

GONDOLE 2006

Recherche aux abords de l'oppidum (2)

Le faubourg artisanal gaulois

Rapport intermédiaire de fouille pluriannuelle (2006-2008)

TEXTE

Yann Deberge, Sylvain Foucras, Matthew Loughton,
Magali Garcia

avec la collaboration de

Pascal Combes, Jemima Dunkley, Katherine Gruel,
Pascal Paris, Guillaume Verrier



Avant-propos

Cette seconde année de fouille correspond au premier volet d'un programme d'une recherche trisannuelle qui s'achèvera en 2008. Comme l'an passé nous avons bénéficié du soutien de partenaires institutionnels : Ministère de la Culture, Région Auvergne, Conseil général du Puy-de-Dôme et commune du Cendre. Les élus, par le soutien et l'attention qu'ils nous portent, témoignent de l'intérêt de la population qui va sans cesse croissant comme semble l'indiquer le succès remporté par les manifestations publiques (journées portes ouvertes et conférence) organisées autour de la fouille de Gondole. Souhaitons que ce partenariat, qui va bien au-delà de la simple (mais essentielle) aide financière, soit amené à se prolonger et qu'il puisse déboucher à terme sur un projet de valorisation de ce patrimoine exceptionnel que constitue l'oppidum de gaulois de Gondole et ses abords.

Nous tenons plus particulièrement à remercier la municipalité du Cendre, notamment M. Prononce, maire, et M. Bornaghi, adjoint à la Culture, pour leur chaleureux accueil ainsi que pour le soutien actif et l'aide technique apportés, à nouveau cette année, par la commune. De même nous remercions le Conseil Général pour l'autorisation qui nous a été faite d'intervenir sur ces terrains acquis récemment ainsi que M. Denis Lassalas exploitant desdits terrains.

Ces travaux sont soutenus par l'ARAFA, association régionale dont la renommée dépasse les limites de l'Auvergne représentée par son président V. Guichard (éminent spécialiste de la civilisation gauloise) et son très actif trésorier A. Rousset, qui depuis près de 15 ans assure le soutien logistique de la plupart des opérations de recherche programmée conduites en Auvergne sur la thématique de l'âge du Fer. Cette structure associative, qui fonctionne comme une fédération de moyens et de compétences, est aussi le lieu de fructueux échanges entre spécialistes travaillant sur la période gauloise qui contribuent à alimenter la réflexion. Nous pensons évidemment à M. Poux et son équipe, qui oeuvrent depuis 2001 sur le site de Corent, à T. Perltwieser et I. Ott, pour les fortifications de Gergovie, à D. Lallemand qui obtient depuis 2001 de spectaculaires résultats sur la fortification de Hérisson et à C. Mennessier-Jouannet pour l'important travail qu'elle a initié sur la chronotypologie des mobiliers laténiens. Enfin, au cours de cette année 2006, un nouveau programme de recherche portant sur les Sites fortifiés et Habitats fortifiés de Hauteur, placé sous la direction de P. Pion, a été engagé avec comme intérêt de mettre en perspective (chronologique et spatiale) les résultats obtenus sur les oppida du grand bassin clermontois.

Cette fouille n'aurait pu avoir lieu sans la participation active et dévouée des bénévoles, étudiants et passionnés d'archéologie, qui ont donné de leur temps et de leur énergie au cours de cette campagne estivale : Coralie Burbau, Jemima Dunkley, Marion Dacko, Antoine Camboly, Hélène Blitte, Aurélie Favre-Brun, Michel Alexandre, Loëz Rialland, Michael Rialland, Monique Rousset, Matthew Loughton, Émilie Andrieu, Lise Andrieu, Lucien Andrieu, Pascal Breuil, Delphine Coin, Valérie Jeambrun, Vincent Adamczak, Alain Delorme, Jérémie Revenu, Jonathan Trosseille, Amélie Pélissier, Philipp Galev, Marina Ursegova, Irina Fal'kovskaya, Tatiana Glebova, Laura Ruesche, Fabien Bièvre-Perrin, Julie Clerc, Vanessa Laminot, Sylvain Foucras, Gisèle, Véronique Bastard, Patrice Bastard, François Blondel, Jean-Marc Blondel, Pascal Combes.

« Mention spéciale » à Sylvain Foucras, Magali Garcia, Matthew Loughton et Jemima Dunkley, qui ont assumé l'exploitation des données provenant de la fouille.

En espérant qu'ils ont trouvé autant de satisfactions que nous en avons eu à travailler à leur côté, qu'ils soient tous ici remerciés pour leurs efforts.

Sommaire

INTRODUCTION	9
<hr/>	
1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (YD)	10
<hr/>	
1.1. LE SITE DE GONDOLE, UN <i>OPPIDUM</i> EN BORDURE DE LA VILLE	10
1.2.1. LES TRAVAUX DES ÉRUDITS DU XIX ^e S.	13
1.2.2. L'IDENTIFICATION DE L' <i>OPPIDUM</i> GAULOIS	13
1.2.3. L'EXPLORATION DES ABORDS DU SITE	16
1.2.4. GONDOLE VU DU CIEL	18
2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS (YD)	23
<hr/>	
2.1. EN MARGE DE L'OPÉRATION DE FOUILLE : OBSERVATIONS DIVERSES SUR LA ZONE INTERNE DE L' <i>OPPIDUM</i>	23
2.2. LA FOUILLE DE 2006 : ÉTAT DE CONSERVATION, DENSITÉ ET RÉPARTITION	26
2.3. DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION	28
2.4. PRÉSENTATION DE QUELQUES STRUCTURES PARTICULIÈRES	31
2.4.1. LA VOIE	31
2.4.2. LES CAVES	35
2.4.3. LES PUIITS	45
2.4.4. LES FOURS DE POTIER	49
2.4.5. DES FOSSES LIÉES À L'ARTISANAT POTIER ?	54
2.4.6. DES FOSSES CELLIERS	54
2.4.7. AUTRES STRUCTURES	58
3. VESTIGES MOBILIERS	60
<hr/>	
3.1. QUANTIFICATION ET PROTOCOLE D'ÉTUDE	60
3.2. LE MOBILIER CÉRAMIQUE (YD)	63
3.2.1. PRÉSENTATION DES FACIÈS CÉRAMIQUES (PARTIE EXTRAITE DU RAPPORT 2005)	66
3.2.2. SYNTHÈSE PROVISOIRE	68
3.3. LA VAISSELLE D'IMPORTATION (YD, GV)	68
3.4. LES AMPHORES (ML TRAD. YD)	75
3.4.1. LES AMPHORES RÉPUBLICAINES : MORPHOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ASSEMBLAGE	75
3.4.2. PRÉSENTATION DE QUELQUES STRUCTURES	78
3.5. L'INSTRUMENTUM (YD, MG ; PL. 18-35)	88
3.5.1. QUANTIFICATION ET RÉPARTITION	89
3.5.2. QUINCAILLERIE	89
3.5.3. OUTILLAGE DOMESTIQUE	91
3.5.4. PARURE ET COSTUME	95
3.5.5. INSTRUMENTS DE TOILETTE	100
3.5.6. ARMEMENT	100
3.5.7. ARTISANAT	106
3.5.8. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	108
3.6. LES MONNAIES (KG, YD)	108
3.6.1. CATALOGUE	108
3.6.2. RÉPARTITION SPATIALE ET CHRONOLOGIQUE	111
3.7. LA FAUNE : NOTE D'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE (SF)	111
3.7.1. LES ESPÈCES EN PRÉSENCE	111

3.7.2. BILAN INTERMÉDIAIRE	116
3.8. ANALYSES PALÉOENVIRONNEMENTALES (YD)	116
<u>4. SYNTHÈSE</u>	<u>116</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE :</u>	<u>119</u>
<u>PLANCHES DE MOBILIER</u>	<u>125</u>

Fiche signalétique

Dates d'intervention : du 27 juillet au 05 septembre 2006

N° d'autorisation : 5556 arrêté n° 2006-110

Localisation : Région Auvergne, Département du Puy-de-Dôme, commune du Cendre

Localisation cadastrale : Lieu-dit Les Chaumes, 2004 ZH 13

Coordonnées Lambert : X = 667,550 ; Y = 2079,000 ; Z = 345/346 m

Propriétaire : Conseil Général du Puy-de-Dôme, Hôtel du Département, 24, rue du Saint-Esprit, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Exploitant : M. Denis Lassalas, La Petite Vaure, 63730 Les Martres de Veyre

Phase terrain du 27 juillet au 05 septembre (environ 540 jours/hommes dont 500 bénévoles)

Responsable de fouille : - Yann Deberge (ARAFA)

Responsables de secteur : - Sylvain Foucras (ARAFA),
- Jemima Dunkley (bénévole, INRAP)

Relevé topographique : - Pascal Combes (INRAP)

Équipe de fouille : Coralie Burbau, Marion Dacko, Antoine Camboly, Hélène Blitte, Aurélie Favre-Brun, Michel Alexandre, Loëz Rialland, Michael Rialland, Monique Rousset, Matthew Loughton, Émilie Andrieu, Lise Andrieu, Lucien Andrieu, Pascal Breuil, Delphine Coin, Valérie Jeambrun, Vincent Adamczak, Alain Delorme, Jérémie Revenu, Jonathan Trosseille, Amélie Pélissier, Philipp Galev, Marina Ursegova, Irina Fal'kovskaya, Tatiana Glebova, Laura Ruesche, Fabien Bièvre-Perrin, Julie Clerc, Vanessa Laminot, Gisèle, Véronique Bastard, Patrice Bastard, François Blondel, Jean-Marc Blondel.

Phase de post-fouille du 15 septembre au 15 décembre (environ 100 jours/hommes dont 80 bénévoles) :

Traitement primaire du mobilier : équipe de fouille

Traitement de la documentation : Yann Deberge

Céramique indigène : Yann Deberge

Céramique d'importation : Yann Deberge, Guillaume Verrier

Amphores : Matthew Loughton

Faune : Sylvain Foucras

Macro restes végétaux : Manon Cabanis

Pollen : Béatrice Prat

Instrumentum : Yann Deberge, Magali Garcia

Numismatique : Katherine Gruel, Julia Genescheshi

Projet soutenu par (budget total 19000 €) :

- Commune du Cendre : 2000 €
- Conseil Général du Puy-de-Dôme : 4000 €
- Région Auvergne : 3000 €
- Ministère de la Culture, Drac Auvergne : 10000 €

Gestion du projet : Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne, maison Domat, Place de la mairie, 63730 Mirefleurs

Résultats :

Période chronologique : La Tène D2a et La Tène D2b

Mots clés : oppidum, faubourg artisanal, La Tène D2, habitat, cave, puits, fours de potier, fosses, celliers, voies, artisanat potier, métallurgie du bronze, tabletterie, casque de type Port, armement, amphore, parure, faune, céramique, campanienne, parois fines.

Résumé : L'oppidum de Gondole est, des trois oppida arvernes localisés au sud du grand bassin clermontois, celui qui reste le plus mal connu du grand public mais aussi de la communauté des chercheurs. Identifié assez récemment à un oppidum gaulois à la suite de premiers travaux exploratoires (Collis 1989), il n'a pas encore fait l'objet d'une étude d'envergure comme cela est le cas depuis ces dernières années pour les sites de Corent (M. Poux) et de Gergovie (T. Pertlwieser). Les découvertes faites dans le cadre de l'archéologie préventive (diagnostic INRAP sous la direction de U. Cabezuelo de 2002 à 2005) sur les parcelles situées en avant de la fortification montrent pourtant que loin d'être un site secondaire en regard de ces deux voisins, il correspond à un site majeur occupé sur une surface sensiblement équivalente à ces derniers.

Suivant une campagne de reconnaissance archéologique aux abords même de la fortification conduite en 2005, nous avons entamé cette année une campagne de fouille dans un cadre triennal qui a pour objectif l'étude, sur une superficie de 5000 m², de l'occupation domestique et artisanale mise en évidence sur ce secteur du site.

Cette année 1800 m² ont été dégagés dans la partie qui avait livré la plus forte densité de vestiges l'an passé. Les structures archéologiques sont nombreuses (puits -10-, fosses -10-, fosses celliers -3-, fosses oblongues -5-, trous de poteau -16-, caves -2-, fours de potier -3-), de même que les vestiges mobiliers (environ 1,2 tonne). C'est surtout sur les aspects concernant l'organisation et la datation de l'occupation que cette campagne apporte des éléments nouveaux. La fouille montre que la structuration de l'espace repose en grande partie sur la voie dont le tracé a pu être suivi, d'ouest en est, sur environ 60 m. Celle-ci, pour laquelle deux phases d'aménagements ont pu être mises en évidence, détermine l'orientation de tous les autres vestiges (caves, fossés, palissades...). Certaines structures sont implantées en bordure immédiate de cet aménagement ce qui témoigne probablement de l'existence de certaines contraintes (de place ?). Deux autres axes structurants sont révélés par la présence d'alignements de puits aux extrémités est et ouest de la zone décapée (respectivement 10 et 3 puits). Ils traduisent l'existence de délimitations (limite foncière ou axe de circulation secondaire) qui n'ont pas été matérialisées dans le sous-sol. Les caves mises au jour apparaissent regroupées dans la partie nord de l'espace étudié. Cette organisation avec trois caves implantées à peu de distance les unes des autres rappellent les plans en « îlot » observé sur certains oppida. Le parallèle peut également être fait avec la zone interne de l'oppidum de Gondole où les clichés aériens révèlent une organisation comparable des vestiges : quelques caves sont installées au sein d'un enclos de quelques dizaines de mètres de côté.

Conformément à ce qui avait été proposé à l'issue de la précédente campagne, les deux phases d'occupation comptent un nombre inégal de vestiges mobiliers et immobiliers, la phase la plus récente étant de loin la mieux représentée. On notera toutefois que l'achèvement de la fouille de la cave 13 a permis de mettre en évidence un premier état (un grand cellier) qui s'inscrit dans la première phase d'occupation du site. La même observation a pu être faite pour la cave 244 qui

semble également correspondre à une structure au départ de petite dimension qui est agrandie par la suite. Il est donc possible, à l'image de l'évolution observée pour la voie (qui compte également deux phases de constructions distinctes), que certains aménagements aient connus une utilisation longue, l'état le plus récent masquant ou ayant détruit en grande partie les aménagements plus anciens. La répartition chronologique du mobilier suit la même logique avec une phase récente qui compte un nombre de restes quatre fois plus important que pour la première phase avec toutefois une masse totale à peine deux fois plus importante. On note néanmoins que cette répartition vaut surtout pour la céramique. Si l'on exclue les éléments provenant de l'activité de production potière (rejets découverts dans les fours et dans les tessonières), les deux phases d'occupation sont représentées par une masse sensiblement équivalente de vestiges mobiliers. Ceci témoigne probablement du niveau constant de l'activité domestique par ailleurs attestée par le cortège des éléments mobiliers renvoyant à ce domaine (parure, faune consommée, outillage domestique, quincaillerie, vaisselle de stockage, culinaire et de consommation, fragments de foyer...).

Parmi les structures archéologiques fouillées cette année, on notera la présence de vestiges de types nouveaux : des fosses oblongues (3 à 5 m) et étroites (de 1 à 2 m), profondes (1 à 1,4 m conservés) et qui présentent les indices de l'existence de coffrage en bois (effet de parois nettement visibles en coupe). Certains d'entre eux présentent des lambeaux de sol conservés à leur base (couche de limon marneux compacté). Ils ont tous faits l'objet d'un remplissage secondaire à l'aide de déchets domestiques. Nous proposons d'identifier certains de ces aménagements à des structures de stockage enterré de type cellier.

D'autres fosses partagent en commun la présence d'un comblement constitué d'un mélange de galets et d'un sédiment de marne argileuse relativement pure. Ces aménagements, souvent peu profonds (quelques dizaines de centimètres), peuvent correspondre à des structures liées à la préparation des argiles dans le cadre de la production céramique.

Enfin, les trous de poteau, que nous supposons ne pas devoir être nombreux compte tenu de l'importance des phénomènes érosifs qui semblent avoir affectés ce secteur du site, peuvent ponctuellement être assez bien représentés (c'est notamment vrai dans la partie sud de la tranchée 5) ce qui laisse entrevoir la possibilité de mettre en évidence des plans de bâtiments.

Les mobiliers nous permettent de dresser sommairement le panel des activités pratiquées sur le site. L'écrasante majorité du mobilier renvoie à la sphère domestique : céramique de stockage, culinaire et de table, rejets de faune consommée, plaques de foyer et soles démantelées ou en place, torchis, petit outillage domestique (pelle à feu, seau en bois, couteau, rasoir, force...), objets de parure usagés, navette en os (tissage), mortiers (8 ex.) et meules rotatives (2 ex.)... Les éléments attestant la présence de constructions sont également très nombreux (clous, rivets, crampons, clé...). Les vestiges liés à l'artisanat sont diversifiés mais très variablement représentés d'un point à l'autre du site. Une activité de forgeage du fer est attestée par la présence d'outil (un bloc-tuyère et un tas), de chutes de fer (fragments de barre et de tige tranchées à chaud) et de déchets (culots de forge). L'artisanat potier est signalé par la présence de fours de potiers (7 laboratoires de cuisson), de très abondants ratés de cuisson rejetés dans des tessonières (22 823 restes) et de quelques outils (5 lissoirs/polissoirs faits de haches polies réutilisées). Une activité de tabletterie est attestée par la découverte de quelques déchets liés à la fabrication d'anneaux en os (9 restes) et de fragments de bois de cervidés sciés. La métallurgie des métaux fusibles (bronze et plomb) est signalée par la présence de chutes et déchets (gouttes de bronze, tôles découpées et martelées, jets de coulée...) retrouvés en position secondaire. L'atelier associé à ces déchets n'a pas été localisé.

Enfin, certains d'objets « détonent » par rapport à ce que l'on pourrait s'attendre à trouver sur un site artisanal gaulois. Il s'agit en premier lieu de plusieurs instruments de toilette – une palette à fard, deux spatules en fer, une sonde en alliage cuivreux, un cure-oreille, un cure-

ongle, plusieurs fragments de miroir- que l'on associe à plusieurs nodules de pigments ocre, rouge et rose. Ces objets, surtout connus dans le monde romain, sont présents aussi bien dans les ensembles de La Tène D2a que dans ceux de La Tène D2b. On notera également une bonne représentation des armes (20 NR) souvent présents à l'état de fragments à l'image de ce que l'on a coutume de rencontrer sur les sites d'habitat. A noter toutefois la découverte d'un casque en fer, quasiment complet, appartenant au type Port (6 de casques de ce type sont connus en Europe ; Feugère 1994). Sa mise au jour, dans un secteur du site qui a par ailleurs livré deux fragments d'épée, un fer de lance et une hache-herminette (plus proche du piochon), évoque très fortement une panoplie militaire comparable à celle connues dans certaines sépultures aristocratiques de Gaule interne. Les pièces d'armement (toujours très fragmentées à l'image de ce que l'on observe sur les habitats) et quelques éléments liés au harnachement, au char et au joug (boucle de sous-ventrière, anneau passe-guide, renfort de caisse, bandage de roue) sont également présents dans d'autres secteurs du site. Pour finir, on notera la découverte de trois bagues en fer (toujours incomplètes) pourvues initialement d'un chaton décoré (conservé pour deux d'entre-elles) et dans deux cas partiellement (totalement ?) dorées à la feuille.

La présence de ce mobilier relativement exceptionnel associée à celle d'un mobilier d'importation abondant et diversifié permet de poser la question du statut des occupants de ce secteur du site. En se basant sur ces vestiges matériels, on peut supposer que cet ensemble, pourtant situé à l'extérieur du site, a accueilli une population relativement privilégiée (un aristocrate guerrier ayant servi comme auxiliaire dans l'armée romaine ?). L'association de ces vestiges aux témoins d'une pratique artisanale développée souligne le contrôle exercé par les élites sur ces activités à forte implication économique.

Cette première année de fouille de ce programme triennal permet de confirmer la mobilisation importante des abords de l'oppidum qui apparaissent, au moins pour la partie explorée, comme très structurés. La forme de l'occupation mise en évidence semble assez peu différer de celle perçue, essentiellement à partir des clichés aériens, pour la zone interne de l'oppidum. La typologie des vestiges présents (caves surmontées de construction, bâtiment sur poteaux, puits, fosses, sol construit, voie...) renvoie à un mode d'occupation que l'on a coutume de rencontrer sur les sites proto-urbains de type agglomération ouverte ou oppidum. Ici, ce « quartier » de la ville gauloise semble plus particulièrement tourné vers la production artisanale, faisant de ce secteur un véritable faubourg artisanal du site de Gondole. Sa présence hors de l'espace fortifié permet de poser la question de la définition même des limites de l'oppidum.

Concernant la chronologie de l'occupation, sa durée limitée dans le temps, de même que son attribution à La Tène D2, se trouvent renforcées par les mobiliers mis au jour au cours de la campagne 2006. L'analyse, qui repose sur un échantillon qui s'étoffe progressivement (47 monnaies, 289 amphores, 117 récipients d'importation, 19 fibules...), nous permet de proposer un *terminus post quem* aux années 80/70 av. J.-C. pour le début de l'occupation (présence de Dressel 1B, d'un as républicain frappé en 86 av. J.-C., de fibules attribuables à La Tène D2...) et un *terminus ante quem* aux années 30/20 av. J.-C. pour l'abandon du site (absence d'amphores, d'objets de parure, de vaisselle d'importation et de monnaies attribuables à la période augustéenne...) avec deux phases d'occupation qui se signalent par des mobiliers indigènes très distincts (La Tène D2a et La Tène D2b ?).

Introduction

Depuis 2000, les travaux de recherches sur les oppida du grand bassin clermontois font l'objet d'un renouveau.

Ce sont tout d'abord les remparts de Gergovie qui ont fait les premiers l'objet de nouvelles investigations (les dernières en dates étaient antérieures à la seconde guerre mondiale !) avec pour objectif de préciser leur datation et leur mode de construction (RO T. Pertlwieser). Les résultats obtenus confirment l'identification de cette construction à un ouvrage défensif de la fin de la période gauloise. La campagne de 2006, avec la mise en évidence de structures à caractère domestique et artisanal, laisse entrevoir la possibilité de mieux caractériser le faciès mobilier de ce site qui est en grande partie connu au travers des découvertes anciennes pour l'essentiel très mal documentées. La reprise des fouilles sur le sanctuaire (RO M. Garcia) devrait également permettre de préciser l'évolution et la datation de cet édifice avec peut-être, comme à Corent, la présence d'un édifice religieux plus ancien.

Dans le même temps, le site de Corent fait l'objet d'une opération de fouille de grande ampleur (RO M. Poux) qui concerne le sanctuaire laténien et ses abords immédiats. Les résultats sont spectaculaires. L'étude exhaustive des vestiges révèle une construction monumentale à l'évolution complexe qui a servi de cadre à des pratiques religieuses basées, en grande partie, sur des rites de consommation collective. Un apport non négligeable de cette opération est d'avoir démontré que l'utilisation de ce sanctuaire dépasse largement la période d'abandon assignée pour l'occupation plateau à partir de l'étude des faciès monétaires réalisée dans les années 1990 (Guichard et *al.* 1993). Depuis 2005, la fouille concerne principalement les abords nord du sanctuaire où un secteur à vocation domestique, qui témoigne également d'une évolution complexe, est progressivement dégagé.

C'est donc dans ce contexte particulièrement favorable que vient s'inscrire le programme de recherche engagé sur le site de Gondole, troisième oppida (en terme de notoriété) du grand bassin clermontois. Après une première campagne de reconnaissance archéologique conduite sur les abords sud-est du site, nous engageons avec la fouille de 2006 un programme triennal qui a pour objectif la caractérisation d'une partie de cette occupation qui déborde très largement des limites matérialisées par l'ouvrage défensif.

Les résultats obtenus cette année confirment l'identification de ce secteur du site (qui se développe au total sur approximativement 70 ha si l'on totalise les surfaces « intra muros » et « extra muros ») à un « quartier » artisanal de la ville gauloise. Le plan dégagé cette année montre un espace fortement structuré qui s'appuie sur une voie qui traverse d'ouest en est, la partie explorée. Les vestiges immobiliers (caves, celliers, fours, voie...) et mobiliers (importation, monnaies, parure, céramique indigène, armement...) mis au jour sont inédits, en territoire arverne, pour cette période chronologique. Cette étude permettra, à terme, de répondre au questionnement concernant les échanges, la forme et l'organisation de l'habitat, les pratiques religieuses et funéraires, les fortifications et l'artisanat pour la société arverne du Ier s. av. J.-C. qui reste encore connue essentiellement au travers du maigre récit césarien.

L'un des points importants concerne la chronologie de l'occupation et la mise en regard des faciès mobiliers de Gondole avec ceux provenant des sites voisins de Corent et Gergovie. L'analyse exhaustive des séries mobilières découvertes à Gondole, qui proviennent pour la très grande majorité d'ensembles clos, permettra de répondre à la question de la période d'occupation relative des trois oppida du bassin clermontois (succession ou coexistence), sujet qui fait encore l'objet de débats.

1. Contexte de l'intervention (YD)

1.1. Le site de Gondole, un *oppidum* en bordure de la ville

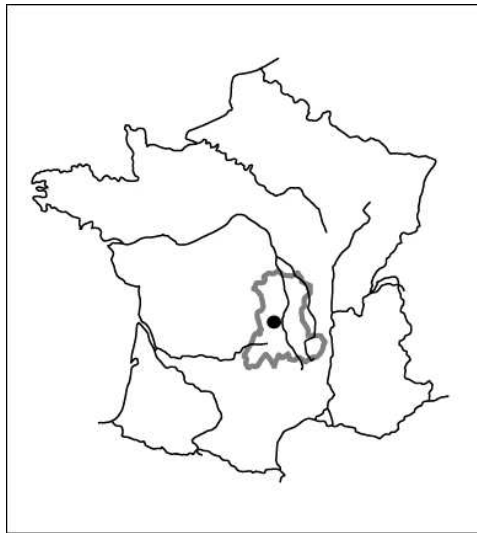
Troisième oppidum gaulois identifié pour le grand bassin clermontois, le site de Gondole est localisé sur la commune du Cendre, dernier jalon sud de la vaste conurbation qui se développe depuis l'agglomération de Clermont-Ferrand (fig. 1). Plus précisément, il se situe en limite des zones urbanisées de Cournon sud et du Cendre. De fait, les zones pavillonnaires et industrielles n'ont eu de cesse de se rapprocher des limites du site depuis ces vingt dernières années. Aujourd'hui en grande partie lieu d'activités agricoles (céréaliculture), l'oppidum et les terrains qui le jouxtent sont cernés au nord et à l'ouest par des zones construites (100 m au nord et 200 m à l'ouest). Les projets d'extension de ces zones continuent d'être à l'ordre du jour ; ils sont notamment à l'origine des importantes campagnes de diagnostic archéologiques réalisés en avant de l'oppidum entre 2002 et 2005 par l'INRAP. Toutefois, la prise en compte croissante par les collectivités territoriales de l'intérêt patrimonial du site devrait conduire à terme à limiter l'importance de ces aménagements et à mettre en place une politique préservation et de valorisation de l'oppidum et de ses abords. Les terrains localisés en bordure est du site sont moins soumis à cette pression immobilière, puisqu'en quasi-totalité situés dans la plaine inondable de l'Allier. Il est toutefois prévu la construction d'une voie routière (contournement sud-est de l'agglomération clermontoise) qui, selon le projet retenu, passerait à proximité plus ou moins immédiate du site (voire sur le site même).

D'un point de vue topographique (fig. 2), le site fortifié est localisé à la confluence de l'Allier et de l'un de ses affluents, l'Auzon. Il s'installe sur un éperon dégagé dans le substrat alluvial et marneux sous-jacent par ces deux cours d'eau. Cet éperon surplombe d'une vingtaine de mètres la vallée encaissée de l'Auzon, au nord-ouest, et la large vallée de l'Allier, à l'est. Anciennement, l'Allier coulait très probablement au pied même de la pente est de l'éperon. Les pentes sont relativement abruptes sur ces deux flancs (respectivement à 13 et 30 %). Vers le sud-ouest, le terrain, essentiellement constitué par la terrasse alluviale ponctuellement entaillée par des chenaux anciens aujourd'hui colmatés, s'élève selon une pente régulière d'un peu plus de 1 %.

La carte géologique n'est pas établie pour ce secteur du bassin clermontois. Les observations que nous avons pu effectuer révèlent un sous-sol constitué de :

- limons brun à jaune (dont la puissance peut atteindre 1 à 2 m d'épaisseur) piégés dans des cuvettes ou chenaux anciens de l'Allier ;
- un banc de sédiment sableux à graveleux (avec parfois des inclusions avoisinant le mètre) dont la puissance peut atteindre environ 3 m sur la partie explorée ;
- des marnes plus ou moins argileuses et calcaires dont la puissance totale n'est pas connue (ce banc est entaillé actuellement par l'Allier) ;
- des dépôts de pente, souvent à dominante limoneuse, sur les flancs sud-est et nord-ouest de l'oppidum.

La fortification massive, fossé et talus, qui barre sur 600 m de long cet éperon naturel détermine une surface interne de 28 ha pour cet oppidum.



(cliché B. Dousteysier, CRCA, 06/2005)

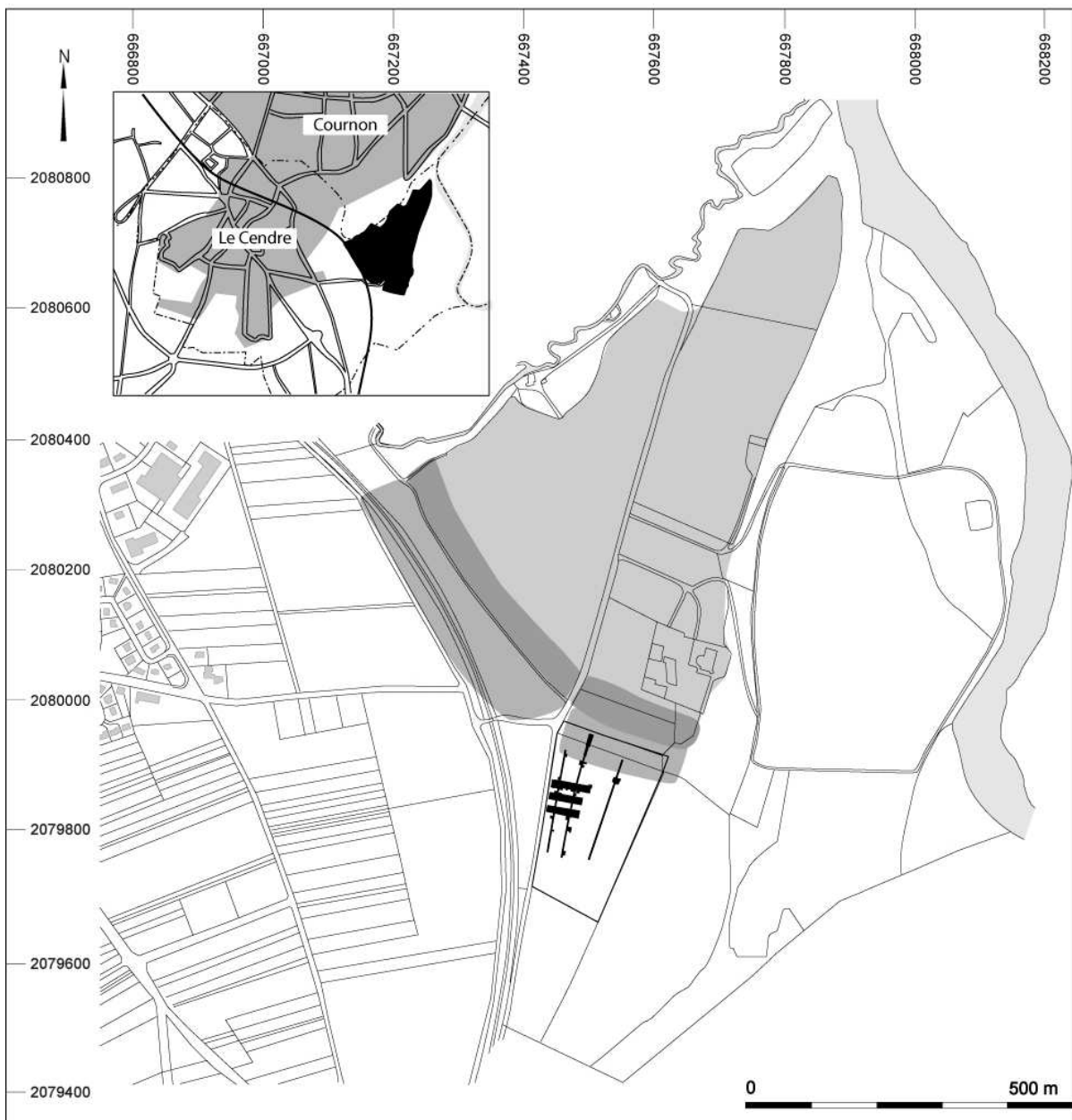


Fig. 1 : le site de Gondole en périphérie sud-est des agglomérations du Cendre et de Cournon. Sont positionnées les fouilles de 2005 et 2006.

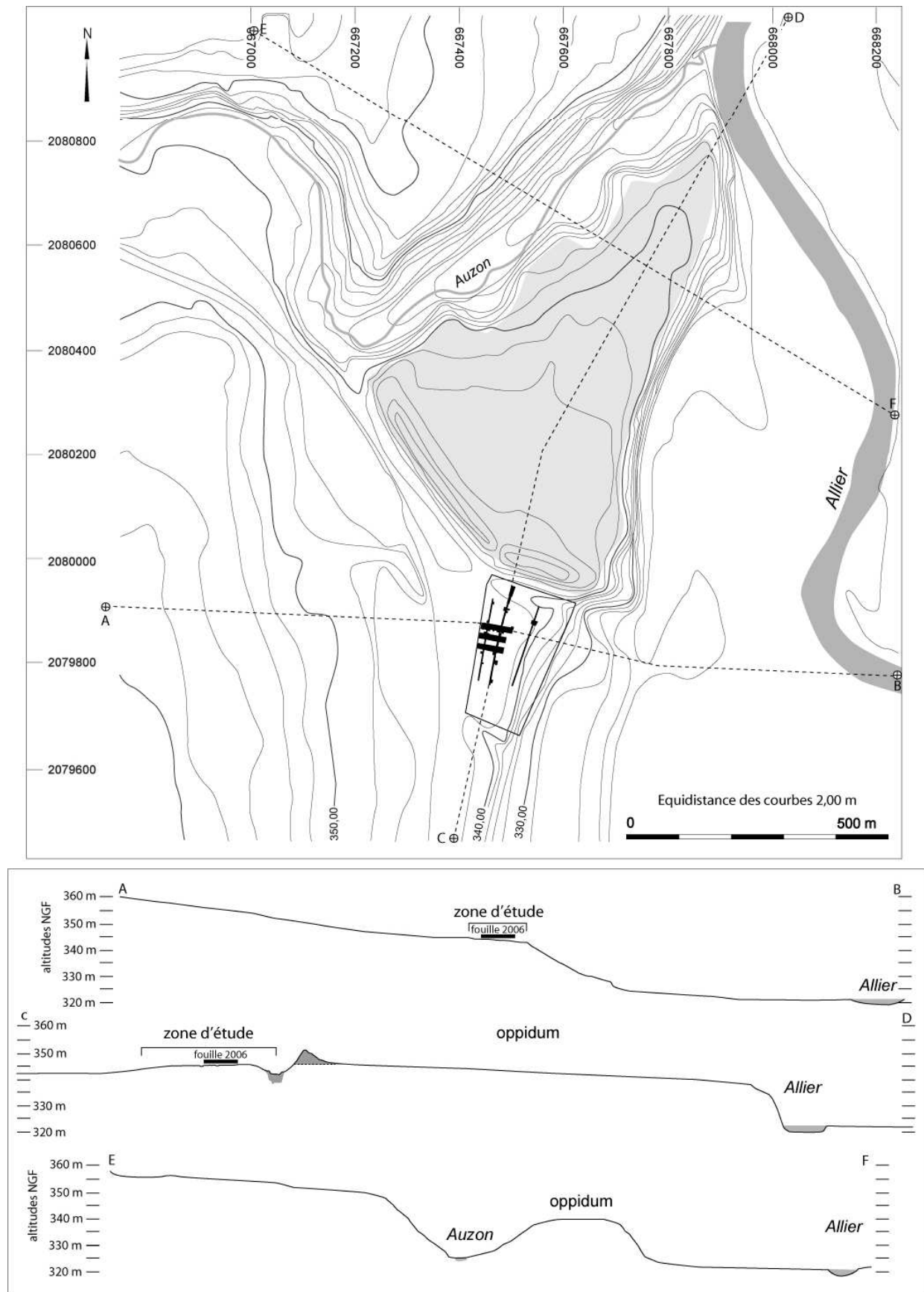


Fig. 2 : topographie du site de Gondole. Les profils ont été restitués à partir de la carte IGN et des relevés faits en 1991 et 2005.

1.2. Du camp de César à l'oppidum gaulois : un bref historique des recherches (fig. 3)

1.2.1. Les travaux des érudits du XIXe s.

Très tôt identifié comme correspondant à un site fortifié, ce n'est que récemment que l'identification à un oppidum gaulois a été proposée pour Gondole. Gabriel Siméoni (Siméoni 1560) est le premier à proposer, dans son ouvrage sur la localisation de la bataille de Gergovie, une identification du site au grand camp de César (toponyme qui figure sur un plan inédit de la fin du XVIIIe s.). Cette hypothèse sera reprise trois siècles plus tard par P.-P. Mathieu qui utilisera pour preuves les découvertes faites lors de la construction de la voie de chemin de fer de Clermont-Ferrand à Issoire qui recoupe en partie le fossé défensif du site (Mathieu 1864). En effet, les importants travaux de terrassement réalisés à cette occasion entraînèrent la découverte de plusieurs ouvrages fossoyés parallèles que l'érudit proposa d'identifier aux travaux de fortification césariens réalisés lors du siège de Gergovie en 52 av. J.-C., en l'occurrence le « double fossé » reliant le « grand camp » au « petit camp ». Ces propositions reposaient sur la découverte de deux fossés parallèles et d'une chaussée menant à la porte du « camp » et pour lesquels il précisa le tracé sur plusieurs centaines de mètres de long par la réalisation de sondages archéologiques. Il mit en relation cette découverte avec plusieurs autres du même type réalisés plus à l'ouest et proposa au final de restituer un ouvrage, une voie (« chemin ferré ») bordée de deux fossés distants d'une trentaine de mètres l'un de l'autre, se développant depuis l'oppidum de Gondole en direction de Gergovie sur plus de 3000 m de long (fig. 4). Selon ses hypothèses, le site de Gondole (le « grand camp ») aurait été relié à la butte d'Orcet (le « petit camp ») par cet ouvrage en partie empierré. P.P. Mathieu, qui ne remettait pas en cause les résultats des fouilles réalisées dans le même temps par le commandant Stoffel pour le compte de Napoléon III (depuis lors vérifiés par des recherches faites récemment ; Deberge, Guichard 2000), contestait toutefois l'interprétation qui en était proposée, notamment la localisation du « grand camp » sur la croupe de la Serre d'Orcet. Les découvertes répétées de vestiges funéraires, notamment les surprenants ensevelissements de chevaux et d'hommes, faites alors sur les terrains situés en avant de la fortification (fig. 5, n° 1 à 4) ne firent que le conforter dans ses convictions (pour un inventaire détaillé des découvertes faites anciennement se reporter à CAG 63/2 : p. 50-54). De ces premiers travaux archéologiques sur le site de Gondole nous ne possédons aujourd'hui que très peu d'éléments hormis les plans et descriptions publiés par P.P. Mathieu et un inventaire probablement très incomplet où l'on dénombre une vingtaine d'objets (essentiellement des monnaies et fibules). La réalité des vestiges archéologiques décrits par cet auteur était, jusqu'à il y a peu, prise avec beaucoup de circonspection.

1.2.2. L'identification de l'oppidum gaulois

Ce n'est qu'à la fin des années 1980, alors que le site était potentiellement menacé par l'extension d'une gravière, que les recherches reprirent. J. Collis engagea en 1989 une campagne de prospection (ramassage au sol et prospection au détecteur à métaux ; Collis 1989) qui ne concerna, du fait de l'opposition des cultivateurs, que les parcelles non labourées localisées à l'intérieur de l'oppidum, soit la propriété de la famille Cordailat (moins de 15 % de la surface totale du site ; fig. 5 n° 5). Sur ce secteur, principalement couvert de bois et de pâture, la prospection pédestre fut évidemment inopérante et ce fut essentiellement à l'aide d'un détecteur à métaux, relativement peu efficace puisque ne dépassant les 10 cm de profondeur, que furent pratiqués les ramassages. La forte recouvrement sédimentaire (une grande partie de la surface investiguée est masquée par l'étalement du rempart) et la faible « puissance » du matériel employé peuvent expliquer les résultats relativement décevants de cette campagne de prospection (quinze monnaies, quelques objets en bronze dont une fibule de Jézérine, type Feugère 12a). Parallèlement 9 sondages de 2 m² chacun d'emprise au sol furent pratiqués sur ce même espace. Implantés sur la bordure du chemin d'exploitation qui scinde le site en deux, ils

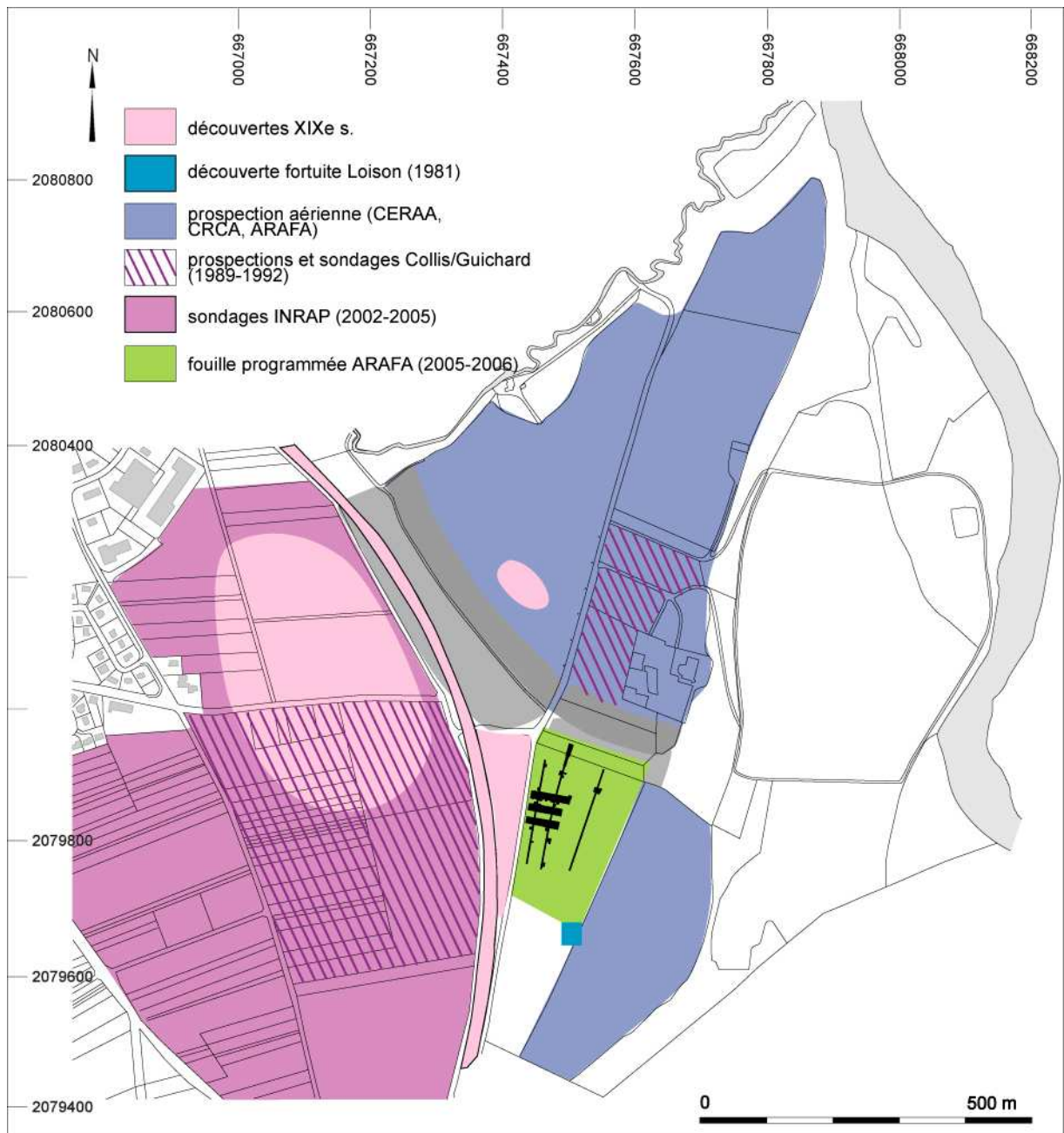


Fig. 3 : historique des recherches faites depuis le XIXe s. sur le site et ses abords.

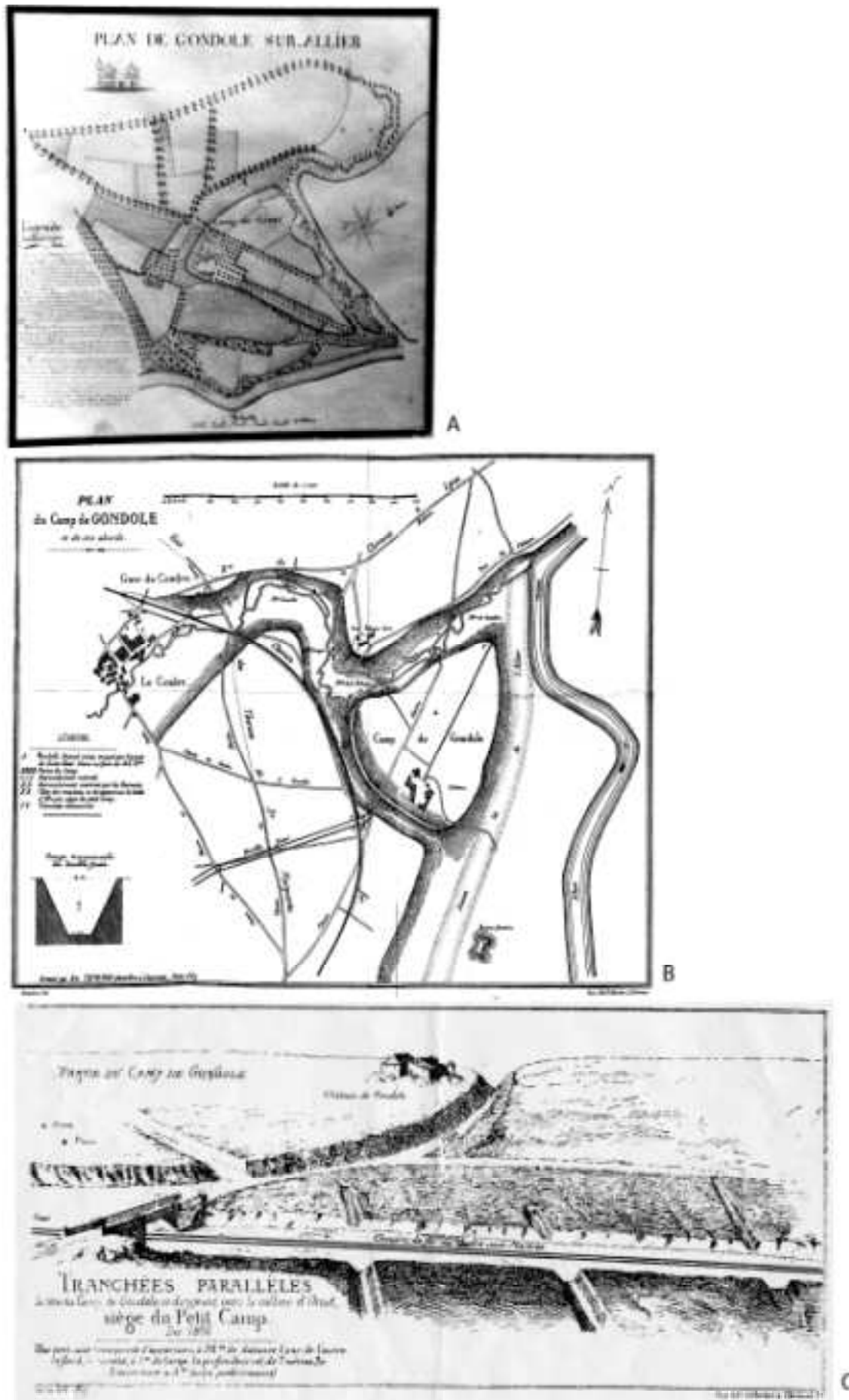


Fig. 4 : documentation ancienne sur le site de Gondole. A : cliché d'un plan aquarellé du XVIIIe s. conservé au château de Gondole ; B-C : relevés réalisés par Trincard à l'occasion des découvertes faites lors de la construction de la voie de chemin de fer (Matthieu 1864).

révélèrent tous la présence de niveaux archéologiques plus ou moins structurés enfouis à plus de 80 cm de profondeur. Dans deux d'entre eux, des structures en creux (trous de poteau fossé) ou construites (solin de pierres et sol empierré) furent dégagées. 8 autres sondages de même emprise furent également pratiqués dans la zone boisée, en direction de l'est. L'un d'eux révéla la présence d'une structure en creux de type fosse profonde ou puits. Ce sondage livra notamment une monnaie de bronze de type ADCANAVNOS (LT XII/3868).

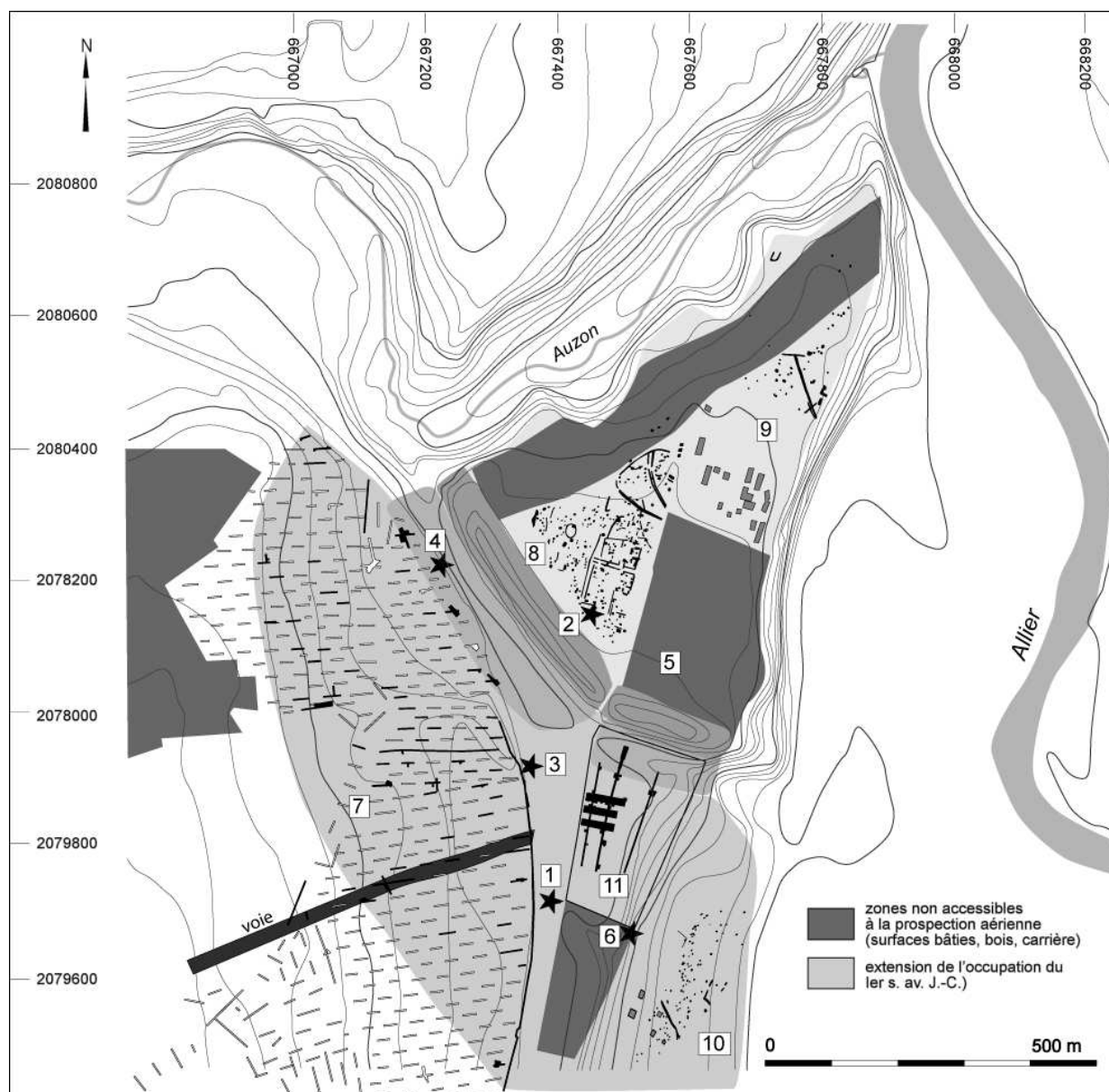
Ces premiers travaux, qui ne furent malheureusement pas suivis d'autres interventions de terrain, fournissent des indications précieuses quant au faciès des mobiliers représentés et donc quant à la datation du site. La petite série monétaire collectée à cette occasion est notamment dominée par le type ADCANAVNOS que l'on retrouve en nombre sur le site de Corent et, dans une moindre mesure, dans les fossés d'Alésia et sur l'oppidum de Gergovie (Guichard et al. 1993 : annexe 2). Les autres types présents (monnaies d'argent anépigraphe La Chapelle-Laurent type A3 -LT XI 3794- et A6 -BN 3804, 3813 - et du type EPAD « au cavalier » -LT 3885-, monnaie de bronze « au renard » -LTXII 3966-3969) sont considérés comme ayant été émis avant le milieu du Ier s. av. J.-C. (ibid. : p. 33). À noter qu'aucune autre monnaie plus tardive n'a été découverte au cours de cette campagne de prospection et que la seule monnaie romaine représentée correspond à un as oncial dont la date d'émission est antérieure aux années 89 av. J.-C. Cette petite série monétaire très homogène inciterait donc à proposer une datation postérieure à celle de l'oppidum de Corent mais qui ne dépasserait que de très peu les années 50 av. J.-C. Le faciès des lèvres d'amphores confirme cette proposition puisque sur les 49 exemplaires dénombrés toutes appartiennent au type Dressel 1 avec un faciès partagé entre Dressel 1a « canoniques » marginales, Dressel 1a évoluées majoritaires et Dressel 1b minoritaires, ce qui permet d'inscrire cette série entre celles de Corent et de Gergovie (Loughton 2000 : tab. 6). C'est également à la même conclusion que l'on parvient en prenant en compte la céramique indigène. Les quelques contextes clos provenant de ce site (Guichard, Loughton 2001) s'inscrivent parfaitement dans la sériation des mobiliers établie pour le Ier s. av. J.-C. et le faciès mis en évidence se place entre celui majoritairement représenté sur le site de Corent et celui, encore assez mal connu, de Gergovie.

On doit surtout à ces travaux de recherche récents l'identification du site à un *oppidum* gaulois et non plus, à juste raison, à un camp césarien. L'imposante fortification a alors été identifiée à un rempart à talus massif dit de type Fécamp. Ce type de construction, caractéristique de la fin de l'âge du Fer, est principalement attesté en Gaule septentrionale même si plusieurs exemples sont connus dans le Centre de la France, principalement dans le Berry. Un relevé topographique partiel (profils) de cet ouvrage a été réalisé en 1991 par V. Guichard.

Partant des résultats obtenus aux cours de ces travaux exploratoires, notamment ceux concernant la datation de l'occupation du site, une première hypothèse a été proposée pour tenter d'expliquer la coexistence de ces trois oppida sur une si faible superficie (Corent, Gondole et Gergovie ne sont distants les uns des autres que d'environ 7 km). Selon ce modèle, exposé dans le cadre d'un article sur le monnayage en Gaule chevelue au cours des deux derniers siècles avant notre ère (Guichard et al. 1993), ce phénomène aurait pour explication un déplacement successif du centre du pouvoir depuis Corent vers Gondole puis de Gondole vers Gergovie.

1.2.3. L'exploration des abords du site

Après une mise en sommeil d'une dizaine d'années, les projets de création d'un contournement routier et d'aménagement d'une ZAC (ZAC des Grandes) sur la majeure partie des terrains situés en avant du site, ont été l'occasion, au travers d'une opération de diagnostic archéologique conduite par l'INRAP, d'une reprise des recherches sur ce site. L'opération systématique conduite par U. Cabezuelo entre 2002 et 2005 (Cabezuelo, Caillat, Dunkley 2002 ; Cabezuelo, Brizard, Caillat 2004 ; Cabezuelo, Dunkley 2004 ; Cabezuelo, Brizard 2004) a concerné toutes les parcelles situées en avant de la fortification se trouvant à l'ouest de la voie



Découvertes anciennes (XIXe s.) :

- 1 : "dans la tranchée à l'est [...] pour le chemin de fer, et à 300 m de la porte de Gondole, il s'est trouvé un squelette humain, la tête coiffé d'un casque d'airain" (cote 1J436A)
- 2 : "au point où expire le revers intérieur du retranchement et à 80 m environ du mur de l'enclos du château, un puits de 2 m de diamètre remplis de pierres mêlées à des ossements de chrétiens" puis "un autre puits à quelques mètres. Le tènement s'appelle le Champ du moulin" (cote 1J436B)
- 3 : "à 20 m au midi de la tête du nouveau pont de César, jeté sur la voie de chemin de fer, il s'y est trouvé une si grande quantité des mêmes ossements humains qu'on aurait pu en charger une voiture à quatre chevaux"
- 4 : "près du chemin de fer, vis à vis de l'angle NO du retranchement, sous le chemin de fer, entre les poteaux 138-139 un fossé de 12 X 12 pieds remplis d'ossements de chrétiens mêlés à quelques os de cheval" (cote 1J436A)

Découvertes récentes (1989-2005)

- 5 : sondages et prospections J. Collis (1989)
- 6 : découverte mobilier G. Loison (1981)
- 7 : diagnostic archéologique INRAP 2002-2005
- 8-10 : prospection aérienne, clichés CERAA, CRCA et ARAFA (1980-2004)
- 11 : fouille ARAFA 2005-2006

Fig. 5 : cartographie des découvertes anciennes et récentes faites à Gondole (travaux INRAP localisés d'après : Cabezuelo, Caillat, Dunkley 2002 ; Cabezuelo, Brizard, Caillat 2004 ; Cabezuelo, Dunkley 2004 ; Cabezuelo, Brizard 2004).

de chemin de fer, soit un espace d'environ 45 hectares (fig. 5 n° 7). Ces différentes campagnes de sondages systématiques ont révélé que loin d'être fantaisistes les descriptions faites au XIX^e s. relatant la découverte de vestiges funéraires « inhabituels » renvoyaient bien à une réalité archéologique. Celle-ci ne se limite toutefois pas aux spectaculaires résultats obtenus en 2002, année durant laquelle a été fouillée la fosse contenant les ensevelissements de chevaux et d'hommes. Il existe en réalité une assez grande diversité dans la typologie des structures archéologiques présentes qui témoigne de la multifonctionnalité de cet espace situé aux portes de l'oppidum.

Sur environ 400 de sondages réalisés un peu moins d'une centaine se sont révélés positifs livrant des vestiges variés renvoyant aux domaines funéraire et/ou religieux, artisanal et/ou domestique. L'espace investi s'étend sur une profondeur de 300 m à partir du fossé défensif de l'oppidum. La densité des structures révélées par les sondages de diagnostic est moyennement élevée et peut être en partie mis sur le compte de problèmes de lisibilité du substrat (grave ou limons argileux) ou témoigner d'une occupation lâche des abords du site.

L'occupation paraît organisée par une large voie empierrée, qui a été retrouvée en 2004 et 2005, bordée de deux fossés ou tranchées de palissade distantes l'une de l'autre de 23 m. Cet ouvrage qui est marqué par une certaine monumentalité (la voie « de roulement » est large 6 m, les tranchées de palissade ou fossés s'enfoncent à 1,30 m dans le sous-sol) correspond très vraisemblablement à celui dégagé par P.P. Mathieu au XIX^e s. Cette chaussée, qui a été suivie sur 400 m de long, se dirige vers l'entrée visible dans le rempart et correspond sans trop de doutes à la voie d'accès principale à l'oppidum. Les autres structures linéaires (des fossés essentiellement) sont assez peu nombreuses et leur organisation est difficile à percevoir. D'une manière générale, la partie du site localisée au nord de cette voie semble plutôt caractérisée par une occupation funéraire et/ou religieuse alors que la partie sud livre plus majoritairement des vestiges à caractère domestique et/ou artisanal.

Au nord de la voie, on rencontre : des fosses quadrangulaires en plan livrant des ensevelissements mêlés d'hommes et de chevaux (l'une de ces structures a été fouillée et publiée : Cabezuelo, Caillat, Méniel à paraître), des sépultures à inhumations, des enclos fossoyés quadrangulaires de petite à grande dimension (enclos funéraires ?) ainsi que quelques fosses circulaires en plan pouvant correspondre à des puits. Au sud de la voie, les vestiges correspondent à des structures linéaires de type palissade ou fossé, des fosses profondes ou puits au comblement sommital détritique, quelques rares trous de poteau, un four de potier ainsi qu'à une vaste fosse quadrangulaire non fouillée (5 m sur 6 m : une cave ?). Quelques structures à destination funéraire sont présentes en bordure sud de la voie.

Les résultats de cette opération d'archéologie préventive attestent, chose rarement observée sur les oppida de Gaule interne, d'une occupation extensive des abords même de l'oppidum. En ne prenant en compte que la seule surface étudiée au cours de ce diagnostic archéologique, ce sont environ 22 hectares qui doivent être ajoutés à l'espace délimité par la fortification. Toutefois, si ce travail nous permet d'entrevoir l'existence d'un espace funéraire et/ou religieux et d'un autre à vocation artisanal et/ou d'habitat sur le front de l'oppidum, les conditions d'intervention n'ont pas permis une prise en compte poussée des vestiges découverts (le processus de fouille est interrompu le plus souvent après un nettoyage de surface et dans le meilleur des cas une fouille partielle). Des incertitudes demeurent, et il est normal qu'elles existent à l'issue d'une intervention de diagnostic, quant à la datation, au nombre et à l'interprétation fonctionnelle des structures. Ces incertitudes, notamment celles concernant la datation et la « nature » des ensevelissements de chevaux (« geste rituel », « tombe », « tombe aux cavaliers », « de 52 av. J.-C. » ?), sont pour partie à l'origine d'interprétations sinon hasardeuses tout au moins prématurées qui, de notre point de vue, nuisent à la sérénité de la recherche.

1.2.4. Gondole vu du ciel

Parallèlement à ces travaux de terrain, le site n'a eu de cesse, depuis les années 1980, de faire l'objet de survols aériens. Les vols effectués par le CERRA, le CRCA (B. Dousteyssier que

nous remercions pour nous avoir permis d'utiliser ses clichés) et l'ARAFa documentent la partie interne de l'oppidum ainsi que ses abords. Plusieurs secteurs sont toutefois inaccessibles à ce type de prospection : la zone boisée et en pâture située à l'intérieur du site (6 ha), le rempart et son fossé (10 ha), les pentes de l'éperon (bois), les zones urbanisées à l'ouest et le secteur détruit par la gravière au sud du site (2 ha). D'autres secteurs donnent des résultats peu satisfaisants notamment en raison de la nature du couvert sédimentaire. Ainsi, les terrains situés à l'ouest de la fortification, où les opérations préventives montrent un recouvrement sédimentaire des vestiges souvent supérieur au mètre, donnent des résultats peu concluants. Il est en de même pour la partie nord-ouest de l'oppidum qui correspond à un ancien chenal probablement comblé sur plusieurs mètres par des sédiments limoneux d'où l'absence d'anomalies visibles (7 ha). Enfin, la mise en place récente d'un système d'arrosage sur les terrains nord du site limite la lisibilité d'anomalies qui ont pourtant été repérées dans les années 1980 (5 ha).

Sur les parties accessibles, 10 ha à l'extérieur et environ 3 ha à l'intérieur, les résultats sont particulièrement satisfaisants. À l'intérieur du site, dans la partie sud-ouest de l'oppidum (fig. 5 n° 8, fig. 6), on note la présence d'environ 320 structures, pour la très grande majorité de grande dimension, de forme quadrangulaire (jusqu'à 5 m par 10 m) ou de forme circulaire (de 2 à 3 m de diamètre). Cet espace est structuré par un réseau de structures linéaires (fossés ou palissades) parallèles ou perpendiculaires à l'axe de la voie principale du site (qui est perpétuée aujourd'hui par le chemin agricole qui traverse le site). Toutes les fosses quadrangulaires sont sensiblement orientées de la même façon ce qui dénote une rigueur dans l'organisation interne du site. Même dans la partie nord du site (fig. 5 n° 9), où la prospection aérienne est moins efficace en raison des problèmes évoqués ci-dessus (une cinquantaine de structures sont visibles), on identifie ponctuellement le même type de vestiges orientés la même façon. C'est également dans ce secteur, en limite nord de la zone boisée, que l'on relève la présence d'une quinzaine de grandes constructions en pierre qui mesurent environ 10 m de large et jusqu'à près de 30 m de long pour les plus grandes. Ces derniers vestiges sont probablement attribuables à la période médiévale (village déserté).

À l'extérieur du site, sur la parcelle située au sud du tronçon est de la fortification ainsi que sur celle localisée en contrebas, un grand nombre d'anomalies sont visibles (fig. 6 n° 11). Celles présentent sur la partie haute (3 ha), dans une parcelle en jachère, n'ont pas encore été cartographiées. Elles correspondent à des tâches circulaires, ovales ou polylobées vert sombre ou au contraire très claires qui peuvent, ce que semble indiquer la campagne de fouille de cette année, correspondre à des structures archéologiques. Immédiatement à l'ouest, le long de la voie de chemin de fer, les clichés réalisés en 2006 montrent également la présence d'anomalies du même type. Sur la parcelle localisée en contrebas (7 ha), les anomalies de croissance perçues dans les blés mûrs correspondent pour la plupart à des fosses d'assez petite dimension ovale ou circulaire en plan (fig. 5 n° 10). Quelques bâtiments en pierre sont également visibles. Une vérification sur le terrain nous a permis de constater la présence d'un très grand nombre d'éléments de construction gallo-romains (quelques tegulae) ainsi que du mobilier laténien sur une grande superficie.

Ces différentes observations sont d'un apport important puisqu'elles nous permettent de percevoir l'organisation interne très structurée de la zone fortifiée. Elles ont également permis de repérer des vestiges sur près de 10 ha à l'extérieur du site, portant à environ 32 ha la surface occupée hors de l'espace fortifié.

Au total, si l'on prend en compte les secteurs non explorés (parcelles coincées entre la voie de chemin de fer et la fouille de 2005-2006) ou détruits (voie de chemin de fer et gravière) mais pour lesquels on suppose très fortement la présence de vestiges (fig. 6), on peut estimer à environ 42 ha la surface totale occupée à l'extérieur de l'oppidum à la période laténienne.



secteur 8 sur la figure 5



secteur 9 sur la figure 5



secteur 10 sur la figure 5



secteur 11 sur la figure 5



Fig. 6 : anomalies aériennes relevées en différents secteurs du site de Gondole. Clichés D. Chevalier (secteur 9), B. Dousteysier (secteur 10 et 11), Y. Deberge et S. Foucras (secteur 5).

1.3. Objectif et déroulement de l'opération

Pour cette seconde année de recherche, nous avons procédé au décapage de trois bandes parallèles de 10 m de large sur 50 à 60 m de longueur. L'espace laissé libre entre chacune des bandes, pour le stockage des déblais et par soucis d'économie, sera décapé l'an prochain. Cette méthode est rendue possible par l'absence de couche d'occupation préservée (les structures rencontrées correspondent majoritairement à des fosses de plus ou moins grande dimension). Le décapage, non destructif, a été étendu, dans la mesure du possible, sur chacune des structures repérées afin d'avoir un maximum d'informations en plan. Au total, la surface décapée avoisine les 1800 m². L'objectif est, à l'issue du programme triennal, d'avoir dégagé et fouillé une surface d'un même tenant d'environ 5000 m² d'emprise au sol.

La fouille s'est déroulée sur une période de six semaines, du 27 juillet au 03 septembre, à l'aide d'une équipe composée de 34 bénévoles, étudiants (université de Lyon, Clermont-Ferrand, Nantes, Paris, Angers et Moscou) et passionnés d'archéologie, et de 2 salariés. Malgré une équipe renforcée par rapport à l'an passé, le nombre et surtout les dimensions des structures dégagées (les caves font jusqu'à près de 30 m³ et mobilisent beaucoup d'énergie) ne nous ont pas permis de procéder à un examen exhaustif des aménagements repérés (50 nouvelles structures). Toutes les structures ont cependant fait l'objet d'une fouille partielle et 11 d'entre-elles ont été fouillées en intégralité. La fouille, débutée en 2005, de la cave 13 et de la fosse 133 a été achevée. La voie présente dans la tranchée centrale a été étudiée sur 50 m de long (dégagement et démontage de l'état récent, dégagement de l'état inférieur, soit environ 120 m² d'empierrement dégagé et démonté).

Pour chaque structure, l'objectif est d'avoir les éléments suffisants pour à la fois préciser leur fonction et leur attribution chronologique. La décision de fouiller une structure en intégralité est donc conditionnée soit par la nécessité d'avoir des informations supplémentaires quant à l'organisation des vestiges qui la composent, soit pour des aspects concernant le domaine des mobiliers (possibilité d'avoir un échantillon céramique, faunique, amphorique ou carpo-anthracologique qui apportera des informations nouvelles).

Comme l'an passé des prélèvements pour analyse des macro-restes végétaux ont été réalisés (14 échantillons) dès que les conditions paraissaient favorables à la préservation de tels restes. Des tamisages (1020 litres provenant de 10 structures) ont également été réalisés au cours de la fouille pour rechercher les microfaunes (les restes de poisson notamment) avec des résultats assez limités.

Techniquement, la fouille en pose pas de problèmes majeurs à l'exception de celle des très nombreux puits et structures profondes mises au jour. Ces structures qui présentent un réel potentiel, notamment pour les études paléo environnementales et l'étude des mobiliers en matériaux périssables, supposent la mise en place d'un dispositif permettant leur fouille en sécurité. Pour le moment la solution utilisée a été l'installation d'un blindage et, quand les moyens étaient disponibles, le décaissement périphérique jusqu'au substrat marneux compact. Trois puits sur quinze ont été fouillés de cette façon en presque totalité. De notre point de vue, c'est la seconde solution qui offre les meilleures garanties en terme de sécurité et c'est donc elle qui doit être privilégiée. Elle nécessite cependant un volume de terrassement important et a donc un impact significatif sur le budget de fouille.

Au total 500 journées bénévoles et 40 journées salariées ont été consacrées à la phase terrain. Le traitement du mobilier (toujours aussi abondant) et de la documentation a été réalisé essentiellement dans un cadre bénévole (20 jours salariés contre 80 jours bénévoles). Si les éléments « petits mobiliers » peuvent être traités assez aisément dans le cadre de ces courtes phases de post-fouille, l'analyse des mobiliers « à fort nombre de restes » (céramique, amphore et faune...) pose plus de problèmes. Le recours au bénévolat ou aux étudiants ne peut être qu'une solution temporaire et ne permet pas de conduire les études à leur terme. Se pose donc de façon cruciale la question du financement de ces études qui ne peuvent être réalisées que par des spécialistes. L'année 2007 devrait donc constituer un test en la matière avec une hausse sensible du budget pour palier ce manque.

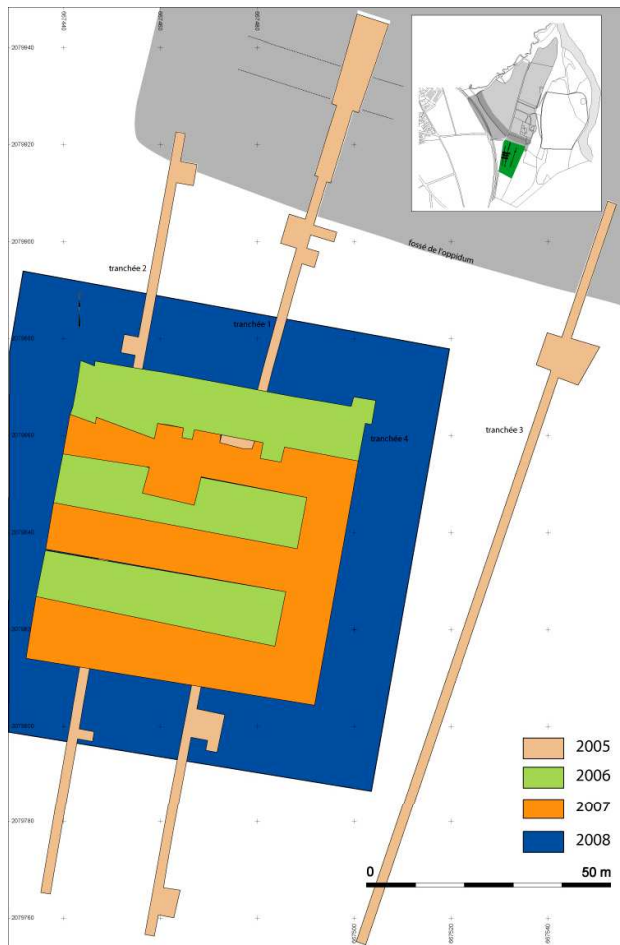


Fig. 7 : progression annuelle des décapages et vues aériennes de la fouille 2006 (clichés S. Foucras).

2. Présentation des résultats (YD)

2.1. En marge de l'opération de fouille : observations diverses sur la zone interne de l'oppidum

Depuis la reprise des fouilles sur Gondole, des bruits circulent sur la présence d'un prospecteur clandestin qui oeuvrerait depuis plusieurs années sur la zone interne de l'oppidum. Les renseignements qui nous parviennent sporadiquement et de façon indirecte nous conduisent à penser qu'il a pu collecter sur le site plusieurs centaines de monnaies (le chiffre de 300 monnaies a été avancé). Il nous a transmis, par personne interposée, des clichés des pièces les mieux conservées découvertes ces derniers temps. Ces données viennent compléter, encore trop incomplètement, celles acquises anciennement. On identifie à partir des clichés transmis (fig. 8) : une monnaie d'argent anépigraphe, deux ADCANAVNOS (LT XII 3868 ; Nash 426-428 ; Lyon 401-403), deux EPOS (LT XII 3952 ; Nash 439-440 ; Lyon 420-421), un CICEDV.BRI/EPAD (LT XII 3894 ; Nash 421-422 ; Lyon 406-408), un BRIGIOS (BN 3949, ; Nash 433-434), trois EPAD au guerrier (LT XII 3900 ; Nash 423-424 ; Lyon 409-413) et un VERCA (LT XII 3943).

Plusieurs observations ponctuelles ont été réalisées au cours de l'année écoulée dans la zone interne de l'oppidum (fig. 9). Nous rappelons que l'accès à cette partie du site est rendue difficile car soumise à l'approbation des propriétaires qui sont, d'une manière générale, assez peu réceptifs à l'archéologie voire hostiles.

La première observation concerne le rebord nord-ouest du plateau, à la rupture de pente qui surplombe l'Auzon (n° 1 sur la figure 9). A cet emplacement, des enfants (?) ont entaillé le bord du plateau pour y installer une cabane. Le creusement pratiqué permet d'observer un blocage relativement régulier constitué d'une alternance de lits de blocs calcaires et de couches de remblais limoneux (cliché 1 a). Cet aménagement est visible sur environ 3 m de long et conservé sur approximativement 1 m. En avant du « front de taille », à environ 1,50 m, apparaît un gros bloc de parement (en position primaire ?) enrobé dans couche de remblais limono-marneux (cliché 1b). Un dégagement très superficiel de la terre végétale quelques mètres plus à l'ouest laisse également apparaître le sommet d'une couche d'éboulis. Compte tenu du caractère très sommaire de nos investigations (faute de temps) on ne dispose pour le moment d'aucun relevé ou élément de datation. Notons simplement que l'un des blocs présents dans les déblais issus du creusement récent est morphologiquement très proche (cliché 1c) de ceux mis en évidence en lors des fouilles de 2005 dans les structures laténiennes. Il n'est pas improbable que cet aménagement soit de même date (rempart de contour ?).

La seconde observation a concerné le rebord et la pente sud-est de l'oppidum (fig. 9, n° 2). A proximité des bâtiments agricoles, sur la propriété de M. Royo, le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau a pu être examinée (avec l'accord du propriétaire). Celle-ci part du coin du bâtiment agricole et descend la pente jusque dans la vallée de l'Allier. A la date des observations, la tranchée était restée ouverte depuis plusieurs semaines et le fond était partiellement remblayé. L'examen des quelques portions de coupes encore visibles n'a pas révélé la présence de structures archéologiques. Les tas de déblais ne contenaient pas non plus d'objets. Les sédiments présents correspondent à des limons marneux qui proviennent de l'érosion de la partie sommitale du plateau. La topographie actuelle de ce point précis du site, avec un rebord de plateau en pente douce parfois entamé par les aménagements récents, laisse à penser qu'aucun vestige n'est conservé à cet emplacement.

La dernière observation concerne la pointe nord-est du site, juste en amont du point de confluence entre l'Allier et l'Auzon (fig. 9 n° 3). En 2004, nous avons effectué une observation

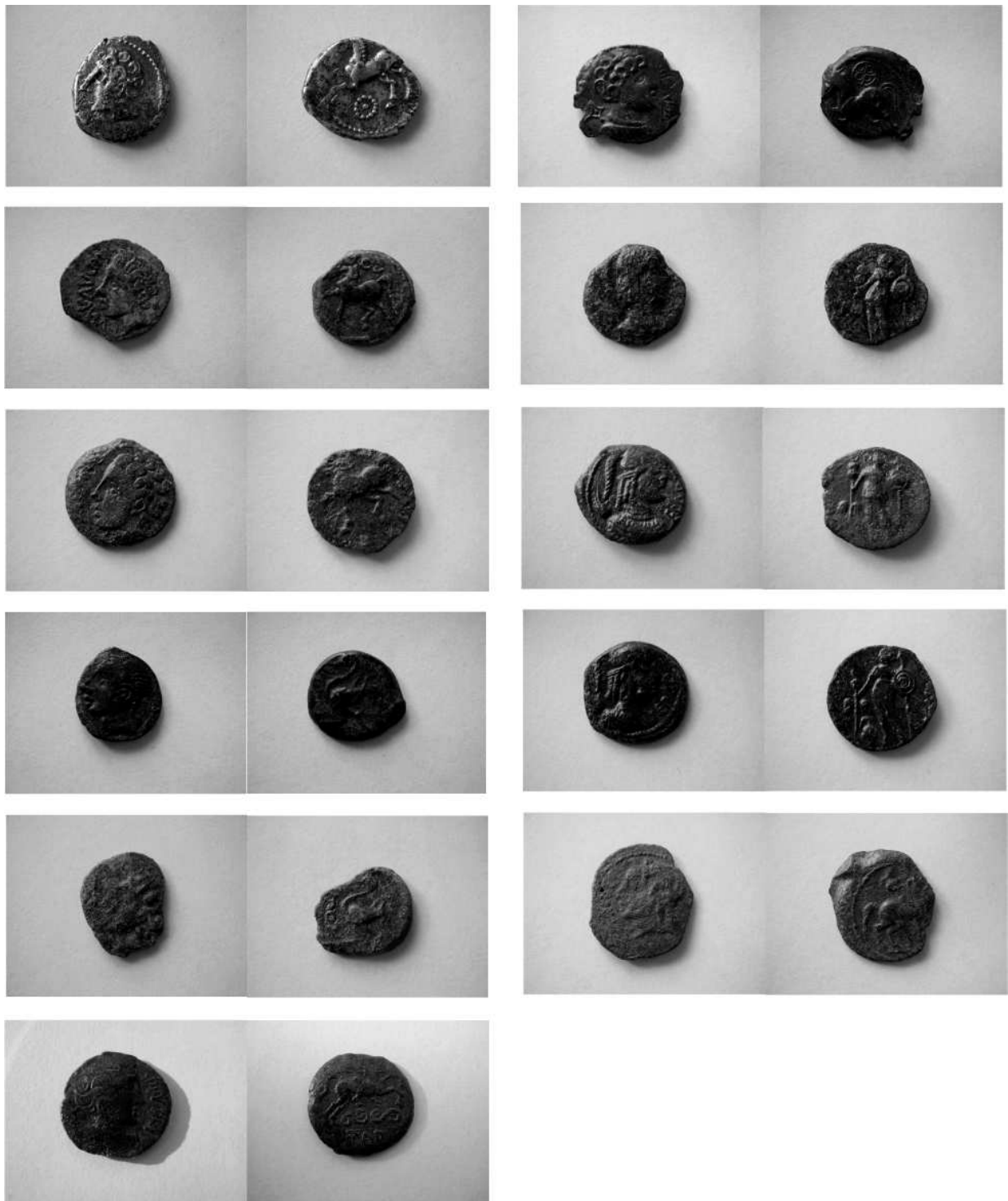


Fig. 8 : monnaies collectées par un prospecteur clandestin sur la zone interne du site (cliché : auteur inconnu).

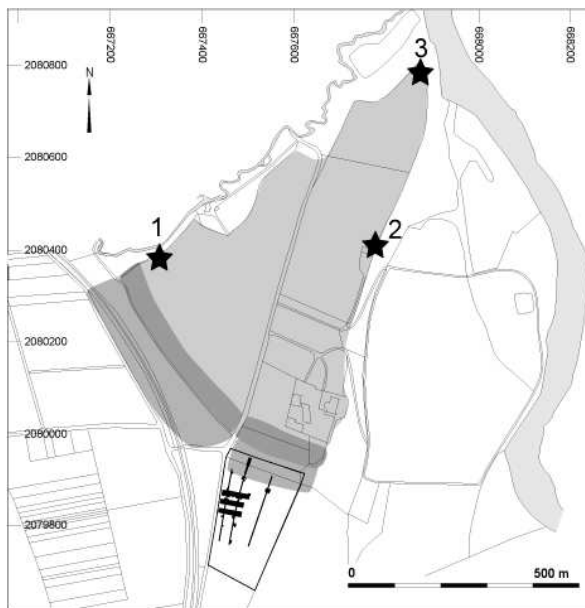


Fig. 9 : observations sommaires faites en 2006 dans la zone interne de l'oppidum. 1 : maçonnerie sur le bord nord-ouest du plateau ; 2 : tranchée d'adduction d'eau sur le bord sud-est ; 3 : talus détruit à la pointe nord du site.

sommaire de cette partie du site qui comprenait alors un talus assez nettement marqué dans le paysage, bordé sur son côté nord d'un chemin encore en usage donnant accès à la vallée de l'Auzon (clichés 3a et 3b). Cet aménagement était préservé sur une hauteur voisine de 2 m et sur une longueur d'approximativement 15 m. Déjà entamé dans sa portion est par des travaux de terrassement anciens, il a définitivement été arasé, probablement au début de l'année 2006 (cliché 3c).

2.2. La fouille de 2006 : état de conservation, densité et répartition

D'une manière générale, les vestiges sont dans un état de conservation satisfaisant, ce malgré une couverture sédimentaire très peu importante. Sur cette parcelle, marquée par une topographie actuelle relativement plane, les structures sont apparues sous 20 à 50 cm de sédiment. On doit ces variations de profondeurs d'enfouissement à une paléotopographie légèrement plus marquée du secteur, avec des chenaux comblés très anciennement par des limons et encore légèrement déprimés. C'est d'ailleurs là où on rencontre cet encaissement que les structures sont les mieux préservées (fig. 10).

Les structures sont présentes sur l'ensemble de la parcelle avec quelques zones de concentration, dans la partie ouest et dans la partie est, qui coïncident avec la présence du substrat limoneux. Cette répartition particulière avec une zone centrale à faible densité de vestiges semble surtout liée aux problèmes de conservation évoqués plus haut. Elles témoignent de l'existence d'un léger « haut » raboté par les phénomènes érosifs. Enfin, l'extension vers l'est de la tranchée 4 montre que les vestiges sont toujours présents lorsque l'on se rapproche de la rupture de pente localisée plus à l'est contrairement à ce que nous avons supposé au vu des résultats obtenus dans la tranchée 3 réalisée en 2005.

Sur l'espace décapé cette année, les structures sont distantes au plus de 10 m les unes des autres et on observe dans certains cas l'existence de recoupements stratigraphiques. Le calcul de la densité de vestiges rapportée à l'hectare est affiné grâce aux données acquises cette année (tab. 1). On obtient une valeur d'environ 230 structures à l'hectare ce qui est sensiblement du même ordre que celle relevée pour la zone interne de l'oppidum d'après les clichés aériens (environ 320 structures réparties sur une surface de 3 ha), probablement en grande partie sous-évaluée. Cette valeur se rapproche de celle observée lors de la fouille du site de Gandailat, partie de l'agglomération protohistorique dite « d'Aulnat », avec 330 structures de grosses dimensions (fossés, voie, sol, fosses, caves, puits, inhumations) repérées sur 1,25 hectares (Deberge, Vermeulen, Collis à paraître). Extra régionalement, le site de Condé-sur-Suipe Variscourt exploré sur plusieurs hectares fournit les meilleurs éléments de comparaison avec une densité en grandes structures (sols, puits, fosses, silos, palissades) d'environ 160 à l'hectare (Pion et *al.* 1997).

	3400 m ² (2005-2006)	densité à l'hectare	nombre estimé sur la parcelle
Fosse oblongue profonde (cellier ?)	4	12	28
Palissades	6	18	72
Sol construit, voie	3	9	36
Trou de poteau	21	63	252
Cave	3	9	36
Fosses diverses	17	51	204
Puits	16	48	192
Sépultures	3	9	36
Structures artisanales	4	12	48
Total	77	231	924

Tab. 1 : récapitulatif des structures mises en évidence en 2005-2006 et estimations de la densité à l'hectare et pour la surface totale de la parcelle. Ne sont pas comptabilisées les structures élémentaires faisant partie d'une structure englobante (par exemple les trous de poteau dans une cave).

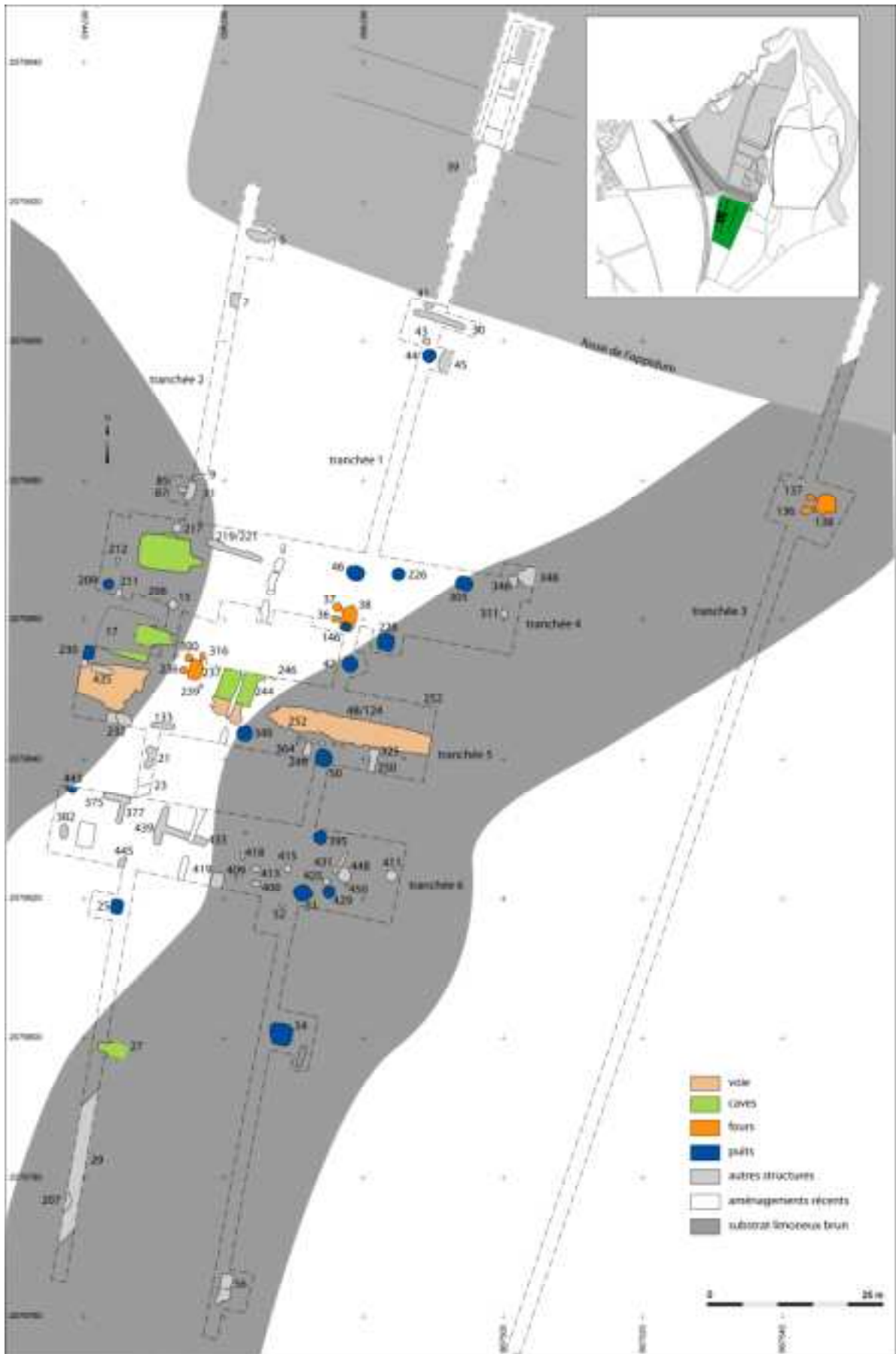


Fig. 10 : plan de masse des vestiges mis au jour en 2005-2006. Figure également les chenaux anciens comblés par un sédiment limoneux. Les n° sont ceux des structures.

2.3. Dynamique de l'occupation

Comme l'an passé, les structures, qui sont pour la plupart de grande dimension, présentent sur le plan de la typologie une assez grande variété : puits -10-, fosses -10-, fosses celliers -3-, fosses oblongues -5-, trous de poteau -16-, caves -2-, fours de potier -3-. Les sépultures ne sont pas présentes sur l'espace décapé cette année ce qui confirme l'hypothèse formulée en 2005 pour le petit ensemble funéraire dégagé alors : celle d'un lieu de sépulture, probablement à caractère familial, de faible importance et s'intégrant à l'occupation à vocation domestique à l'image de ce qui a pu être observé sur le site d'Aulnat-Gandaillat (Deberge, Vermeulen, Collis à paraître).

L'ouverture des trois sondages montre que la structuration de l'espace repose en grande partie sur la voie qui se développe d'ouest en est (fig. 11). Celle-ci, pour laquelle deux phases d'aménagements ont pu être mises en évidence, détermine l'orientation de tous les autres vestiges (caves, fossés, palissades...). Certaines structures sont implantées en bordure immédiate de cet aménagement (voir par exemple la batterie de fours de potier 237, la cave 244, les puits 50 et 340...) et témoignent probablement de l'existence de certaines contraintes (d'espace ?). Deux autres axes structurants sont révélés par la présence d'alignements de puits aux extrémités est et ouest de la zone décapée (respectivement 10 et 3 puits). Deux autres alignements de structures, dans les tranchées 4 et 6 et parallèles à la voie, sont perceptibles. Ces différents alignements de structures traduisent l'existence de délimitations (limite foncière ou axe de circulation secondaire) qui n'ont pas été matérialisées dans le sous-sol. Les caves mises au jour apparaissent regroupées dans la partie nord de l'espace étudié. Cette organisation avec trois caves implantées à peu de distance les unes des autres rappellent les plans en « îlot » observé sur certains oppida. Le parallèle est également très net avec la zone interne de l'oppidum de Gondole où les clichés aériens révèlent une organisation comparable des vestiges : quelques caves sont installées au sein d'un enclos de quelques dizaines de mètres de côté.

Conformément à ce qui avait été proposé à l'issue de la précédente campagne, les deux phases d'occupation comptent un nombre inégal de vestiges mobiliers et immobiliers, la phase la plus récente étant de loin la mieux représentée (fig. 12). On notera toutefois que l'achèvement de la fouille de la cave 13 a permis de mettre en évidence un premier état (un grand cellier) qui peut appartenir à la première phase d'occupation du site. La même constatation a pu être faite pour la cave 244 qui montre également deux phases d'aménagement, la première étant caractérisée par un aménagement de faible dimension. Il est donc possible, à l'image de l'évolution observée pour la voie (qui compte également deux phases d'aménagements distincts), que certaines structures aient connu une utilisation longue, l'état le plus récent masquant ou ayant détruit en grande partie les aménagements plus anciens. La répartition chronologique du mobilier suit la même logique avec une phase récente qui compte un nombre de restes quatre fois plus important que pour la première phase avec toutefois une masse totale à peine deux fois plus importante. On note néanmoins que cette répartition vaut surtout pour la céramique. Si l'on exclut ces éléments, surtout présents pour la seconde phase d'occupation et qui correspondent pour moitié aux rejets liés à l'activité de production potière (déchets découverts dans les fours et dans les tessonières), les deux phases d'occupation sont représentées par une masse sensiblement équivalente de vestiges mobiliers. Ceci témoigne probablement d'un niveau d'activité domestique constant sur le site d'une phase à l'autre, ce que confirme d'ailleurs l'étude des autres catégories de mobilier (parure, faune, outillage domestique, vaisselle d'importation, amphores...).



Fig. 11 : axes structurants probables identifiés à partir du plan de masse des vestiges mis au jour en 2005-2006.

Parmi les structures archéologiques fouillées cette année, on notera la présence de vestiges de types nouveaux. Les premiers se présentent sous la forme de creusements oblongs (de 3 à 5 m), assez étroits (de 1 à 2 m), profonds (1 à 1,4 m de profondeur conservée) et qui présentent les indices de l'existence de coffrage en bois (effet de parois nettement visibles en coupe). Certains d'entre-eux présentent des lambeaux de sol conservés à leur base (couche de limon marneux compacté). Ils ont tous fait l'objet d'un remplissage secondaire à l'aide de déchets domestiques. Nous proposons d'identifier certains de ces aménagements, à l'image de ce qui est avancé sur l'établissement agricole de Saint-Martin-des-Entrées dans le Calvados pour des fosses morphologiquement comparables (Marcigny et *al.* 2004), à des structures de stockage enterré.

D'autres fosses partagent en commun la présence d'un comblement constitué d'un mélange de galets et de marne argileuse relativement pure. Ces aménagements, souvent peu profonds (quelques dizaines de centimètres), peuvent correspondre à des structures liées à la préparation des argiles dans le cadre de la production céramique.

Enfin, les trous de poteau, que nous supposons ne pas devoir être nombreux compte tenu de l'importance des phénomènes érosifs qui semblent avoir affectés ce secteur du site, peuvent ponctuellement être assez bien représentés (c'est notamment vrai dans la partie sud de la tranchée 6) ce qui laisse entrevoir la possibilité de mettre en évidence des plans de bâtiments.

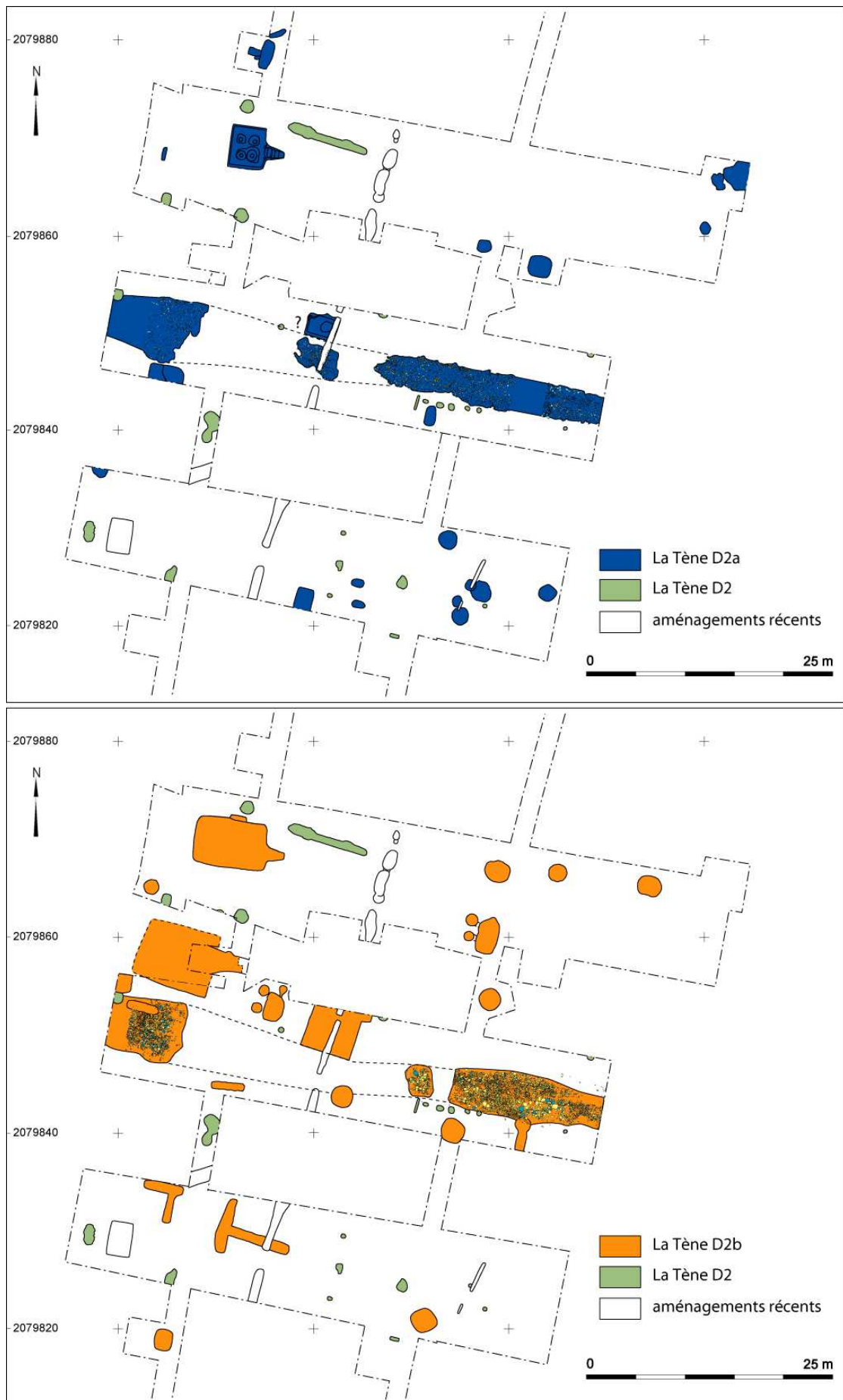


Fig. 12 : évolution chronologique de l'occupation.

2.4. Présentation de quelques structures particulières

2.4.1. La voie

La voie, dégagée en 2005 sur 10 m de long, a été suivie dans l'intégralité de la tranchée 5. Bien conservée dans les parties est et ouest de la tranchée, elle est partiellement démantelée dans la partie centrale, sur une longueur d'environ 20 m (ce qui explique que nous n'ayons pas perçu son tracé à cet emplacement en 2005). Cette destruction est à mettre sur le compte de l'érosion comme le montre le relevé altimétrique longitudinal de l'aménagement (présence d'un point haut). L'état le plus récent est celui qui est le moins bien préservé.

Ce dernier se présente sous la forme d'un radier constitué de blocs de calcaire non taillés, de galets de rivière et de blocs de basalte (fig. 13 et 14). Sa surface a été en partie démantelée par les labours mais on perçoit encore ponctuellement une organisation qui visait à constituer un blocage de pierres relativement dense avec une partie supérieure plus ou moins plane. Il ne s'agit pas directement d'une surface de roulement mais plus probablement du cœur d'une voie ou d'un chemin qui a pu être en partie recouvert de terre en surface. La largeur de cet aménagement est au maximum de 6 m (extrémité ouest) et en moyenne de 4 m.

Cet état récent a été démonté sur la quasi-totalité de sa longueur (à l'exception de deux bermes témoins de 3 et 4 m) permettant le dégagement, sous une couche de remblais limoneux plus ou moins épaisse, du premier aménagement. Celui-ci se présente sous la forme d'un creusement plus ou moins profond en forme de V très évasé, dans la partie est de la tranchée, puis d'un simple épandage compact dans la partie ouest. La surface de circulation est constituée d'un sédiment marno-graveleux fortement tassé auquel ont été adjoints des éléments mobiliers plus ou moins nombreux selon l'emplacement (essentiellement des tessons d'amphores et des os longs d'animaux). Cet aménagement présente, dans la partie la plus basse de son tracé (soit à l'est), un pendage assez net vers le centre qui témoigne de la volonté d'assurer le drainage des eaux de ruissellements (caniveau). On retrouve un profil similaire, bien que moins marqué, dans la partie ouest. Toujours dans la partie est, on note la présence d'un alignement très net de gros éléments mobiliers (galets, blocs calcaires, panse d'amphore, faune) sur la bordure nord de la voie (fig. 14, n° 6-7). Cet aménagement, long de 3 m, peut correspondre au calage d'un élément en bois (poutre ?) destiné soit à maintenir le sédiment présent sur le bord du chemin, soit à supporter un aménagement de type trottoir en matériaux périssables. Un aménagement comparable mais moins long (1 m) est présent sur la bordure sud du chemin, au même emplacement. La largeur de cette voie est, pour l'essentiel de son tracé, comprise entre 3 et 3,5 m. Dans la partie ouest, l'espace aménagé avoisine les 7 m de large. Il est possible qu'à cet emplacement la voie rencontre un aménagement d'un autre type (place ?). Enfin, là où la surface de cette voie est la mieux préservée, on observe la présence de nombreuses traces d'orniérage.

Le mobilier collecté lors de la fouille de ces deux niveaux de voie est relativement abondant : 1260 tessons de céramiques (17,6 kg), 1574 tessons d'amphores (185,1 kg), 437 éléments petit mobilier (8,5 kg). Il faut souligner le ramassage du mobilier, notamment pour les amphores du premier état, a été sélectif et n'a concerné que les éléments de forme (fond, épaule, anse, lèvre). Ce mobilier est d'un apport significatif pour l'établissement de la datation de cet aménagement. Le premier état de la voie, et la couche de remblais mise en place avant l'installation du second niveau, livrent : 3 monnaies dont 1 ADCANAVNOS et 2 EPOS ; 45 lèvres d'amphores républicaines (dont 9 classe 2, 31 classe 2/3, 5 classe 3) ; 1 récipient en campanienne A (Lamb. 36) et 3 autres en campanienne B (2 bols Lamb. 1 et 1 bol Lamb. 1/8) ; de la céramique indigène d'où sont absents les marqueurs de datation tardive (les céramiques engobées notamment). Le second état de la voie (nettoyage et démontage de l'empierrement) comprend : 1 ADCANAVNOS, 3 monnaies au Renard (?), et 2 monnaies illisibles ; 20 lèvres d'amphores républicaines (dont 3 classe 2, 13 classe 2/3, 4 classe 3) ; 1 récipient en campanienne A (bol

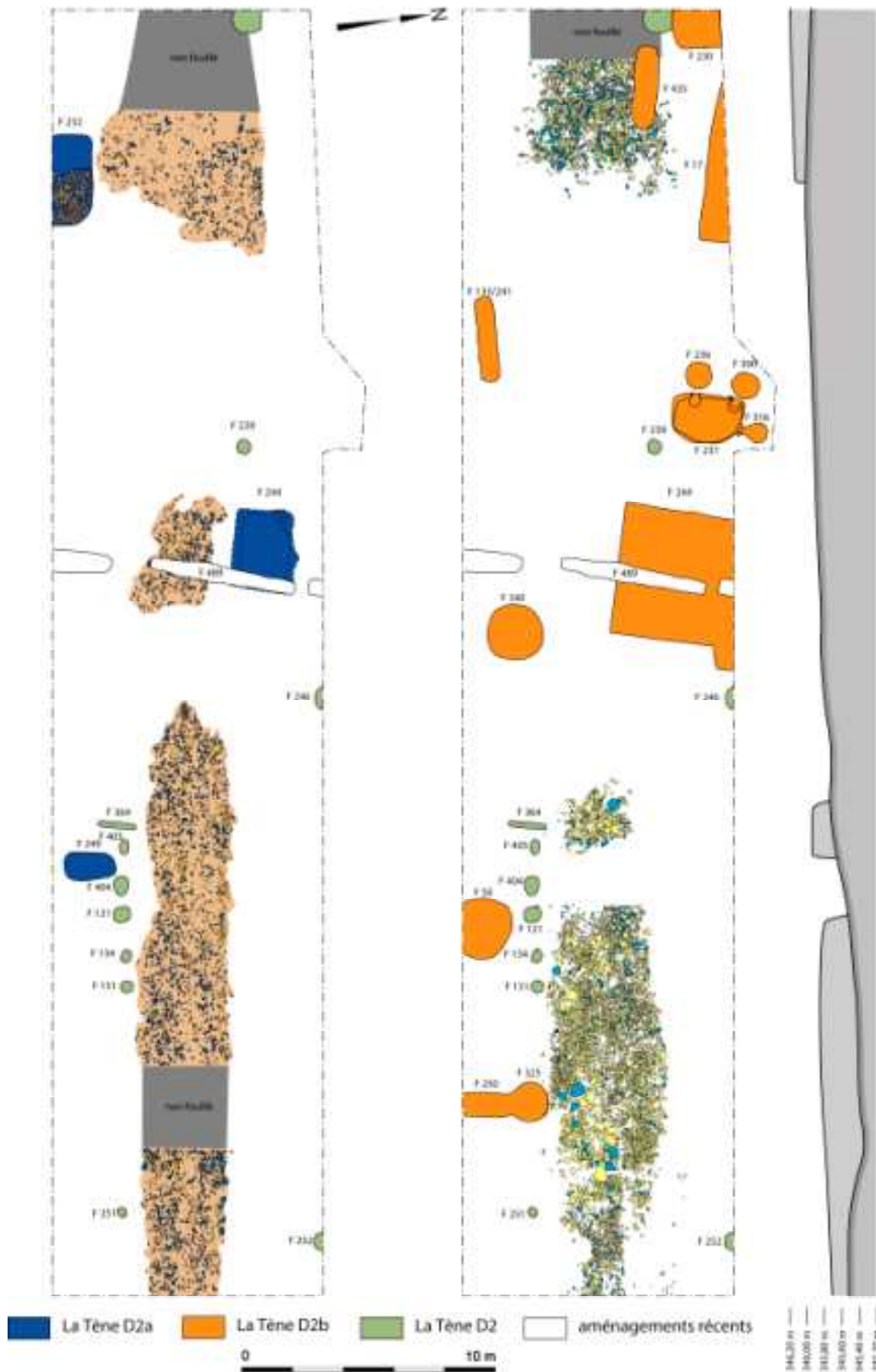


Fig. 13 : les deux états de la voie 48/124. Plan et profil longitudinal (l'état le plus récent est en gris clair).

Lamb. 27), 4 récipients en campanienne B (Lamb. 1, Lamb. 5, Lamb. 5/7 et Lamb. 10) et 1 récipient en pré-sigillée (assiette) ; de la céramique indigène comprenant fréquemment des éléments à engobe rouge ou blanc ; deux fibules à arc cambré et corde externe haute (Metzler type 7e, Feugère 2a).

L'analyse des mobiliers découverts cette année conforte les propositions de datation à La Tène D2 faites l'an passé. Le mobilier du niveau inférieur de la voie, les amphores et la céramique indigène notamment, indique plutôt un rattachement à La Tène D2a. La datation à La Tène D2b pour l'état le plus récent repose sur : la présence de fibules caractéristiques de La Tène D2 ; un faciès des lèvres d'amphore légèrement plus évolué que celui mis en évidence pour le niveau de voie inférieur avec toutefois une absence de productions non italiennes ; un faciès de la vaisselle d'importation dominé par les céramiques à vernis noir (20 restes, 5 récipients), l'élément le plus récent étant un tessou de panse de pré-sigillée groupe de production considéré comme caractéristique de La Tène D2b ; un mobilier indigène nettement plus évolué que celui présent dans les couches appartenant à la première phase d'aménagement de la voie.

En conclusion, on propose donc de dater le réaménagement de cette voie autour du milieu du Ier s. av. J.-C. L'absence d'éléments mobiliers attribuables à la période augustéenne, alors que plusieurs fragments de tuile moderne (34 fragments) ont été trouvés piégés à la surface de l'empierrement, indiquent que ce chemin n'est probablement plus utilisé après La Tène D2b.

L'un des enjeux de campagnes à venir (au-delà du programme triennal) devra être de préciser le tracé de cet aménagement à l'est et à l'ouest. L'objectif est de savoir si cet aménagement conduit effectivement à un établissement portuaire en bordure de l'Allier et de définir sa relation avec la grande voie dégagée au cours de l'opération de diagnostic conduite plus à l'ouest.

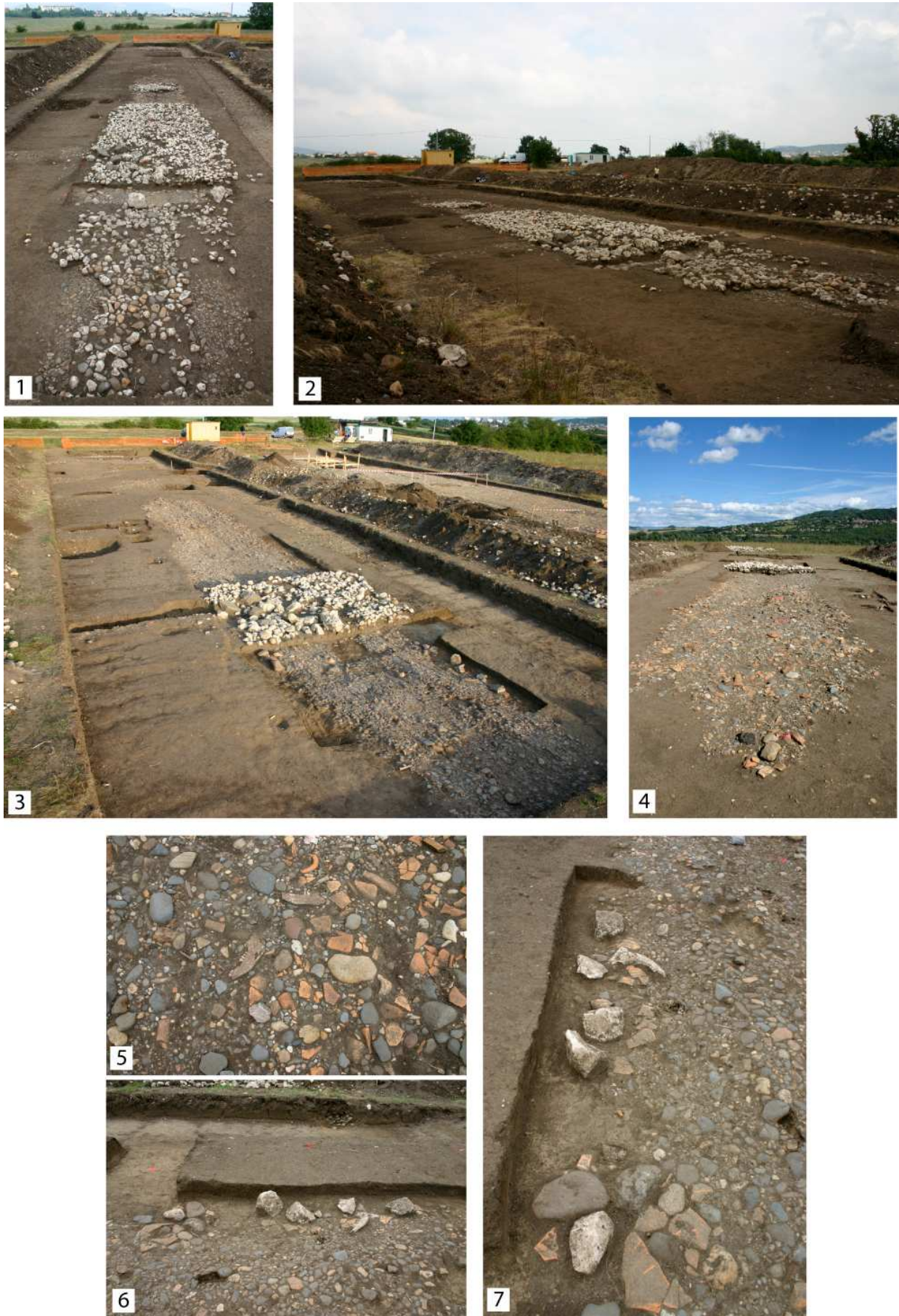


Fig. 14 : dernier état (1-2) et premier état (3-7) de la voie 48/124. Détail de la bordure nord du premier état de la voie (6-7).

2.4.2. Les caves

La fouille de la **cave (US 13/160)**, mise en évidence et fouillée sur une moitié en 2005, a été achevée cette année. L'analyse des vestiges conduite cette année permet de proposer une interprétation définitive, qui revient en partie sur les propositions faites en 2005, pour l'évolution de cet aménagement (fig. 15-19).

Cette structure se présente sous la forme d'une vaste fosse rectangulaire, de 7,80 m de long sur 4,80 m de large, installée dans le substrat graveleux. Le niveau d'ouverture de la structure n'a pas été clairement perçu au décapage (encaissant et comblement sommital limoneux très peu différenciés) d'où la disparition d'environ 0,40 m du creusement. Initialement, cette cave était profonde au minimum de 1,60 m (niveau d'apparition de la première marche de l'escalier). Le décapage pratiqué aux abords de la structure n'a pas permis de mettre en évidence d'autres structures en creux liées à une éventuelle construction. Ceci nous laisse à penser que la construction qui surmontait la cave devait être totalement inscrite dans l'espace matérialisé par le creusement (bâtiment sur cave d'environ 38 m² au sol).

Deux états sont perceptibles à partir de la fouille complète réalisée sur la structure.

État 1 : cave avec descente d'escalier simplement creusée dans la grave (US 167 : niveau de circulation), avec une dernière marche en terre (US 166) et deux trous de poteaux de part et d'autre de la descente (US 168 et 169). Un dispositif en creux (marche en bois) est visible en bas de la descente d'escalier (US 164) au même niveau que la marche en terre. Sont également associés à cet état, quatre trous de poteau de grande dimension (US 94, 98, 170 et 294 ; diam. de l'avant-trou de 1 m, diam. du poteau 0,3 m maximum) et un sol constitué par une couche de marne sableuse conservée sur quelques mètres carrés (U 284 ; fig. 18 n° 3). Cet aménagement a pu être détruit au cours d'un incendie comme semblent en attester les niveaux charbonneux et rubéfiés visibles dans le comblement des trous de poteaux, les traces de rubéfaction visibles au sommet de la marche en terre 166 (US 165) et sur la paroi de la descente d'escalier, ainsi que la rubéfaction importante du sol entre les trous de poteau 170 et 294 (fig. 18 n° 4).

État 2 : réfection de la cave qui guide par la mise en place d'une couche de limons marneux sur la totalité de la surface de la cave ménageant un sol plan très soigné (US 84=US 105=US 281=US 282 ; fig. 18, n° 2). Ce sol construit scelle les trous de poteaux 94, 98, 170 et 294. Dans sa partie orientale, à l'aplomb de la descente d'escalier, l'épaisseur de l'aménagement s'accroît (0,30 m) ce qui indique, comme pour le premier état de la descente d'escalier, l'existence d'une marche en terre (US 163). La descente d'escalier fait l'objet d'un réaménagement avec la mise en place de marches en pierre (US 162) qui viennent remplacer les nez de marches érodées de l'état 1. Ce réaménagement entraîne un exhaussement de l'escalier. Plusieurs trous de poteau de dimension variable sont associés à ce nouvel état (US 115, 116, 117, 118, 119, 120, 145, 288, 292, 296, 515). À la différence des structures de maintien du premier état, ces nouveaux aménagements sont situés sur la périphérie du creusement. Les trous de poteau situés de part et d'autre de la descente d'escalier sont de petite dimension (0,2 m de diamètre pour une profondeur de moins de 10 cm). Les autres sont plus gros avec des diamètres compris entre 0,3 m et 0,4 m, pour des profondeurs de 0,2 m à 0,5 m. Le diamètre utile est lui généralement compris entre 0,15 et 0,2 m. Associées à ces trous de poteaux, ont été perçues deux traces linéaires situées contre les parois sud et ouest de la cave. Elles correspondent probablement à l'emplacement de dispositifs de renfort entre les poteaux verticaux.

Le niveau de sol 84/105/281/282 est surmonté par une couche limoneuse assez charbonneuse qui peut correspondre au niveau d'abandon de la structure (US 80=104). La couche de pierres dégagées l'an passé au centre de la cave (US 114) s'avère être un simple remblais très chargé en pierres (US 278/279). Le reste de la structure a fait l'objet d'un comblement constitué

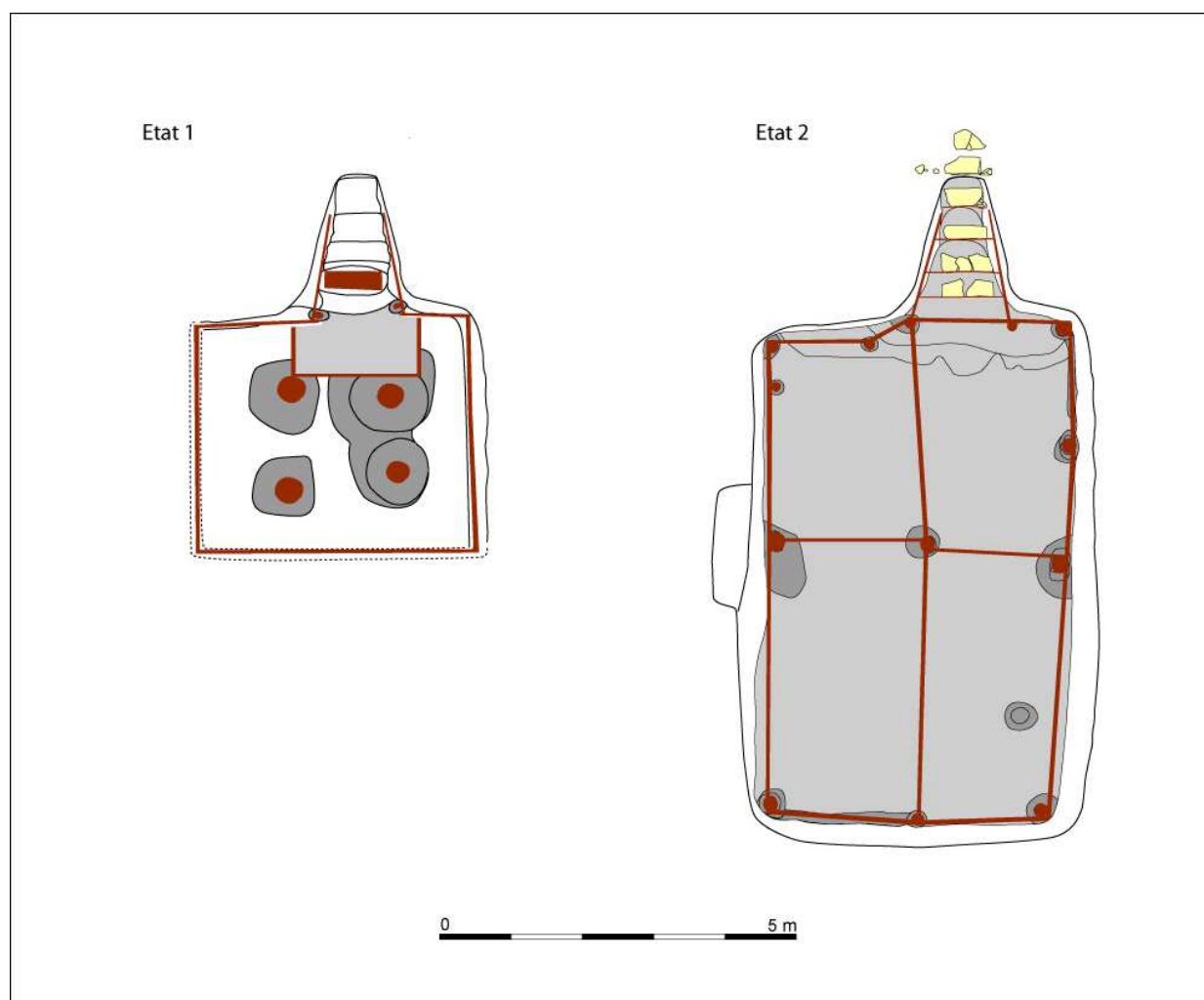


Fig. 15 : proposition de restitution des deux phases d'aménagement de la cave 13.

d'apports en sédiment limoneux plus ou moins chargés en graviers et sables (US 62/74=97/102=109=261/262).

On envisage de restituer, à partir des données acquises au cours de la fouille, une évolution en deux temps pour la structure. Dans un premier temps la structure est de petite dimension (environ 4 m par 3 m) avec une descente de cave simplement creusée dans le substrat et quatre gros poteaux (diamètres des bois compris entre 0,2 et 0,3 m) distants à l'entre-axe d'environ 1,4 m. Le diamètre des éléments en bois ainsi que leur distances les uns par rapport aux autres permet de supposer l'existence d'une construction en partie aérienne d'une quinzaine de m² minimum au sol (il est possible que cette construction ait été plus étendue vers l'ouest bien que nous n'en ayons aucune trace conservée). Le sol est soigneusement aménagé par l'apport d'un sédiment marneux. Dans un second (après un incendie ?), la cave est agrandie de 4 mètres vers l'ouest lui donnant une emprise totale au sol de 37 m². L'architecture de la construction est radicalement modifiée avec l'installation de structures porteuses situées à la périphérie du creusement et d'un poteau central. Les trois lignes de poteaux ainsi positionnés permettent de restituer la présence d'un plancher et d'une construction en partie haute. Les parois sont maintenues par la présence d'un coffrage de planches bloquées contre les poutres horizontales (traces visibles au sol) elles-mêmes accrochées aux poteaux (effets de parois visibles en coupe). Cette hypothèse de restitution a été testée en grandeur nature dans le cadre de la réalisation d'une reconstitution *in situ* de la construction. Cette ouvrage, réalisé par F. et J.-M. Blondel (merci à eux), en faisant appel aux techniques connues à la période gauloise (assemblage à mi-

bois, queue d'aronde et tenon mortaise) et en limitant l'utilisation du métal aux assemblages clés, montre que l'hypothèse proposée est tout à fait viable (fig. 19). Si ce n'était le diamètre des bois utilisés en 2005, légèrement sous dimensionnés par rapport aux dimensions données par les structures archéologiques, la restitution d'une construction en partie aérienne apparaît comme très envisageable.

Le mobilier collecté dans cette structure est très abondant : 7900 fragments de céramique (100,3 kg), 945 tessons d'amphores (27 NMI, 82,5 kg) et 781 éléments petit mobilier (16,4 kg). Il est toutefois très inégalement réparti entre les deux états puisque la quasi-totalité de ce mobilier provient de la deuxième phase d'aménagement, du niveau d'abandon et de remblaiement de la structure. La grande homogénéité typologique perçue entre les différentes couches montre que de la phase de réaménagement au scellement définitif de la structure peu de temps s'est écoulé. Le mobilier céramique, dont un tiers du lot a été étudié de façon détaillée en 2005 permet de proposer une datation à La Tène D2b. Il correspond à un vaisselier domestique dans lequel on retrouve les différents éléments destinés au stockage, à la préparation culinaire et au service de la table. À noter que les récipients cloqués ou déformés à la cuisson sont nombreux (24 individus). Ils correspondent tous à des récipients ratés à la cuisson mais qui paraissent tout de même avoir été utilisés. Ce mobilier correspond, du point de vue typologique, à celui rejetés dans le comblement des fours 36/37/38. Les amphores confirment une datation à l'horizon de La Tène D2b avec la présence majoritaire de Dressel 1 (5 classe 2, 16 classe 2/3 et 3 classe 3) avec toutefois la présence de deux lèvres de Haltern 70. La vaisselle d'importation, toujours peu abondante (7 NR, 4 NMI), comprend uniquement de la céramique à vernis noir de type campanienne B (bol Lamb. 1 et coupelle à pied Lamb. 4) et un gobelet à paroi fine. Le petit mobilier est essentiellement composé d'objets de quincaillerie (293 éléments, 2,3 kg) dont un grand nombre de clous (265), plusieurs tôles ou objets destinés à être cloués sur du bois et quelques crochets ou autres éléments de suspension. Ces éléments attestent, avec les trous de poteau, de la présence d'une superstructure en bois. Les autres objets renvoient à l'outillage artisanal (polissoirs en pierre utilisés pour l'artisanat potier) et domestique (force, couteau, rasoir, outil à douille, plaque de foyer, hache-herminette), à la parure (bague avec intaille) et à l'armement (deux fragments d'épées, un fer de lance et un épieu). Les deux fragments d'épée (soie, croisière et une partie de la lame) ont été découverts dans le comblement des trous de poteau 94 et 120 (fig. 18). Le fer de lance a été trouvé contre la paroi sud de la cave ainsi que la hache-herminette. La pointe d'épieu (?) a été retrouvée fichée verticalement dans la marche située au bas de l'esclaiier. Les six monnaies présentes (2 Epad au guerrier, 1 CICEDV.BRI/EPAD et trois monnaies frustes, confirment une datation post-Conquête.

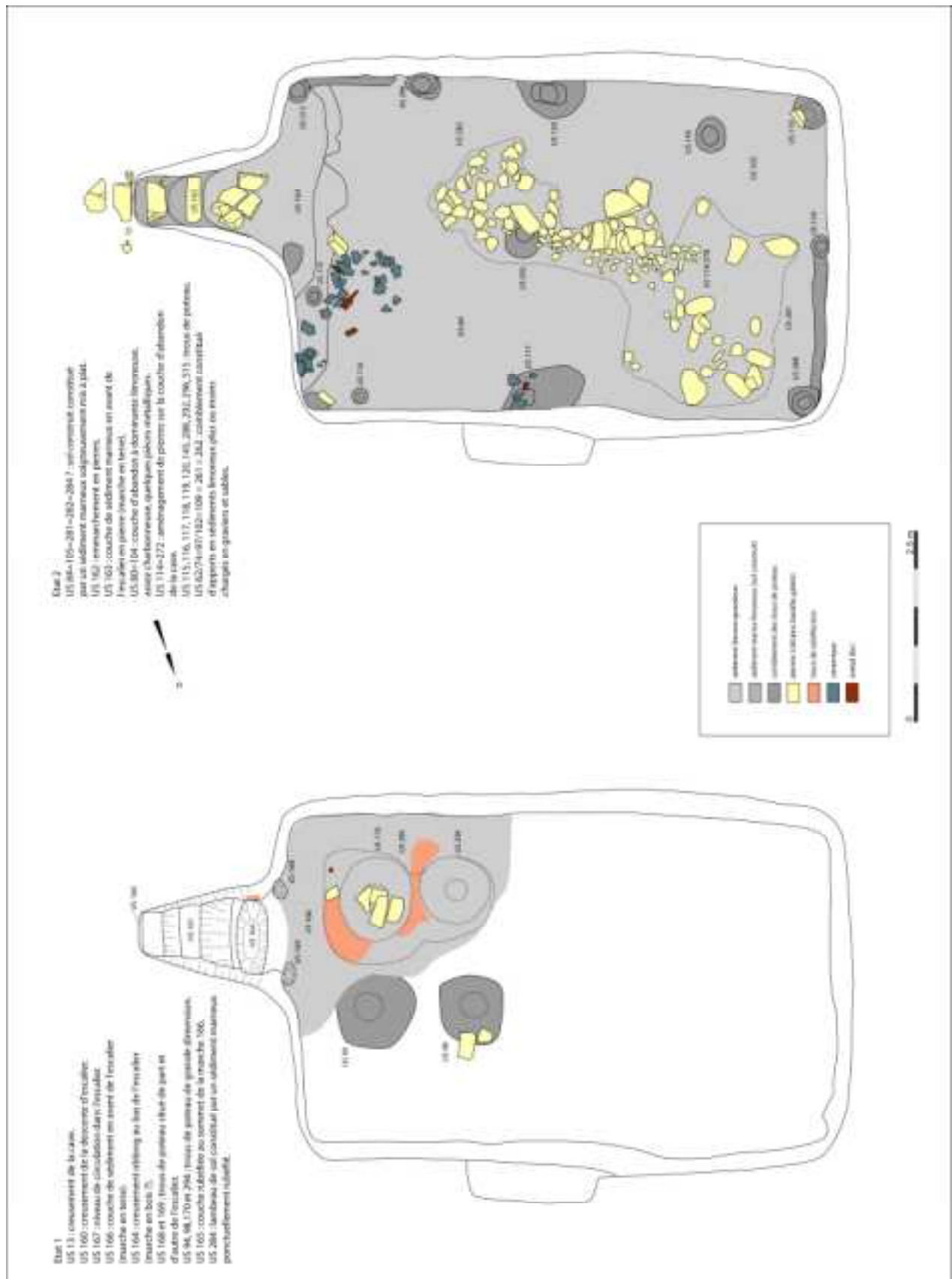


Fig. 16 : relevé en plan des deux phases individualisées.

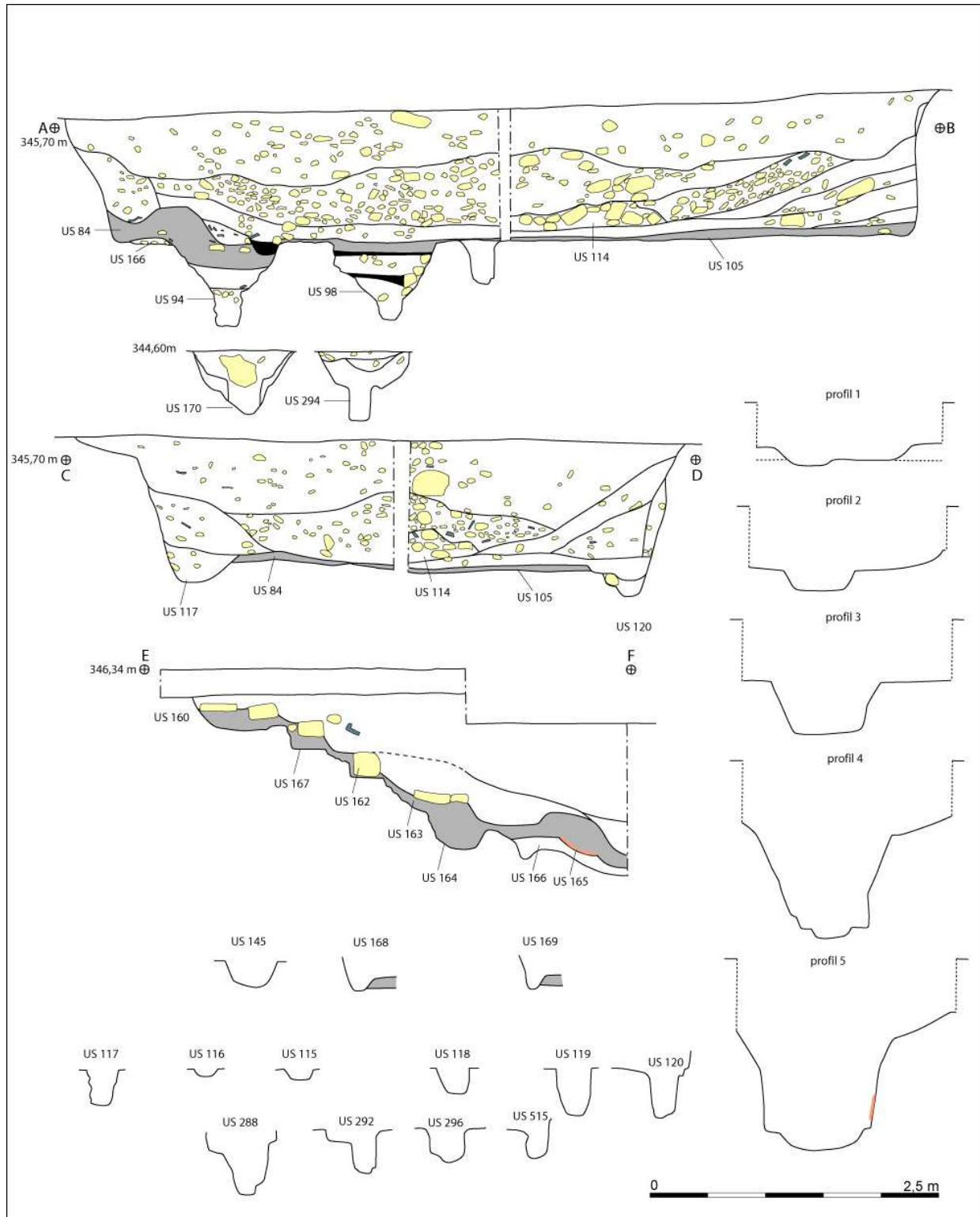


Fig. 17 : relevés en coupe des différents aménagements perçus.

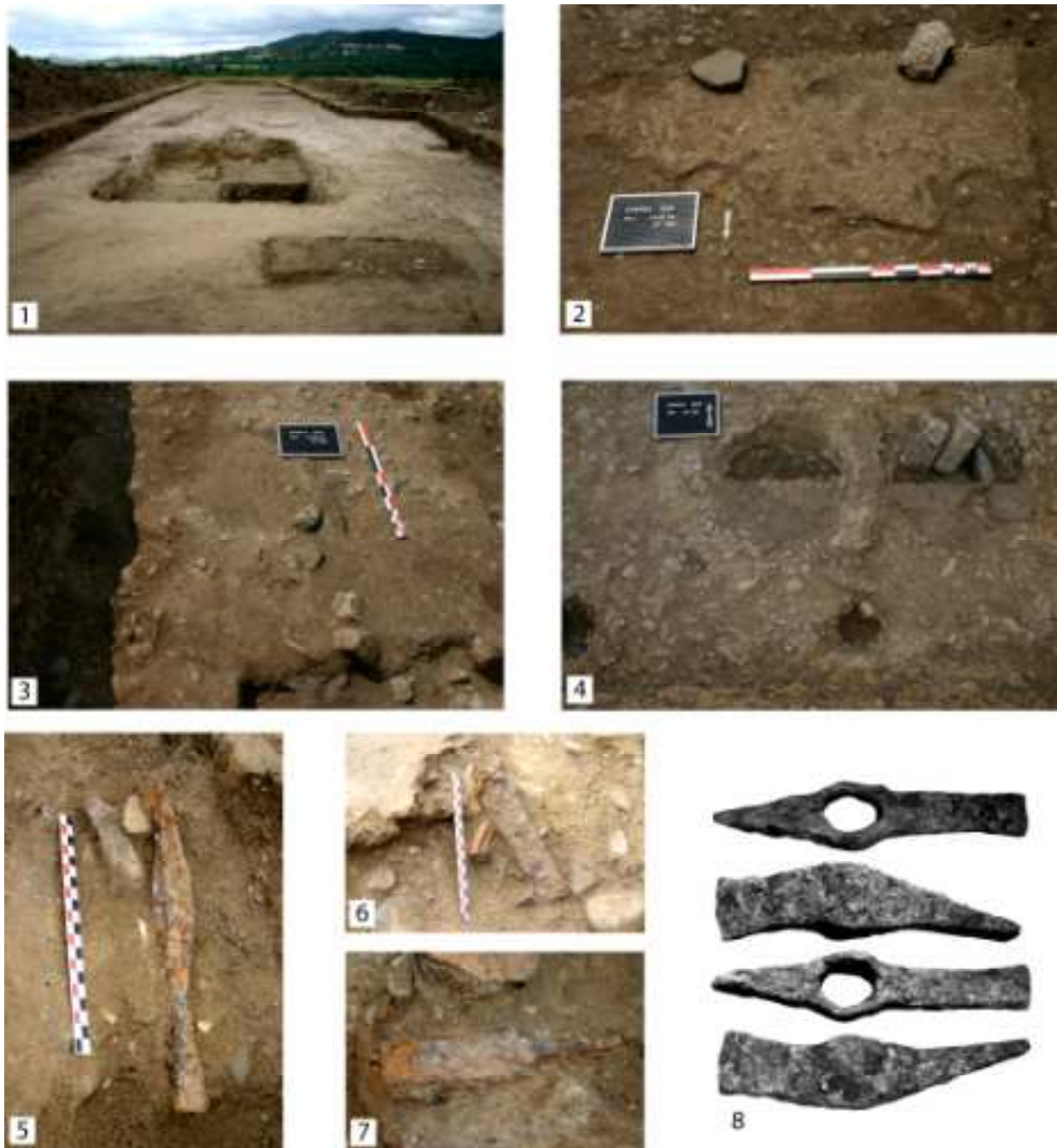


Fig. 18 : vues de la cave 13 ; 1 : cave après nettoyage sommitale ; 2 : lambeau de sol du second état ; 3-4 : lambeau de sol rubéfié entre les trous 170 et 294 ; 5-8 : fer de lance, fragments d'épée et hache-herminette découverts dans le comblement de la cave 13.

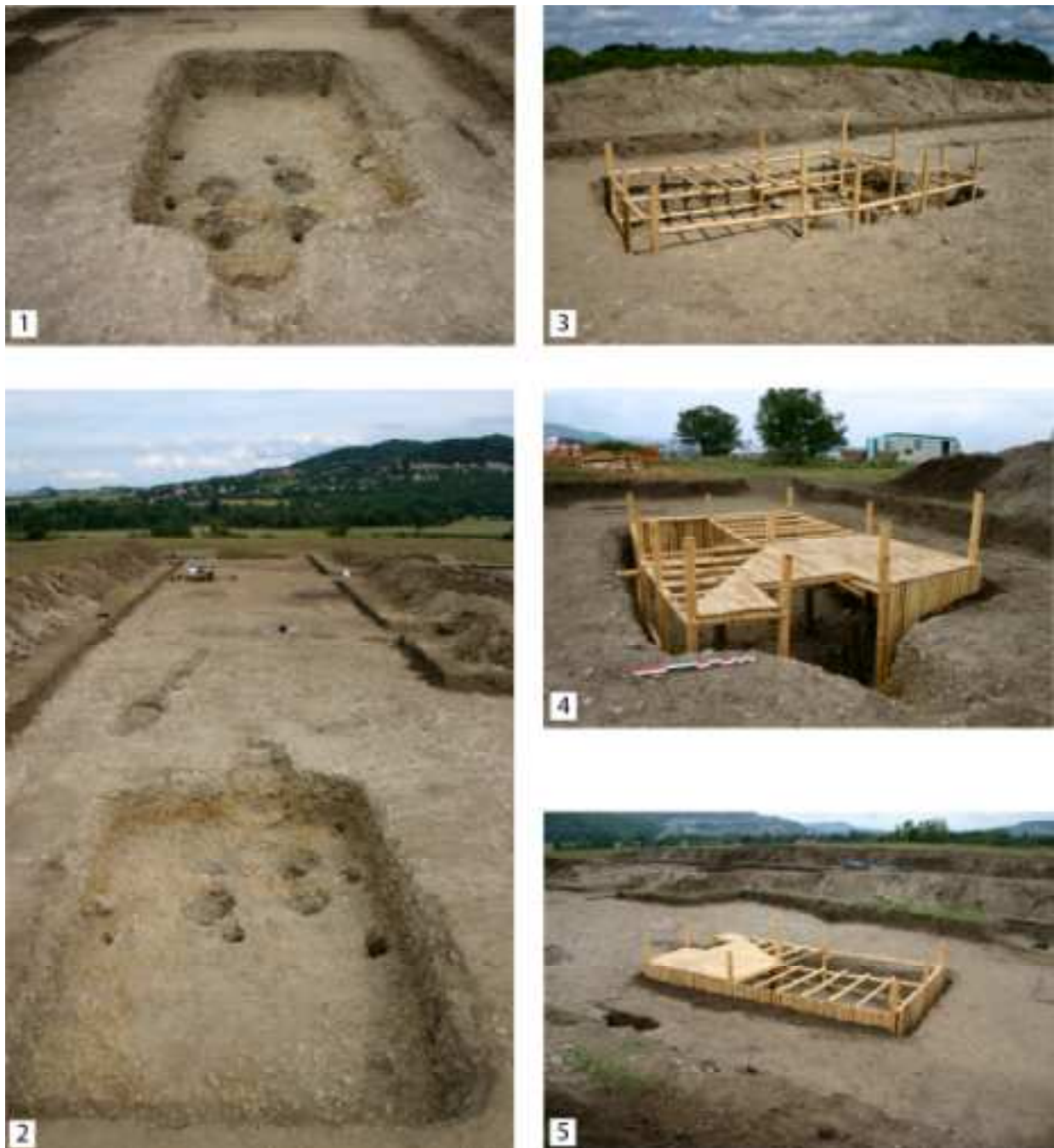


Fig. 19 : vues de la cave 13 – 1 et 2 : vue générale en fin de fouille ; 3-5 : reconstitution in situ de la partie inférieure (cuvelage de la cave et plancher) de l'état le plus tardif (l'état le plus ancien est matérialisé par les quatre poteaux de chêne installé dans la cave).

Le décapage pratiqué dans la tranchée 5 a également permis de mettre au jour deux vastes creusements que l'on identifie également à des caves. La première (**US 17**), située en bordure nord de la tranchée 5, ne sera fouillée qu'en 2006. En 2005, cette structure avait été perçue très partiellement sous la forme d'une structure assez étroite et profonde. Le sondage pratiqué alors n'avait pas permis de comprendre sa fonction précise et elle avait été interprétée comme correspondant à un fossé profond. Le décapage de 2006 montre que la partie dégagée l'an passé peut en réalité correspondre à la descente d'escalier de cette cave.

La seconde **cave, US 244**, a été perçue en quasi totalité dans la partie centrale de la tranchée 5. Elle se présente sous la forme d'un vaste creusement rectangulaire qui vient partiellement s'installer sur la voie 124. Sa relation avec l'état plus tardif de la voie n'est pas connue, cet aménagement ayant complètement disparu dans cette partie du site. L'examen de cette structure a débuté cette année avec la fouille de deux quarts opposés. Nous nous sommes aperçu, à un stade relativement avancé de la fouille, que cette fosse était en totalité recoupée, suivant un axe nord-sud, par un aménagement plus récent (US 489). Les difficultés à percevoir les limites de cette perturbation n'a pas facilité la compréhension de la structure fouillée.

Cette structure se présente sous la forme d'un vaste quadrilatère (5 m de large –nord/sud-, sur 5,5 m de long) très peu marqué en surface. Creusée dans les limons de surface puis dans le substrat graveleux, elle présente des parois verticales et rectilignes. Sa profondeur maximale conservée est de 1,60 m environ. Comme pour la cave 13, deux états ont été perçus malgré la présence de la perturbation sur toute la longueur de la structure. Le premier état a été assez difficilement perçu car essentiellement observé dans le quart nord-ouest. Il correspond à un creusement dont les dimensions sont au maximum de 3 m sur 4 m (US 457). Est associé à ce premier état : un trou de poteau localisé dans l'angle nord-ouest (US 511), un sol composé d'une couche marneuse compactée (US 502) sur lequel ont été retrouvés les éléments d'un foyer remanié (écroulé en place ? ; US 501). Le second état est matérialisé par l'agrandissement de la fosse (environ 27 m² au sol), qui est toutefois nettement moins profonde (environ 1 m), et la mise en place d'un sol constitué par une couche limono-marneuse jaune/ocre (US 428) sur lequel on note ponctuellement la présence de rejets céramiques. Cette couche vient sceller le comblement de la structure plus ancienne (US 457). Est associé à cet état, un trou de poteau dégagé en limite nord de la fouille (US 455). Le comblement de la structure est ensuite constitué d'une couche d'abandon à dominante limoneuse (357) qui présente de nombreuses traces de recarbonatations et de plusieurs couches à dominante limono-graveleuses assez sombre (328-329-333-334-335) qui comportent assez fréquemment des rejets de céramique surcuite. La présence de ces ratés de cuisson mêlés à un sédiment charbonneux indique une réutilisation secondaire de la structure comme tessonnière très certainement en relation avec les fours de potiers situés à proximité.

La fouille de cette structure, qui sera poursuivie l'an prochain, a livré un mobilier assez abondant comprenant de la céramique (2612 NR/30,7 kg), quelques tessons d'amphores (198 NR, 15,5 kg) et des éléments petits mobiliers (242 NR, 5,2 kg). La céramique indigène, qui n'a fait l'objet que d'un examen préliminaire, est en tout point identique à celle provenant de la cave 13 et permet de proposer une datation à La Tène D2b. Les amphores (7 lèvres) sont d'un apport limité (5 classe 2/3, 1 Lamboglia 2 et 1 amphore de provenance non déterminée) mais ne contredisent pas cette proposition de datation de même que la céramique d'importation qui ne comprend que de la campanienne B (8 restes). Le petit mobilier comprend essentiellement des éléments de quincaillerie dont plusieurs clous (64). On note également la présence de quelques fragments d'outils ou ustensiles domestiques (lame de force, lime ?, plaque foyère, fragment de grill ?...) et de plusieurs éléments (12 petits fragments) pouvant renvoyer à la métallurgie du bronze (tôles fines martelées et/ou découpées, goutte de bronze fondu). Les éléments de parure sont peu nombreux (5 ex.), de même que les monnaies (1 monnaie non identifiable). On note



Fig. 20 : cave 244 : plan général des deux états, coupes et profils relevés dans la structure.



Fig. 21 : cave 244 - 1 : vue avant fouille ; 2 : en cours de fouille, au premier plan le premier état de la voie ; 3 : niveau de sol et rejet de céramique du deuxième état de la cave (US 428) ; 4-5 : sol et rejet de foyer associé au premier état de la cave (US 501 et 502).

toutefois la présence d'un bracelet filiforme à extrémité bouleté en alliage cuivreux, d'une fibule de Nauheim dans un état d'utilisation avancé (usure nette de l'objet), d'un ressort de fibule écrasé et de deux bagues en fer (incomplètes) dorées à la feuille (partiellement ?) et, pour l'une d'elles, pourvues d'un chaton en cornaline figurant un chien. La fibule de Nauheim a été trouvée plaquée contre la paroi ouest de la structure alors que les deux bagues proviennent des couches de comblement supérieur. Ces éléments ne permettent pas de préciser la datation de la structure. On notera toutefois que ces bagues à intaille indiquent un contexte assez fortement romanisé ce qui s'accorde avec la datation postérieure à la Conquête qui est proposée.

2.4.3. Les puits

Neuf nouveaux puits ont été mis au jour cette année (fig. 10) assez également répartis dans chacune des trois tranchées. Ils permettent de compléter la cartographie de ce type de structure et la proposition d'une organisation structurée qui est surtout valable pour la seconde phase d'utilisation du site. Concernant leur datation, le mobilier collecté dans leur comblement permet de leur assigner une datation à La Tène D2a (4) et à La Tène D2b (5).

Tous ces structures ont fait l'objet d'une fouille partielle, généralement sur une moitié et jusqu'à une profondeur de 1,5 m. Trois de ces puits ont fait une fouille plus avancée : le puits 226 a été fouillé jusqu'à 2,5 m de profondeur, le puits 448 jusqu'à 2,3 m et le puits 228 jusqu'à 4,3 m. Pour aucune de ces structures le fond n'a été atteint même si l'on suppose, pour le dernier puits, que celui-ci n'était plus très loin.

Ces creusements présentent en plan une forme circulaire (US 209, 226, 395, 429, 443) à rectangulaire (US 228, 305, 340), de 1,50 m à 2,5 m de diamètre ou de côté. Creusées en partie supérieure dans le banc de graves instable (3 cas) ou dans les limons les recouvrant (6 cas), leurs parois sont verticales et souvent marquées par la présence d'effondrements en sape dans la partie graveleuse. L'existence d'un cuvelage en matériaux périssables sur la partie haute peut être déduite pour la plupart de ces structures, soit de l'examen de la coupe, soit de la forme du creusement à l'ouverture. Leur comblement supérieur, qui est constitué d'un limon plus ou moins chargé en gravier, comprend un mobilier détritique dans lesquels les apports anthropiques peuvent être abondants (couches de rejets de foyer, couches de marnes argileuses installées volontairement, couches de mobilier).

La fouille partielle un peu plus poussée conduite pour trois de ces puits (226, 228 et 429) permet d'observer à la fois la morphologie et le mode de comblement de ces structures.

Le **premier** (US 226 ; fig. 22), de forme circulaire en plan, a été creusé dans la terrasse alluviale (0-1,90 m) et la marne argileuse sous-jacente (1,90-2,50 m : arrêt de la fouille). D'abord relativement verticales, les parois vont en s'écartant au niveau d'un banc de grave moins compacte (effondrement). L'aménagement de la structure a été compliqué par la présence dans le substrat d'un bloc de roche de taille métrique. Celui-ci repose sur le sommet du banc de marne-argileuse. À partir du sommet du banc de marne, le creusement auparavant assez large (1,70 m) va en se rétrécissant (de 1,20 m). L'instabilité du substrat graveleux laisse envisager l'existence d'un cuvelage en bois sur la partie haute de la structure ce que semble également confirmer la présence régulière de clous (62 fragments pour un NMI de 27), préférentiellement retrouvés contre les parois et très majoritairement dans la partie supérieure du comblement (25 dans l'US 227). En partie basse, un tel aménagement ne se justifie pas compte tenu de la résistance de l'encaissant. Le comblement de la structure n'apporte pas de commentaires particuliers : une couche argilo-sableuse sombre (402) est recouverte par une couche de marne remaniée ponctuellement chargée en charbons (338), elle-même surmontée d'un sédiment homogène sur 1,4 m (US 227).

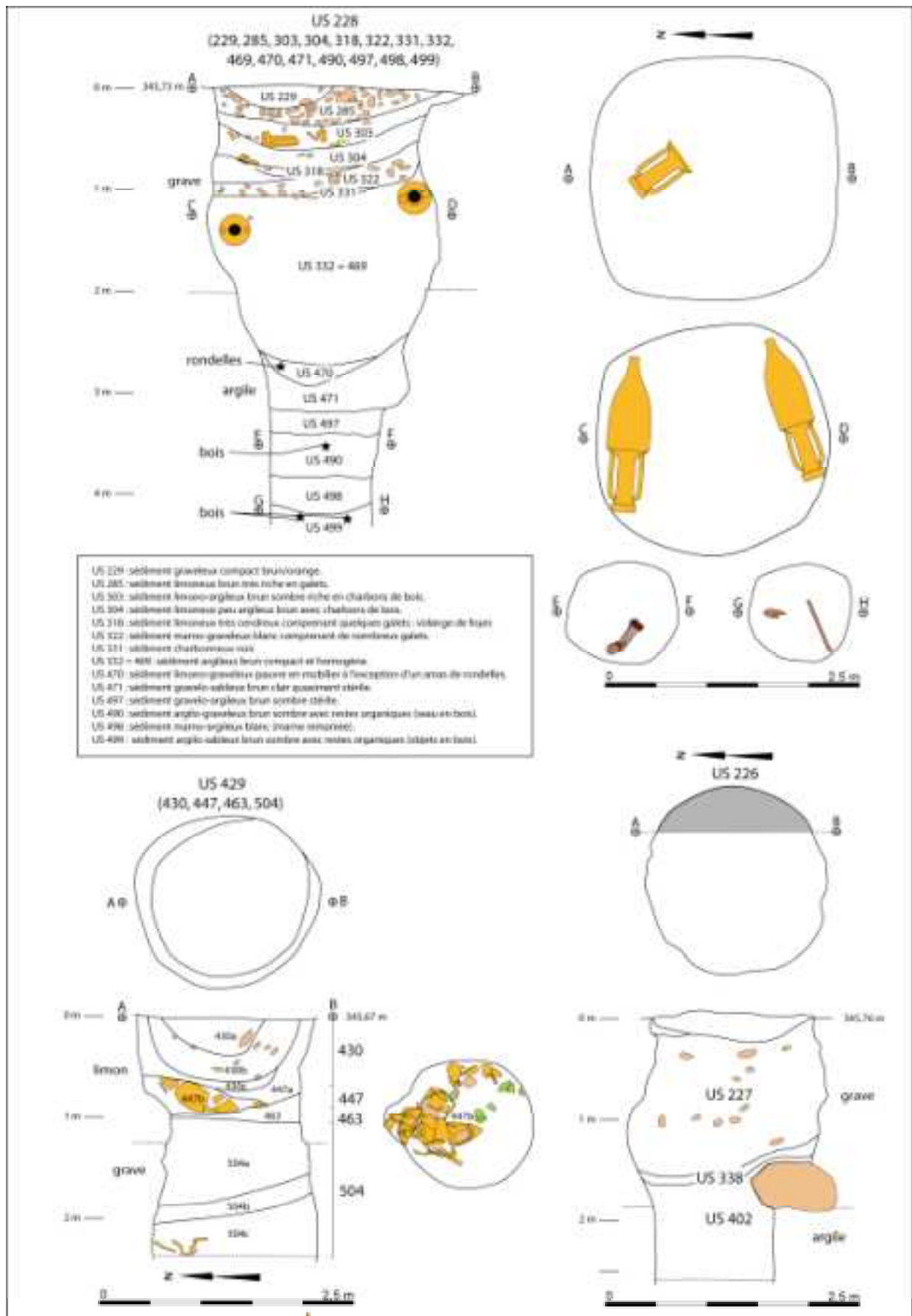


Fig. 22 : puits 226, 228 et 429.

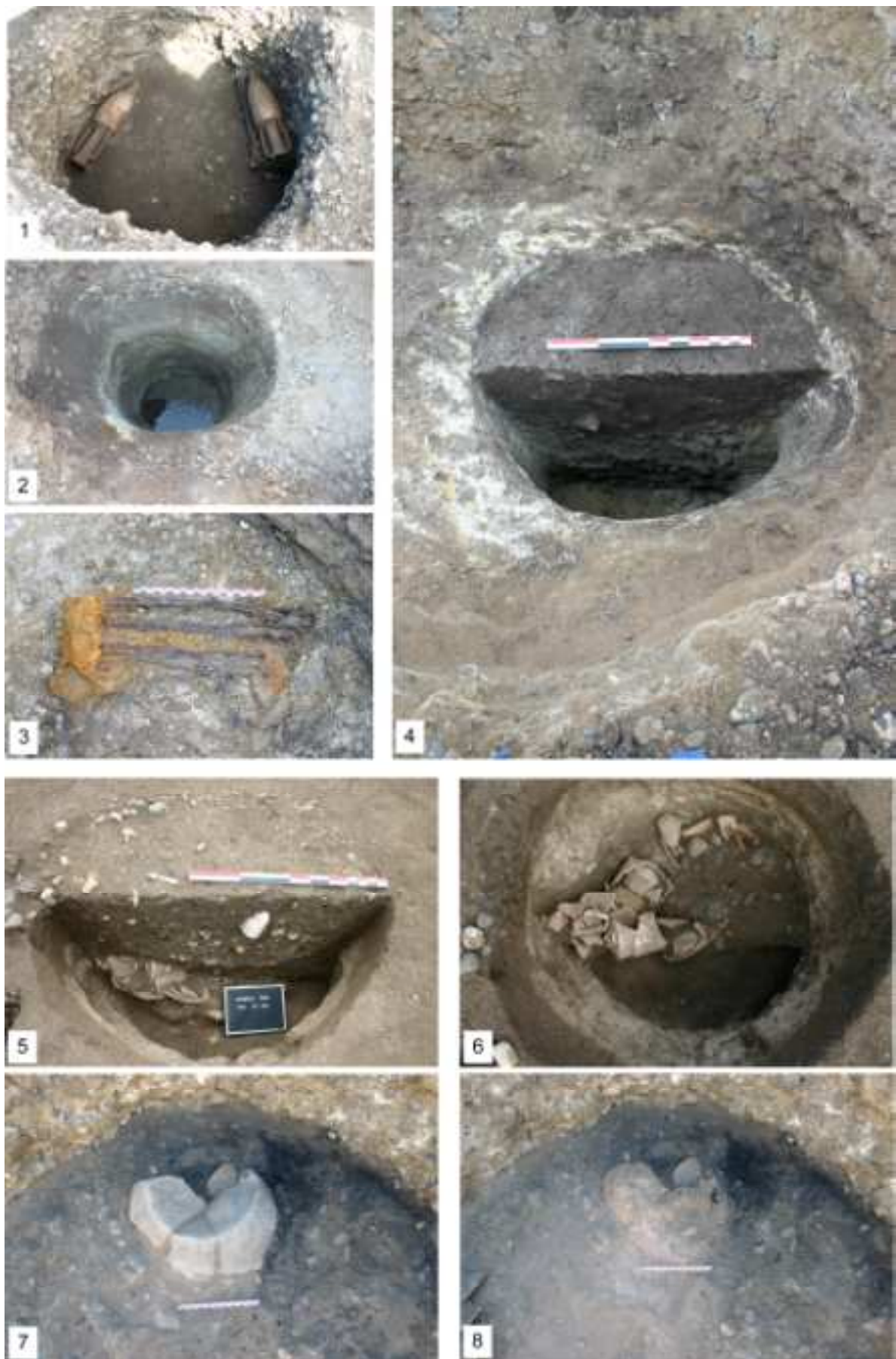


Fig. 23 : puits 228 – 1 : amphores dans la partie supérieure du comblement ; 2 et 4 : partie inférieure de la structure ; 3 : restes d'un seau présent dans la partie inférieure du puits ; puits 429 : 5-6, dépôt d'amphores incomplètes ; 7-8, fond de pot de stockage contenant un amas de cendres.

Le mobilier présent (1429 restes, 44,1 kg) comprend de la céramique indigène et d'importation, des fragments d'amphore, de la faune et quelques éléments petits mobiliers dont l'origine détritique est très probable.

Le **second puits (US 228 ; fig. 22 et 23)** est rectangulaire à l'ouverture et de très grande dimension (2,50 m de côté). Son creusement adopte une forme circulaire, qui va en se rétrécissant (de 1,5 m à 1 m) à partir du substrat marno-argileux (2 m). Ses parois sont assez irrégulières dans la partie haute (grave) puis très rectilignes une fois la marne atteinte. Comme pour la structure précédente, l'instabilité du substrat graveleux a dû nécessiter la présence d'un cuvelage en bois sur la partie haute de la structure. On retrouve d'ailleurs un nombre important de clous dans les couches de comblement supérieur de la structure (82 fragments pour un NMI de 27), alors qu'aucun n'est présent dans la partie basse du comblement.

Quatorze couches de comblement ont été individualisées dans cette structure. Elles peuvent être réparties en trois grands ensemble :

- un remplissage sommital comprenant une alternance de couches limono-argileuses plus ou moins graveleuses (US 229, 303, 304) et parfois fortement chargées en galets (US 285), des vidanges de foyer (US 318, 331) et une couche marneuse comprenant de très nombreux galets (US 322) le tout sur 1,1 m de hauteur ;
- un comblement médian relativement argileux, homogène sur sa hauteur (1,6 m), qui a notamment livré deux amphores complètes (US 332=469 ; fig. 23, n° 1) ;
- un comblement inférieur multistratifié sur une hauteur de 1,6 m avec 6 couches à dominante graveleuse et plus ou moins argileuses (US 470, 471, 490, 497, 498, 499) pauvres en mobiliers mais qui livrent, pour deux d'entre elles (US 490 et 499), des éléments en bois (fig. 23, n° 3).

Le mobilier collecté dans son comblement est moyennement abondant (1303 restes / 144,5 kg) et compte, à côté d'éléments détritiques, deux amphores complètes. L'homogénéité du mobilier (à l'exception toutefois des éléments collectés au sommet de la structure) montre que ce comblement a été effectué en une seule occasion. On notera cependant que les couches inférieures sont pauvres en artefacts alors que les éléments en matières organiques (fragments de seau, quelques chutes de bois) sont bien représentés. Ces couches peuvent correspondre au niveau d'utilisation ou d'abandon de la structure.

Comme pour le puits 146 fouillé en 2005, la nature précise du dépôt de deux amphores complètes pose question : s'agit-il d'un dépôt ritualisé ou d'un comblement à dominante détritique ? La présence d'un rejet d'un grand nombre d'amphores en une seule occasion évoque une consommation massive de vin, type de pratique souvent envisagée dans un cadre ritualisé. Aucun autre type de mobilier particulier (vaisselle métallique, récipient complet ...) ou dépôt organisé ne permet d'étayer cette proposition qui reste toutefois envisageable. On notera que ces deux structures sont situées à faible distance l'une de l'autre.

Conformément aux attentes formulées l'an passé, la fouille de cette structure s'est révélée positive pour la collectes de macro-restes végétaux et d'éléments en bois (voir étude du mobilier) et la détection de marques peintes (deux amphores) qui ne sont malheureusement pas significatives d'un point de vue chronologique.

Le dernier puits fouillé cette année (**puits 429**), est circulaire à l'ouverture (1,80 m) et présente des parois relativement irrégulières sur toute la hauteur observée (encaissant limoneux et graveleux). La présence d'un cuvelage en bois est fortement soupçonnée même si les clous sont nettement moins abondants que dans les deux structures précédemment décrites (25 restes pour un NMI de 10). Son comblement ne suscite pas de remarques particulières sauf à dire qu'il comprend, dans sa partie sommitale, un dépôt de plusieurs amphores incomplètes brisées *in situ* (fig. 23, n° 5-6). Quelques centimètres plus bas, a été retrouvé un fond de pot de stockage retourné sur un contenu cendreux. Si le caractère intentionnel de ces dépôts fait peu de doutes,

nous réservons notre jugement, dans l'attente d'une fouille plus exhaustive de la structure, sur l'interprétation qui peut en être faite (poubelle domestique ou geste rituel). Pour le reste, le comblement et la nature et l'état de conservation du mobilier (1053 NR, 108,8 kg) présent indiquent un contexte détritique.

La fouille, bien que limitée, conduite cette année sur ce type de structures confirme leur potentiel pour aborder des questions aussi diverses que celles relevant de la culture matérielle, les modes de déposition et les certainement Reste à trouver les solutions techniques satisfaisantes pour assurer leur prise en compte en toute sécurité.

2.4.4. Les fours de potier

Un ensemble de fours de potier, en tout point semblable à ceux découverts en 2005, a été dégagé dans la tranchée 5. Il associe une vaste fosse à trois laboratoires de cuisson présents sur ses bords ouest et nord (fig. 24-27). Cet ensemble n'est distant que d'une vingtaine de mètres de celui (36/37/38) dégagé en 2005. En revanche son état de conservation est nettement moins satisfaisant puisque l'ensemble n'est préservé que sur une profondeur maximale de 0,4 m contre près de 1 m pour celui fouillé en 2005. L'érosion explique ces différences dans l'état de préservation.

Pour cet ensemble, deux phases d'utilisation ont pu être mises en évidence.

Dans un premier temps, l'ensemble comprend une vaste fosse de forme rectangulaire (US 237 ; 2,9 m sur 1,8 m), conservée sur 0,3 m de profondeur, qui correspond à la fosse atelier, un laboratoire de cuisson de forme circulaire en plan (US 236) d'un diamètre de 1 m et, plus au nord, une autre structure du même type (US 300) et de même dimension. Ces deux structures, conservées sur 0,4 m, sont reliées à la fosse 237 par deux alandiers long de 0,40 m creusés dans le substrat et pour lesquels les voûtes sont encore conservées. Les deux laboratoires de cuisson sont de forme cylindrique et comporte chacun une languette qui est, dans les deux cas, détruite en grande partie. Le ressaut périphérique, observé sur les fours 36 et 37, n'est pas conservé, sauf peut-être pour le four 300. L'intérieur de ces fours est soigneusement tapissé d'une couche d'argile épaisse de 1 à 5 cm à l'exception du fond qui correspond simplement au substrat graveleux dégagé par leur creusement. Les alandiers ont également fait l'objet d'un tapissage argileux jusqu'à leur ouverture dans la fosse 237. Cette dernière n'a, en revanche, fait l'objet d'aucun aménagement particulier. Dans cette fosse, un niveau d'utilisation constitué par un sédiment limoneux qui tapisse le fond de la structure (397) a été mis en évidence de même que des rejets charbonneux à l'entrée des deux fours (aire de chauffe). Ce niveau livre un mobilier céramique assez abondant (14 kg). Le comblement des fours est constitué de fragments de parois effondrées (partie haute des fours ; 0,34 kg dans le four 236 contre 7 kg dans le four 300) et de rejets céramiques (respectivement 8 kg et 11 kg), le tout englobé dans une matrice limono-cendreuse.

Dans un second temps, la fosse 237 est en grande partie comblée par l'apport de très nombreux galets et d'une assez grande quantité de céramique (29 kg). Est associé à ce sol, qui vient obturer les alandiers des laboratoires de cuisson du premier état, un laboratoire de cuisson piriforme situé sur le bord nord de la fosse. Cet aménagement, très arasé, n'est conservé que sur une dizaine de centimètres. Il est de plus faible dimension que les fours 236 et 300 (diamètre d'environ 0,75 m) et présente une longue languette placée dans l'axe de l'alandier. Ce dernier, également plus étroit que ceux attestés pour le premier état (environ 20 cm contre 30 à 40 cm), possède deux gros galets situé en bordure du laboratoire de chauffe. Comme pour les deux autres laboratoires de cuisson, cet ensemble est tapissé d'une couche d'argile sur ses parois. Une couche charbonneuse est présente en avant de ce four (360), directement sur le sol de galets (aire de chauffe). Le comblement du laboratoire de cuisson et la couche charbonneuse située en avant du four ont livré 4 kg de mobilier céramique.

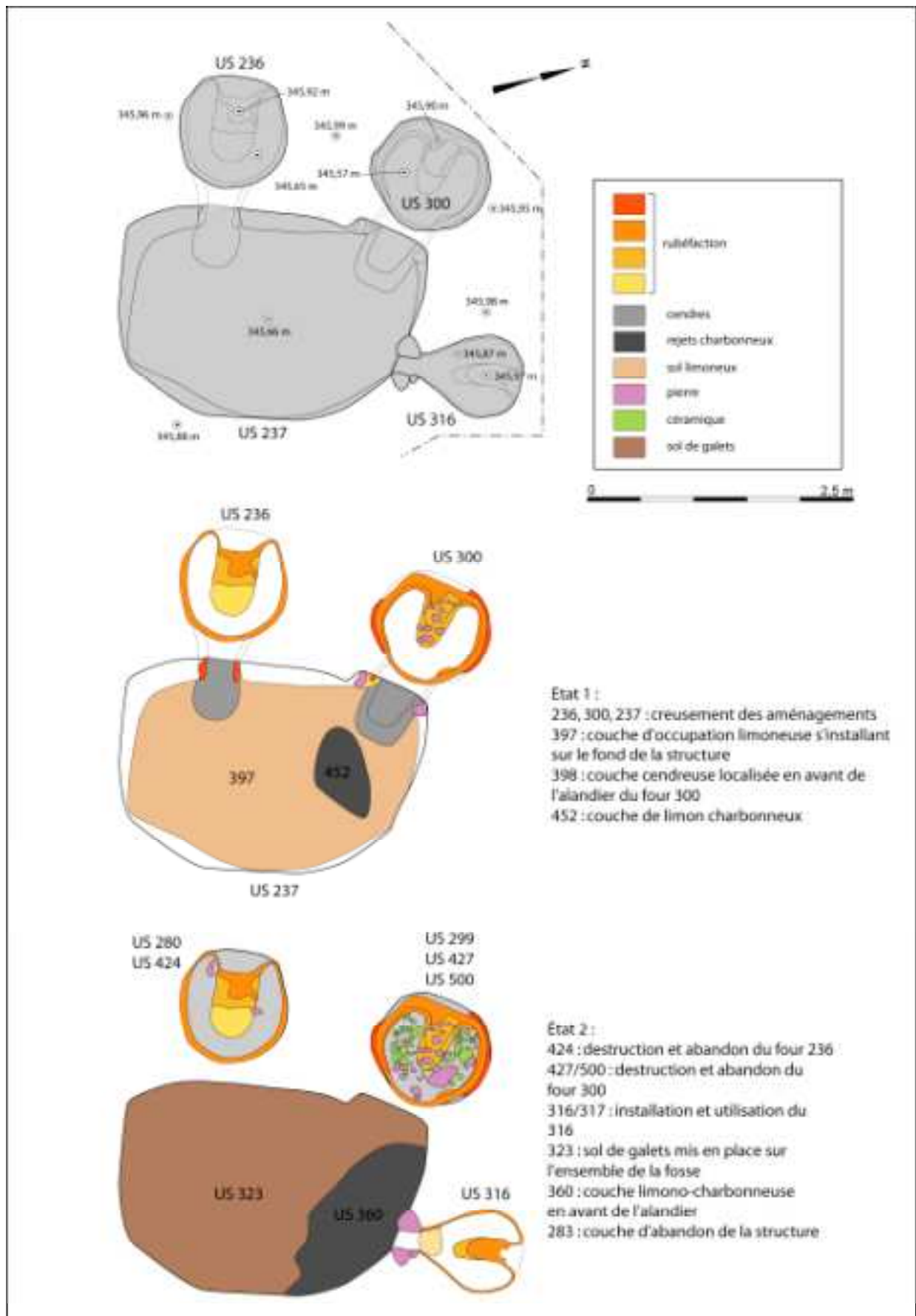


Fig. 24 : ensemble de fours 236, 300 et 316 et fosse atelier 237.

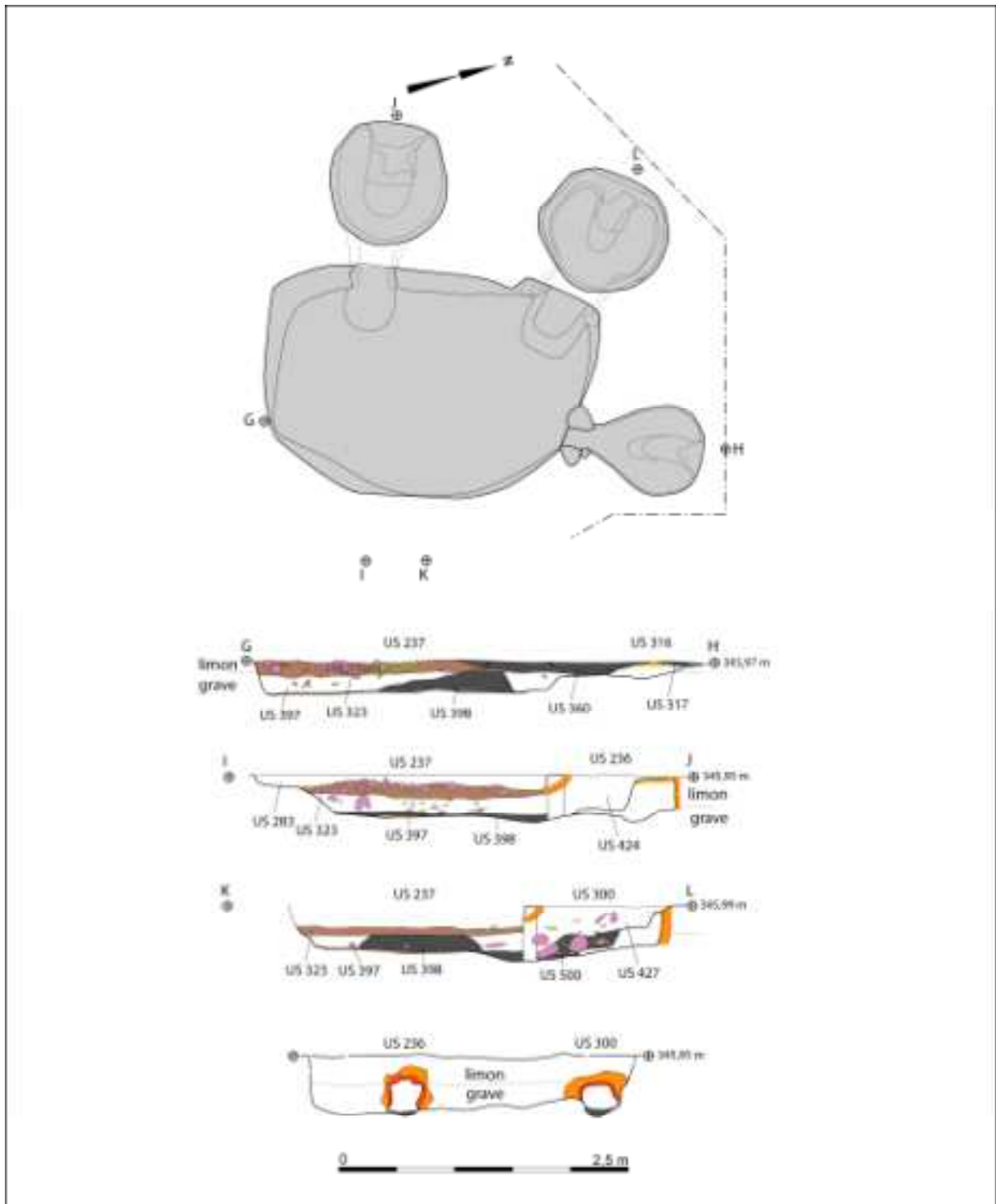


Fig. 25 : ensemble de fours 236, 300 et 316 et fosse atelier 237.

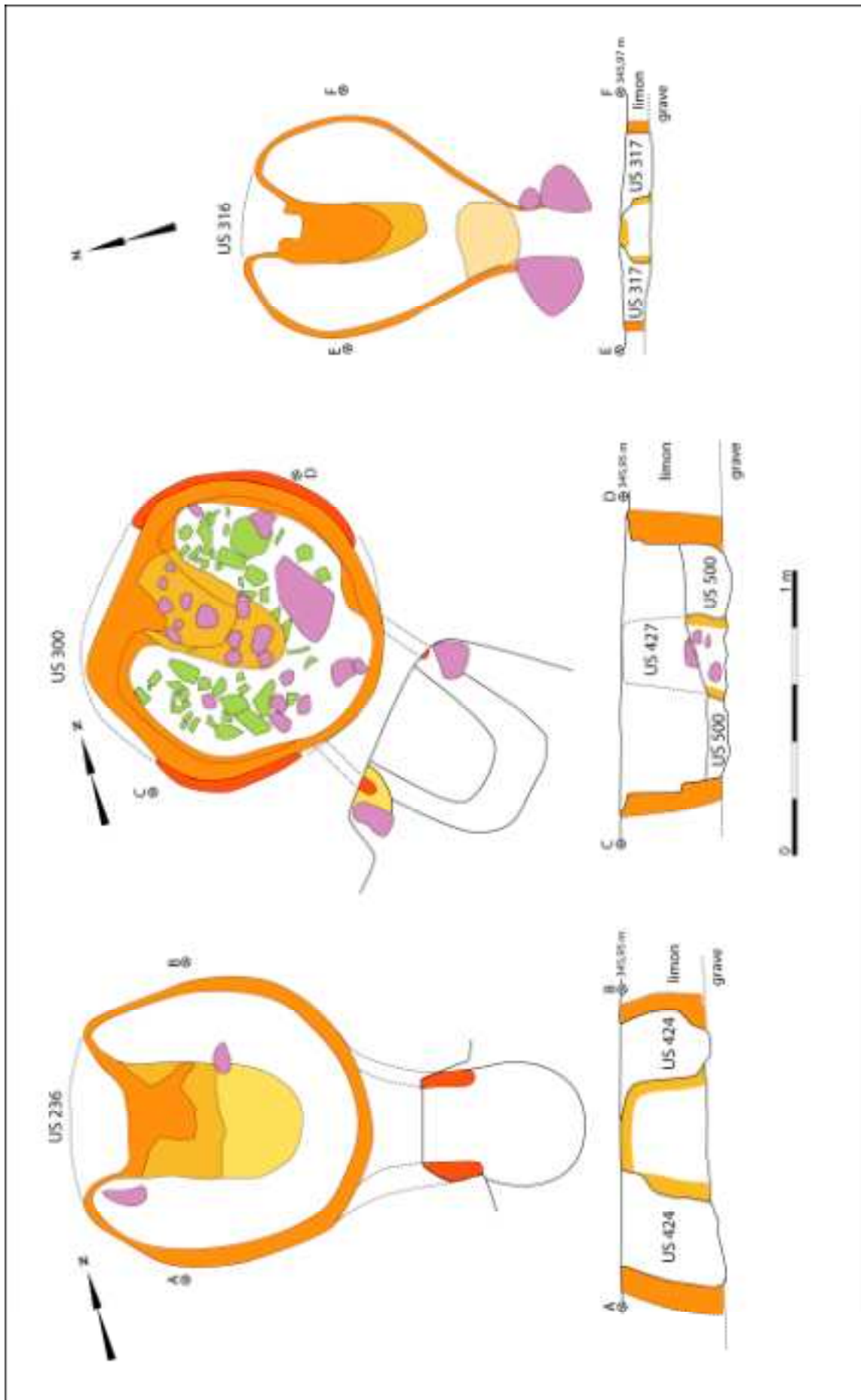


Fig. 26 : laboratoire de cuisson 236, 300 et 316.

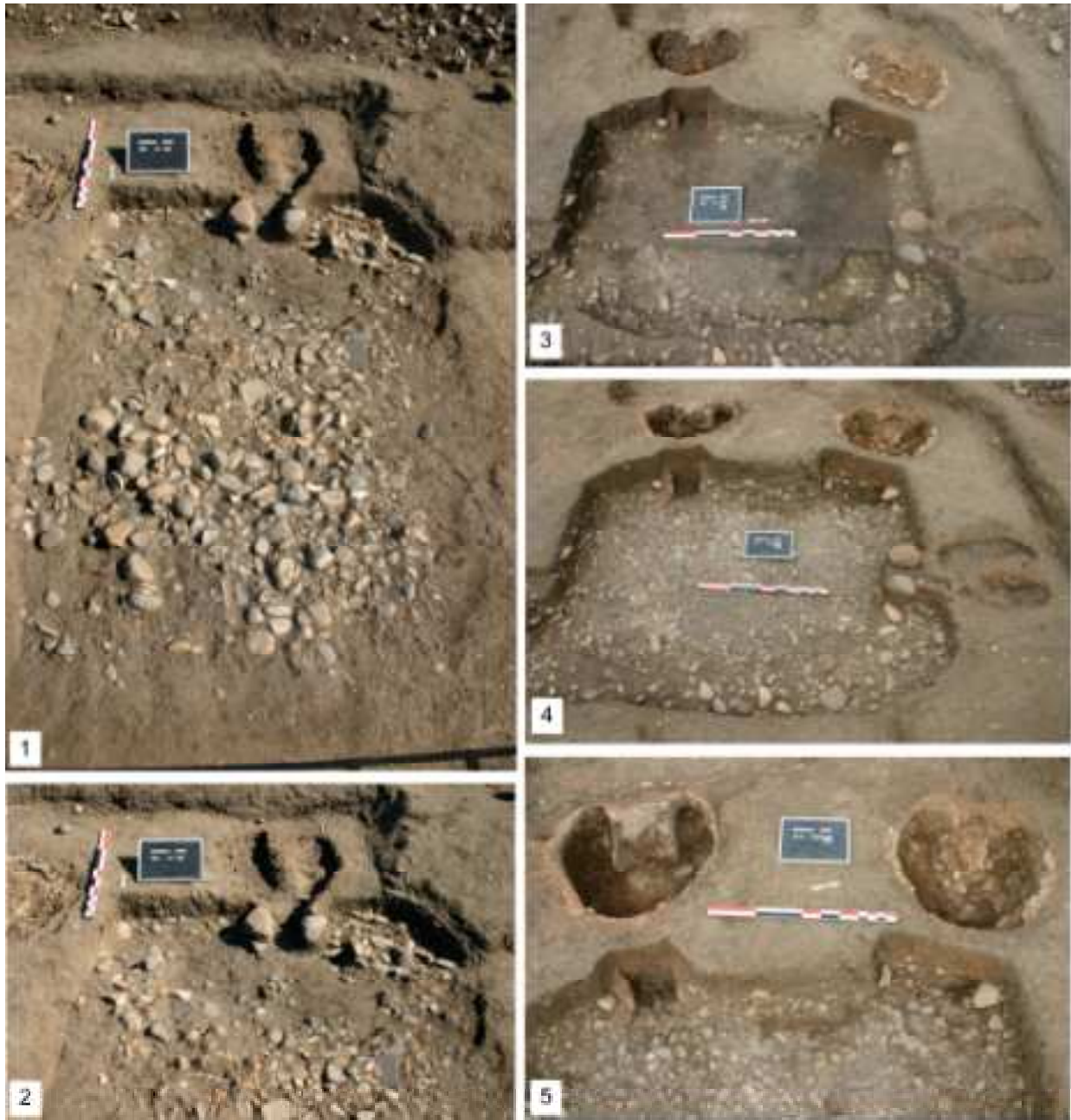


Fig. 27 : évolution de l'ensemble 237/236/300/316. 1-2 : dernier état d'utilisation, laboratoire de cuisson 316, associé à un sol en galets (323) et aire de chauffe (360) ; 3-5 : premier état d'utilisation, laboratoires de cuisson 236 et 300, sol 397 et aire de chauffe 452.

Au total, cet ensemble livre un mobilier très abondant (céramique : 5625 NR / 70,5 kg ; amphores : 176 NR / 12,8 kg) comparable, quantitativement, à ceux mis en évidence l'an passé (céramique : 7082 NR / 112 kg et 1745 NR / 33 kg ; amphore : 171/ 16 kg). La présence de nombreux fragments de panse de céramique grossière (pot de stockage et plaques de foyer) surcuits et vitrifiés permet, comme pour les fours fouillés en 2005, de supposer que de tels éléments ont été utilisés pour la réalisation des parties amovibles des laboratoires de cuisson (soles).

A la grande parenté typologique entre les ensembles fouillés en 2005 et 2006, répond également une identité dans les productions trouvées dans ces structures qui renvoient donc au même horizon chronologique (La Tène D2b et peut-être, le début de la période augustéenne).

2.4.5. Des fosses liées à l'artisanat potier ?

Quatre fosses (US 211, 232, 311 et 382) présentent la caractéristique commune de posséder un comblement constitué en grande partie d'un sédiment marneux à argileux (fig. 28) riche en galets de rivière. Pour les fosses 311 et 382, il s'agit de blocs de marne calcaire compacte partiellement broyée alors que pour les fosses 232 et 382, le sédiment s'apparente plus à une marne argileuse de couleur verte. Pour les premières, les galets de rivières sont pris dans le comblement général sans témoigner d'une quelconque organisation. Pour les secondes, la marne argileuse repose sur un lit plus ou moins soigneusement agencé de galets. La structure 211 montre un comblement sommital de marne argileuse très peu travaillée dans laquelle on perçoit encore des plaquettes de taille décimétrique que l'on retrouve dans le substrat en place.

A titre d'hypothèse, on propose d'identifier ces aménagements à des structures de préparation des argiles en relation avec l'artisanat potier (broyage et pétrissage). On notera toutefois qu'aucune n'appartient de façon certaine à l'horizon chronologique pour lequel sont présents les fours de potiers (deux des structures sont datées à La Tène D2 en général, les deux autres plutôt à La Tène D2a).

2.4.6. Des fosses celliers

Ont été regroupées sous cette appellation plusieurs fosses qui présentent une certaine homogénéité typologique et que l'on retrouve réparties sur la totalité de l'espace décapé (US 133, 419, 433, 435 et peut-être 250 ; fig. 29-30). Il s'agit de creusements oblongs (de 3 à 5 m), assez étroits (de 1 à 2 m), profonds (1 à 1,4 m de profondeur conservée), toujours orientés nord-sud ou est-ouest. Elles présentent, pour deux d'entre-elles (US 419 et 435), les indices de l'existence de coffrages en bois (effet de parois nettement visibles en coupe et alignements de blocs calcaires étagés dans la hauteur du comblement). L'une de ces fosses (419) livre des lambeaux de sol conservés à sa base (couche de limon marneux compacté). Ces structures ont toutes reçues un remplissage secondaire, qui comprend des déchets domestiques assez abondants (de 22,9 kg à 57,2 kg), dans lequel sont fréquemment présents des rejets de foyer.

Nous proposons d'identifier ces aménagements, à l'image de ce qui est proposé sur l'établissement agricole de Saint-Martin-des-Entrées dans le Calvados pour des fosses morphologiquement comparables (Marcigny et *al.* 2004), à des structures de stockage enterré.

Trois de ces fosses, très proches morphologiquement, sont datées de la seconde phase d'utilisation du site. La fosse 419, qui est de forme légèrement différente, est attribuée à la première phase d'occupation du site.

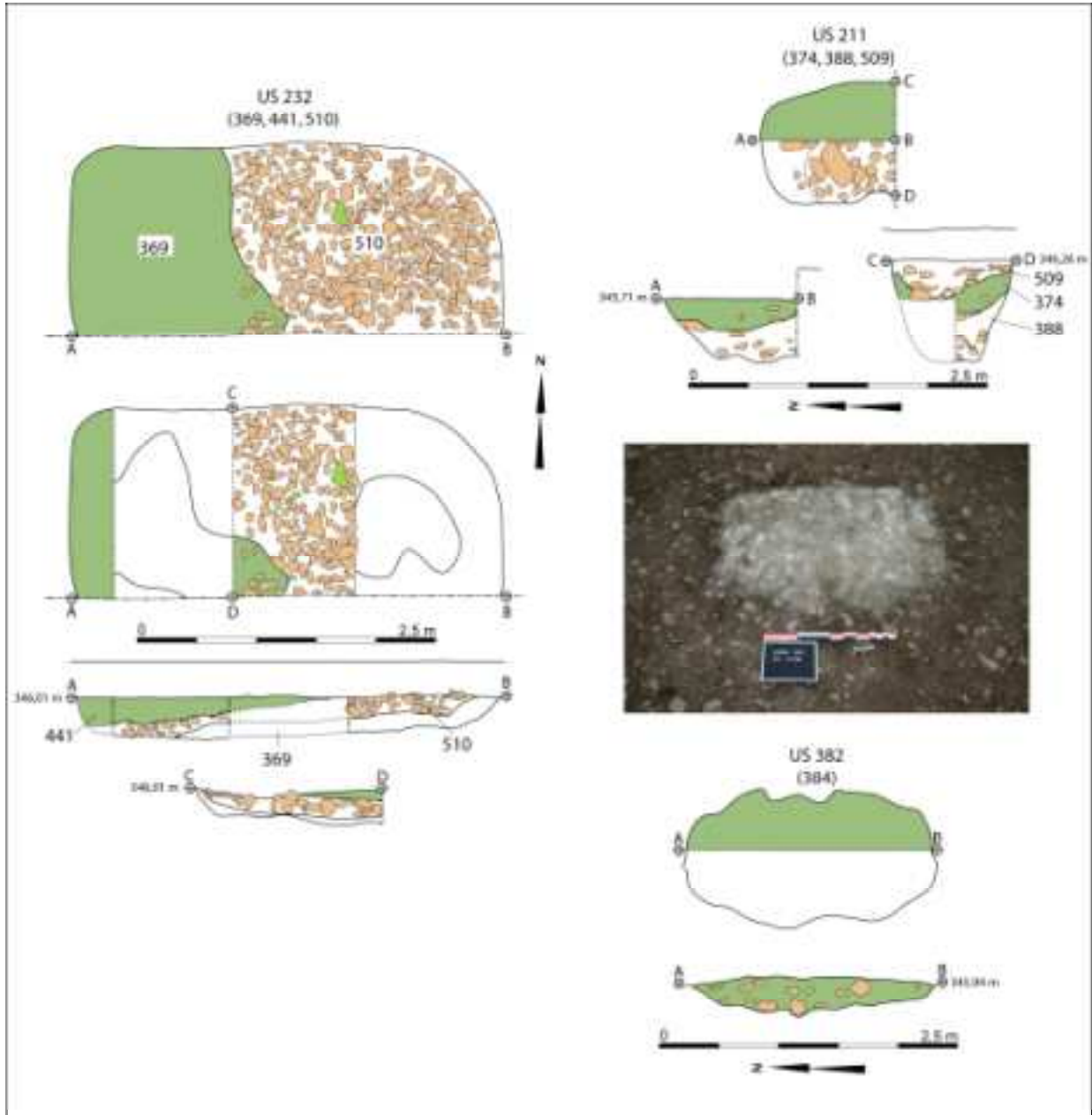


Fig. 28 : Fosses présentant un comblement mameux à argileux.

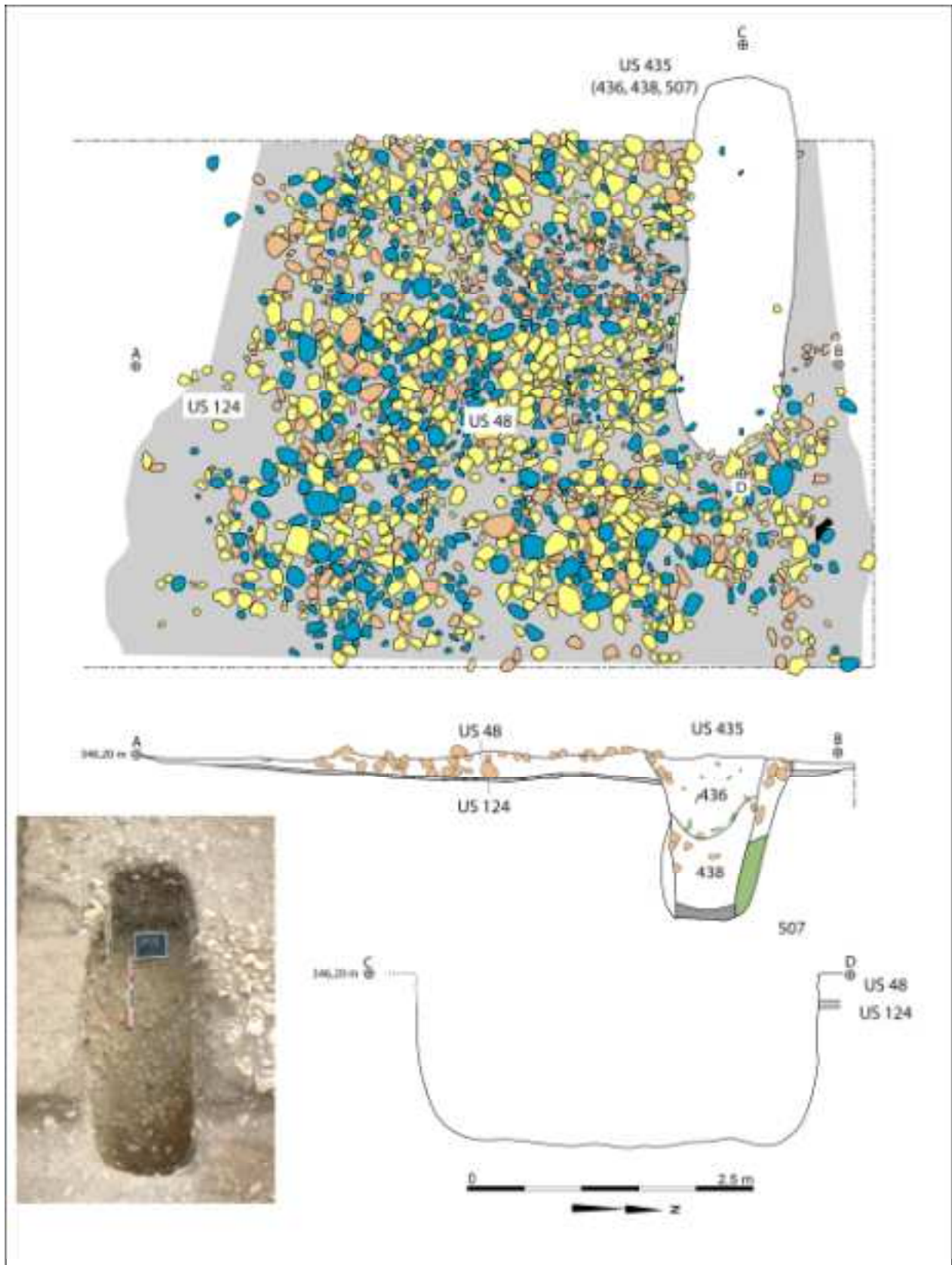


Fig. 29 : Fosse-cellier 435.

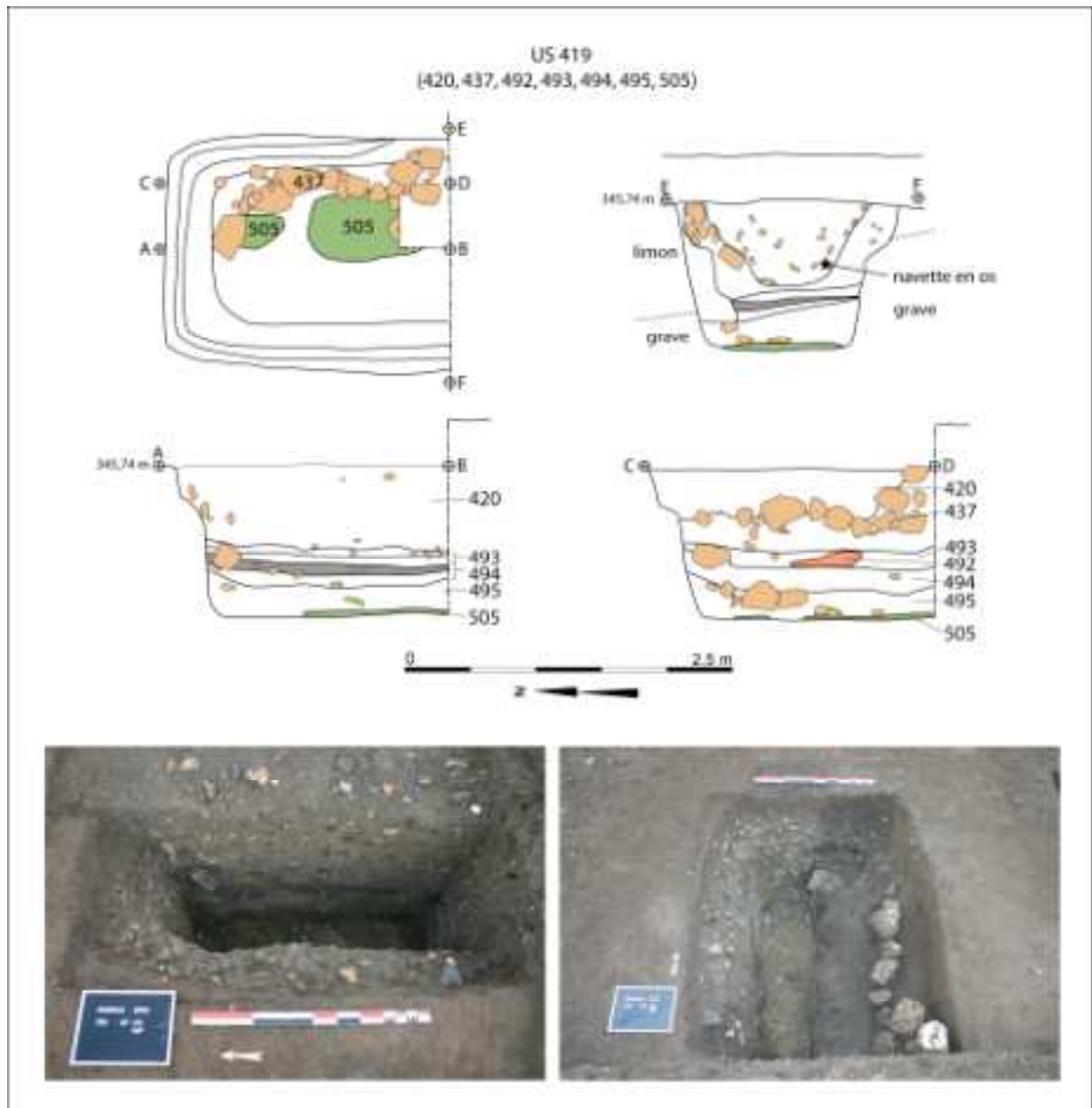


Fig. 30 : Fosse-cellier 419.

2.4.7. Autres structures

Nous décrivons très sommairement les autres structures découvertes en 2006.

Tout d'abord, dans la partie sommitale du puits 209, à 0,5 m de profondeur, ont été mis en évidence les restes d'un **foyer fixe**. Partiellement endommagé au moment de la fouille (sur environ 50 %), il se présente sous la forme d'une sole d'argile cuite reposant sur un radier constitué de tessons d'amphores et de quelques galets. Les dimensions initiales de cet aménagement sont d'environ 0,8 m de diamètre pour une épaisseur d'une dizaine de centimètres. La position de ce foyer aussi bas dans le puits peut résulter du tassement naturel du comblement de la structure. Cette structure a fait l'objet d'un prélèvement quasi-intégral pour tenter une étude archéomagnétique (prélèvement P. Paris, Bibracte, étude à venir P. Lanos). Huit autres structures du site ont livrés des fragments de foyers fixes notamment la fosse 346 (tranchée 4), la fosse 249 (tranchée 5) et la cave 244 (entre 1 et 8 kg).

La fosse 448 est morphologiquement proche des puits (creusement circulaire en plan de 2 m de diamètre, parois verticales) à l'exception de la profondeur du creusement qui s'interrompt à 2,3 m depuis la surface du sol sans raison apparente. Le fond de la structure comporte un lit relativement régulier de galets d'assez gros module qui peut témoigner de la volonté de ménager un fond de structure relativement stable dans l'encaissant sujet à l'érosion (sédiment graveleux). La présence de plusieurs clous dans toute la hauteur du comblement peut témoigner de l'existence d'un coffrage en bois (57 NR, 30 NMI). La présence conjointe de ces deux aménagements (coffrage et aménagement du fond) peut permettre d'identifier une structure destinée au stockage à moins qu'il ne s'agisse d'un repentir de puits.

La fouille de 2006 a également permis la mise au jour de 16 trous de poteau de plus ou moins grande dimension. Les plus petits mesurent une 30 à 40 cm de côté et leur limite est généralement très difficilement perceptible. Les plus gros atteignent 1 m de diamètre pour une profondeur voisine de 0,5 m. Enfin deux fosses (217 et 411) de plus grande dimension (respectivement 2,1 m et 1,8 m de diamètre pour une profondeur voisine de 1 m) peuvent également être interprétées comme correspondant à des trous de poteau par comparaison avec d'autres aménagements connus régionalement, notamment sur les sites ruraux (Deberge à paraître). Ils restent, pour le moment, isolés...

Pour finir, plusieurs structures post-laténiennes, mais datées avec peu de précision, ont été mises en évidence. Il s'agit en premier lieu d'une longue structure au tracé interrompu en surface que l'on suit, du nord au sud, dans nos trois sondages et qui recoupe toutes les structures laténiennes. A la fouille, on s'aperçoit que les différents tronçons de cet aménagement se rejoignent sous la surface du sol (creusement en sape). Régionalement plusieurs autres structures de ce type ont été mises en évidence, par exemple, sur les sites de Gandaillat et de Gautier de Biazat à Clermont-Ferrand. Un aménagement comparable a également été dégagé au cours du diagnostic réalisé par l'INRAP en avant de l'oppidum de Gondole. Leur fouille, réalisée à l'aide de moyens mécaniques, montre qu'il s'agit d'aménagements très profonds (4 à 5 m de profondeur) qui comprennent à leur base un aménagement destiné à assurer l'écoulement de l'eau. Ils sont généralement identifiés à des aqueducs antiques. D'après le propriétaire de la carrière qui a été exploitée dans les années 1980 immédiatement au sud de la parcelle sur laquelle nous intervenons, cet aménagement était bien visible dans le front de taille sur plusieurs mètres de hauteur.

Une autre structure identifiée à un aménagement récent se présente sous la forme d'un grand creusement aux parois très rectilignes et au comblement relativement aéré (terre végétale à la base et grave en surface). Il est possible qu'il s'agisse de l'un des anciens sondages réalisés par le carrier pour estimer la puissance du banc de grave.

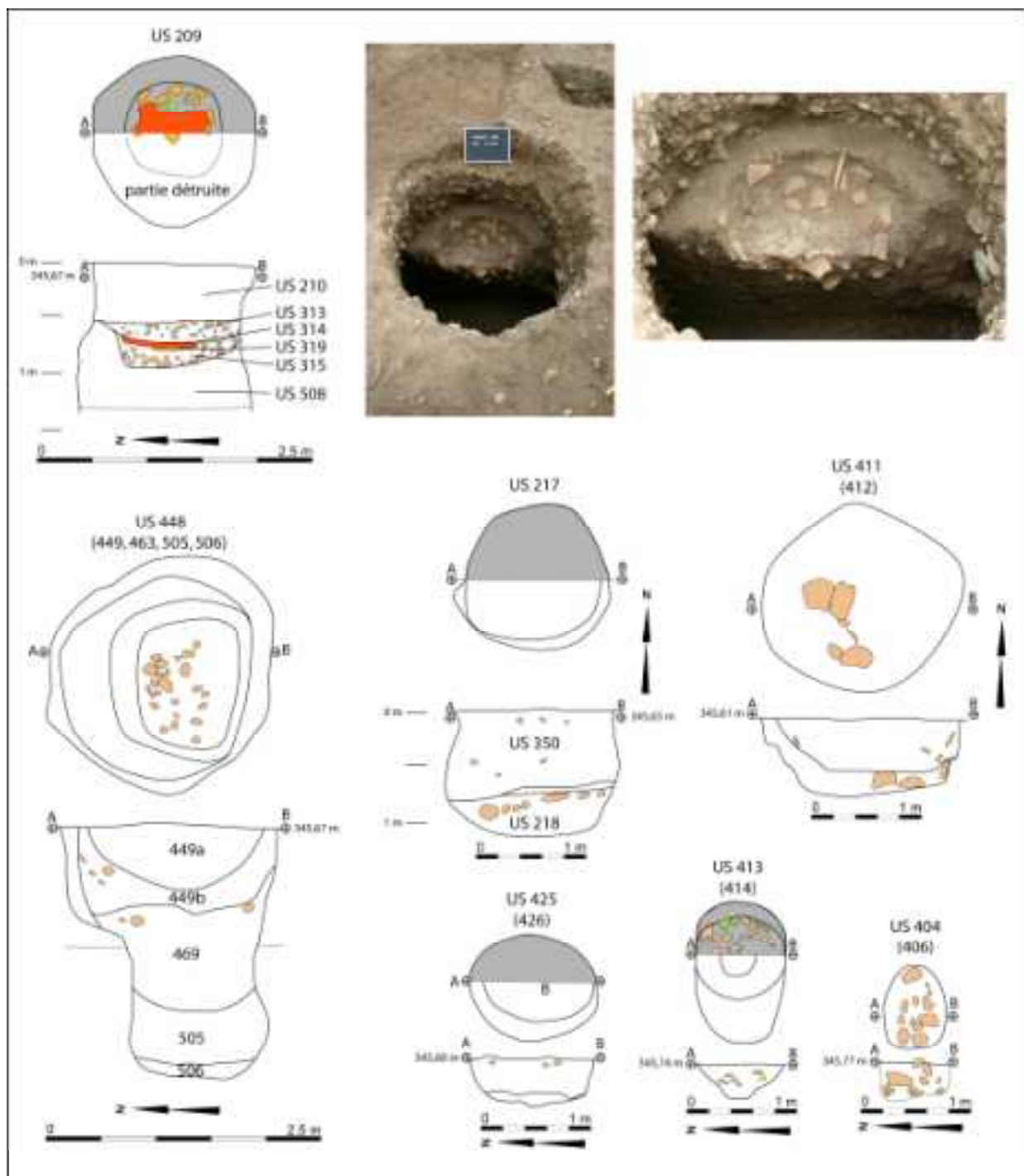


Fig. 31 : Structures diverses ; US 209 : foyer installé au sommet d'un puits ; 448 : fosse profonde ; 217, 404, 411, 413, 425 : trous de poteau.

3. Vestiges mobiliers

3.1. Quantification et protocole d'étude

Comme l'an passé, le mobilier collecté au cours de la fouille est très abondant avec plus de 42 000 restes (hors faune) collectés pour une masse totale supérieure à 1,2 tonne. L'analyse des vestiges mobiliers découverts au cours de cette opération n'en est qu'au stade de l'étude préliminaire. La quantité d'objets découverts (tab. 2) et les délais relativement courts entre la fin de la fouille et la remise du rapport n'ont pas permis une prise en compte exhaustive et complète des différentes catégories de mobilier.

Les éléments petits mobiliers ont tous été inventoriés (1057 entrées, 299 dessins ; cf. liste en annexe) et les éléments significatifs dessinés (pl. 18-35). L'identification de ces objets demande à être complétée et nécessite un dépouillement bibliographique plus approfondi (Y. Deberge, M. Demierre), de même que les fibules qui ont fait l'objet d'une première détermination (M. Garcia). Les monnaies ont été étudiées en totalité malgré un état de préservation médiocre (K. Gruel). Les amphores ont fait l'objet d'un dénombrement et d'une détermination typologique complète (M. Loughton). 30 % de la collection faunique a été étudiée (S. Foucras). Il n'en va pas de même pour la céramique qui, compte tenu des effectifs présents (plus de 23 000 restes équivalents à 350 kg), n'a pu être étudiée à l'exception de la céramique d'importation (Y. Deberge, G. Verrier). Pour cette catégorie de mobilier, un examen sommaire de tous les ensembles a toutefois été effectué à la fois pour avoir un dénombrement mais surtout pour pouvoir proposer une datation pour chacune des structures. Les analyses paléo environnementales n'ont pu être réalisées faute de moyens suffisants. Une demande de subvention spécifique a été déposée pour palier ce manque en 2007 auprès de la communauté d'agglomération Clermont-Communauté.

Les lignes qui suivent ont uniquement pour objet de présenter l'état d'avancement du travail d'analyse à la fin de l'année 2006. Toutes ces études seront poursuivies au cours de l'année 2007.

Catégorie	2005		2006		Total	
	NR	masse (en g)	NR	masse (en g)	NR	Masse (en g)
Céramique indigène	27 174	369 666	23 732	350 400	50 906	720 066
Céramique d'importation	279	2 079	233	1 740	512	3 819
Amphore	4 854	705 900	5 585	712 255	10 439	1 418 155
petit mobilier	974	25 897,4	2 959	92 142	3 933	118 039
Scorie	244	15 286	68	2 138	312	17 424
Faune	env. 3 000	-	env. 10 000	135 600		135 600
homme	3 individus	-	-	-	3 individus	-
	36325	1 099 518	42 577	1 294 275	78 902	2 393 793

Tab. 2 : récapitulatif des éléments mobiliers découverts au cours des opérations 2005-2006.

L'analyse des masses brutes (non corrélées à la surface ou au volume de sédiment fouillé) montre une répartition des différentes catégories de mobilier assez homogène sur l'ensemble du site. Ceci témoigne probablement d'une occupation qui concerne de façon égale toute la superficie dégagée. Dans le détail, on note toutefois quelques zones de concentration particulière (fig. 32) :

- pour la céramique indigène : une forte concentration dans la partie nord du site qui s'explique assez logiquement par la présence des deux fours de potier et de deux caves qui ont accueilli de très nombreux rejets domestiques et artisanaux (tessonnières). Cette répartition, avec un mobilier céramique très présent dans la zone nord, devrait encore s'accroître en 2007 avec l'achèvement de la fouille des deux caves présentes à proximité des fours. A noter que cette situation renvoie principalement à la seconde phase d'utilisation du site et que si l'on exclue les tessonières identifiées la répartition du mobilier est assez égale d'un point à l'autre du site ;
- pour les amphores : la répartition observée traduit surtout un choix fait dans le mode de dépôt qui privilégie un rejet dans les structures profondes de type puit. Le premier état de la voie recèle également une très grande quantité d'éléments amphoriques qui n'ont pas tous été dénombrés (figurent uniquement les éléments de forme prélevés).
- pour la faune : une répartition assez homogène sur l'ensemble du site avec toutefois quelques structures (fosses-celliers) qui livrent de très grandes quantités de restes osseux, de même que certains puits. Ces éléments, tous des restes animaux consommés, sont assez logiquement absents des comblements des fours de potier.
- pour le petit mobilier : la répartition du mobilier apparaît égale d'un point à l'autre du site avec là aussi quelques structures qui se distinguent par la quantité (assez souvent corrélée à la qualité) du mobilier comme dans les caves 13 et 244, la fosse 435, la voie ou encore l'ensemble de puits situés dans la partie est du site.

Concernant la répartition chronologique du mobilier, on note qu'à l'exception de la céramique, toutes les catégories de mobilier sont représentées par une masse sensiblement équivalente d'un horizon à l'autre (fig. 32). Le quintuplement de la masse de céramique de La Tène D2a à La Tène D2b tient en grande partie à la présence d'un atelier de potier qui génère beaucoup de déchets. En effet, si l'on exclue les rejets collectés dans les fours et tessonières clairement identifiées, la masse de céramique ne fait au mieux que tripler. La recherche systématique des ratés de cuisson dans tous les ensembles permettra certainement de minorer encore ces chiffres.

Pour finir, nous rappelons au lecteur l'intérêt que présentent les ensembles mobiliers découverts à Gondole. Il s'agit des premiers ensembles clos, abondamment fournis, contenant des importations, des objets de parure et du petit mobilier, découverts en contexte pour le milieu du Ier s. av. J.-C. Les ensembles régionalement disponibles pour cette période sont encore trop peu nombreux : 3 fosses mal documentées à Gergovie, 2 structures sur le site de Sarliève, l'ensemble funéraire découvert à Malintrat. Les connaissances sur la culture matérielle de la période située autour de la Conquête sont encore largement lacunaires, à la différence du siècle précédent, et l'étude du site de Gondole offre l'opportunité de préciser ces données. Nous attendons également beaucoup des comparaisons qui pourront être effectuées entre ce mobilier et celui mis au jour au cours des fouilles conduites sur les deux oppida voisins.

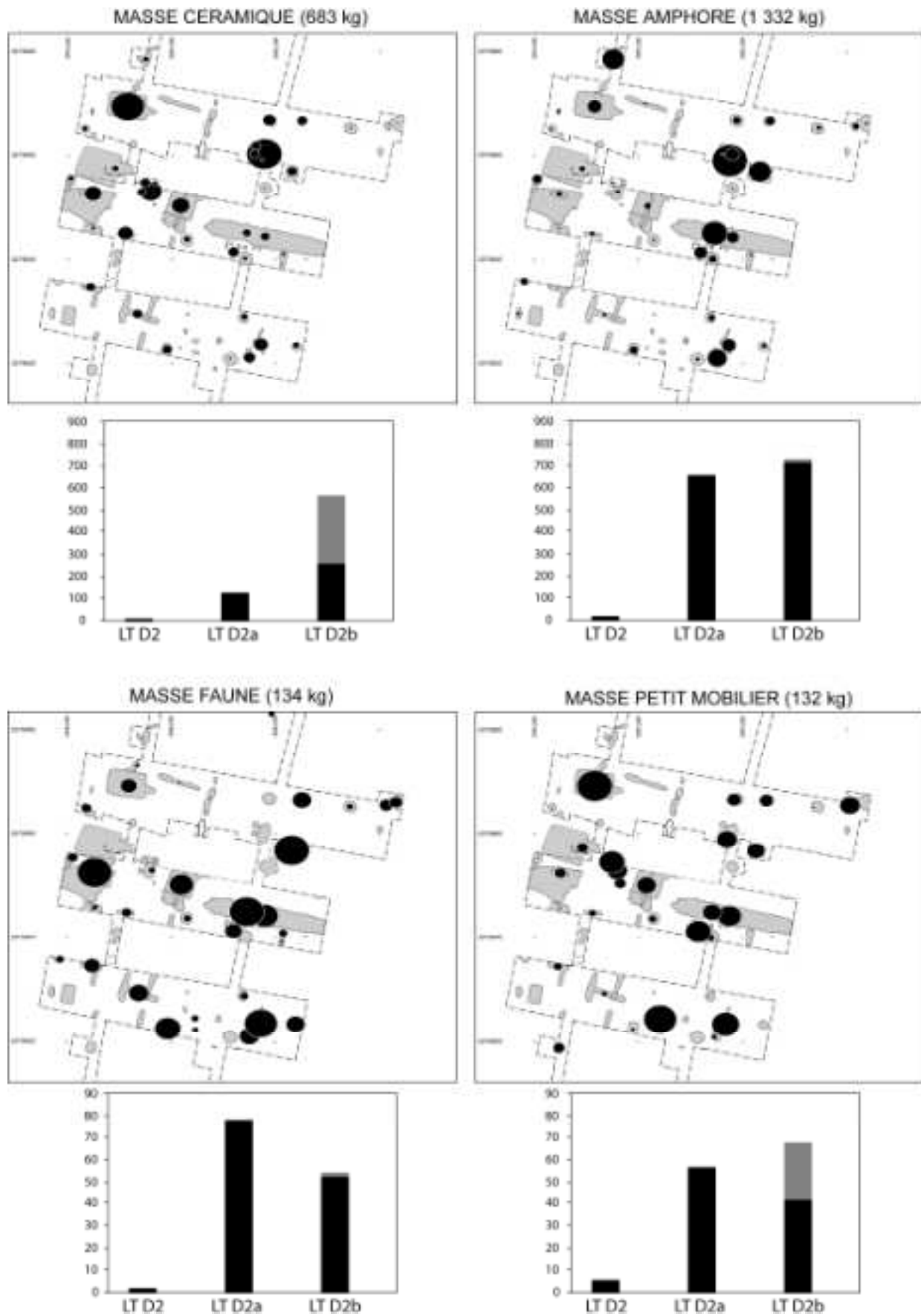


Fig. 32 : répartition spatiale et chronologique du mobilier collecté en 2005-2006. Figure en grisé la part du mobilier découvert, pour la seconde phase d'occupation du site, dans les structures artisanales.

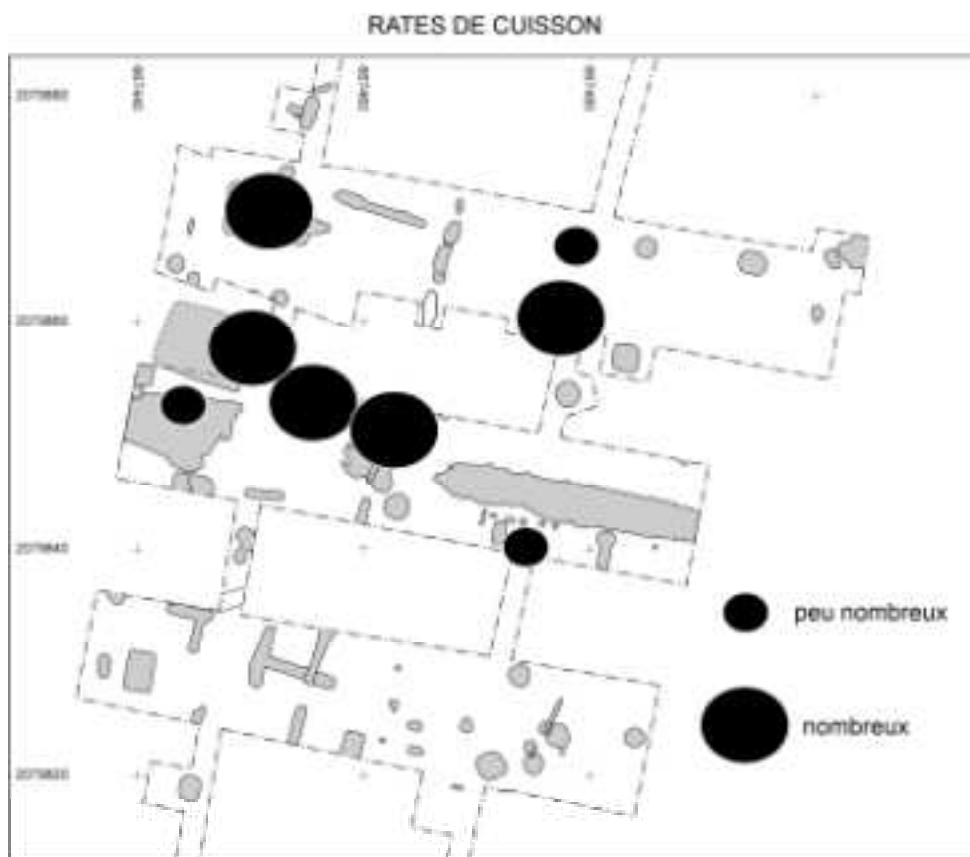


Fig. 33 : localisation des structures ayant livré des ratés de cuisson.

3.2. Le mobilier céramique (YD)

Comme nous l'avons évoqué, l'étude de ce mobilier n'a été que très sommairement ébauchée puisque seul un premier examen rapide a été réalisé pour l'ensemble des structures (comptage du nombre de restes et pesée). Ces dénombrements confirment l'importance quantitative de la série céramique présente sur ce site. Les valeurs relevées en 2006 étayent les propositions faites l'an passé d'une estimation de la masse présente à l'hectare dépassant les 5 tonnes.

Ces valeurs très élevées renvoient en grande partie à la présence d'une activité de production céramique particulièrement développée sur le site (probablement pour plus de la moitié de l'effectif). Vient à l'appui de cette proposition la découverte fréquente de ratés de cuisson, parfois après utilisation, dans les dépotoirs domestiques (fig. 33) mais surtout celle de rejets correspondant plus nettement à des dépotoirs artisanaux (fosse 237, fours 236 et 300, sommets de la cave 244)

Il n'y a pas lieu de représenter *in extenso* les données issues de l'étude (trop partielle) de 2005 ; l'étude n'a que peu avancée depuis l'an passé. Une évaluation du temps nécessaire, qui se base sur la comparaison avec l'étude conduite pour le mobilier céramique du site de Gandailat, nous montre qu'il faut entre 3 et 4 mois pour assurer l'analyse du mobilier collecté en 2005-2006. Nous envisageons pour 2007 d'amorcer de façon significative l'étude de cet ensemble avec l'élaboration d'un catalogue typologique formalisé, outil qui fait actuellement défaut régionalement et qui s'avère indispensable dès lors que l'on est amené à étudier des séries numériquement importante, et l'étude de plusieurs ensembles clos complets (cave 13, mobilier des fours, fosse 448, 435...).

Nous proposons, à titre provisoire, deux planches synthétiques caractérisant les deux horizons individualisés sur le site (fig. 34, 35 et 36) et reprenant certains passages de la présentation qui en avait été faite en 2005 et qui reste toujours valable à la lumière des résultats de la campagne 2006.

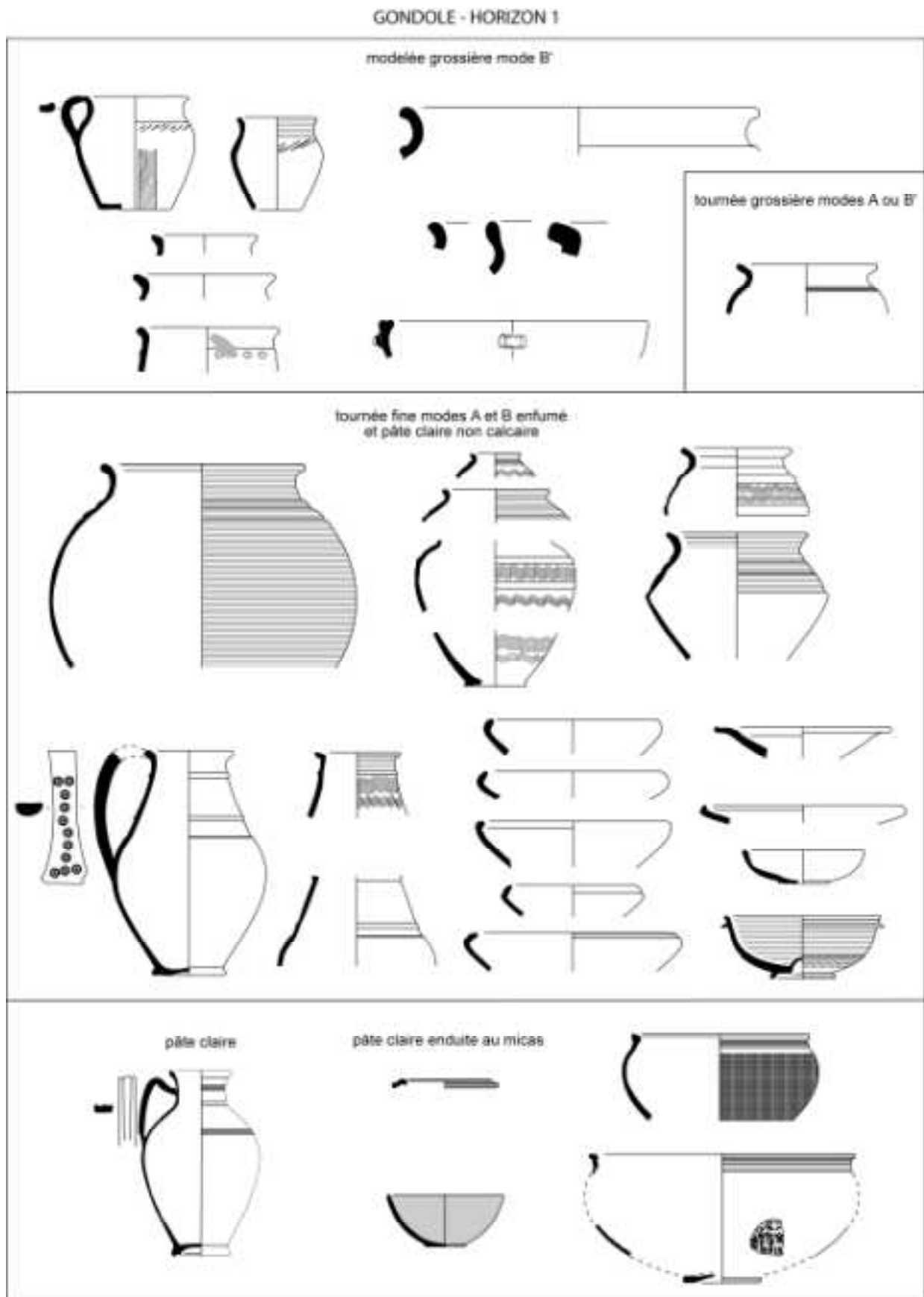


Fig. 34 : planche de synthèse des mobiliers attribués à l'horizon 1 (La Tène D2a). Établie à partir des éléments étudiés en 2005.

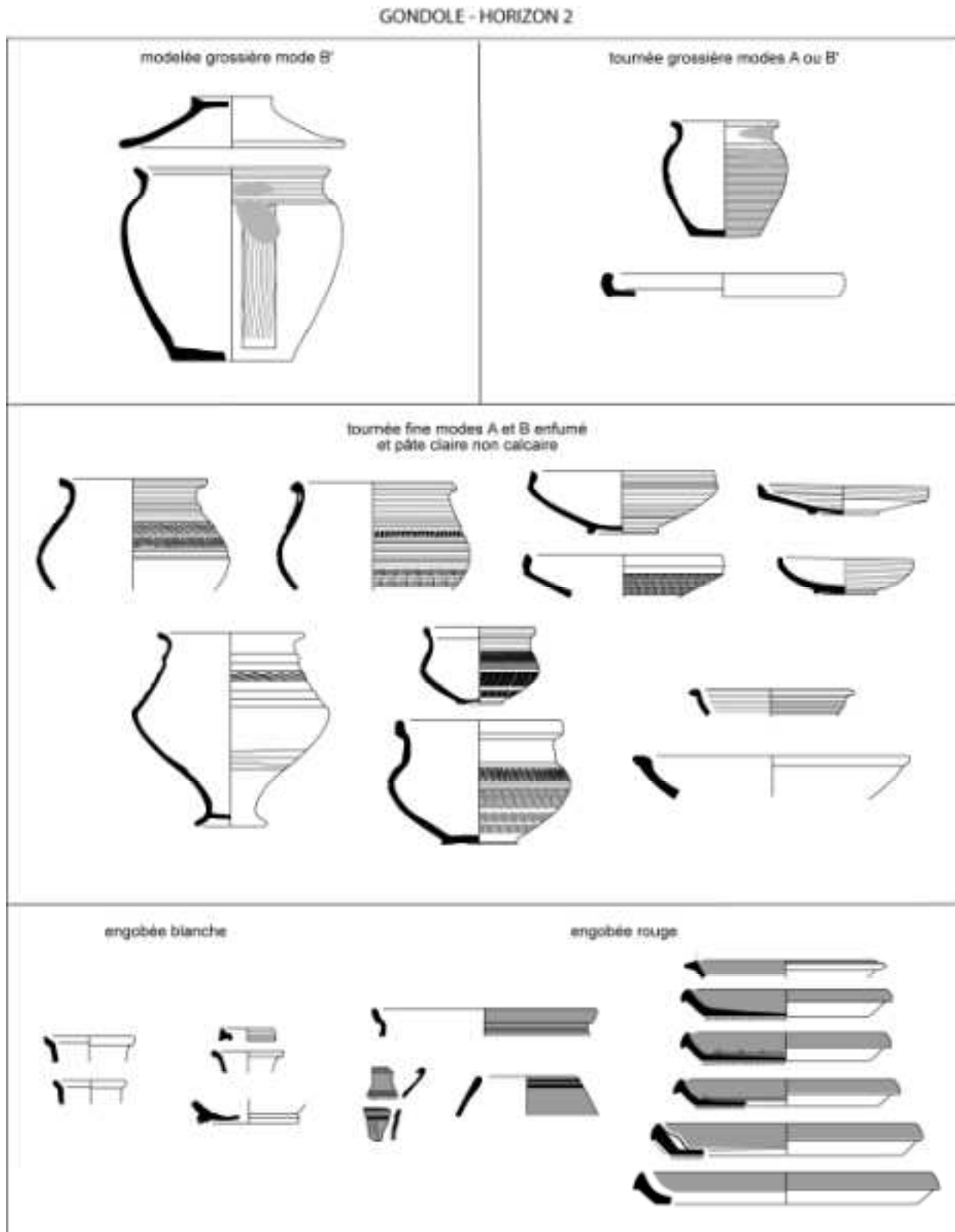


Fig. 35 : planche de synthèse des mobiliers attribués à l'horizon 2 (La Tène D2b). Établie à partir des éléments étudiés en 2005.

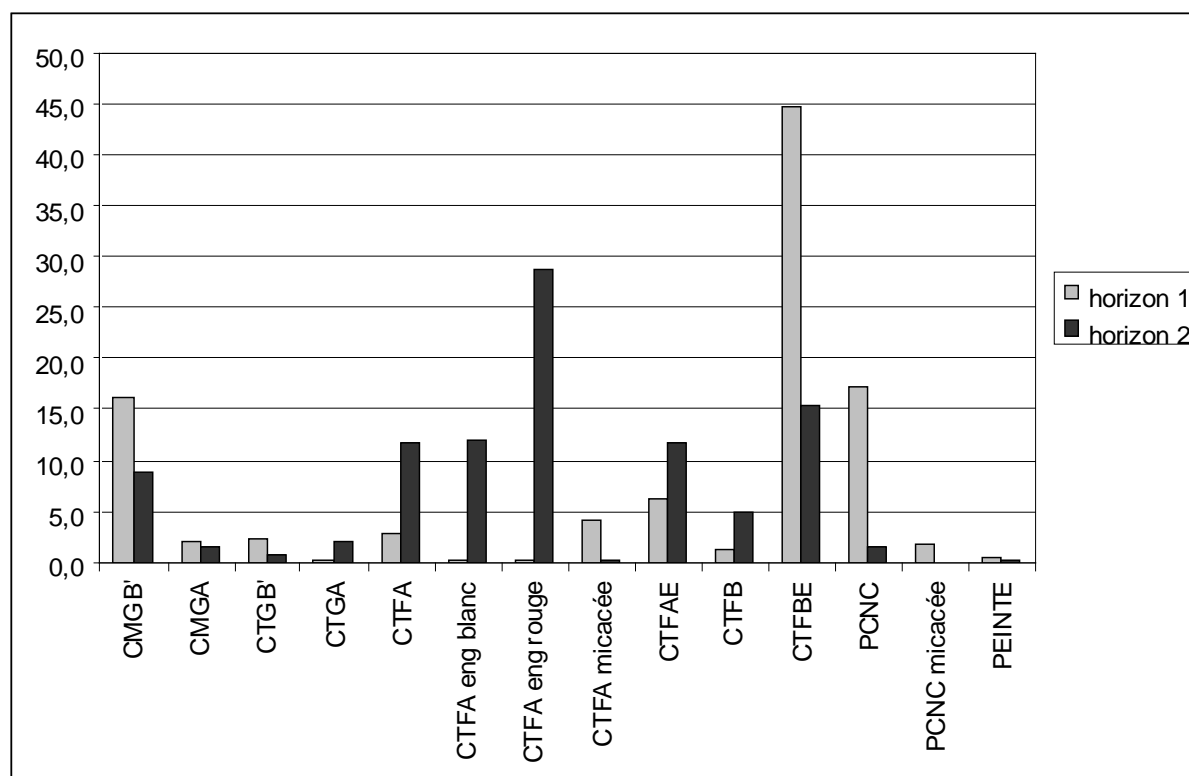


Fig. 36 : répartition entre les différents groupes de production pour les horizons 1 et 2 (en % du NR).

3.2.1. Présentation des faciès céramiques (partie extraite du rapport 2005)

Comme nous l'avons évoqué auparavant, deux horizons chronologiques peuvent être individualisés notamment à partir du mobilier céramique. Les différences entre les deux faciès sont très marquées (l'un est fortement « indigène », l'autre fortement « romanisé ») et l'on pourrait envisager, si ce n'était la présence d'autres mobiliers qui témoignent d'une certaine continuité chronologique (métal, monnaie, amphores), l'existence d'un hiatus entre les deux phases d'occupation. Régionalement d'autres ensembles datés à cette période charnière du Ier s. av. J.-C. révèlent également une évolution très marquée du répertoire de la vaisselle céramique avec un renouvellement presque complet des formes qui a dû se produire sur une période très courte, autour du milieu du Ier s. av. J.-C. C'est par exemple le cas des sépultures de Chant à Malinrat pour lesquelles on peut suivre l'évolution du répertoire céramique de La Tène D2a à la fin de la période augustéenne avec une rupture marquée entre l'ensemble le plus ancien (tombe 5516) et celui immédiatement postérieur (résidus 2828 et cénotaphe 5889) (Guichard, Orengo, Loughton 1999). La même constatation peut être faite à partir des lots, peu abondants, provenant d'une part des fosses 3 et 5 (vers 60-30 av. J.-C. ?) et d'autre part de la fosse 7 (vers 30-10 av. J.-C.) de la fouille du Chemin de la Croix à Gergovie (Guichard, Leguet, Turlonias 2001). Un autre exemple provient de la comparaison entre les puits 2474/2485 (Deberge, Loughton 2002) et 2249/2487 (Wittmann 2002) fouillés sur le site de Sarliève, précisément au pied de Gergovie.

Dans la courte présentation qui suit, nous avons regroupé les données portant sur plusieurs structures pour illustrer chacun des horizons.

3.2.1.1. Horizon 1 (fig. 34)

Le premier horizon (1117 restes, 86 individus), est très largement dominé par les productions fines tournées pour la plupart cuites en mode B (fig. 36). La céramique cuite en mode A, catégorie qui a commencé à décroître au tournant des IIe et Ier s. av. J.-C., est maintenant

nettement minoritaire au sein des productions fines tournées. Certaines d'entre elles comportent un enduit micacé. Les céramiques à pâte claire non calcaire sont assez bien représentées. Ce groupe de production, apparu à la fin du II^e s. av. J.-C., est marqué par une progression linéaire au cours de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. avant d'être progressivement remplacé par les productions à engobe blanc dans le courant de la seconde moitié du siècle. Concernant ce dernier groupe de production on note son apparition marginale à côté de celui à engobe rouge (deux tessons) indice que la phase d'expérimentation est probablement antérieure au milieu du siècle. La céramique peinte, catégorie surtout présente dans les contextes du II^e s. av. J.-C., est également très peu représentée. Les productions à pâte grossière sont surtout dominées par les éléments modelés cuits en mode B'. Plus que le rapport entre tournée grossière et modelée grossière, c'est le rapport des productions grossières au total dénombrés qui semble être significatif d'un point de vue chronologique. Elles occupent ici une place limitée.

Ces différents traits (forte proportion de céramique fine par rapport à la céramique grossière, absence de productions modelées fines, forte proportion de céramique tournée grise et à pâte claire non calcaire, rareté des productions engobées et de la céramique peinte) sont régionalement caractéristiques de l'étape 2 définie régionalement pour le I^{er} s. av. J.-C., soit La Tène D2a (Deberge et *al.* 2002b, Deberge et *al.* à paraître).

Ce faciès correspond en tout point à celui individualisé pour l'étape 2 du I^{er} s. av. J.-C. (Deberge et *al.* 2002b : fig. 7) que l'on retrouve notamment sur le site de Sarliève (puits 2474 ; Deberge, Loughton 2002), sur le site de Malintrat (tombe 5516 ; Guichard, Orengo, Loughton 1999) ainsi que dans les fosses 3 et 5 fouillées sur le site de Gergovie (Guichard, Leguet, Turlonias 2001). À Gondole, il a également été mis en évidence dans les sondages pratiqués par J. Collis dans la zone interne du site ainsi que lors de la découverte fortuite effectuée par G. Loison quelques dizaines de mètres au sud de notre secteur de fouille (Guichard, Loughton 2001). Extra régionalement, c'est l'horizon 4 de Roanne qui fournit les meilleurs éléments de comparaison avec notamment ces mêmes productions à pâte claire, à décor moleté couvrant et surface micacée (Lavendhomme, Guichard 1997).

3.2.1.2. Horizon 2 (fig. 35)

Le second horizon (2456 restes, 281 individus) présente un faciès nettement différent de celui mis en évidence pour le premier horizon (fig. 36). D'une manière générale la céramique fine tournée cuite en mode B connaît un net recul au profit des productions engobées blanches et surtout rouge qui comptent pour près de 40 % des effectifs tant pour le NR que pour le NMI. Paradoxalement, les productions cuites en mode A connaissent un léger regain qui peut toutefois s'expliquer par une plus grande utilisation de ce mode de cuisson pour la réalisation des céramiques engobées. Les productions à pâte claire non calcaire connaissent également un net recul à tel point que leur présence pourrait être considérée comme étant résiduelle. La place occupée par les productions modelée à pâte grossière continue de diminuer sans que cela soit compensé par une augmentation significative des productions tournées.

La répartition observée entre ces différents groupes de production est proche de celles relevées pour l'étape 3 définie régionalement pour le I^{er} s. av. J.-C., soit La Tène D2b. (Deberge et *al.* 2002b).

Régionalement cet horizon, qui comprend une grande part de productions réalisées sur le site même, correspond en tout point à celui individualisé pour l'étape 3 du I^{er} s. av. J.-C. (Deberge et *al.* 2002b : fig. 9-10). On le retrouve notamment sur le site de Sarliève (puits 2249/2487 ; Wittmann 2002), sur le site de Malintrat (tombe 2828 et 5889 ; Guichard, Orengo, Loughton 1999) ainsi que sur le site des Chazoux à Gannat (fosse 62 ; Rousset, Lallemand, Guichard 2002). À Gondole, ce faciès n'était jusqu'à ce jour pas documenté. Extra régionalement, ce sont les horizons 5 et 6 de Roanne qui fournissent les meilleurs éléments de comparaison avec

toutefois la présence de sigillée italique et de gobelets de type Beuvray pour l'horizon 6 alors qu'ils sont absents ici (Lavendhomme, Guichard 1997). Les différences existent également avec l'étape 4 individualisés en Basse-Auvergne pour le Ier s. (vers 30/20-10 av. J.-C.) : entres autres, l'absence de sigillée italique (et au contraire la présence de campanienne) ainsi que celle des céramiques à surfaces fumigées (grise ardoisée et *terra aménagement*) reprenant le répertoire de la sigillée italique, la faible fréquence des gobelets à paroi fine fusiformes à décor d'épines d'origine régionale. Ce mobilier peut également être mis en regard de celui découvert au cours de la campagne de 2006 sur le site de Gergovie pour les phases 1 et 2 de l'occupation mise en évidence sur le secteur de la Porte Ouest et pour lesquelles une datation antérieure à la période augustéenne peut-être retenue en se basant, notamment, sur l'absence de marqueurs attribuables à cet horizon chronologique pourtant présents en nombre dans les couches supérieures.

3.2.2. Synthèse provisoire

Les deux horizons individualisés à Gondole s'intègrent parfaitement dans la sériation des mobiliers établie pour la Basse-Auvergne pour la période laténienne. Ils correspondent aux étapes 2 et 3 définis pour le Ier s. av. J.-C. (Deberge et al. 2002b). L'ancrage en chronologie absolue de ces deux étapes reste difficile à réaliser. Il s'appuie essentiellement sur des arguments concernant la numismatique, la vaisselle d'importation et les objets métalliques. Concernant les marqueurs céramologiques, il faut avouer que la faiblesse des lots disponibles régionalement pour la période augustéenne (surtout pour la phase ancienne et moyenne de cette période) permet difficilement de distinguer les étapes 3 et 4. L'absence de certaines productions indigènes telles que les *dolia* à large méplat, certains types de gobelets à parois fines (à pâte claire, type Beuvray...) et surtout des emprunts faits au répertoire de la sigillée italique (grise ardoisée, *terra aménagement*) semblent toutefois des indices suffisants pour placer l'horizon 3 avant la période augustéenne.

Pour finir on notera la présence de quelques éléments céramiques appartenant indubitablement à des productions du IIe s. av. J.-C. Il s'agit en l'occurrence de quelques fragments d'anse de jattes dites d'Aulnat courantes sur les sites de plaines du IIe s. av. J.-C. L'isolement de ces vestiges nous incite à les considérer comme témoignant d'un phénomène de avoisinant « sociale » (conservation d'un récipient) plutôt que comme les indices d'une fréquentation ancienne du site.

3.3. La vaisselle d'importation (YD, GV)

Le mobilier d'importation découvert au cours de la campagne de cette année est légèrement moins abondant en nombre de restes (235 contre 279) mais donne un nombre d'individus plus élevé (77 contre 41) signe d'une fragmentation plus importante du mobilier. Le mobilier collecté permet de compléter le faciès de ces importations qui témoignent toujours d'une assez grande diversité avec deux grands types de productions représentées de façon significative, les céramiques à verni noir et les parois fines (respectivement 73 et 23 récipients), et cinq autres groupes représentés par un nombre nettement moindre de récipients (pâte claire : 7 ex. ; commune italique : 6 ex. ; verni rouge pompéien : 1 ex. ; bols à relief hellénistique : 6 ex. ? ; pré-sigillée : 1 ex.).

Ce mobilier est réparti de façon assez homogène sur le site et toutes les structures ou presque livrent un ou plusieurs éléments importés. On note toutefois une concentration assez nette dans la partie sud-est du secteur décapé (fig. 37). De même quelques structures sont caractérisées par des quantités relativement importante de vaisselle importée (puits et fosses 226, 228, 348, 411, 419, 433 et 448 qui livrent entre 5 et 8 récipients ; voie 48 : 9 ex.). Concernant la répartition chronologique du mobilier importé, on notera qu'il est très nettement surreprésenté dans les

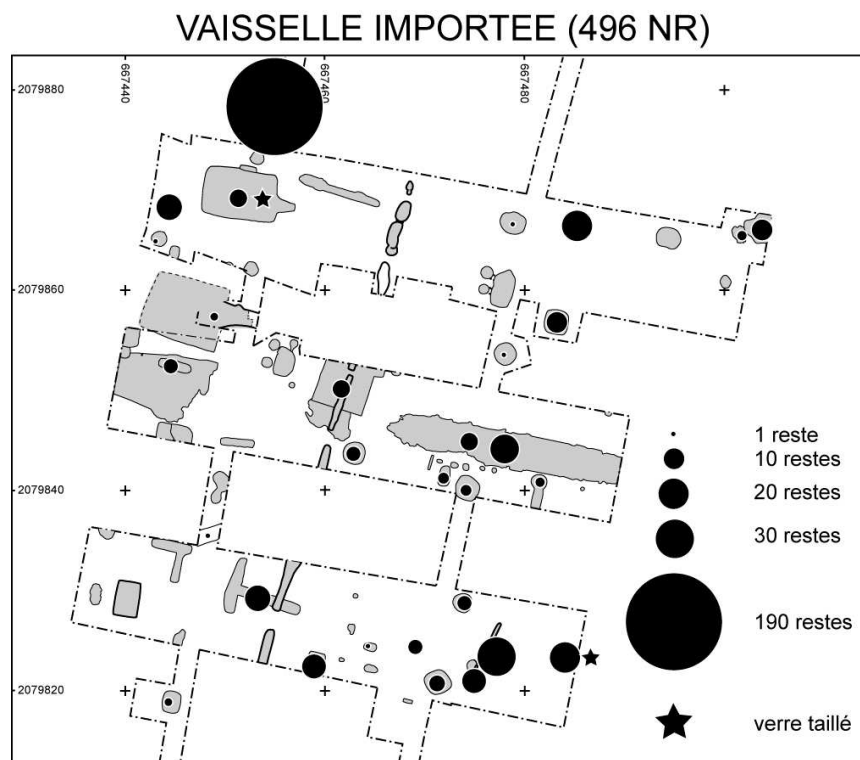


Fig. 37 : répartition spatiale des vaisselles céramiques et en verre importées.

	Ensemble du site		La Tène D2a		La Tène D2b	
	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
CAMP A	17	9	13	5	4	4
CAMP B	191	60	124	41	63	16
CAMP grise	11	4	6	3	4	1
PAR FIN	206	23	169	16	22	5
PCC	60	7	57	6	3	1
COM-IT	16	6	5	3	11	3
R-POMP	3	1	3	1	0	0
BHR	7	6	5	4	2	2
PRE SIG	1	1			1	1
Total	512	117	382	79	110	33
rapport à la céramique indigène	1,1		5,4		0,3	

Tab. 3 : vaisselle d'importation collectée sur le site en 2005-2006 (la terminologie reprend celle de Dicocer²).

ensembles appartenant à la première phase d'occupation du site (79 NMI ; 5,4 % des restes céramiques) par rapport à ceux appartenant au deuxième horizon (33 NMI ; entre 0,3 et 0,6 % des restes céramiques selon que l'on prend en compte ou non les déchets liés à l'activité potière).

Dans l'attente d'une étude définitive (certaines attributions restent encore en suspens), nous proposons de dresser un premier bilan des découvertes faites depuis 2005 (fig. 38 et 39).

La céramique à verni noir :

La céramique à verni noir compte pour 62 % du NMI de la vaisselle importée. Au sein de ce type de production, la campanienne B est très largement majoritaire (51 % du NMI), loin devant la campanienne A (8 %) et les productions à pâte grise (3 %).

Campanienne A

La campanienne A est représentée par des exemplaires à couverte brune virant sur le rougeâtre, de mauvaise qualité qui dénote des productions tardives. Le répertoire morphologique comprend une assiette Lamb. 5, une assiette Lamb. 6, deux coupes Lamb. 27, une coupelle Lamb. 27ab, (pl. 3 n° 5) et peut-être un bol Lamb. 31b (tesson comportant un trait peint incisé).

Campanienne B

La campanienne B est composée d'exemplaires de qualité très variable attribuables essentiellement aux productions du Ier s. av. J.-C. Elle est représentée sur le site par une grande variété de formes : coupes Lamb. 1 (19 ex.), coupes Lamb. 1/8 (2 ex.), coupe Lamb. 2 (1 ex.), pyxis Lamb. 3 (4 ex.), coupe à pied Lamb. 4 (1 ex.), assiettes Lamb. 5 (25 ex.), assiette Lamb. 5/7 (1 ex. ?), assiette Lamb. 6 (1 ex.), urne à anses Lamb. 10 (2 ex.) et bol Lamb. 33b (1 ex.).

Campanienne à pâte grise

Dernier avatar des productions dites campaniennes, les céramiques à vernis noir et pâte grise, sont représentées par un petit nombre d'éléments. Ceux-ci présentent une pâte grisâtre à brune, souvent de mauvaise qualité et qui rappelle par sa tenue les productions à pâte claire calcaire du sud de la Gaule (pâte tendre "crayeuse"). Le vernis est le plus souvent très altéré, se détachant en petites plaques. Les formes identifiées correspondent à deux coupes Lamb. 1 (?) et à deux assiettes Lamb. 5.

Les gobelets à parois fines :

La campagne de 2006 confirme l'impression de très grande diversité dans les types présents. Ces parois fines (24 ex.) sont dépourvues de revêtement et présentent une pâte fine dure de couleur orange à brune, parfois zonée grise à cœur, avec ponctuellement quelques inclusions microscopiques de micas. Ces récipients ont fait l'objet d'une première détermination typologique qui reste à préciser et compléter. L'essentiel des formes est composé de gobelets fuselés à lèvre en gouttière ou concave haute, comportant le plus souvent un décor de perles et plus rarement un semi d'épines (PAR-FIN 1a, PAR FIN 2, PAR FIN 3.1). Quelques exemplaires semblent correspondre à des récipients plus ramassés (PAR FIN 3.2). La plupart des récipients sont trop fragmentaires pour être identifiés précisément. On notera la présence d'au moins un récipient ansé (PAR FIN 3A ?) et d'un autre à décor d'appliques (PAR FIN 11 ?). Enfin, un canthare (PAR-FIN 9, Mayet 5), identifié par son poucier, provient d'une fosse attribuée à la première phase d'occupation du site. Un exemplaire de même type a été découvert à Roanne dans une fosse appartenant à l'horizon 4.

L'absence totale de parois fines pourvues d'un revêtement ou moulées (tel le gobelet d'Aco si abondamment représenté à Gergovie) est une nouvelle fois à souligner.

Bols hellénistiques à relief :

Cette année, plusieurs formes basses à pâte tendre à dure, jaune à brune, comportant un décor moulé (oves, rosace, motif géométrique...) et pourvues d'un verni brun à rougeâtre mat, ont été individualisées. Leur fragmentation (les fragments excèdent rarement 1 cm) et leur mauvais état de conservation rendent difficile leur détermination précise. Nous proposons de les identifier, à titre d'hypothèse, aux bols hellénistiques à relief. Ce type de récipient est produit sur une période de temps assez longue, de la fin du IIIe s. au milieu du Ier s. av. J.-C., en Grèce (du IIIe s. au début du Ier s. av. J.-C.) et en Italie (du IIe s. au milieu du Ier s. av. J.-C.). Ils sont relativement rares en Gaule interne. Certains de nos exemplaires, avec une lèvre légèrement pendante, se rapprocheraient de la variante BHR 10 illustrée dans Dicocer² (p. 419). Leur période de production ne semble pas dépasser le milieu du Ier s. av. J.-C.

Céramique commune italique :

La céramique culinaire italique est caractérisée par des récipients à pâte orange à rouge brique comprenant de petits dégraissants volcaniques. Nous identifions dans notre série : une anse de cruche de section ovale, un bord de plat à cuire et quatre couvercles. Ce type de production est régionalement rencontré dans les contextes du début au milieu du Ier s. av. J.-C.

Pâtes claires calcaires :

On identifie 5 récipients, tous des formes hautes, appartenant à des productions à pâtes claires non régionales. L'identification typologique précise des ces récipients est en cours.

Céramique catalane engobée :

Parmi le mobilier collecté en 2006, on note la présence d'une col de cruche présentant une pâte "sandwich" et un col étroit avec une lèvre marquée par une fine rainure qui diffère technologiquement des productions régionales. La surface de cet élément semble être pourvue d'un engobe beige ou blanc. Il pourrait s'agir d'un récipient originaire de la côte catalane. Ces productions ne semblent pas être diffusées au-delà des années 30 av. J.-C.

Pré-sigillée :

A noter la présence d'un fragment de panse (assiette) de pré-sigillée (dénommée céramique à vernis orangé à Roanne) découvert au sommet du second état de la voie 48 (fin de la seconde phase d'occupation). Ce type de production est considéré comme emblématique des horizons de La Tène D2b à Bibracte (Paunier, Luginbühl 2004 : 212). Si cet élément n'a pas une origine intrusive (cette couche a également livré des éléments beaucoup plus récents méd/mod témoignant des perturbations subies), il s'agit de l'élément importés, dans la catégorie des récipients céramiques, le plus récent sur le site.


















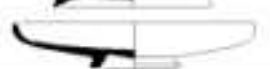
				CAMPAGNE 2005- 2006		
				La Tène D2a	La Tène D2b	TOTAL
CAMPANNIENNE A		Lamb. 5	1		1	
		Lamb. 6	1		1	
		Lamb. 36	1		1	
		Lamb. 27	1	1	2	
		Lamb. 27ab	1		1	
		Lamb. 31b ?	1	1	2	
	TOTAL			6	2	8
CAMPANNIENNE B		Lamb. 1	15	4	19	
		Lamb. 1/8	1	1	2	
		Lamb. 2	1		1	
		Lamb. 3	2	2	4	
		Lamb. 4		1	1	
		Lamb. 5	20	5	25	
		Lamb. 5/7		1	1	
		Lamb. 6		1	1	
		Lamb. 10	1	1	2	
		Lamb. 33b	1		1	
TOTAL			41	16	57	
CAMP. GRISE		Lamb. 1	2		2	
		Lamb. 5	1	1	2	
	TOTAL			3	1	4
TOTAL			50	19	69	

Fig. 38 : faciès des importations collectées en 2005-2006 (ne figure par le mobilier collecté hors stratigraphie).










		CAMPAGNE 2005 et 2006			
		La Tène D2a	La Tène D2b	TOTAL	
COMMUNE IMPORTEE	CRUCHE INDET		1	1	
		1		1	
	COM IT 6c	3	1	4	
		1		1	
	COM IT 7a-b	4		4	
	RPOMP	1		1	
	CRUCHE PCC indéterminée	4		4	
	 CLER-REC 7a	1		1	
CRUCHE HISPANIQUE indéterminée	1		1		
TOTAL		11	2	13	
FINE IMPORTEE	 bol à relief hellénistique	4	2	6	
	PAR FIN 1a	5		5	
	 PAR FIN 2.1	1	1	2	
	 PAR FIN 3.1	2	1	3	
	PAR FIN 3.2	1		1	
	 PAR FIN 3.A ?	1		1	
	 PAR FIN 9	1		1	
	 PAR FIN 11 ?	1		1	
	PAR FIN à bord en gouttière (PAR FIN 2 à 3)	7	3	10	
	PRESIGILLEE indéterminée		1	1	
	TOTAL		23	8	31
	TOTAL		34	10	44

Fig. 39 : faciès des importations collectées en 2005-2006 (certaines identifications sont données à titre provisoire).

Discussion :

La vaisselle d'importation présente un faciès largement dominé par les campaniennes et les parois fines pré augustéennes d'où sont notamment exclues les importations de sigillées italiques et les gobelets d'Aco. Même dans les ensembles présentant le faciès le plus récent du site, ces éléments de datation tardive sont exclus. L'élément le plus récent est le fragment de pré-sigillée découvert au sommet de l'état récent de la voie. L'examen de la collection ne montre pas d'évolution significative dans le faciès des céramiques d'importation entre la première et la seconde phase d'occupation.

Si l'on en s'en tient aux données disponibles pour les régions voisines (Forez, Lyonnais, Bourgogne), la sigillée italique n'apparaît de façon significative qu'à partir du début du règne d'Auguste, même si on rencontre quelques exemplaires dans des contextes légèrement plus précoces comme à Lyon, où elle est présente dès les années 50-40 av. J.-C. (Desbat 2005), ou à Bibracte (info orale V. Guichard).

Le site de Gergovie livre une abondante collection de sigillées italiques (601 récipients dans Deschamps 1997), malheureusement le plus souvent en dehors de tout contexte stratigraphique (fouilles anciennes), qui appartiennent aux formes précoces (16 récipients, vers 40/30-15 av. J.-C.), services Ia (53 récipients ; vers 30/25-15 av. J.-C.), Ib (80 récipients ; vers 20/15 av. – 10 ap. J.-C) et Ic (36 récipients ; vers 10 av.-10 ap. J.-C.), 70 récipients ne pouvant être attribués à l'un ou l'autre de ces services. Le service II et autres formes comptabilise 75 récipients (fin de la période augustéenne). La céramique italique à verni noir est en regard de cette série assez peu représentée (29 récipients) et en tout cas dominée par la campanienne B (26 récipients). Les parois fines sont quant à elle bien représentées (102 récipients ; hors productions impériales) et se partage principalement entre les productions tardo-républicaines (26 ex.) et gobelets d'ACO et dérivés (76 ex.). Les quelques ensembles clos disponibles sur ce site permettent de confirmer l'hypothèse de la présence de deux horizons chronologiques distincts sur ce site : le premier associe la céramique à verni noir et les gobelets à paroi fine tardo-républicains (La Tène D2), le second sigillée italique et gobelets moulés d'ACO (période augustéenne).

La fouille conduite en 2006 sur le secteur de la Porte Ouest montre le même phénomène avec des niveaux anciens (phases 1 et 2) complètement dépourvus de sigillées italiques et de parois fines augustéennes, et des niveaux supérieurs où la sigillée arétine abonde (55 éléments). Les niveaux anciens livrent, en revanche, quelques éléments fragments de parois fines tardo-républicaines (PAR-FIN 1a) et de céramique campanienne (à pâte grise). Ces mêmes niveaux livrent en outre une fibule de type Kragenfibel ou fibule à collerette (Metzler 10a) qui peut être un considérée comme un fossile directeur de LTD2b. Les niveaux supérieurs contiennent quant à eux une fibule à disque médian (Feugère 15a ; Metzler 11a), dont la phase d'apparition est fixée à la période augustéenne (à partir de 30 av. J.-C.) et une fibule à arc plat tendu et crochet fixe-corde (type Metzler 15b, Feugère 9b) fréquente dans les contextes augustéens.

En conséquence, l'absence constaté à Gondole, alors même que la vaisselle d'importation est bien représentée (117 récipients), de sigillée italique et de gobelets à parois fines augustéens semble constituer un argument suffisant pour proposer, en l'état actuel des connaissances, un *terminus ante quem* aux années 30/20 av. J.-C. pour l'occupation principale du site. A l'image de ce qui est relevé sur les sites de PC1 à Bibracte (80 récipients importés) et de Roanne (environ 210 récipients importés), l'absence de sigillée italique est un argument suffisant pour fixer un *terminus ante quem* aux années 30/20 av. J.-C. pour la fin des importations de vaisselle céramique sur le site. La comparaison avec les données lyonnaises nous conduit à mettre en regard notre phase la plus récente des horizons 1A et 1B de Cybèle datés par A. Desbat entre les années 50 et 30 av. J.-C. A noter que les quelques ensembles appartenant à cet horizon fournissent, à Lyon, les premiers exemplaires d'assiettes à enduit rouge interne et de cruches à lèvres complexes (également attestés dans notre phase d'occupation récente).

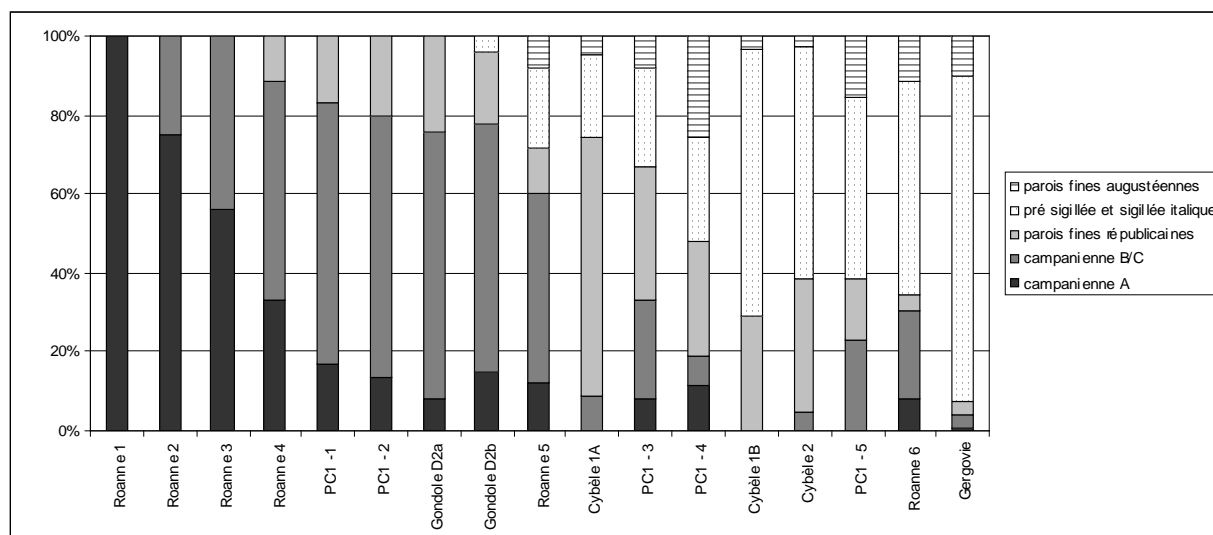


Fig. 40 : comparaison du faciès des importations céramiques de Gondole avec celui d'autres sites de Gaule interne (Bibracte PC1 : Paunier, Luginbühl 2004 ; Lyon Cybèle : Desbat 2005 ; Gergovie : Deschamps 1997 ; Roanne : Lavendhomme, Guichard 1997).

3.4. Les amphores (ML trad. YD)

L'assemblage amphorique découvert en 2006 comprend 6336 tessons pour une masse de 786,2 kg (tab. 4). La grande majorité des tessons appartient aux Dressel 1 (96 % des restes). On compte toutefois 74 tessons appartenant aux Lamboglia 2 (avec des éléments de forme dans les caves 13 et 244, les fosses 230 et 237, la voie, les puits 228, 429 et 448). Quelques tessons (5 fragments) appartiennent à des amphores Dressel 7-11, Haltern (cave 13) et amphores rhodiennes (?). Plusieurs tessons (113 restes) présentent une pâte non italique de couleur brune à orange avec un dégraissant granitique (inclusions de quartz, feldspath, mica doré et granite) qui peuvent appartenir à des amphores Dressel 7-11 ou Létanienne (?). Les éléments de forme n'appartenant pas à des amphores républicaines sont rares et l'assemblage est très largement dominé par les Dressel 1. Cette rareté des types considérés comme tardifs suggère que l'arrêt des importations d'amphores sur le site est à situer avant la période augustéenne.

3.4.1. Les amphores républicaines : morphologie générale de l'assemblage

Le lot compte 165 amphores Dressel 1 et quatre Lamboglia 2. La morphologie des lèvres de Dressel 1 est identique à celle du lot découvert en 2005 et à lors des opérations conduites dans la zone interne de l'oppidum. Les lèvres ont une hauteur comprise entre 35 et 72 mm, avec une valeur moyenne de 54 mm (fig. 41). L'inclinaison des lèvres varie entre 68° et 102°, avec une moyenne à 85°. Ces lèvres ont un diamètre situé entre 140 mm et 190 mm (moyenne de 160 mm).

La majorité des lèvres appartiennent à la classe 2 ou 3 de Guichard (103 lèvres, 64 % du lot). Les lèvres restantes se partagent à part égale entre les classes 2 (29 lèvres) et 3 (29 lèvres). La plus faible représentation des lèvres de classe 3 dans l'ensemble étudié cette année, par comparaison avec celui découvert en 2005, semble indiquer que les structures de La Tène D2b sont moins nombreuses dans l'emprise fouillée cette année (ce que confirme l'étude conduite sur les autres mobiliers). La comparaison typométrique de la série de lèvres découvertes en 2006 avec celles provenant des épaves de méditerranée montre qu'elles appartiennent majoritairement aux types Dressel 1A tardives et au Dressel 1B (fig. 42).

	NR	Poids (kg)	Lèvre	Col	Haut de l'anse	Anse	Bas de l'anse	Épaule	Pied	Brûlé
Total	6336	786,2	306	909	100	357	64	139	150	97
Dressel 1	6112	764,4	284	840	93	345	62	135	146	84
Adriatique	74	7,5	6	2	4	1	1	1	2	0
Haltern 70	2	0,2	1	0	0	0	0	0	0	0
Dressel 7-11	2	600	0	0	0	0	0	0	1	0
Rhodian ?	1	0,04	0	0	0	1	0	0	0	0
Brune-granitique	113	10,2	12	65	2	10	1	1	1	1
?	32	3,4	3	2	1	0	1	2	0	12

Tab. 4 : données statistiques sur le mobilier amphorique.

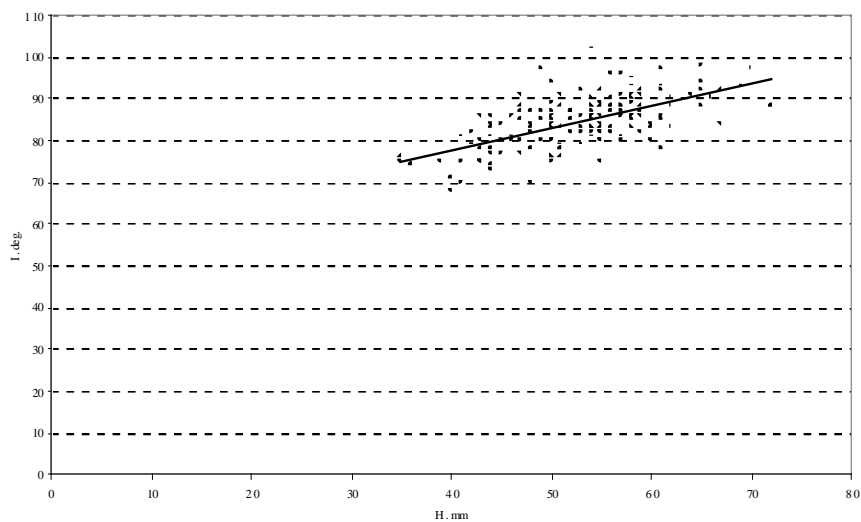


Fig. 41 : distribution des lèvres en fonction de leur hauteur et inclinaison (avec courbe de régression linéaire).

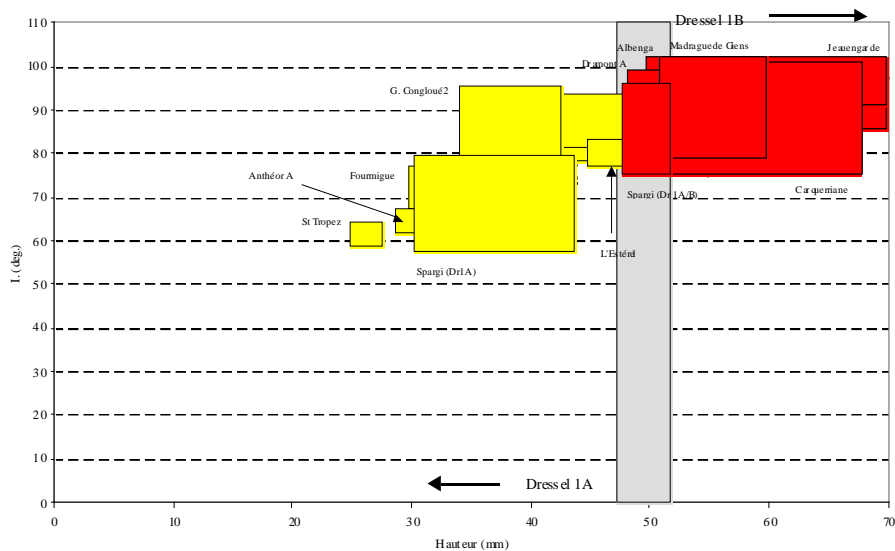


Fig. 42 : comparaison de la morphologie des lèvres d'amphores de 2006 avec celles provenant de diverses épaves de Dressel 1A et 1B de Méditerranée.

	Datation	H. m	I m	% 55mm >	Classe 1 Gréco-italique		Classe 1/2 Dr1A ou G-I		Classe 2 Dressel 1A		Classe 2/3 Dr1A ou Dr1B		Classe 3 Dressel 1B	
					NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%
Gondole 2005 (total)		53	83	42	0	0	0	0	17	17	56	57	25	26
Gondole 2006 (total)		54	85	43	0	0	0	0	29	18	103	64	29	18
Gondole – première phase	LTD2a	51	82	36					29	20	90	64	22	16
Gondole – seconde phase	LTD2b	53	82	48					17	14	69	59	32	27
Puits 228	LTD2a	50	81	36	0	0	0	0	2	14	12	86	0	0
Fosse 249	LTD2a/b?	56	89	58	0	0	0	0	1	8	8	67	3	25
St.419	LLTD1b/2- LTD2a/b?	56	83	50	0	0	0	0	3	38	2	25	3	38
Puits 448	LTD2a?	55	86	50	0	0	0	0	2	17	8	67	2	17
Second état de la voie	LTD2b?	55	87	52	0	0	0	0	3	14	13	62	5	24
Premier état de la voie	LTD2a	50	83	29	0	0	0	0	9	20	31	69	5	11
Gondole intérieur	LTD2a	52	87	29	0	0	0	0	2	4	29	78	5	16
Chaniat 5516	LTD2a	52	93	43	0	0	0	0	0	0	4	57	3	43
Sarliève puits F2474/2485	LTD2a	49	87	25	0	0	0	0	4	33	5	42	3	25
Gergovie "Chemin de la Croix"	LTD2b	56	90	57	0	0	1	0.5	3	3	61	58	40	38
Chaniat 2828	LTD2b	58	98	83	0	0	0	0	0	0	5	33	7	67
Chaniat 5903	Early Augustan	62	96	100	0	0	0	0	0	0	0	0	3	100

Tab. 5 : Comparaison de l'assemblage de découvert à Gondole avec plusieurs ensembles régionaux du Ier s. av. J.-C.

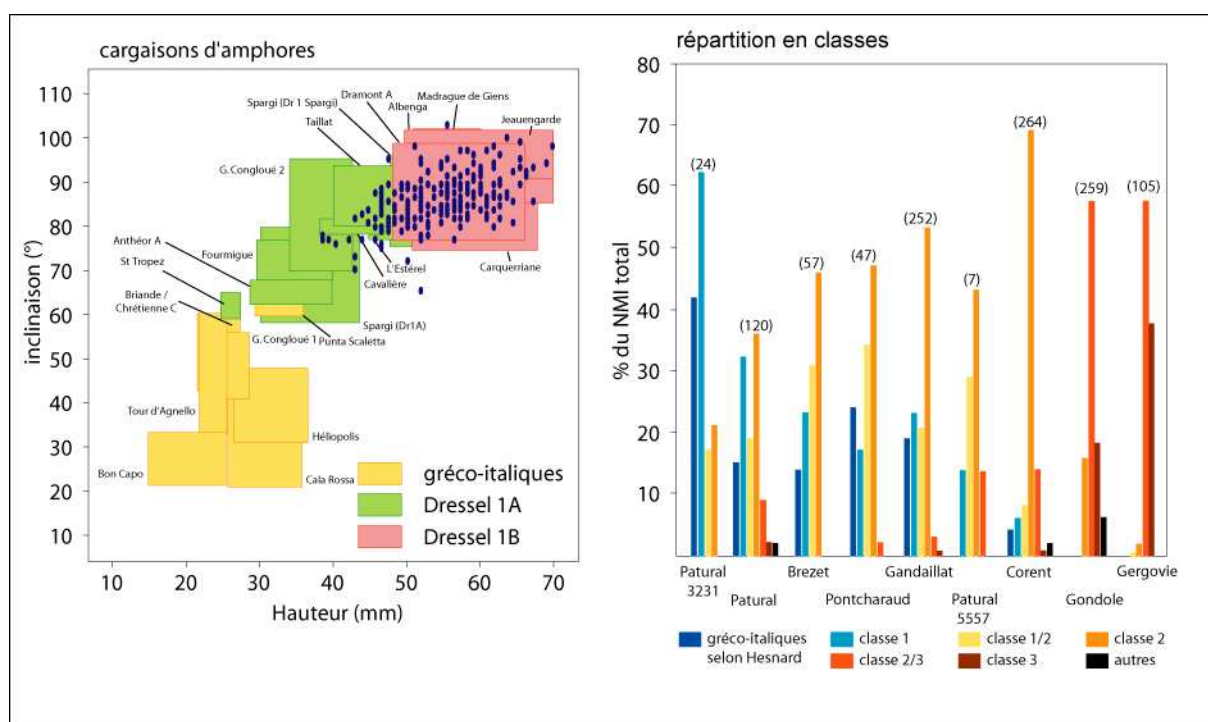


Fig. 43 : faciès des lèvres d'amphores républicaines de Gondole (2005 et 2006) comparé aux cargaisons d'amphores de Méditerranée et à différents ensembles régionaux.

St.	NR	Poids (kg)	Lèvre	NMI	Col	Haut de l'anse	Anse	Bas de l'anse	Épaule	Pied	Brûlé
Voie fond	336	113	72	41	3	30	126	15	25	57	0
Voie haut	1142	65.2	24	17	120	13	20	8	12	15	9
Cave 13	355	35.2	13	12	43	6	12	2	2	3	3
Cave 244	266	20.3	5	4	42	1	8	0	4	2	6
Fosse 249	230	44.3	22	11	71	4	9	0	7	5	2
Fosse 419	244	19.6	13	10	28	4	15	5	3	2	2
Fosse 435	127	9.3	5	1	6	1	5	0	4	2	1
Puits 228	393	100.6	23	15	63	8	26	6	16	17	5
Puits 226	523	28.4	13	6	68	3	10	3	6	3	20
Puits 429	416	87.1	3	3	48	2	9	1	15	12	1
Puits 448	469	49.7	25	14	133	8	46	6	7	6	3

Tab. 6 : données statistiques sur le mobilier amphorique de quelques structures.

La comparaison avec plusieurs ensembles régionaux (fig. . 43, tab. 5) montre que le faciès de Gondole s'insère parfaitement entre ceux des sites de Corent (épandage de 1992, daté de La Tène D1b) et de Gergovie (La Tène D2b et période augustéenne).

3.4.2. Présentation de quelques structures

Puits 228

Ce puits a livré 393 tessons d'amphores ayant une masse totale juste supérieure à 100 kg. Les 23 fragments de lèvres présents permettent d'identifier 13 récipients différents en plus des deux amphores complètes découvertes dans le comblement de la structure. On identifie, à côté de ces amphores Dressel 1, une lèvre de Lamboglia 2 (pl. 12, n° 10). La première amphore complète est haute de 1,09 ce qui la situe juste à la limite entre Dressel 1A et Dressel 1B (les amphores Dressel 1A ont généralement une hauteur inférieure ou égale à 1,05 m ; Guichard 1997 et Loughton in press.). La seconde amphore est nettement plus grande (1,15 m) ce qui permet de l'identifier à une Dressel 1B (ce type de récipient à généralement une hauteur supérieure à 1,10 m).

Les valeurs moyennes calculées pour la hauteur et l'inclinaison des lèvres sont respectivement de 50 mm et 81° et apparaissent comme relativement regroupées (fig. 44). La majorité des lèvres appartiennent aux classes 2/3 et 5 lèvres ont une hauteur égale ou supérieure à 55 mm (tab. 5). La comparaison avec les cargaisons d'amphores découvertes en Méditerranée montre que les lèvres de cette structure coïncident pour moitié avec les valeurs relevées pour les Dressel 1A et pour l'autre avec celles des Dressel 1B (fig. 45).

Datation : La Tène D2a. L'assemblage est morphologiquement proche de celui mis découvert dans la fosse 11 en 2005.

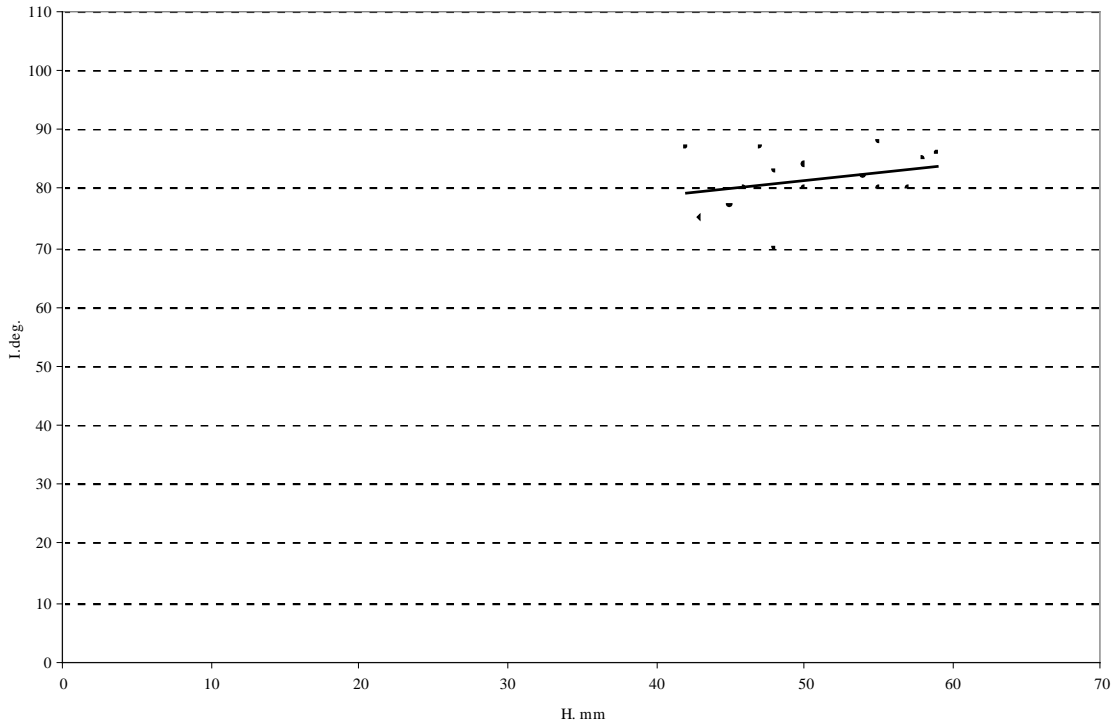


Fig. 44 : Puits 228. Hauteur et inclinaison des lèvres.

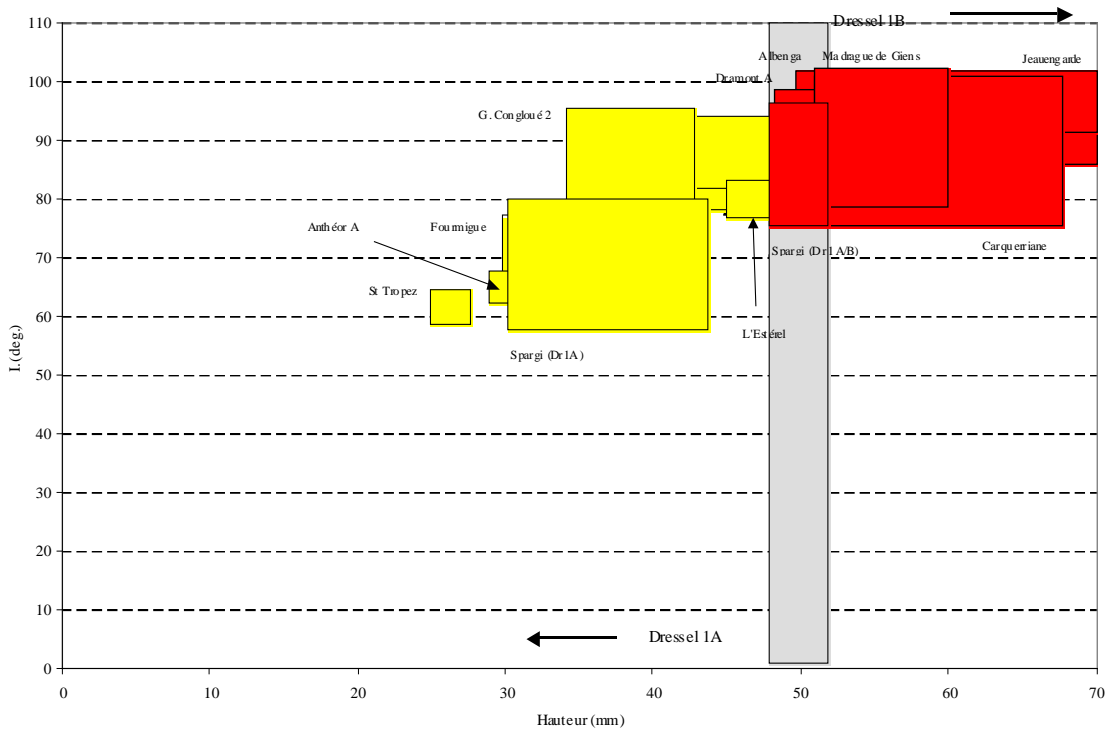


Fig. 45 : Puits 228. Comparaison avec les lots d'amphores provenant des épaves de Méditerranée.

Fosse 249

Cette fosse a livré un ensemble de 230 tessons pour une masse de 44 kg. Les 22 fragments de lèvres permettent d'identifier 11 récipients différents (pl. 6). Les valeurs moyennes observées sont de 56 mm pour la hauteur des lèvres et 89° pour leur inclinaison. La majorité des lèvres appartient à la classe 2/3 avec un nombre limité de lèvres en classe 3. La majorité de ces lèvres se superposent aux intervalles de variation observés pour les cargaisons de Dressel 1B (fig. 46-47).

Datation : fin (?) de La Tène D2a, probablement légèrement plus tardive que le puits 228.

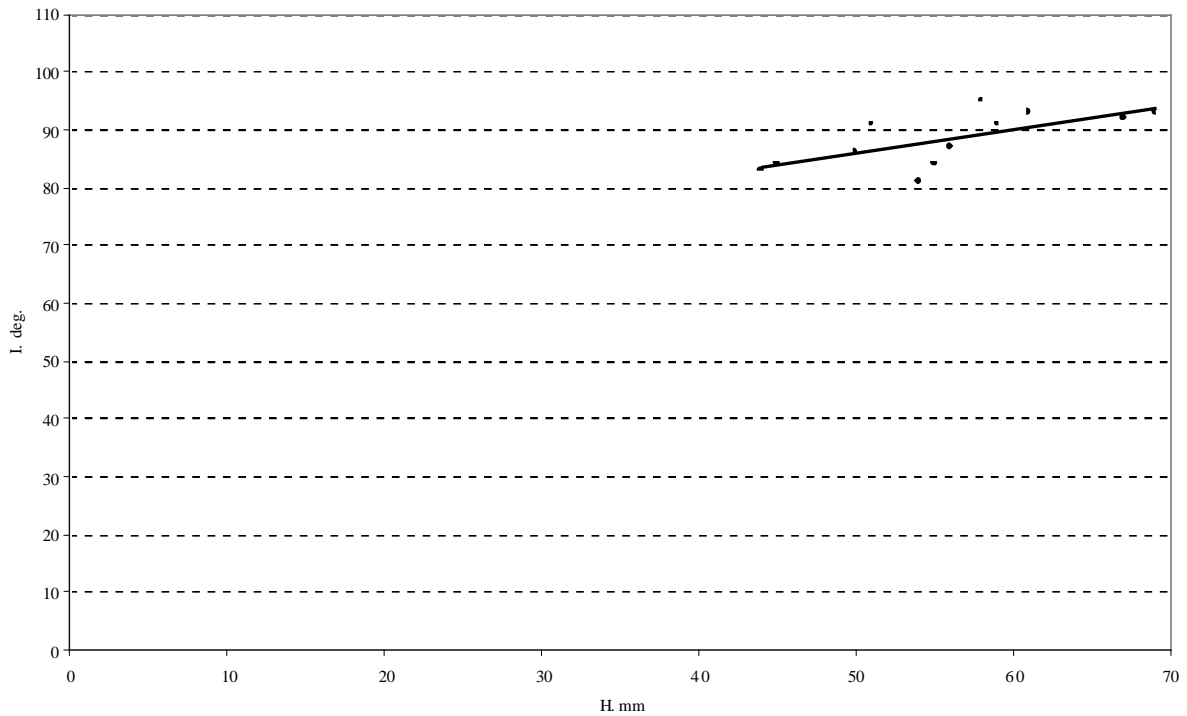


Fig. 46 : fosse 249. Rim Hauteur et inclinaison des lèvres.

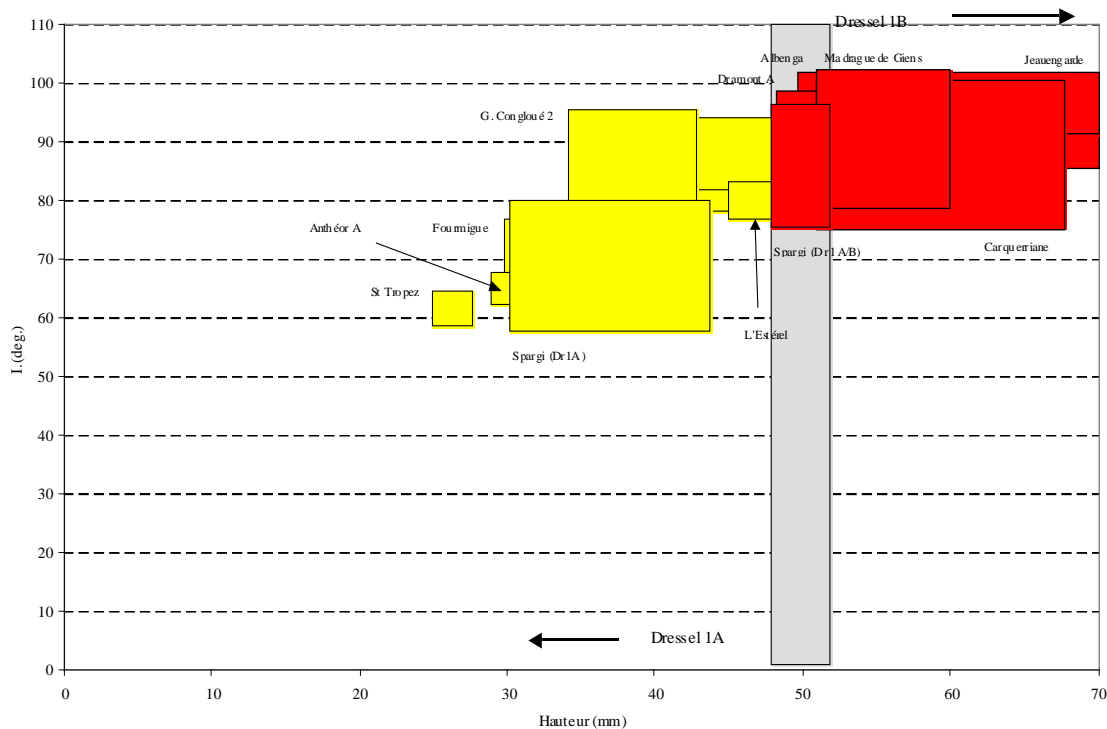


Fig. 47 : fosse 249. Comparaison avec les lots d'amphores provenant des épaves de Méditerranée.

Fosse 419

Cette structure a livré un ensemble de 244 tessons pour une masse de 19,6 kg. A noter également la présence de fragments provenant d'un ou deux opercules en mortier de chaux (pl. 13, n° 15-16). Les 13 fragments de lèvres permettent d'identifier 10 récipients (fig. 48), avec une hauteur moyenne de 56 mm et une inclinaison moyenne de 83°. Le premier comblement a livré 3 lèvres de Dressel 1A (toutes de la classe 2), une lèvre incomplète et une Dressel 1C. Le niveau de comblement supérieur contenait 5 lèvres appartenant toutes aux classes 2/3 et 3 (Dressel 1B ; fig. 48-49)

Datation : nous proposons une attribution au début de La Tène D2a pour le premier dépôt et une datation à la fin de La Tène D2a ou le début de La Tène D2b pour le second.

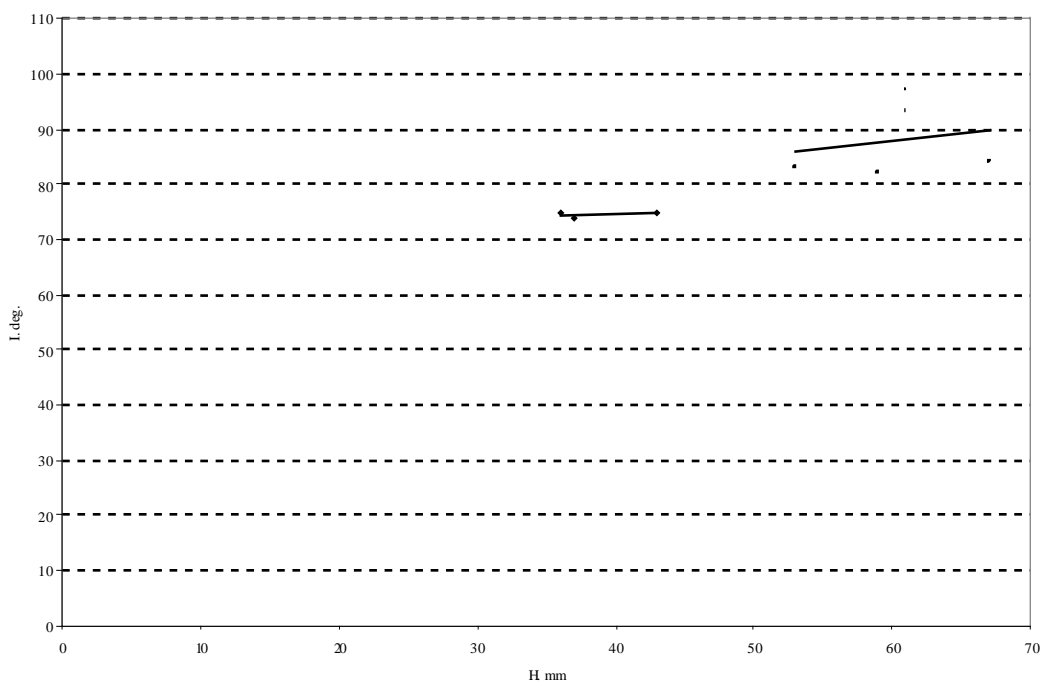


Fig. 48 fosse 419. Hauteur et inclinaison des lèvres.

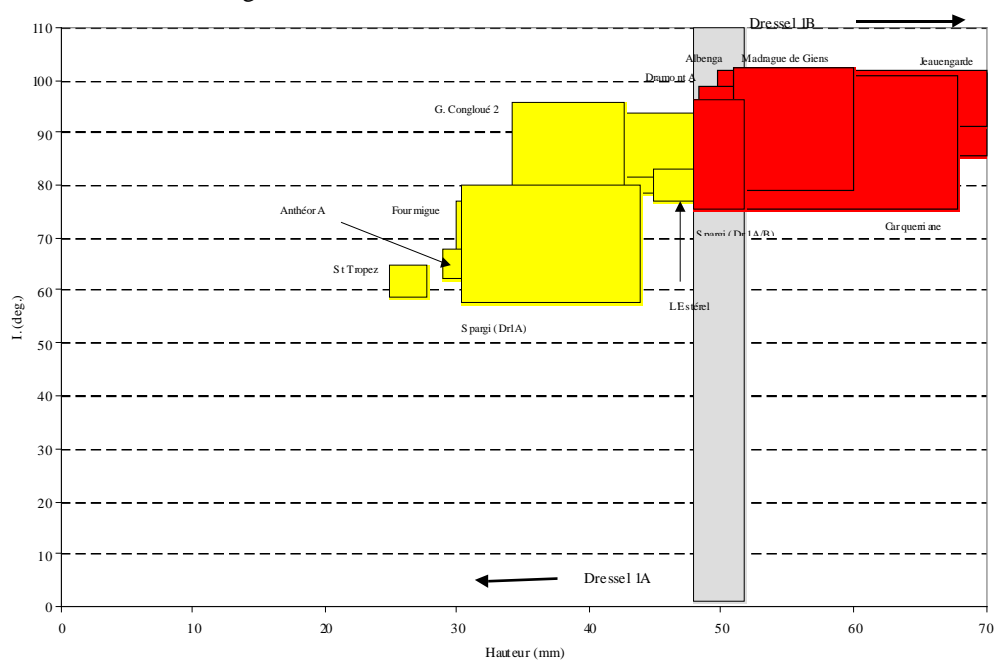


Fig. 49 : fosse 419. Comparaison avec les lots d'amphores provenant des épaves de Méditerranée.

Puits 448

Ce puits a livré 469 tessons d'amphores pour une masse de 49,7 kg. Les fragments de lèvres présentes permettent d'identifier 14 récipients dont une Lamboglia 2 (pl. 16 n°8) et une amphore à pâte granitique (pl. 16 n° 7). Les valeurs moyennes calculées pour la hauteur et l'inclinaison sont de 55 mm et 86° (fig. 50). La majorité des lèvres appartient à la classe 2/3. A l'exception de deux lèvres, tous les exemplaires se superposent à l'intervalle de variation relevé pour les amphores provenant des épaves de Dressel 1B (fig. 51).

Datation : fin de La Tène D2a ou début de La Tène D2b ?

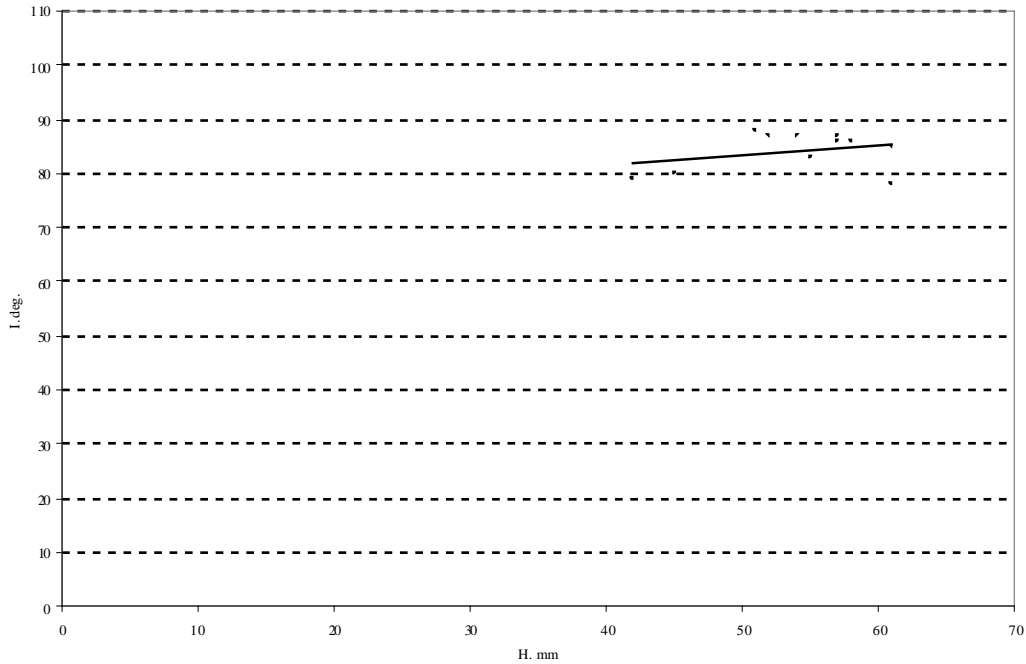


Fig. 50 : puits 448. Hauteur et inclinaison des lèvres.

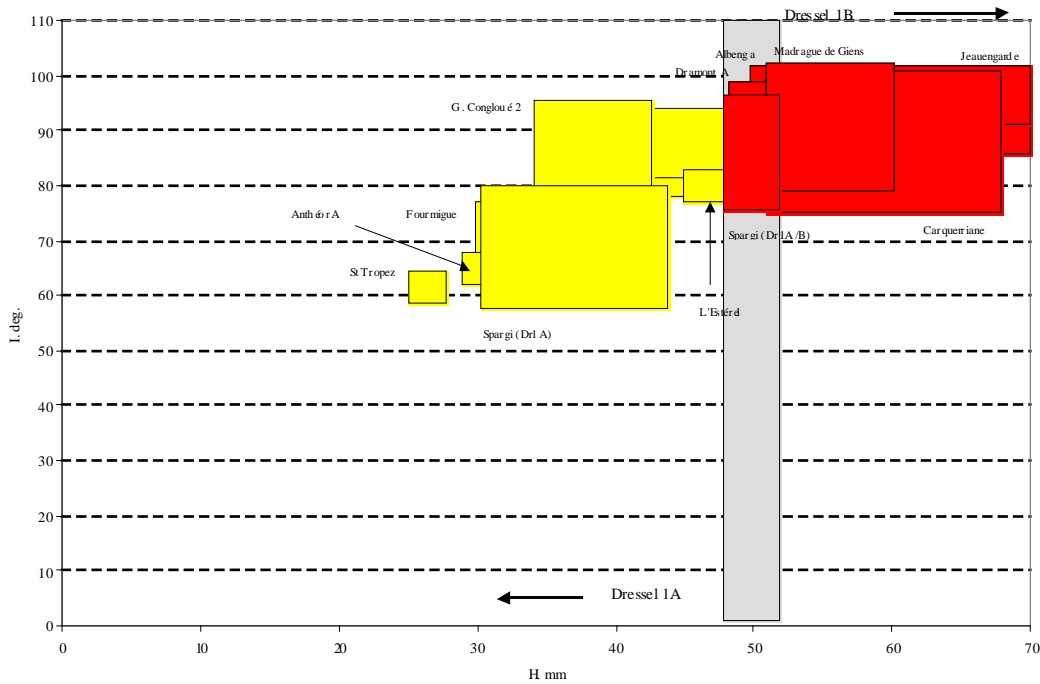


Fig. 51 : puits 448. Comparaison avec les lots d'amphores provenant des épaves de Méditerranée.

Voie

Cette structure a livré 1478 tessons pour une masse totale de 178,2 kg. A noter que le premier état de la voie, constitué uniquement de tessons d'amphores à certains emplacements, a fait l'objet d'un prélèvement concernant uniquement les éléments de forme. Le dernier état de la voie a livré 21 lèbres appartenant à autant de récipients différents. Le premier état de la voie contenait 45 récipients différents identifiés à partir de leur lèvre.

Dernier état

Les valeurs moyennes pour la hauteur et la largeur des lèbres sont de 55 mm et 87°. Les écarts à la moyenne sont relativement importants (fig. 52). La majorité des lèbres appartiennent aux classes 2/3 (13 ex.), les classes 2 et 3 étant moins bien représentées (3 ex. et 5 ex.). Pour moitié ces lèbres on a une hauteur supérieure ou égale à 55 mm. La comparaison avec les épaves méditerranéenne montre une bonne adéquation avec les valeurs relevées dans les cargaisons de Dressel 1B et 1A/1B avec quelques exemplaires se superposant à celles de cargaisons de Dressel 1A (fig. 53).

Datation : fin de La Tène D2a ou La Tène D2b.

Premier état

Les différences avec l'assemblage provenant du sommet de la voie sont notables. Les valeurs moyennes pour la hauteur et l'inclinaison des lèbres sont légèrement plus basses : 50 mm et 83° (fig. 54). Un plus grand nombre de lèbres peut être attribué à la classe 2 (9 ex.) alors que les lèbres de classe 3 sont moins nombreuses (5 ex.). Pour finir, seules 13 lèbres présentent une hauteur supérieure à 55 mm. Ces lèbres montrent une bonne adéquation avec les lots de Dressel 1A et d'amphores de transition Dressel 1A/B des épaves de Méditerranée (fig. 55).

Datation : La Tène D2a.

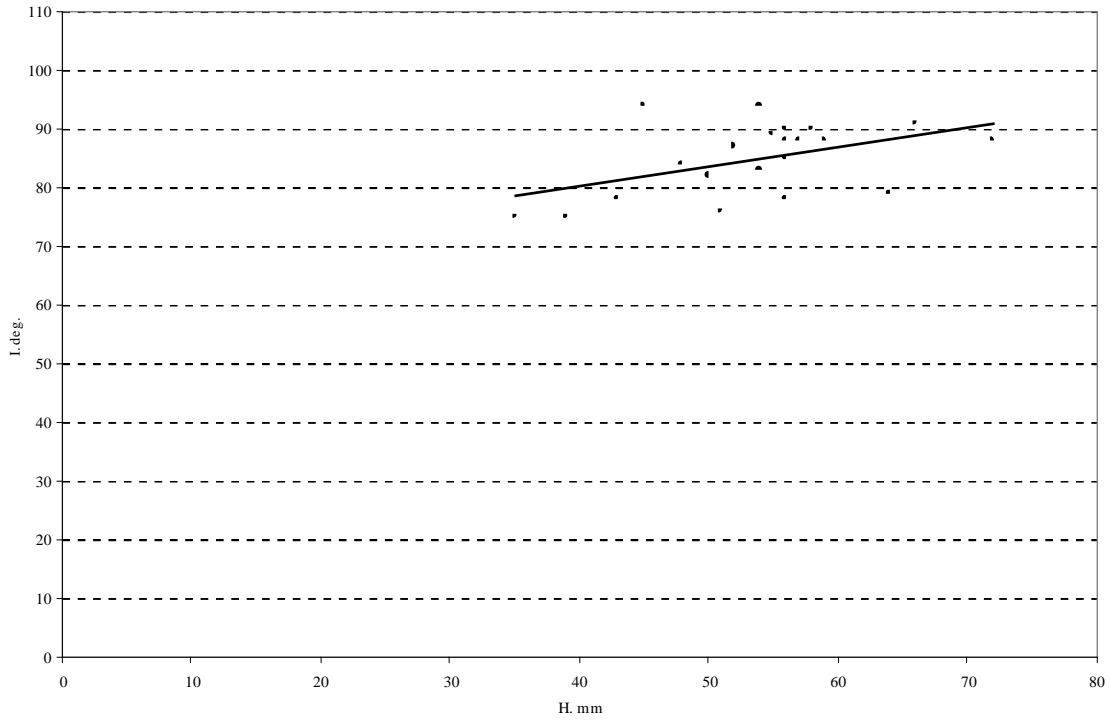


Fig. 52 : voie – second état. Hauteur et inclinaison des lèvres.

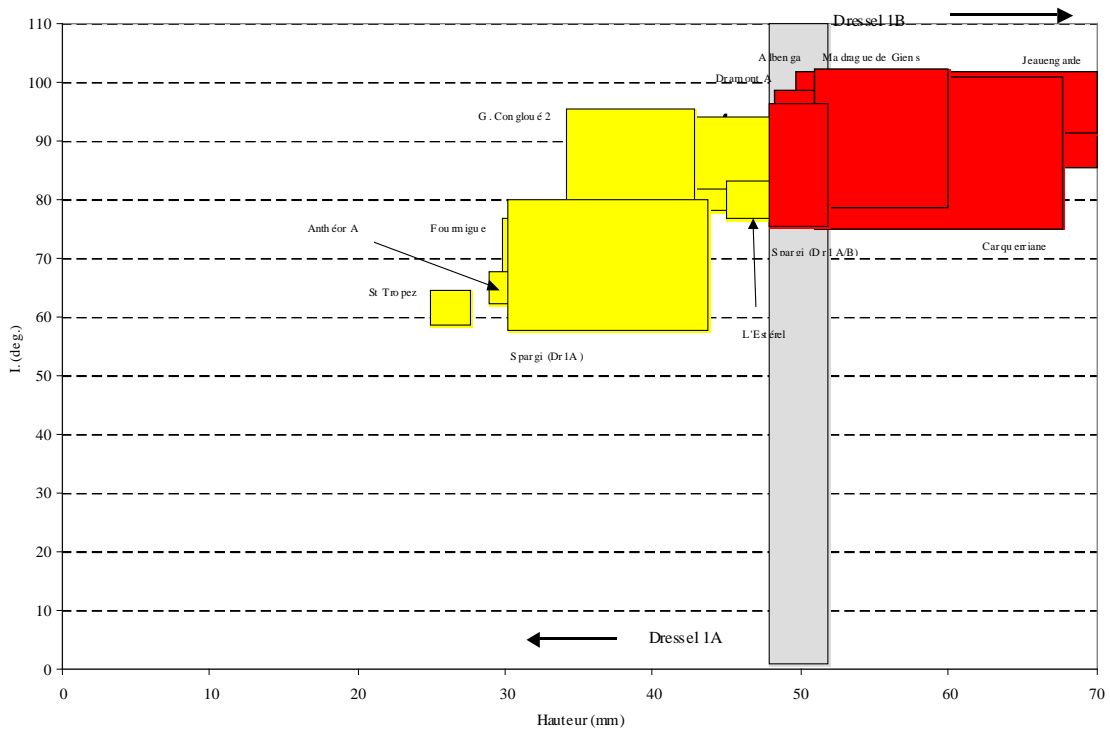


Fig. 53 : voie – second état. Comparaison avec les lots d'amphores provenant des épaves de Méditerranée.

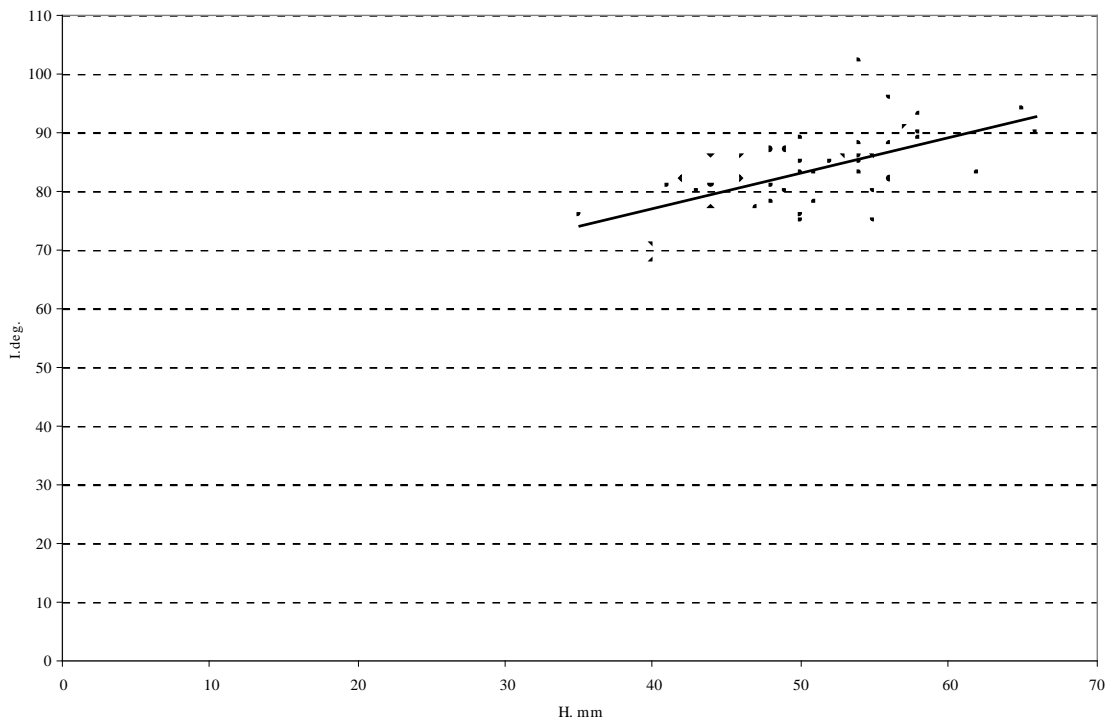


Fig. 54 : voie – premier état. Hauteur et inclinaison des lèvres.

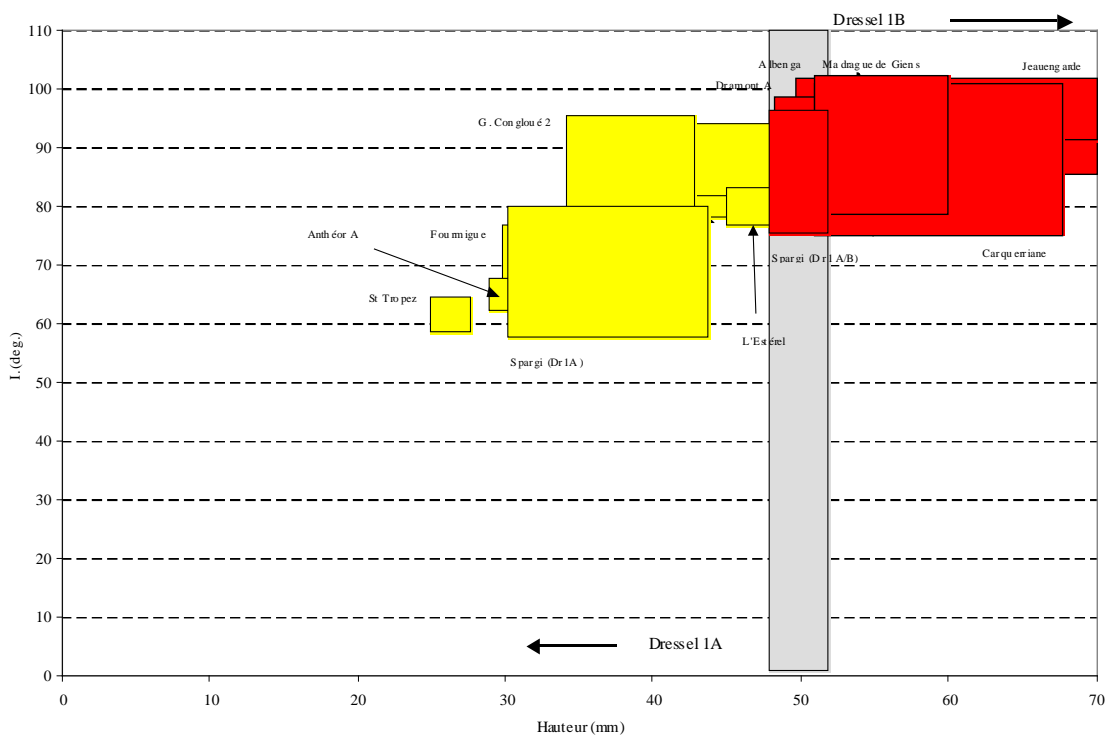


Fig. 55 : voie premier état. Comparaison avec les lots d'amphores provenant des épaves de Méditerranée.

Modes de déposition

Pour l'essentiel, le mobilier amphorique collecté a été découvert dans des contextes détritiques. Les récipients sont généralement représentés de façon très fragmentaire et indiquent plutôt des rejets à caractère domestique. Quelques structures livrent toutefois des éléments qui s'écartent de cette norme.

Le puits 429 contenait trois amphores partiellement complètes qui ont fait l'objet d'un bri par projection d'une ou plusieurs pierres retrouvées *in situ* (pl. 14-15). L'une de ces amphores était complète de sa base au sommet du col, seule la lèvre était manquante. Les deux autres récipients étaient complets du pied à la base du col. L'un de ces récipients comportait des traces d'incisions circonférentielles situées à mi-panse. Il peut s'agir de traces liées à une tentative de réutilisation du récipient.

Deux des amphores provenant de la fosse 249 montrent des traces comparables (pl. 6 n° 11-12) qui ont, dans ces deux cas, permis la récupération des 2/3 inférieurs du récipients. Des traces identiques ont été relevées sur un autre éléments provenant du puits 228 (pl. 12, n° 12).

Enfin, l'amphore presque complète du puits 429 présente des traces d'impact sur la base du col. Ces différentes marquent illustrent des pratiques très variées autour de la consommation du vin et du traitement du contenant. Les traces de coups au sommet du col évoquent des gestes d'ouverture par sabrage qui évoque la décollation, type de pratique attesté principalement en contexte religieux (mais pas uniquement). Le bri de récipient par projection de gros blocs de pierres évoque également des gestes de destruction volontaire qui se conçoivent mal dans une logique purement fonctionnelle mais peuvent relever de pratiques religieuses ou ludiques (qui n'a pas, dans sa jeunesse, brisé une vitre ou un pare-brise de voiture !).

Les traces de découpages renvoient à une activité de réutilisation de ces contenants. Plusieurs contextes régionaux livrent des amphores soigneusement découpées au-dessous de l'épaule qui ont été à l'évidence réutilisées par la suite (usure). Ce dernier type de pratique peut-être envisagé dans un cadre domestique.

Timbres

Comme en 2005, les 9 timbres appartiennent principalement aux productions originaires d'Etrurie avec une certaine prédominance des ateliers de Feniglia.

La série compte

Contexte: US491, fosse 230.

Cartouche: ?mm x ?mm.

Emplacement: Side of base of handle.

Lecture du timbre: J.FAV

Pâte:

Contexte: US391 fosse 249.

Cartouche: ?mm x 19mm.

Emplacement: lèvre de Dressel 1A. H:44mm, I:83°, Ø:180, classe

2.

Lecture du timbre: [D]IO

Pâte: Feniglia, ager Cosanus.

Contexte: US403 Puits 340.

Cartouche: ?mm x 15mm.

Emplacement: lèvre de Dressel 1B. H:70mm, I:97°, Ø:170, classe

3.

Lecture du timbre: ?

Pâte: Albinia, ager Cosanus.

Contexte: US444 Puits 443.

Cartouche: ?mm x 15mm.

Emplacement: lèvre de Dressel 1A. H:44mm, I:84°, Ø:160, classe

2.

Lecture du timbre: AP[EL]

Pâte: Feniglia, ager Cosanus.

Contexte: US449 & US464 Puits 448.

Cartouche: 54mm x 22mm.

Emplacement: lèvre de ? H:44mm, I:96°, Ø:160.

Lecture du timbre: PMNM

Pâte: brune granitique. Spanish ?

Contexte: US303 Puits 228.

Cartouche: 32mm x 11mm.

Emplacement: lèvre de Dressel 1. H:46mm, I:80°, Ø:150, classe 2

ou 3.

Lecture du timbre: A[RM]E

Pâte: Albinia, ager Cosanus.

Contexte: US303 Puits 228.

Cartouche: 23mm x 15mm.

Emplacement: lèvre de Dressel 1. H:50mm, I:84°, Ø:170, classe 2

ou 3.

Lecture du timbre: RALF

Pâte: Albinia, ager Cosanus.

Contexte: US285 Puits 226.

Cartouche: ?mm x 17mm.

Emplacement: lèvre de Dressel 1. H:47mm, I:80°, Ø:170, classe 2

ou 3.

Lecture du timbre: [D]IOG

Pâte: Feniglia, ager Cosanus.

Contexte: US429 Puits 429.

Cartouche: ?mm x 23mm.

Emplacement: sur l'épaule à la base de l'anse.

Lecture du timbre: RG

Pâte: Albinia, ager Cosanus.

Opercules

La fosse 419 a livré deux fragments de chaux (pl. 13) qui proviennent d'un ou deux opercules. L'un des fragments comporte une lettre assez nettement lisible :]M[.

Marques peintes

Deux amphores du puits 228 comportaient des marques peintes sur leur col :

- L.SN en grandes lettres (pl. 11, n° 1) ;
- D. III (pl. 12, n° 12).

Des inscriptions similaires (AM[/III, SP III/F; N/III etc.) ont été relevées à Roanne (Guichard 1997 : 140, fig. 118) et à Chartres "rue Sainte-Thérèse" (Poux et Sellès 1998).

3.5. L'instrumentum (YD, MG ; pl. 18-35)

Catégorie	matériaux	Description	NR	masse (g)	structures
Quincaillerie	Métaux	Quincaillerie	1885	13236	7, 11, 13, 17, 19, 23, 25, 27, 29, 30, 36, 38, 44, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 54, 56, 63, 94, 98, 121, 124, 126, 133, 138, 146, 160, 177, 209, 217, 219, 226, 228, 230, 232, 236, 237, 241, 244, 249, 250, 300, 305, 325, 344, 348, 375, 411, 419, 429, 431, 433, 435, 443, 445, 448
Outillage domestique	divers	divers outils et accessoires	78	5499	11, 13, 17, 38, 51, 54, 56, 124, 133, 146, 160, 228, 241, 244, 345, 413, 419, 435
Mouture	Pierre	Mortier	38	29441	19, 25, 29, 30, 50, 124, 146, 226, 228, 237, 239, 241, 249, 340, 448
Foyer	Terre cuite	Plaque de foyer et foyer fixe	421	33820	13, 48, 239, 244, 249, 335, 346, 375, 413, 429, 433, 435, 448
parure et costume	divers	parure et costume	58	246	9, 11, 13, 17, 19, 27, 46, 48, 50, 51, 56, 124, 146, 217, 228, 230, 244, 340, 395, 411, 419, 439, 448
Toilette	métaux pigments pierre	instruments de toilette et pigments	10	117	13, 17, 30, 48, 209, 411, 435
Armement	Fer	épée, fourreau, bouclier, casque, lance	21	>638	13, 51, 133, 160, 219, 232, 340
Commerce	Métaux	Monnaies	47	114	11, 13, 27, 38, 47, 48, 56, 124, 133, 209, 217, 226, 228, 236, 244, 250, 340, 375, 400, 429, 448
artisanat potier	Divers	Outil	5	313	13, 249
artisanat fer	divers	semi-fabri cat, déchets, outil	350	17424	5, 13, 17, 19, 25, 27, 29, 30, 36, 38, 44, 46, 48, 51, 54, 56, 63, 124, 228, 230, 237, 244, 297, 305, 400, 419, 435, 443, 448
artisanat os	Os	Déchet	9	34	7, 228, 340, 348
artisanat bronze	all cu	semi-fabri cat, jet de coulée, déchets	45	185	13, 17, 48, 124, 209, 228, 244, 340, 411, 429
Indéterminé/divers	divers	Indéterminé et divers	1268	40076	Toutes les structures
Total			4431	144034	

Tab. 7 : les différentes catégories d'éléments « petit mobilier ».

3.5.1. Quantification et répartition

Le petit mobilier est, comme l'an passé, abondant et diversifié (tab. 7). On retrouve tous les aspects de la panoplie du petit mobilier habituellement rencontrée sur les sites à occupation domestiques : quincaillerie, outillage domestique, instruments de mouture, éléments de parure ou du costume, quelques objets liés à la toilette et pièces d'armement fragmentaires. S'ajoutent à cette liste quelques objets qui renvoient à l'artisanat : production céramique, métallurgie du fer et des métaux fusibles, tabletterie.

Ces objets ont été découverts dans des structures qui livrent par ailleurs des rejets détritiques à caractère domestique. Il s'agit donc dans la plupart des cas d'éléments perdus ou jetés parce que devenus inutilisables. L'analyse spatiale de leur distribution montre qu'ils sont présents sur toute la surface étudiée avec quelques zones de concentration particulières suivant les catégories concernées (fig. 56 et suivantes).

Concernant la répartition chronologique de ces vestiges mobiliers, on note une relative stabilité en valeur absolue de l'ensemble « petits mobiliers ». Dans le détail, la situation est très variable d'une catégorie à l'autre témoignant de changements dans les pratiques liés à la construction, la parure, l'habillement, le port des armes...

La présentation qui suit n'est qu'un compte-rendu préliminaire des découvertes faites en 2006.

3.5.2. Quincaillerie

La quincaillerie (fig. 56) est la catégorie la plus représentée sur le site (1885 restes / 13,2 kg). Elle comprend essentiellement des clous ou fragments de clous (1687 restes / 9,58 kg) qui attestent de l'utilisation assez large de l'assemblage des éléments en bois par clouage. Il s'agit pour l'essentiel de clous de menuiserie ou de charpente avec des modules différents, les plus grands atteignant 17 à 20 cm. La carte de répartition établie pour le site montre que ces clous sont présents dans toutes les structures. Les plus fortes concentrations correspondent assez logiquement aux emplacements des caves (notamment la cave 13), celliers et puits. Concernant ces dernières structures, il est assez frappant de retrouver des quantités comparables de clous (entre 19 et 30 clous) en NMI ce qui témoigne certainement d'une homogénéité dans le mode de construction des cuvelages de bois présents dans la partie supérieure de ces aménagements.

Les autres objets identifiés sont très divers (pattes de fixation, tôles, crampons, anneaux, clous décoratifs...) et renvoient aussi bien au domaine de la construction qu'à ceux de l'ameublement ou de l'aménagement intérieur. Certains éléments ont un également décoratif (tôles de bronze, clous à tête bombée, clous et rivets en bronze...). Enfin, on note également la présence de deux « galettes » en plomb et d'une agrafe du même métal qui atteste d'une activité de raccommodage des récipients céramiques.

Ont été laissés sous ce terme impropre de « quincaillerie » plusieurs objets qui correspondent indubitablement à des éléments liés au char. Ils ont été retrouvés dans ou à proximité de la fosse 435, en bordure nord-ouest de la voie. Il s'agit en premier lieu d'un anneau passe-guide appartenant à un type comportant un étrier de fixation. L'anneau lui-même est manquant et ne subsiste que l'étrier destiné à être fixé sur le joug. Il est possible que le fragment d'anneau retrouvé dans la même fosse, mais très incomplètement préservé (pl. 31 n° 2) corresponde à la partie manquante. L'absence d'anneau et de dispositif de fixation identifié ne facilite pas son identification et aucun des types publiés dans le catalogue établi par M. Schönfelder (Schönfelder 2002 : 224-250) ne correspond clairement à notre exemplaire. Autre différence notable, l'objet de Gondole est fer alors que la très grande majorité des anneaux passes-guides publiés sont en alliage cuivreux. On note toutefois quelques similitudes avec les anneaux appartenant aux types Kappel, Orešak ou Hoppstädten. La cartographie des découvertes établies par cet auteur montre que ces objets, s'ils connaissent une grande aire de diffusion, restent relativement rares.

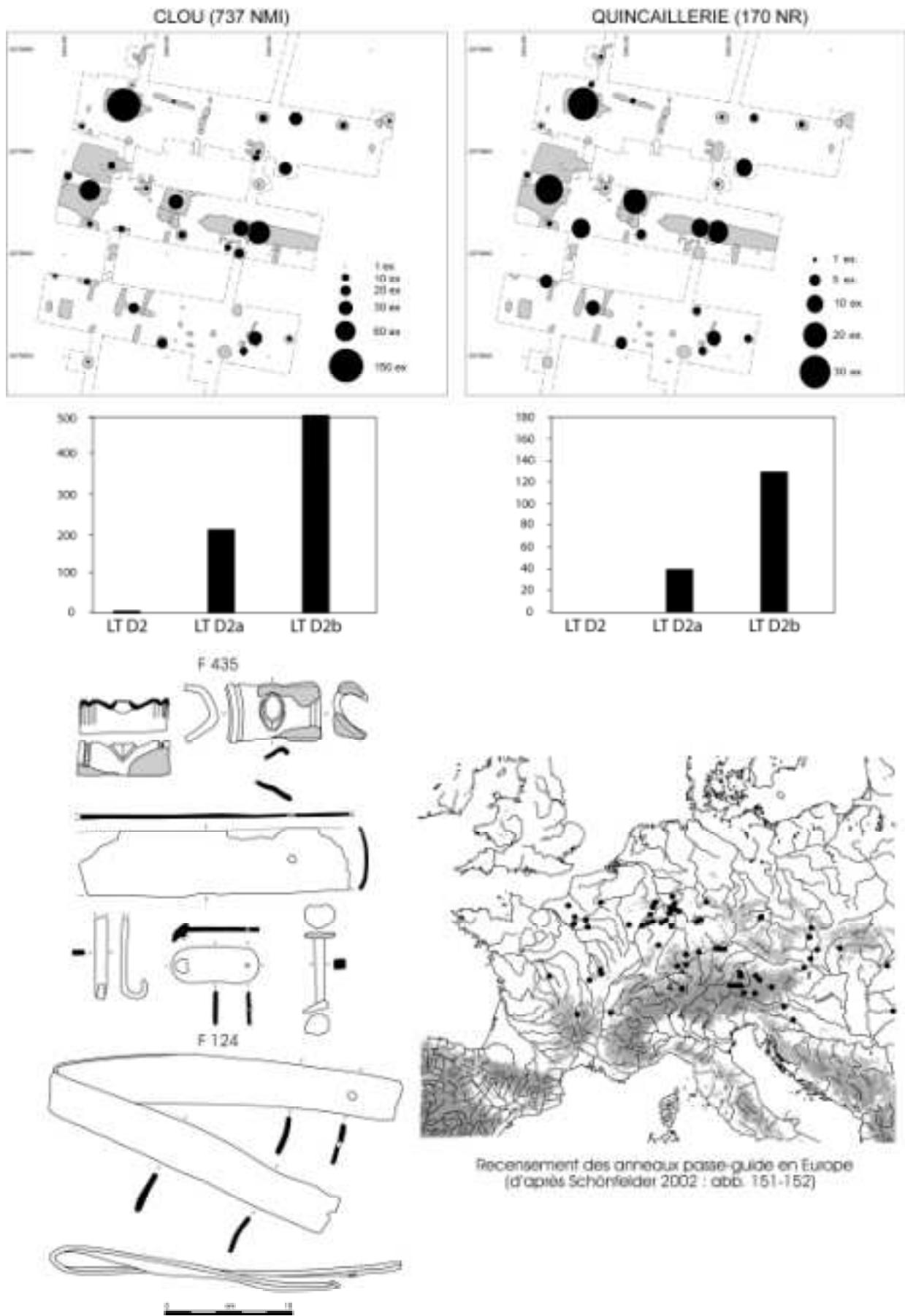


Fig. 56 : quincaillerie et éléments de char découverts sur le site.

La présence de cet objet permet de se poser la question de l'identification de plusieurs autres éléments en fer présents dans cette fosse et à proximité. Les bandes de fer et rivets peuvent correspondre à des éléments de renforts de caisse de char. La tôle assez longue (46 cm dépliée), large (3-4 cm) et épaisse (0,8 cm), retrouvée à proximité de la fosse sur la voie 124, correspond à un fragment de bandage de roue (pl. 24, n° 1). Ces éléments attestent de la présence sur le site d'un char, signe supplémentaire du statut privilégié des occupants du site.

Pour finir, il est à souligner que la quantité d'objets de quincaillerie présents sur le site augmente sensiblement de la première phase d'occupation à la seconde (doublement du nombre de clou et triplement des autres éléments). Cette évolution peut avoir une origine chronologique ; le recours au fer semble fortement progresser (notamment pour ce qui concerne le domaine de la construction) à mesure que l'on se rapproche du changement d'ère.

3.5.3. Outillage domestique

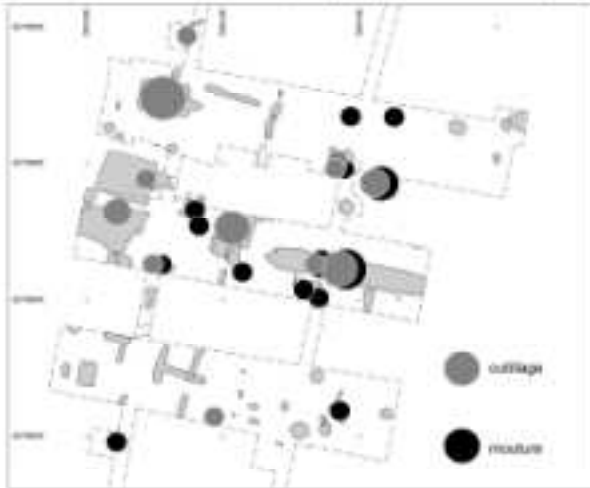
Nous regroupons sous cette appellation tous les accessoires domestiques (plaques de foyer, foyer, meule...) ainsi que les outils qui ne sont pas suffisamment représentés pour pouvoir renvoyer à une réelle pratique artisanale. Comme pour la quincaillerie ces objets sont présents dans un grand nombre de structures (fig. 57). On les retrouve préférentiellement dans la partie nord du site, à proximité des caves 13 et 244.

Les éléments identifiés en 2006 correspondent à :

- des fragments de couteau en fer (pl. 20 n°16 ; pl. 23 n° 3),
- une clef en fer (pl. 23, n° 1) ;
- un coin destiné à bloquer un manche ? (pl. 23, n°4) ;
- plusieurs éléments appartenant à plusieurs seaux : un fragment d'anse en fer (pl. 23 n°2), plusieurs attaches en fer (pl. 23 n° 10 et 11, pl. 29 n°5, pl. 35 n°5) et un seau très incomplet découvert au fond du puits 228 (pl. 28 n°2-3). Concernant ce dernier élément, les éléments préservés (dont deux ou trois douelles, le fond et deux fragments de cerclage en fer) permettent de restituer un objet d'une trentaine de centimètres de haut pour un diamètre du fond de 12,5 cm. Les douelles les mieux conservées présentent une section de 2,5 cm sur 3 cm. La hauteur restituable permet de le comparer aux exemplaires découverts dans l'un des puits de l'oppidum de l'Ermitage à Agen (fig. 58) ;
- un objet en os oblong, fuselé à une extrémité, perforé à l'autre (pl. 35 n° 15) et une pointe en os (pl. 32 n° 11), tous deux confectionnés dans des bois de cervidés, identifiables à des outils du tissage (lame ou navette et pointe) ;
- anneau en fer avec un piton (pl. 29 n° 4) identifiable à une anse de récipient en bois (seau, baquet ?) ;
- une lame appartenant à des forces de grande dimension (pl. 29 n° 1), large d'au moins 5 cm ;
- plusieurs éléments appartenant à un grill (pl. 27 n° 1-8) dont une tige latérale de maintien ;
- un objet oblong en bois (pl. 28 n° 1) qui se présente sous la forme d'une tige de section ovale longue d'environ 50 cm, qui s'aplatit à son extrémité (longue spatule). L'objet est incomplet.

Dans la cave 13 a également été découverte une hache herminette complète contre la paroi sud de la fosse, à mi-comblement (pl. 19, n° 3). Compte tenu de sa position, il est très probable qu'il s'agisse d'un objet mis en place (perdu ?) entre l'habillage en bois de la cave et la paroi de la cave. Ce type d'objet est fréquemment assimilé à la *dolabra* qui fait partie du paquetage du légionnaire romain. Les quelques exemplaires connus (Gergovie, Lyon) montrent un certain nombre de différences avec l'outil de Gondole (fig. 58). Ils sont de petites dimensions (l'objet de Gondole mesure 23 cm) et présentent un côté pic et un côté tranchant (notre objet possède deux tranchants perpendiculaires). L'objet de Gondole se rapproche de l'exemplaire découvert à la Chaussée-Tirancourt (deux tranchants) exception faite, encore une fois, des dimensions

OUTILLAGE DOMESTIQUE (24) ET MOUTURE (22)



ELEMENTS DE FOYER (34 kg)

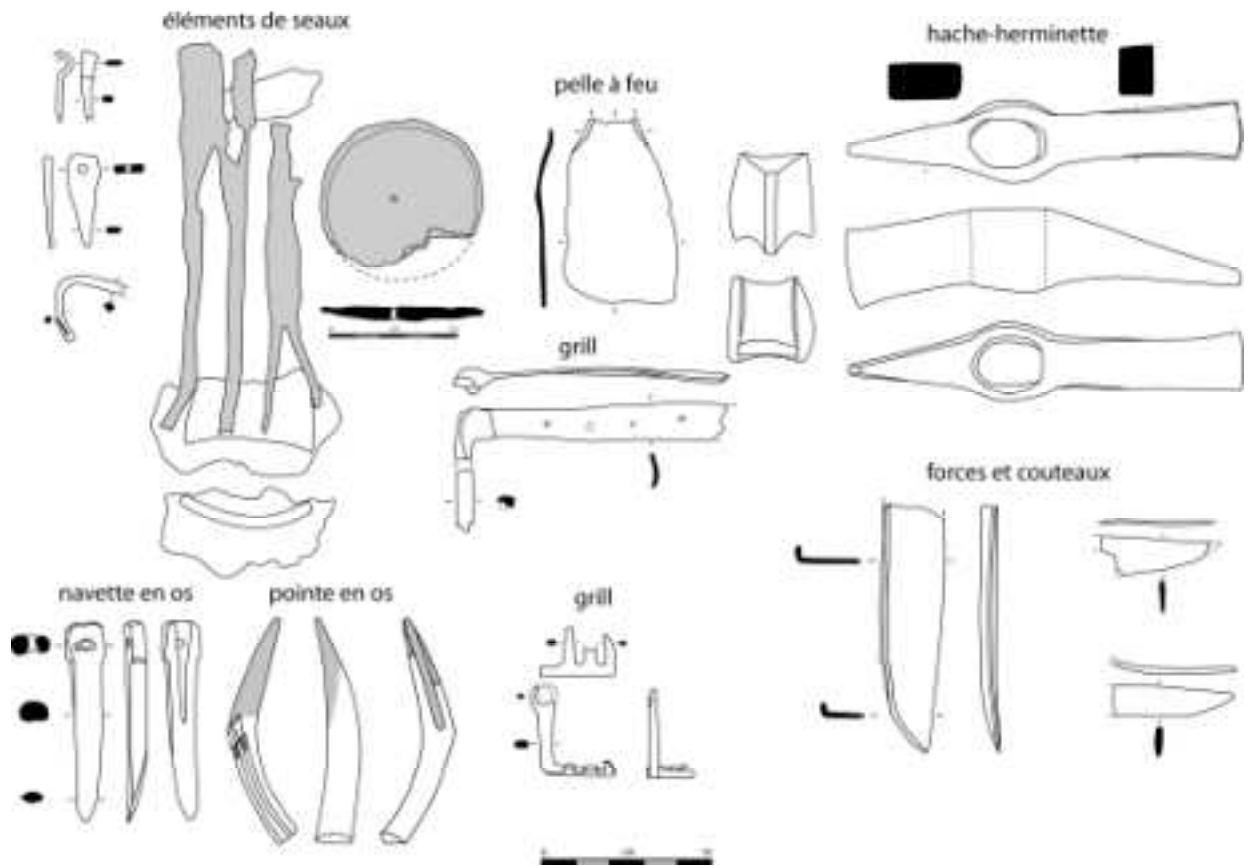
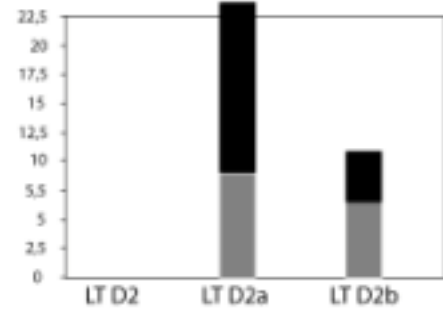
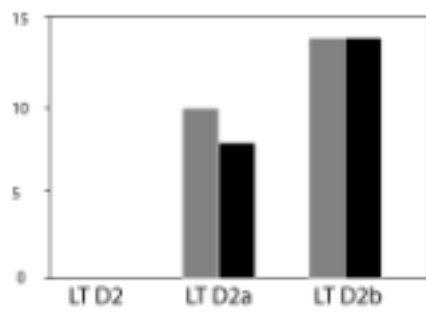
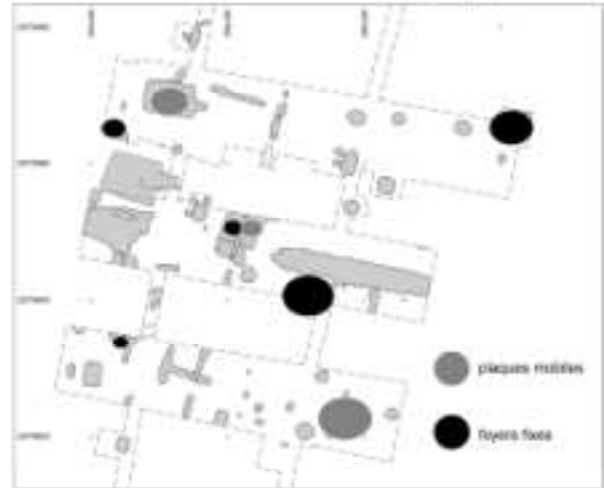


Fig. 57 : outillage domestique et éléments de foyer.

moindre de ce dernier (qui l'apparentent plus aux haches-herminettes découvertes à Gergovie et Lyon). En revanche, notre exemplaire est nettement moins grand que celui provenant de la tombe claudienne de Neuvy-Pailloux. La hache-herminette de Gondole présente des tranchants très émoussés large d'environ 1 cm qui l'apparentent plus à une sorte de piochon.

Ces quelques éléments de comparaison montrent qu'il existe une assez grande diversité dans la typologie de ces objets qui peut avoir une origine chronologique, fonctionnelle ou culturelle. Notons simplement qu'ils apparaissent fréquemment dans des contextes « romanisés » (sites contemporains ou postérieurs à la guerre de Gaule) mais l'inventaire exhaustif reste à faire.

Les instruments de mouture sont également bien représentés. On identifie 7 mortiers fragmentaires majoritairement en grès (les exemplaires connus au IIe s. av. J.-C. sont tous en basalte), un fragment de meta et un autre de catillus (tous deux en basalte) ainsi que plusieurs fragments indéterminés. 9 galets de basalte et de granite ont été identifiés à des broyeurs potentiels. La détermination de ces derniers, dans un contexte géologique où les galets alluviaux abondent, est difficile à réaliser.

Pour finir, on note une quantité relativement importante d'éléments de foyers fixes (découverts en position secondaire, exception faite du foyer mis en évidence dans le puits 209) et mobiles (plaques de foyer). Ces éléments attestent de l'utilisation conjointe de foyers fixes (à l'extérieur) et mobiles (à l'intérieur), les seconds étant destinés à accueillir des feux de faible importance. La carte répartition de ces objets montre clairement une polarisation des dépôts autour de trois points peuvent signaler la proximité d'espaces dédiées aux activités culinaires.

La répartition chronologique de ces différents outils et ustensiles domestiques ne montre pas de changement d'une phase à l'autre ce qui témoigne peut-être (les effectifs sont encore très peu nombreux) d'un niveau assez constant d'activité domestique.

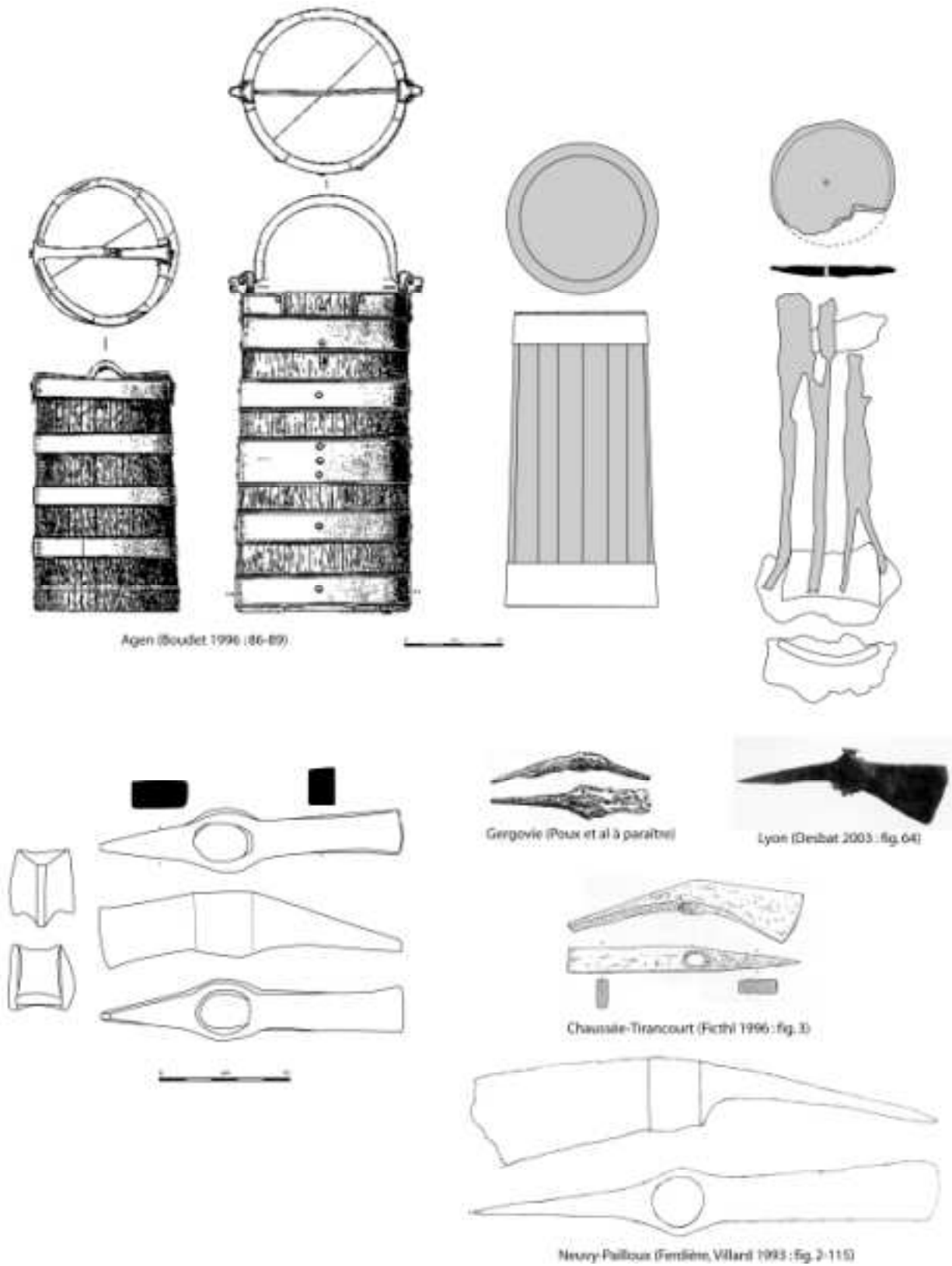


Fig. 58 : quelques éléments de comparaison pour le seax et la hache-herminette de Gondole.

3.5.4. Parure et costume

Les objets de parure sont, avec une trentaine d'objets collectés en 2006, relativement abondants. La carte de répartition (fig. 59) montre une faible concentration de ces éléments dans la partie nord du site (cave 13 et ses abords), une seconde à proximité de la cave 244 et de la voie, et une dernière dans la partie sud-est du site (ensemble de puits et fosses). La répartition chronologique des ensembles met en évidence un accroissement assez important du nombre d'objets de parure de la première à la seconde phase d'occupation du site.

3.5.4.1. Parure annulaire

Parmi les éléments découverts en 2006, on identifie :

- un **petit anneau en argent** (pl. 23 n° 19) ;
- un **bracelet filiforme** en alliage cuivreux aux extrémités légèrement surépaissies (pl. 30 n° 5) ;
- deux **bagues en fer**, très corrodées, comportant les restes de feuilles d'or conservées à l'emplacement qui recevait les intailles (pl. 30 n° 1 et 2). Il est possible qu'elles aient été à l'origine complètement dorées à la feuille. L'une d'elle comporte encore son intaille en cornaline sur laquelle figure une représentation zoomorphe : chien tourné à gauche, levant la tête et regardant en arrière. Ce type d'objet est relativement rare en Gaule interne avant la Conquête. Les trois exemplaires de Gondole proviennent d'ailleurs de structures (deux caves) attribuées à la seconde phase d'occupation du site. La découverte sur le site de La Grande Borne à Clermont-Ferrand, dans un contexte de la fin du II^e s. av. J.-C. (Henig, Collis, Chopelin 1987), de l'un des exemplaires les plus précoces connus pour la Gaule interne atteste toutefois de quelques cas d'introduction à date haute. Le site de Gergovie livre également une collection importante d'objets de ce type (28 ex. inventoriés dans CAG 63/2 : 285-287) dont certains attribuables au I^{er} s. av. J.-C. Le site de PC1 à Bibracte livre également un exemplaire de bague en fer à intaille dans son horizon 1 (La Tène D1b ; Paunier, Luginbühl 2004 : 301) et sur la nécropole de La Madeleine c'est une tombe d'enfant datée à La Tène D2b qui livre une bague en bronze à intaille en pâte de verre (Metzler, coïncide 1999 : 157, 299) ;
- une **bague en alliage cuivreux** constituée par un simple fil enroulé (pl. 34, n° 25). Un objet identique a été trouvé l'an passé au majeur gauche de la sépulture 9 (une femme). Ce type d'objet est régulièrement attesté sur les sites d'habitats régionaux du II^e s. av. J.-C. Deux tombes en livrent également un exemplaire (Deberge et Orenge à paraître ?).

La série est d'un faible apport en terme de chronologie (les bracelets et les bagues filiformes en alliage cuivreux étant connues dès le II^e s. av. J.-C.) à l'exception notable des bagues en fer qui s'accordent bien avec une datation postérieure à la Conquête assignée pour la seconde phase d'occupation du site.

3.5.4.2. Fibules (MG, YD)

Résultats 2006

Pour cette étude, diverses typologies ont été utilisées, essentiellement Metzler 1995 et Feugère 1985, voir bibliographie complète en dernière page. La campagne de 2006 sur le site de Gondole a vu la mise au jour de trois fibules en alliage cuivreux, dont deux pratiquement complètes et en assez bon état de conservation, ainsi que 11 fibules en fer (dont 9 déterminables), plus lacunaires.

La fibule la plus précoce est une fibule de Nauheim à arc large, type présent sur le site de La Grande Borne, ainsi qu'à Corent. Il faut préciser que sur ces deux sites les exemplaires présentent le même décor que l'exemplaire de Gondole, soit trois échelles transversales, une au centre de l'arc et les deux autres longeant le bord de l'arc. L'état de conservation de l'exemplaire de Gondole est représentatif de contexte tels que l'habitat, puisque le ressort est écrasé et que l'arc est brisé avant le pied. Le type de Nauheim est caractéristique de La Tène

D1, et les exemplaires à arc larges semblent les plus précoces parmi ce type. Néanmoins, il s'agit d'un type très courant en Gaule, que l'on retrouve ponctuellement jusqu'au Ier s. après J.-C.

Puis il faut remarquer la grande majorité des fibules en fer. Celles-ci étant dominées par les exemplaires à corde externe haute et arc cambré, caractéristiques de LTD2, type Metzler 7e ou Feugère 2a1. Il s'agit du type dit La incomplète III, ou filiforme à arc cambré. Les arcs présentent des sections diverses, plus souvent aplaties. Ce type de fibules est bien représenté sur le site de Villeneuve-Saint-Germain ainsi qu'à Pommiers. Pour M. Feugère, il s'agit d'un type que l'on retrouve dans des contextes du deuxième et troisième quart du Ier siècle avant notre ère dans la Loire et est bien attesté sur la plupart des sites d'habitat du Ier siècle avant J.-C. en Gaule Méridionale. Il se retrouve au Mont Beuvray, ainsi qu'à Tournus (70-40 avant n.e.), Estrées-Saint-Denis, Beaucaire, Nages, St Rémy de Provence, Roanne (au deuxième et troisième quart du Ier siècle avant J.-C.), Aulnat et au Crêt-Chatelard. La datation qu'il retient pour ce type couvre les deux derniers tiers du Ier siècle avant J.-C. Pour L. Orengo, il s'agit d'un type caractéristique de La Tène D2. Il apparaîtrait dès La Tène D1b, essentiellement pour les exemplaires présentant un arc cambré. On le retrouve sur les oppida ayant une occupation au Ier siècle avant J.-C. Pour J. Metzler, il s'agit d'un type facile à réaliser. Sur l'oppidum du Titelberg, elles sont concentrées, bien que peu nombreuses, dans la phase LTD2a (Metzler 1999 : 293).

A noter, pour finir avec les fibules en fer, la présence d'un exemplaire à arc coudé à angle droit et corde interne. Ce type (Feugère 4c2) est considéré comme datant des 2^e et 3^e quart du Ier s. av. J.-C. (Perrin 1990).

A Gondole, un exemplaire est très particulier, il s'agit d'une fibule en alliage cuivreux, n°248, à arc mouluré, qui présente un décor composé de nombreuses décorations sur de départ de l'arc. La griffe même qui retient la corde externe haute du ressort forme une tête de bélier avec ses cornes. La dernière mouluration de l'arc forme une tête d'animal, (depuis le cou) et de sa gueule semble sortir le reste de l'arc de section circulaire et rectiligne jusqu'au pied, absent. L'animal est représenté depuis le cou, avec ses oreilles. Ses yeux sont incisés, sous la forme de deux cercles. A l'arrière de la tête, une bague perpendiculaire à l'arc, puis deux protubérances forment le symétrique des oreilles de l'animal. Puis l'arc s'élargit afin de protéger le ressort. Au niveau où il s'élargit s'installe l'extrémité de la griffe retenant la corde, formant la tête de bélier (pour lui aussi les yeux sont représentés par des incisions circulaires). Le ressort est composé en 6 spires.

Cette fibule est assez massive. Complète, elle devait mesurer plus de 10 cm de long, pour une épaisseur de 2 cm entre l'ardillon et l'arc au niveau du ressort (pour 1 cm pour une fibule en fer et 1,5 cm pour l'autre fibule en B.C.). Un exemplaire très proche a été retrouvé à Gergovie et est exposé au musée Bargoin (n°72, catalogue des fibules du Musée Bargoin). Il présente lui aussi une tête de bélier au niveau de la griffe et l'arc sort de la gueule d'un animal. Un parallèle peut aussi être noté, à Bale-Münsterhügel, dont la datation du site a été reprise récemment par P. Jud (Jud 2003 : 179-186). Ce site serait daté de LTD2a, avec des contacts avec LTD1b. Il s'agirait selon I. Fauduet d'exemplaires importés du Nord de l'Italie. Ceci est probable, d'autant qu'il s'agit d'un type rare en Gaule, var. du type 6 de Metzler, qui marque la fin de l'évolution vers le type d'arc à ailettes. Or le type à ailettes naissantes (*knotenfibeln*) aurait été produit essentiellement dans le Nord de l'Italie.

L'autre exemplaire en B.C. est également atypique. Il s'agit en effet d'un type qui semble être intermédiaire ou « hybride » entre les fibules à plaquettes, dont la forme générale de l'arc est reprise, c'est-à-dire un arc rectiligne, cambré au dessus de la tête puis qui se redresse vers le pied. Il s'agit de la forme générale que l'on retrouve sur le type Metzler 16b, daté du début de l'époque augustéenne ou encore Feugère 14a. La grande différence est qu'il n'y a pas de

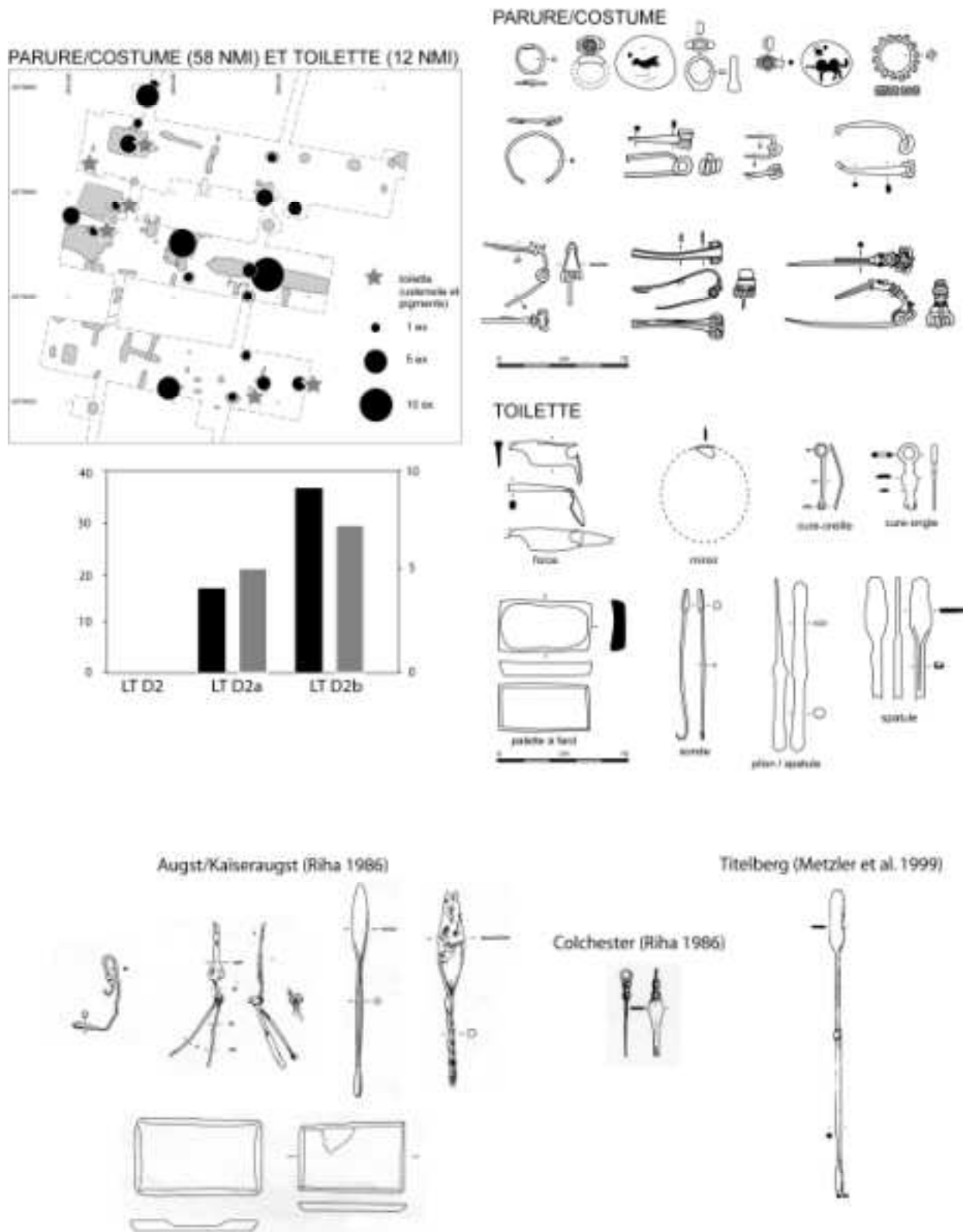


Fig. 59 : parures, costumes et ustensiles de toilette. Sélection des plus proches parallèles présents à Augst et des instruments de toilette présents à Colchester et Lamadelaine.

plaquette pour protéger le ressort, ce qui constitue le critère de datation pour placer ce type à l'époque augustéenne. A sa tête, l'arc est élargi et protège de fait le ressort. Ce type de construction de l'arc est plus proche des exemplaires Feugère 9b, mais ceux-ci présentent un arc droit jusqu'au pied, or notre exemplaire présente un arc bien plus cambré et qui s'amincit en direction du pied, comme on peut le retrouver sur le type Metzler 15a, mais dont l'arc est tendu et non cambré. Le type Metzler 15a est daté à Lamadeleine de LTD2a mais se retrouve jusque dans une tombe datée du début de la période augustéenne.

Une autre particularité de cette fibule réside dans son système d'attache, système déjà remarqué sur un exemplaire de Coirent, n°12000-55. Il s'agit d'une griffe qui vient fixer la corde de ressort par le dessus. En effet, les fixations à l'aide de fixe-corde sont créées plus couramment à partir de l'arc, une griffe part de sous la corde et vient rejoindre le départ de l'arc. Or ici, une plaquette de bronze a été rajoutée, soudée à l'arc au niveau de la tête et de cette plaquette part une petite griffe qui fixe la corde. La plaquette elle-même s'appuie sur la corde et semble commencer à fonctionner comme un cache-corde. Ce type de fixation se retrouve à la fois sur le type 15 (Metzler 1995 : p. 294, pl. 144, n° 4 et 6) et 16 de Metzler (ibid. p. 295, n° 3 et 7), et ne semble donc pas pouvoir être considéré ici comme un élément de datation.

Synthèse 2005-2006

Si l'on tente une première synthèse des données acquises en 2005-2006, on note une large domination des exemplaires filiformes en fer, à arc cambré (7 ex. ; Metzler 7e ou Feugère 2a1) ou coudé (3 ex. ; Feugère 4c2), à corde externe (7 ex.) ou interne (5 ex.), à une fibule de Nauheim, une fibule à ailette et croche fixe-corde (Feugère 13a, Metzler 6c) et une fibule de schéma de construction proche mais à arc portant un décor zoomorphe (variante du type 6 de Metzler), une fibule à arc plat cambré et crochet fixe-corde (proche des types 15a et 16b de Metzler). Ce dernier élément est certainement le plus évolué de notre petite série.

Concernant la répartition entre les deux horizons individualisés à partir du mobilier céramique, on note que les fibules filiformes en fer à corde interne et externe, toutes deux attribuées par différents auteurs à La Tène D2, se trouvent indifféremment dans les deux horizons et ce en proportion sensiblement équivalente. A la suite de J.-P. Guillaumet, nous envisageons que la différence de représentation entre corde externe et corde interne n'a pas de signification absolue en terme de chronologie et qu'il faut également tenir compte du biais culturel introduit par des zones d'utilisation privilégiée de ces types. Ainsi, dans la vallée de l'Aisne, les fibules à corde interne restent, de loin, les plus nombreuses et ce quelque soit l'horizon chronologique concerné (Guichard, Pion, Malacher, Collis 1993). A Roanne les fibules à corde externe sont quasiment absentes (2 ex.) alors que celles à corde interne sont bien représentées (16 ex.). A l'inverse, à Bibracte, les cordes externes sont deux fois plus nombreuses que les types à corde interne (Guichard 2003). Sur le site de PC1, les exemplaires à corde interne sont légèrement moins nombreux que ceux à corde externe, les seconds étant très légèrement plus fréquents dans les horizons récents (Guillaumet 2004). On observe toutefois des associations entre les deux types sur ce site dès l'horizon 1 (fin de La Tène D1).

La fibule à ailette et l'exemplaire à décor zoomorphe proviennent, pour la première d'une structure attribuée à La Tène D2b et pour la seconde d'une fosse datée à La Tène D2a, ce qui semble s'accorder avec les quelques éléments de comparaison disponibles (Metzler 1995). La fibule à arc plat cambré et crochet fixe-corde provient d'une fosse qui recoupe le dernier état de la voie. Elle ne connaît pas de parallèles exacts. Les éléments les plus proches donnent des datations à La Tène D2a (Metzler 15a) et au début de la période Augustéenne (Metzler 16b).



Fig. 60 : choix de fibules de Gondole 2006.

3.5.5. Instruments de toilette

Trois nouveaux objets appartenant au domaine des soins corporels ont été découverts en 2006. Ils viennent compléter la petite série mise au jour l'an passé.

L'ensemble comprend :

- une paire de forces de petite taille probablement destinée au soin du corps (pl. 20, n° 15). Ce type d'ustensile est fréquent en contexte indigène ;
- un fragment de miroir, de forme circulaire ou ovale, avec un bord externe nettement en biseau (pl. 23 n° 16). L'une des faces est soigneusement polie. Ce type d'objet est rare avant la période romaine mais pas complètement étranger aux contextes indigènes (Villeneuve Saint-Germain, Manching... ; Debord 1998 : 57 ; Van Endert 1991 : taf. 16).
- une spatule d'assez grande dimension en fer (pl. 32 n° 10). Cet objet, identifiable à un instrument de toilette tardo-républicain est probablement une importation ;
- un pilon-spatule en fer destiné à écraser et étaler des préparations cosmétiques (découverte 2005) ;
- une sonde en alliage cuivreux (découverte 2005) ;
- un cure-oreille en alliage cuivreux en forme de cuillère provenant d'une trousse de toilette (découverte 2005) ;
- un cure-ongle en alliage cuivreux provenant d'une trousse de toilette (pl. 35 n° 4) ;
- une palette à fard en schiste (pl. 34 n° 1).

La comparaison avec l'importante collection provenant du site d'Augst permet de vérifier les identifications faites pour les objets découverts à Gondole (Riha 1986) : palette à fard, cure-oreille, cure-ongle, sonde, spatule et pilon-spatule. Toutefois les comparaisons qui peuvent être faites avec ce site sont très limitées. La série d'Augst, qui compte pourtant une collection de près de 700 objets (pour la très grande majorité en bronze), ne livre aucun parallèle exact pour les instruments de toilette de Gondole probablement en raison de la chronologie du site.

On notera que ce type d'objet est très rare en contexte gaulois avant la Conquête. Il est toutefois présent, par exemple, dans l'une des tombes du Titelberg datée de La Tène D2a signe que la diffusion des ces objets italiques est assez large même si elle semble avoir concerné qu'un petit nombre d'individus.

A Gondole, ces objets sont aussi bien représentés dans les ensembles de la première phase (4 objets) que de la seconde (3 objets). S'ajoutent à cette série plusieurs fragments de pigments ocre, rouge et rose, qui peuvent être interprétés comme étant des produits cosmétiques.

3.5.6. Armement

Les découvertes relativement exceptionnelles de cette année ont permis de compléter la panoplie des pièces d'armement encore peu abondante en 2005. Tous ces éléments ont été découverts à l'état de fragments, plus ou moins grands, dans diverses structures contenant un mobilier détritique (fig. 61). On retrouve des éléments d'armement jusqu'à la limite sud du site. Toutefois, une concentration nette d'objets est visible autour de la cave 13 (plus de la moitié des objets) qui sont d'ailleurs les éléments les plus mieux préservés.

Concernant la répartition chronologique de ce mobilier, on note qu'il est majoritaire dans les ensembles de la seconde phase d'occupation du site (12 objets pour La Tène D2b contre 2 dans les ensembles de La Tène D2a).

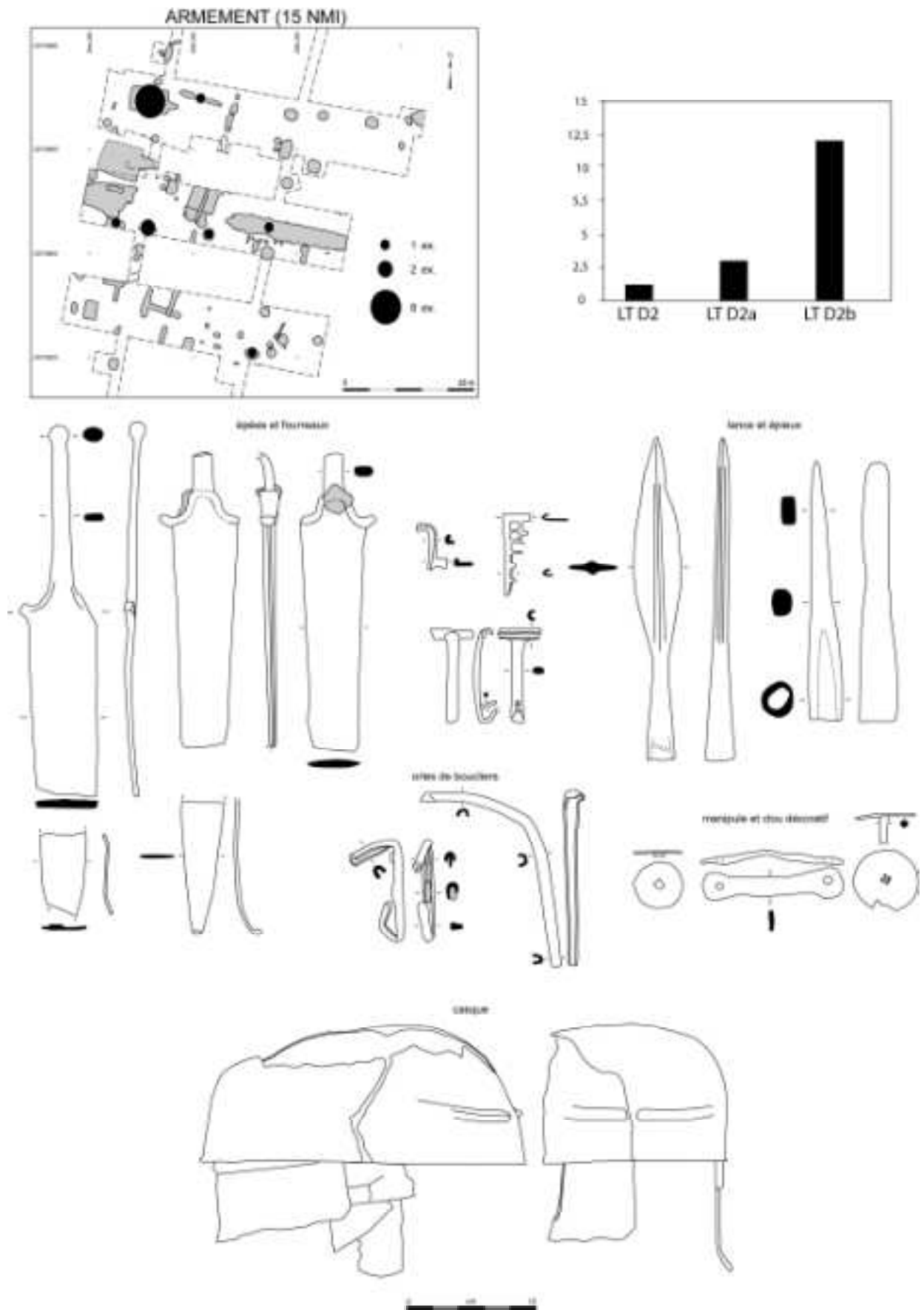


Fig. 61 : pièces d'armement découvertes à Gondole en 2005-2006.

L'ensemble comprend au final :

- une épée conservée de l'extrémité de la soie, à bouton terminal, et sur près de 30 cm de long. Cette épée (probablement encore dans son fourreau) comporte une croisière assez marquée terminée par des extrémités proéminentes. Ses tranchants sont parallèles. Cet exemplaire a été retrouvé dans le comblement sommital d'un trou de poteau remblayé au cours du réaménagement de la cave ;
- une épée conservée sur une vingtaine de centimètres comportant une petite partie de sa soie (de section rectangulaire), et une plus grande partie de sa lame qui présente des bords légèrement convergeant. La section de la lame est lenticulaire même s'il est difficile d'être affirmatif compte tenu de l'état de corrosion de l'objet. Le sommet de la lame comporte une croisière campaniforme, qui est un élément rajouté, très prononcée qui se termine par des extrémités proéminentes mais non bouletées. La largeur de la lame varie de 5 cm à son extrémité proximale à 3,2 cm à l'extrémité distale conservée (17 cm plus bas). Si l'on prolonge le tracé des bords de la lame on obtient une longueur totale de lame comprise entre quarante et cinquante centimètres (ce dernier élément correspondrait à un exemplaire à lame très effilée). Ces valeurs donneraient une épée d'une longueur maximale totale de 60 cm, ce qui est une valeur très faible pour une épée gauloise de la fin de l'Indépendance (les épées courtes découvertes à Alésia ont une taille rarement inférieure à 80 cm). Étant donnée la longueur (supposée) de la lame et la forme ce que nous avons dénommé (peut-être improprement) une croisière, on peut se poser la question de l'identification de cette épée à un exemplaire court à poignée pseudo-anthropoïde, autre type d'arme de prestige connu au Ier s. (ce qui cadrerait bien avec le contexte mobilier). La restauration de cet objet, prise en charge par le musée de Mayence, permettra peut-être de répondre à cette question. Cet objet, tordu et cassé à son extrémité, a été retrouvé en calage dans un trou de poteau associé au second état d'aménagement de la cave 13 ;
- plusieurs fragments de lame (pl. 18 n° 5-7) dont deux pointe d'épées. Ces éléments sont très effilés ce qui est une donnée de morphologie conforme à ce que l'on connaît pour les épées de La Tène finale. L'une d'elle, très effilée, est tordue à son extrémité (n° 6). Ces éléments ont été collectés de façon éparse dans le comblement de la cave ;
- un fragment de résille en fer pouvant correspondre à un fragment de fourreau à décor en *opus interasille* (pl. 18 n° 4). Ce type de décoration est présent sur les fourreaux des épées découvertes dans les tombes B et C de Goebblange-Nospelt, datées de La Tène D2b et du début de la période augustéenne (Metzler 1991), ou encore dans la tombe 3 de La Madelaine datée à La Tène D2a (Metzler 1999 : 28-37) ;
- un objet en fer s'apparente (pl. 18 n° 3), de façon très éloignée, aux agrafes de *spathae* connue pour l'époque impériale. La découverte d'un élément comparable dans une tombe de la nécropole de Feurs, permet de confirmer l'identification de cet élément à une attache de *spathae* (épée de cavalerie) probablement césarienne (info. orale M. Poux) ;
- un fer de lance à empennage en forme de flamme (longueur totale 25 cm dont 8 cm de douille, pour une largeur de 3,8 cm) pourvu d'une forte nervure centrale comparable aux exemplaires présents, entres autres, à Alésia ;
- un objet à douille (pl. 19 n° 2) présentant un fer rectangulaire relativement massif qui va en s'amincissant progressivement pour former un tranchant d'environ 2 cm (longueur de 20 cm dont 9 cm de douille). Nous avons proposé l'an passé de l'identifier à un ciseau à bois par comparaison avec un objet identifié comme tel dans le mobilier de la Porte du Rebout à Bibracte (Buchsenschutz, Guillaumet, Ralston 1999 : fig. 142 n°4). Il est possible, à l'image de ce qui a été proposé pour un exemplaire proche découvert sur la nécropole gauloise d'Esvres-sur-Indre, qu'il s'agisse d'une pointe d'épieu (Riquier 2004 : 86 . M. Poux info. orale). De tels objets sont présents sur les sites liés aux événements de la Guerre des Gaules

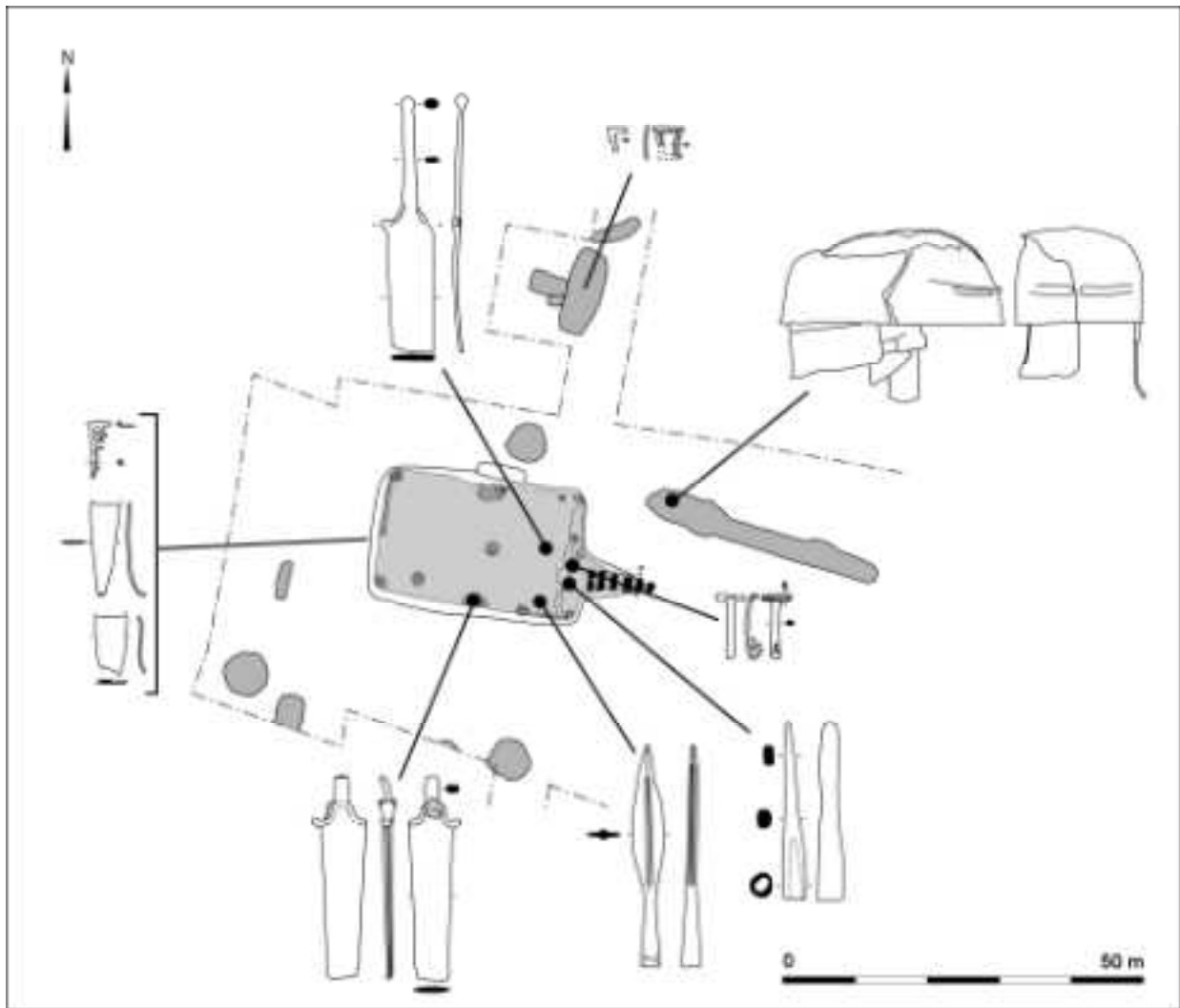


Fig. 62 : localisation des découvertes faites dans et aux abords de la cave 13 en 2005-2006.

(Poux à paraître). L'objet a été retrouvé planté verticalement dans l'une des marches en terre, au bas de l'escalier de la cave 13 ;

- deux boucles trapézoïdales à branches incurvées en alliage cuivreux (découvertes 2005) qui sont quasi-exclusifs des contextes militaires tardo-républicains et impériaux (Poux 1999 : 63-80). S'il n'existe pas de parallèles exacts pour les exemplaires de Gondole, leur morphologie et leur mode de construction les rapprochent des découvertes faites sur le camp républicain de Caceres El Viejo (ibid. : fig. 73) qui est daté des années 80 av. J.-C. L'association aux objets présentés plus haut n'est pas assurée, le contexte de découverte étant placé, d'après le mobilier associé, dans la première phase d'occupation du site ;
- un casque en fer retrouvé, à peu de distance de la cave 13, dans une fosse peu profonde (pl. 25), posé simplement sur le côté, au fond de la fosse (fig. 62). Cet objet est complet bien qu'en partie écrasé *in situ*. La calotte est de forme presque hémisphérique, sans visière et comporte un renfort dans la masse qui prend la forme de deux « sourcils » séparés par un court espace. Le couvre nuque est encore en place mais ne semble plus attaché au timbre. Il comporte un seul renfort dans la masse, dans sa partie haute. La protection qui se développe perpendiculairement, sur ce type de casque (type Port), est en grande partie manquante. Seul la paragnathide gauche semble conservée. La restauration de cet objet (prise en charge par le musée de Mayence) permettra d'effectuer des observations plus précises.

Les fragments d'épées présents dans cet ensemble trouvent quelques parallèles à Alésia et dans plusieurs ensembles de datation contemporaine, même si les modèles à croisières marquées ne sont pas majoritaires. La morphologie des éléments conservés permet de restituer un exemplaire de grande dimension identifiable à une arme de cavalerie, qui s'associerait alors avec l'agrafe en fer de tradition italique, et une épée courte (à poignée pseudo-anthropoïde) destinée au combat rapproché. Le fer de lance trouve également plusieurs parallèles à Alésia et peut être gaulois. La pointe d'épieu, identification proposée à titre d'hypothèse, est présente à Alésia et plus généralement sur les sites de la Guerre des Gaules et camps militaires (Poux à paraître). L'attache de *spathae* et les boucles trapézoïdales (sous-ventrières ?) sont indubitablement des éléments appartenant à l'armement romain. La question ne semble plus se poser pour les casques de type Port qui, selon M. Feugère, correspondent à des objets destinés à équiper l'armée romaine de la fin (?) de la Guerre des Gaules jusqu'au début du principat d'Auguste. Il est, selon lui, difficile d'envisager une nouvelle phase d'innovation gauloise en matière d'armement après la Conquête, celle-ci ayant plus logiquement sa place au sein de l'armée romaine. La carte de répartition de ces objets à travers l'Europe n'apporte par de données supplémentaires quand à l'attribution « culturelle » de ces objets, les découvertes sont très peu nombreuses. Ce casque présente de nombreux points communs avec les autres exemplaires du même type connus en Europe. Le timbre est hémisphérique sans rebord visible (casques de Reka, Mesnil-sous-Jumièges et Ribemont-sur-Ancre) et comporte un seul renfort horizontal sur le front (casque de Port). Concernant leur chronologie, les contextes de découvertes permettent de proposer une datation généralement située entre la Guerre des Gaules et le début de la période augustéenne. La présence d'un exemplaire incertain à Alésia permet de poser la question de son apparition dès le début de la Guerre de Gaules (Feugère 1994 : 75). La découverte récente à Bibracte d'un casque transformé en louche de fondeur dans un contexte daté des années 30/20 av. J.-C. montre que ces pièces ne sont plus en usage dès la période augustéenne.

Au final, l'ensemble découvert dans ce secteur du site permet de reconstituer une panoplie militaire complète contemporaine ou légèrement postérieure à la Guerre des Gaules et dans laquelle on retrouve à la fois de l'équipement gaulois et des pièces appartenant aux *militaria* tardo-républicains. Ce type d'association n'est inédit ni en Gaule interne (voir les exemples du Puits du Sénat à Paris – Poux 1999-, d'Esvres-sur-Indre –Riquier 2004-) ni en Auvergne (tombe

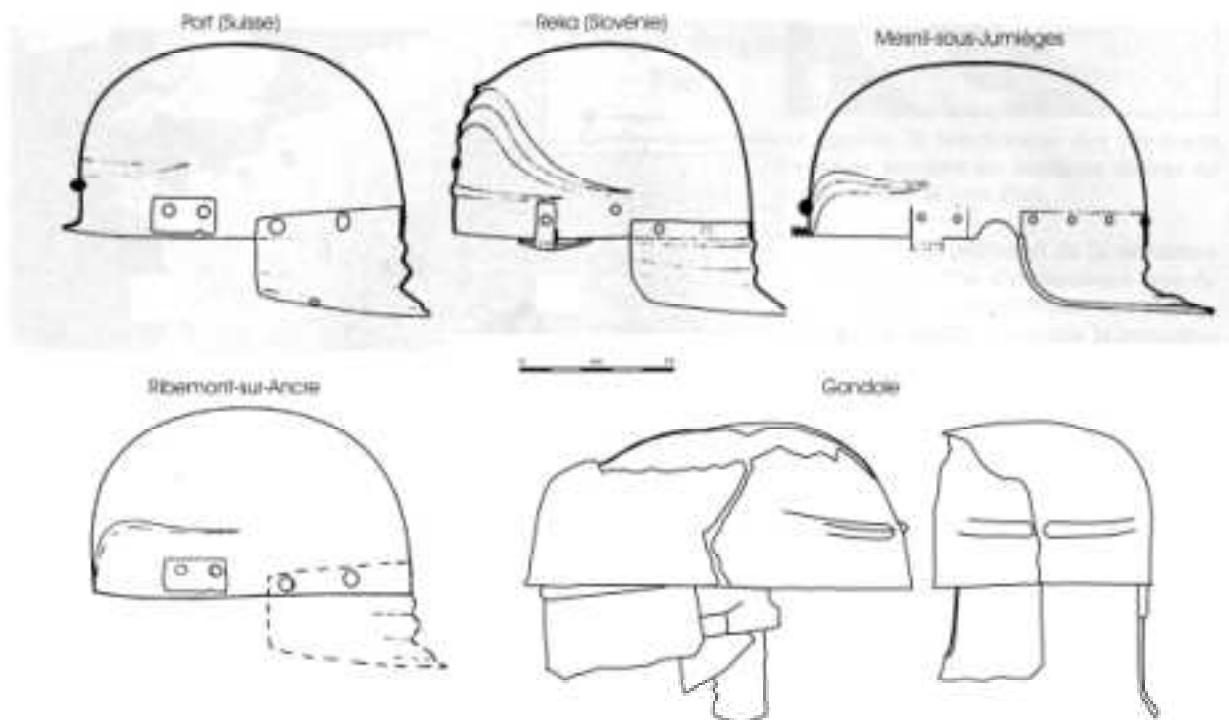
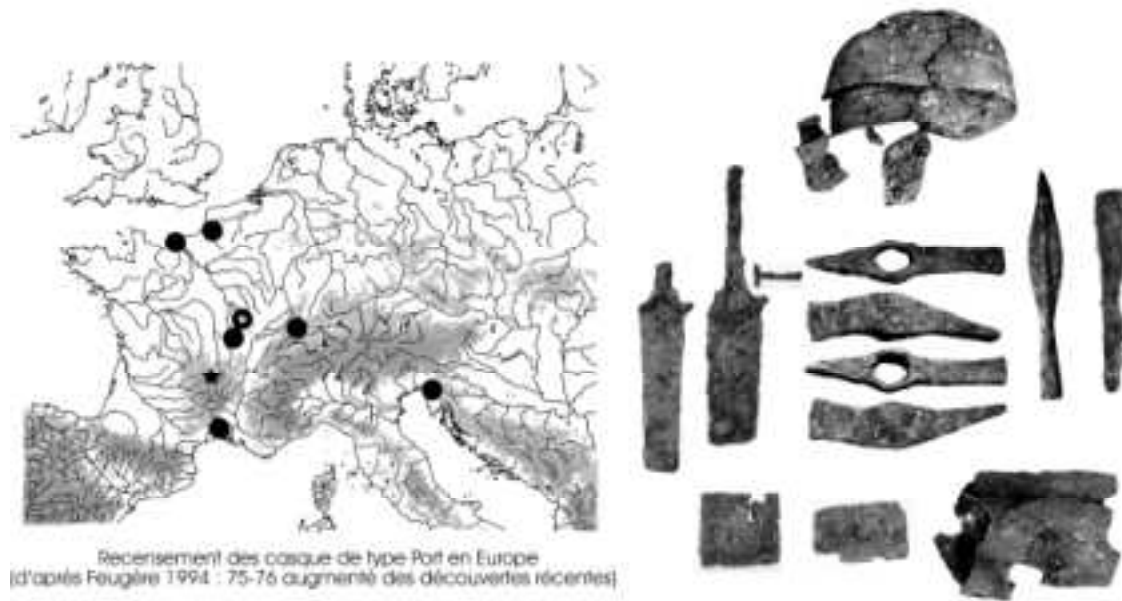


Fig. 63 : découvertes de casques de type Port en Europe (d'après Feugère 1994 ; Lejars 1996 –découverte de Ribemont - ; Poux à paraître).

de Malinrat –Guichard et Orenge 1999), même s'il est rare et essentiellement rencontré en contexte funéraire. L'interprétation la plus communément proposée pour expliquer la présence de ce type d'objet au milieu d'éléments d'armement gaulois, est celle d'un contact rapproché entre les élites guerrières, qui sont probablement les seules à avoir pu conserver le droit de porter les armées après l'arrêt des conflits, et l'armée romaine, probablement dans le cadre d'un service dans les troupes auxiliaires.

Vient compléter cette série de pièces d'armement, un petit lot d'objets provenant de plusieurs structures localisées au sud de la voie 48. On identifie :

- un fragment de gouttière, en fer, de faible dimension, tordue correspondant à élément de fourreau (pl. 24 n° 16) ;
- deux fragments de gouttière en fer d'assez grande dimension correspondant probablement à un orle de bouclier associées à un clou à large tête ronde (pl. 30, n°22-23) ;
- un autre fragment de gouttière en fer de même dimension que la précédente associée à un clou de même morphologie (pl. 30 n° 29-30) ;
- un dernier fragment de gouttière en fer, de petite dimension, probablement également indentifiable à un fragment de fourreau.

Les deux ensembles qui livrent des éléments renvoyant au bouclier sont localisés à peu de distance l'un de l'autre et peuvent renvoyer à un seul et même objet. Les clous ou rivets à tête large sont fréquents sur les umbos de boucliers contemporains de la Conquête, notamment sur ceux de forme circulaire.

3.5.7. Artisanat

Les vestiges artisanaux collectés en 2006 sont nettement moins abondants qu'attendu au regard des résultats de 2005. Ils présentent cependant une assez grande diversité ce qui permet d'identifier au moins quatre activités différentes.

Première par la masse et le nombre d'objets collectés, la métallurgie du fer, ne semble toutefois que très marginalement représentées sur le secteur que nous avons dégagé en 2006 (fig. 64). L'an passé 15 kg de scories dont plusieurs culots de forge, un bloc-tuyère en roche et plusieurs tiges et barres coupées ou déformées à chaud nous avaient conduit à émettre l'hypothèse de la proximité d'un atelier de forgeage du fer. Cette année, les vestiges renvoyant à cette activité sont plus modestes puisque seulement 2,1 kg de scories ont été collectés (toutes des scories de forge) parmi lesquelles ont comptabilisé uniquement 4 culots (contre 15,3 kg l'an passé pour 39 culots). Les autres objets renvoyant à cette activité sont également quasiment absents puisque l'on identifie une petite dizaine de fragments de tiges de plus ou moins grosses sections coupées à chaud. Cette rareté sur le secteur décapé cette année témoigne probablement du caractère très localisé du lieu d'exercice de ces activités. Les structures qui ont livré en 2005 le plus de déchets (scories et fragments coupés à chaud) se situent l'une en bordure du fossé défensif de l'oppidum, l'autre à 100 m au sud de notre secteur de fouille. La rareté de ces vestiges peut toutefois être considérée comme un premier indice et nous permet de supposer que cette activité de manufacture d'objets en fer avait un caractère limité.

Il est également possible que le secteur ait été le lieu d'un artisanat des métaux fusibles dont l'ampleur est toutefois difficile à apprécier. La voie 48/124 ainsi que la fosse 244 ont livré plusieurs gouttes et billes de bronze fondu (15 ex.), un ou deux jets de coulé et plusieurs fragments de tiges et tôles en alliage cuivreux martelées (19 ex.). S'ajoute à cette série deux « galettes » (environ 160 g chacune) et une goutte de plomb. L'atelier associé à ces déchets n'a pas été localisé mais l'absence de fragments de creuset ou de moule nous laisse supposer qu'il s'est tenu à distance de la zone décapée cette année (à l'inverse des billes et gouttes de bronze fondu qui suggère plutôt le contraire). Le plomb paraît avoir été utilisé au moins dans un cas

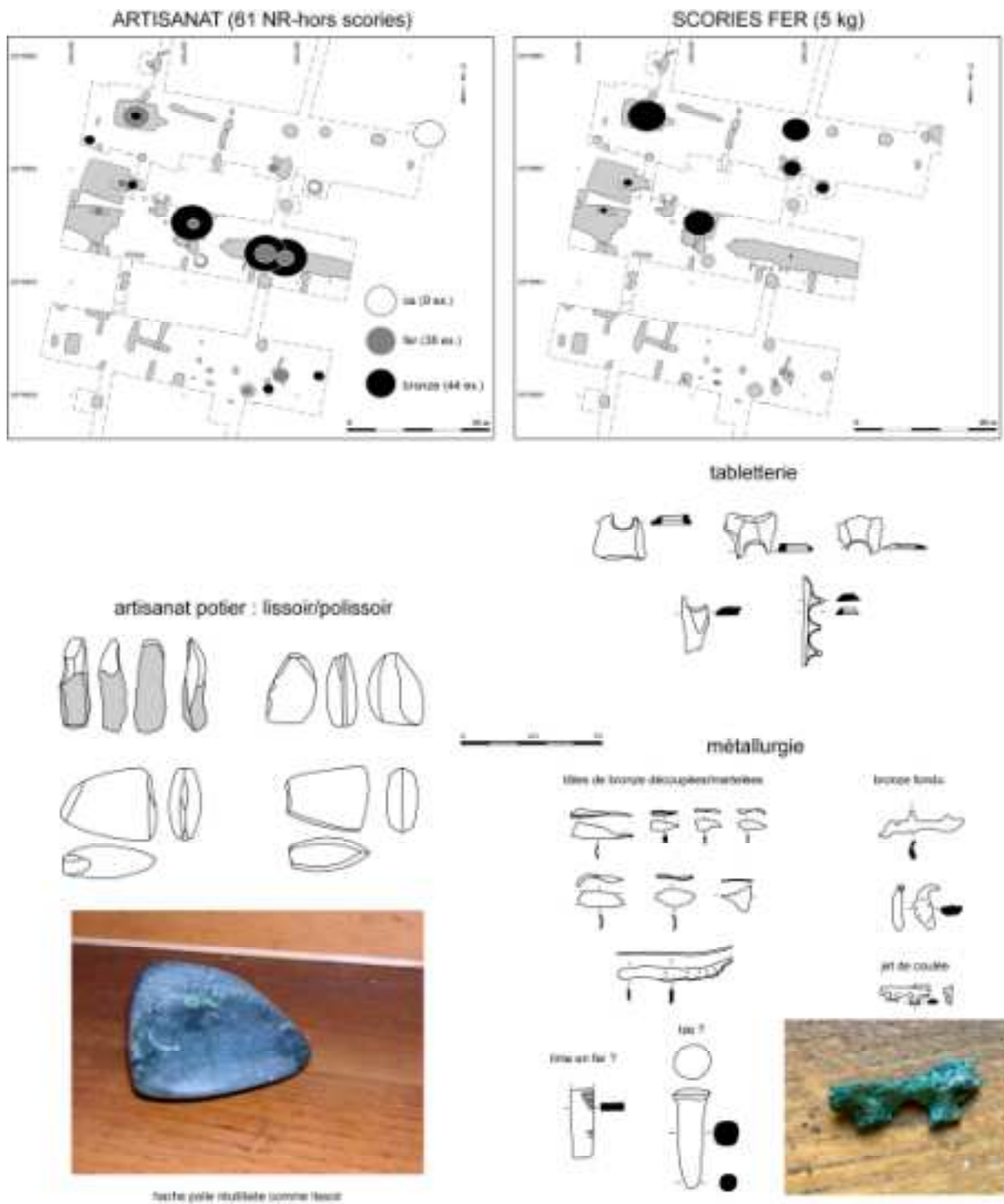


Fig. 64 : éléments mobiliers en relation avec l'artisanat.

pour raccommoier un récipient de stockage brisé (fosse 375). Pour finir, deux objets en fer peuvent être identifier, avec réserves, à une lime et un tas et peuvent aussi bien avoir été utilisés dans le cadre de la métallurgie du fer que dans celle des alliages cuivreux.

L'artisanat potier, outre les abondants rejets et les structures de cuisson, est identifié par quatre lissoirs/polissoirs en pierre. Trois d'entres-eux ont été découverts dans la cave 13 en 2005. Un dernier exemplaire a été mis au jour cette année toujours dans la même structure. Ils correspondent à trois haches polies et à un fragment de quartz qui présentent des traces d'usures localisées très poussées.

Pour finir, s'ajoutent à une plaquette en os découverte en 2005, 9 autres éléments du même type qui attestent une activité de confection d'anneaux en os. Ils proviennent majoritairement d'une fosse située en limite nord-est de l'espace décapée. Ce type de vestige est assez régulièrement attesté sur les habitats groupés du grand bassin clermontois (Gandaillat/La Grande Borne, Sarliève, Corent ?). La découverte de quelques chevilles osseuses (une dizaine, plusieurs étant regroupées dans la même structure) permet également d'envisager l'existence d'un artisanat sur étui corné.

Concernant la répartition chronologique de ce mobilier il est difficile de tirer des conclusions à partir de notre échantillon. Nous faisons simplement les constatations suivantes :

- la métallurgie du fer concentre les outils (bloc-tuyère) et les déchets (les scories) dans la première phase, les chutes de fer dans la seconde phase ;
- les chutes et déchets de bronze se répartissent à 1/3 et 2/3 entre la première et la seconde phase d'occupation ;
- les déchets liés au travail de l'os sont principalement représentés dans les structures de la première phase à l'exception de deux chutes collectées dans des structures de La Tène D2b ;
- les outils de potier proviennent tous d'une structure attribuée à la seconde phase d'occupation du site.

3.5.8. Éléments de synthèse

Les objets découverts au cours de cette campagne confirme la diversité des activités pratiquées sur le site qui apparaît à la fois comme un lieu de résidence où s'exercent toutes les activités domestiques et un centre de production artisanale.

La présence de certains objets de prestige tels la panoplie militaire, indigène et romaine, les instruments de toilette, les bagues en fer dotées de chatons gravés, un char, signalent des occupants au statut social élevé.

Concernant les indices de datation, on doit noter que le mobilier collecté cette année nous conforte les propositions formulées l'an passé à savoir une celles d'une occupation centrée sur La Tène D2 avec une absence totale de marqueur renvoyant à la période au gustéenne.

3.6. Les monnaies (KG, YD)

3.6.1. Catalogue

30 monnaies ont été découvertes cette année. Comme en 2005, leur état de conservation est très mauvais et donc elles sont généralement à l'extrême limite de la lisibilité. 11 sont illisibles et 4 d'attribution incertaine et marquée de « ??? ». Figurent également dans cet inventaire les exemplaires découverts lors d'un ou plusieurs ramassages réalisés par un prospecteur clandestin (tous déterminables). Ces exemplaires, qui proviennent de la zone interne de l'oppidum, sont notés « détecteur » dans l'inventaire qui suit.

1-8 Bronze arverne, IIPPOS :

D. : Tête nue à g., grènetis

R. : Échassier à g., devant légende IIPPOS ici illisible
LT3952, BN3950-62, Nash 439-440, Lyon 420-421,
RIG167

2005-12, poids : 3,37g, diam. 12

2005-27, poids : 1,18g, diam. 16

2006-234, poids : 2,33g, diam 14,5

2006-236, poids : 1,71g, diam 15,6

2006-281, poids : 1,98g, diam 17,3

2006-283, poids : 1,7g, diam ?

2006-détecteur 5, poids ?, diam ?

2006-détecteur 6, poids ?, diam ?

9-13 Bronze CICIIDU.BRI.EPAD

D :

R :

LT XII 3894 ;BN3886-3899, Nash 421-422 ; Lyon
406-408, RIG106

2006-75 : masse 2,2g, diam : 17,7

2006-144 : masse 2,03g, diam : 19

2006-258 : masse 2,22g, diam : 19,4

2006-282 : masse 2,31g, diam : 9

2006-détecteur 7 : masse ?, diam ?

14-18 Bronze arverne, EPAD au guerrier

D. : Buste à dr.,casqué, devant EPAD, grènetis

R. : Guerrier portant enseigne romaine à d., lance et
bouclier rond à g.

épée au côté, casque au sol à dr., grènetis

LT3900, BN3907-3920, Nash 423-423, Lyon 409-
413, RIG161

2005-11, poids : 2,13g, diam.: 18

2006-98 : masse : 2,47g, diam : 18,6

2006-détecteur 9 : masse ?, diam ?

2006-détecteur 10 : masse ?, diam ?

2006-détecteur 11 : masse ?, diam ?

19 - Bronze MOTVDIACA ?

mais légende illisible

D. : Tête à g., légende illisible

R. : Hippocampe à g.

Nash 438 ?, Scheers Lyon 419 ?

2005-16, poids : 2,6g, diam. : 17

20-27 Bronze ADCANAVNOS

D. : Tête à g., légende

R. : S sous cheval marchant à g.

LT XII 3868 ; Nash 426-428 ; Lyon 401-403

2005-58, poids : 2,37g, diam. : 15, identification
incertaine

2006-89, poids : 2,41 g, diam : 16,1

2006-153, poids : 1 g, diam : 16

2006-167, poids : 2,48 g, diam : 19

2006-207, poids : 2,27 g, diam : 17

2006-280, poids : 2,48, diam 19, identification
incertaine

2006-détecteur 2, poids ?, diam ?

2006-détecteur 3, poids ?, diam ?

28 Bronze BRIGIOS

D :

R :

BN3949,Nash 433-434, Lyon 418, RIG 77

2006-détecteur 8 : poids ?, diam ?

29 Bronze CALIIDV

D :

R :

LT3931, BN3931-3935, Lyon 404-405, RIG89

2006-détecteur 4 : poids ?, diam ?

30-32 Bronzes arvernes anépiques?

Monnaies très peu lisibles du fait de la corrosion,
aucune légende visible

D. : Tête bouclée à g.

R. : Cheval marchant à g.

2005-21 : poids 1,53g, diam : 15

D. : Buste drapé à d.

R. : Cheval

2005-53, poids : 2,4 g, diam : 18

D. : Tête

R. : lancier à d. ?

2005-57, poids : 2,4 g, diam. : 18

33-36 Bronzes au renard

D. : Tête à g.

R. : renard, queue relevé au-dessus

LT XI 3966-3969 ; Nash 394-395 ; Lyon 422-429,
Scheers 422-429

2005-61, poids : 1,57 g, diam. : 14, identification
incertaine

2005-62, poids : 1,62 g, diam. : 14, identification
incertaine

2006-82, poids : 2,32g, diam : 12,5

2006-163, poids : 0,76, diam ?, identification
incertaine

37 - Bronze au sanglier du Berry

Lyon 652-653

D. : Tête bouclée à d.

R. : X bouleté sous sanglier

2005-30, poids : 2,42g, diam. : 18

38 - Potin au sanglier

Tête à g.

R. : tête de face sous sanglier

Scheers Lyon 1151, SST 707

2005-38, poids : 2,39 g, diam. : 16

39 - Potin à tête casquée

D. : Tête casquée

R. : Cheval galopant à g.

Scheers Lyon 556

2005-15, poids : 3,14g, diam. : 19

- 40 Potin au long cou
D :
R :
Nash 594 ; Gentric 1981
2006-166, masse 3,56, diam 18,2
- 41 Potin indéterminé
D. : illisible
R. : illisible
2006-198, poids : 1,08g, diam. 18,2
- 42 - As républicain romain de Gargonius ou anonyme contemporain
D. : Janus
R. : Proue de navire à g., légende illisible
Crawford 350^{3a}, atelier de Rome c.86 av. J.-C
2005-28, poids : 14g, diam. : 27
- 43 - Obole ?
D : illisible
R : illisible
2006-244, poids : 0,37g, diam 7,8
- 44-46 Bronzes illisibles
2005-2 : poids : 1,69g, diam : 14
2005-19 : poids : 2,41g, diam : 19
- 2005-23 : poids : 1,81g, diam : 16
2005-53 : poids : 2,4g, diam : 18
2005-57 : poids : 3,5g, diam : 16
2006-92 : poids : 0,82g, diam : 13,6
2006-96 : poids : 1,21g, diam : ?
2006-100 : poids : 1,55g, diam : 14
2006-133 : poids : 3,15g, diam : ?
2006-152 : poids : 2,42g, diam : ?
2006-169 : poids : 1,63g, diam : 14,4
2006-218 : poids : 2,81g, diam : 17
2006-284 : poids : 1,69g, diam : 14
- 47 - Argent fourré (?) illisible
2006-130 : poids : 4,5g, diam : 17,4
- 48 - Argent fourré LT 4072 Lémovices
D :
R :
LT XIII 4072 ; Nash 645 ; Gruel, Morin 1999 1034-1036
2006-279, poids : 4,13, diam 18,6
- 49 - Argent La Chapelle-Laurent
D : tête à gauche
R : cheval à gauche cercle perlé et pointé au-dessous
2006-détecteur 1, masse ?, diam ?

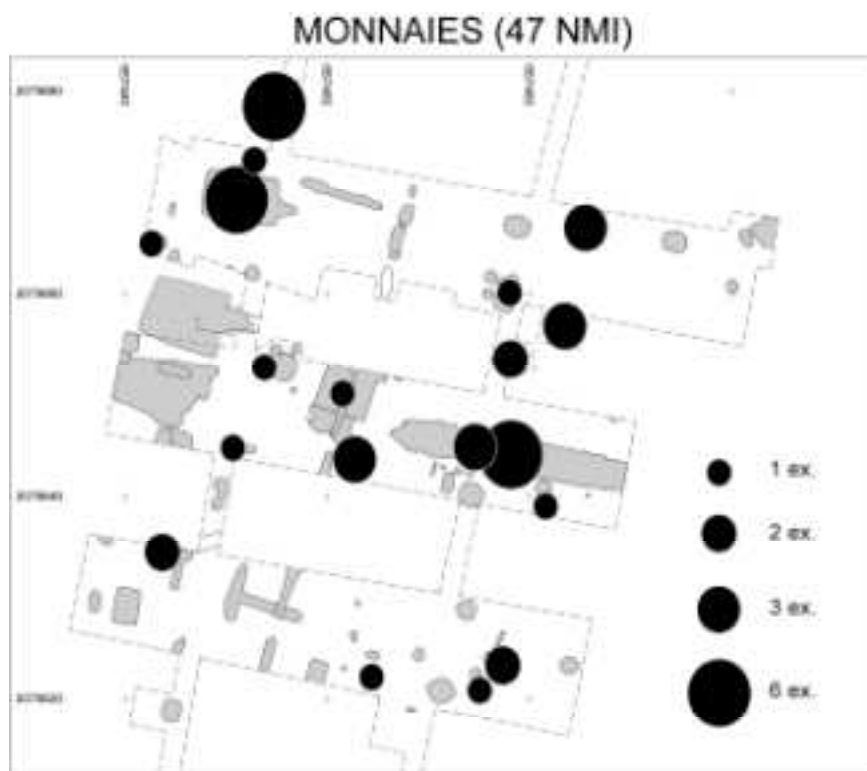


Fig. 65 : répartition des monnaies découvertes en 2005-2006.

3.6.2. Répartition spatiale et chronologique

Les monnaies sont présentes sur tout l'espace décapé et on les rencontre dans 21 structures. Une concentration assez nette est visible dans et à proximité immédiate de la cave 13. La plupart des structures livrent entre 1 et 3 monnaies, seules la cave 13, la fosse 11 et la voie 48 livrent chacune 6 monnaies, malheureusement pas toutes déterminables. La répartition chronologique montre que ces monnaies sont 50 % plus nombreuses dans la seconde phase d'occupation que dans la seconde (28 contre 19).

Les exemplaires identifiables sont très majoritairement avernes et principalement datés antérieurement au milieu du I^{er} s. av. J.-C. (potin : 4 ; ADCANAVNOS : 6 ex. ; EPOS : 6 ex. ; Renard : 4 ex. dont plusieurs incertains ; CICEDV.BRI / EPAD : 4 ex ; MOTVIDIACA : 1 ex. incertain) à l'exception des EPAD « au guerrier » (2 ex.) dont la date d'émission est postérieure à celle du prototype romain dont elle reproduit le modèle (émis en 67 av. J.-C. ; Gruel 2006) et suit très probablement de peu le siècle d'Alésia (Guichard, Pion, Malacher, Collis 1993) ; les espèces non avernes sont peu nombreuses et ne comptent pas de types tardifs (un as républicain émis en 86 av. J.-C., un potin au sanglier et un bronze au sanglier du Berry, un statère à la grue lémovice ?...). On notera, mais l'effectif est encore trop peu abondant pour être définitif, que l'horizon le plus récent (celui que nous attribuons à La Tène D2b) est aussi celui qui recèle les espèces les plus récentes, en l'occurrence les EPAD au guerrier. Le monnayage augustéen est absent.

3.7. La faune : note d'étude préliminaire (SF¹)

Au terme de la seconde campagne de fouille le mobilier faunique prélevé s'élève à quelques 10000 restes animaux. L'étude, intégrée à une thèse de doctorat, concerne environ 60% du nombre total de restes. A ce jour, 4053 restes ont été étudiés (30% du total).

Le taux de fragmentation freine la détermination des restes mais l'état général de conservation n'est pas mauvais pour autant. Il a ainsi été possible de déterminer 85% des vestiges, soit 89% du poids des restes.

	NR	PR	%NR	%PR
déterminés	2657	44653	85	89
indéterminés	1486	5615	15	11
TOTAL	4053	50268	100	100

Tab. 8 – dénombrements des restes déterminés et indéterminés.

3.7.1. Les espèces en présence

Les espèces domestiques dominent nettement le spectre faunique, particulièrement la triade habituelle composée des suidés et bovidés, suivis de loin par les canidés et la volaille. Le cheval, comme les mammifères sauvages, sont des espèces rares sur le site. Par ailleurs on soulignera l'absence presque totale de l'ichtyofaune (n =1) malgré la proximité de l'Allier, et ce en dépit de méthodes de fouilles adaptées (tamisage).

¹ Doctorant, Université de Bourgogne (UMR 5594).

général site	NR	%NR	PR	%PR
PORC	1127	43	13663	31
CAPRINES*	788	31	9005	20
BŒUF	589	23	20456	46
CHEVAL	15	1	462	1
CHIEN	24	1	990	2
AVIFAUNE	21	1	36	0
SAUVAGE	3	0	41	0
AUTRE	0	0	0	0

Tab. 9 – distribution des restes étudiés par espèce.

La totalité des restes animaux étudiés est issue des différentes structures en creux (puits, fosses, trou de poteau, caves...) et dans une moindre mesure de la voie 124 (mobiliier encore non étudié).

Le porc

Le porc est, comme souvent sur les sites laténiens, l'espèce dont les vestiges sont les plus nombreux sur le site avec 1127 restes, soit 43% du total de la faune étudiée. La distribution anatomique des restes témoigne d'une certaine homogénéité des différentes parties. Tête et membres composent 30% des restes porcins en moyenne sur les différentes structures étudiées et les bas de pattes 27%. On constate un déficit des côtes et vertèbres qui ne font que 12% des restes. Le tronc est effectivement la partie anatomique la moins représentée dans 7 des 10 structures étudiées.

Les vestiges de porcs sont habituellement issus de la consommation carnée, d'une manière générale les traces liées à la découpe bouchère confortent cette idée : le schéma - déjà connu par ailleurs sur d'autres occupations laténiennes - des techniques de découpes des pièces de consommation sont effectivement visibles dans l'ensemble des structures étudiées. Concernant le tronc, les vertèbres et les côtes sont généralement arasées, pour les membres, les os longs portent fréquemment les traces de désarticulations. Il en est de même pour les crânes, souvent fendus dans la longueur, l'extrémité (le groin) coupé. En outre, on relève des traces de passage à la flamme sur la presque totalité des canines et régulièrement sur les os du tarse.

Les individus sont généralement jeunes, 65% ont été abattus entre 2,5 ans et 3,5 ans, le seul individu plus âgé a 4,5 ans. D'autre part, on trouve de très jeunes sujets âgés de moins d'un an.

Le sex-ratio établi principalement à partir des canines inférieures donne 2 mâles pour 1 femelle ce qui n'est pas conforme aux règles de l'élevage qui demandent une supériorité des femelles.

Les caprinés



Fig. 66-67 – vestiges de suidés. Canine brûlée à son extrémité (en haut) et crâne tranché en deux et groin coupé (en bas).

La place des moutons et des chèvres est relativement importante à Gondole même si contrairement au porc, certaines structures en sont dépourvues.

A l'instar du porc, la distribution anatomique des restes plaide en faveur de vestiges culinaires. Les parties les plus favorables à la consommation sont effectivement les plus fréquentes, particulièrement les côtes et les vertèbres qui représentent 35% du mobilier ovin sur l'ensemble des structures étudiées. Les épaules et les gigots sont également bien présents avec 20% des restes. Les parties impropres à la consommation comme la tête ou les extrémités de membres sont toujours moins bien représentées (inférieures à 15%), à l'exception de la structure 435 où ces parties dominent.

Les traces de découpe sont fréquemment perceptibles, assez semblables au porc elles témoignent du débitage des carcasses (désarticulation des membres, découpe en quartiers...).

L'estimation des âges des caprinés donne majoritairement des individus de 2 à 3 ans qui représentent 60% des sujets. La seconde tranche d'âge représentée est celle des 4 à 5 ans qui constitue 17% des caprinés. On constate également que les individus de 5 à 7 ans sont bien représentés avec 14%, deux fois plus que les moins de 2 ans qui ne font que 6%. Cette estimation n'est pas infirmée par l'observation du stade d'épiphysation des os. Deux observations sont à faire : d'une part une nette préférence pour l'abattage d'animaux en fin de croissance (animaux de boucherie probablement) et d'autre part des animaux conservés plus âgés dont la finalité reste à déterminer.

La présence des chèvres

Il semble que les chèvres occupent une place relativement importante au sein du mobilier ovi-capriné puisqu'elles représentent 5% des vestiges de caprinés. Bien que largement minoritaire le nombre de restes de chèvres est conséquent en comparaison aux données fauniques des sites de la fin de l'époque laténienne, sur lesquels elles ne sont souvent même pas attestées.

La détermination de ce mobilier caprin a été effectuée à partir des mesures biométriques, principalement pour les os longs non ou peu fragmentés et les chevilles osseuses de cornes. Il est tout à fait possible de supposer une présence des caprins plus importante encore car la distinction chèvre/mouton demeure difficile et nécessiterait une étude plus approfondie.



Fig. 68-69-70 – vestiges caprins (à gauche et au centre) et bois de cerf (à droite), probablement des rejets artisanaux.

La

présence de restes de chèvres n'a pas été perçue dans toutes les structures étudiées. Seules cinq d'entre elles en ont effectivement livré, notamment deux (433 et 435) où la chèvre n'est pas anecdotique puisqu'elle représente 10% des restes de caprinés : il s'agit pour ces deux structures de fosses allongées dont la fonction n'est pas établie. On note simplement que chacune semble associée à des chutes artisanales de cornerterie, qui livrent également les rares vestiges de cervidés du site (deux fragments de bois de cerfs), et qu'aucune trace liée à la consommation n'a été relevée sur ces vestiges.

Il reste à souligner que les vestiges de chèvres décelés dans ces structures sont également constitués d'os longs (n = 15), alors que d'autres parties sont absentes, (il nous semble peu probable qu'elles n'aient pas été reconnues). La poursuite des études des restes fauniques prélevés permettra certainement de mieux compléter ces données et peut-être de mieux les comprendre.

Les bovinés

La part du bœuf n'est pas négligeable à Gondole. La distribution des parties anatomiques semble assez équilibrée puisque chaque partie se situe entre 21% et 31%. On constate quand même que les parties plus favorables à la consommation ont tendance à être dominantes. Par ailleurs, selon les contextes étudiés, il apparaît de véritables différences : c'est le cas de l'US 507 (ST435) où le tronc constitue 71% des restes bovins, les membres 16%, alors que la tête et les extrémités font 6% et 7%.

La part de bovins par structure est assez homogène ce qui tend à montrer que cette espèce n'a pas subi de traitement particulier, sinon d'être employée à la consommation carnée comme le porc. Là encore les traces de découpes en attestent.

On soulignera que les activités de cornerie décelées dans les structures 435 et 433 ne semblent pas avoir utilisé d'étuis cornés de bœuf, aucun vestige de ce type n'a été déterminé.

Les autres espèces

Les autres espèces sont plus anecdotiques parmi les vestiges animaux.

La présence du chien est assez continue sur l'ensemble du site, bien qu'il ne soit pas présent dans chaque structure. Les restes canins peuvent avoir fait l'objet d'une consommation mais rien ne permet de l'affirmer ici. Il semble que les quelques ossements constituent plutôt des déchets enfouis dans le comblement des puits ou fosses du site. Ainsi, outre la dépouille déjà évoquée l'année précédente dans la fosse 50, on perçoit plusieurs restes ayant pu appartenir au même individu dans la structure 448 qui livre 6 restes de chien. Aucune caractéristique particulière n'a pu être observée sur cette espèce à ce stade de l'étude.

Le cheval n'est présent qu'à travers 15 restes osseux ce qui constitue un taxon des plus restreint. On constate quand même sur une phalange distale la présence de fines incisions qui évoquent une éventuelle consommation. Par ailleurs, la présence d'un ensemble anatomique d'une partie de membre postérieur dans la structure 244 pourrait témoigner d'une découpe bouchère pratiquée sur cette espèce.

Les espèces aviaires sont essentiellement constituées de volailles domestiques, poules ou coq. La présence d'autres espèces n'est pas



Fig. 71-72 – traces de découpes sur un métapode (en haut) et une scapula (en bas) de bœuf.



Fig. 73 – bas de patte d'équidé.

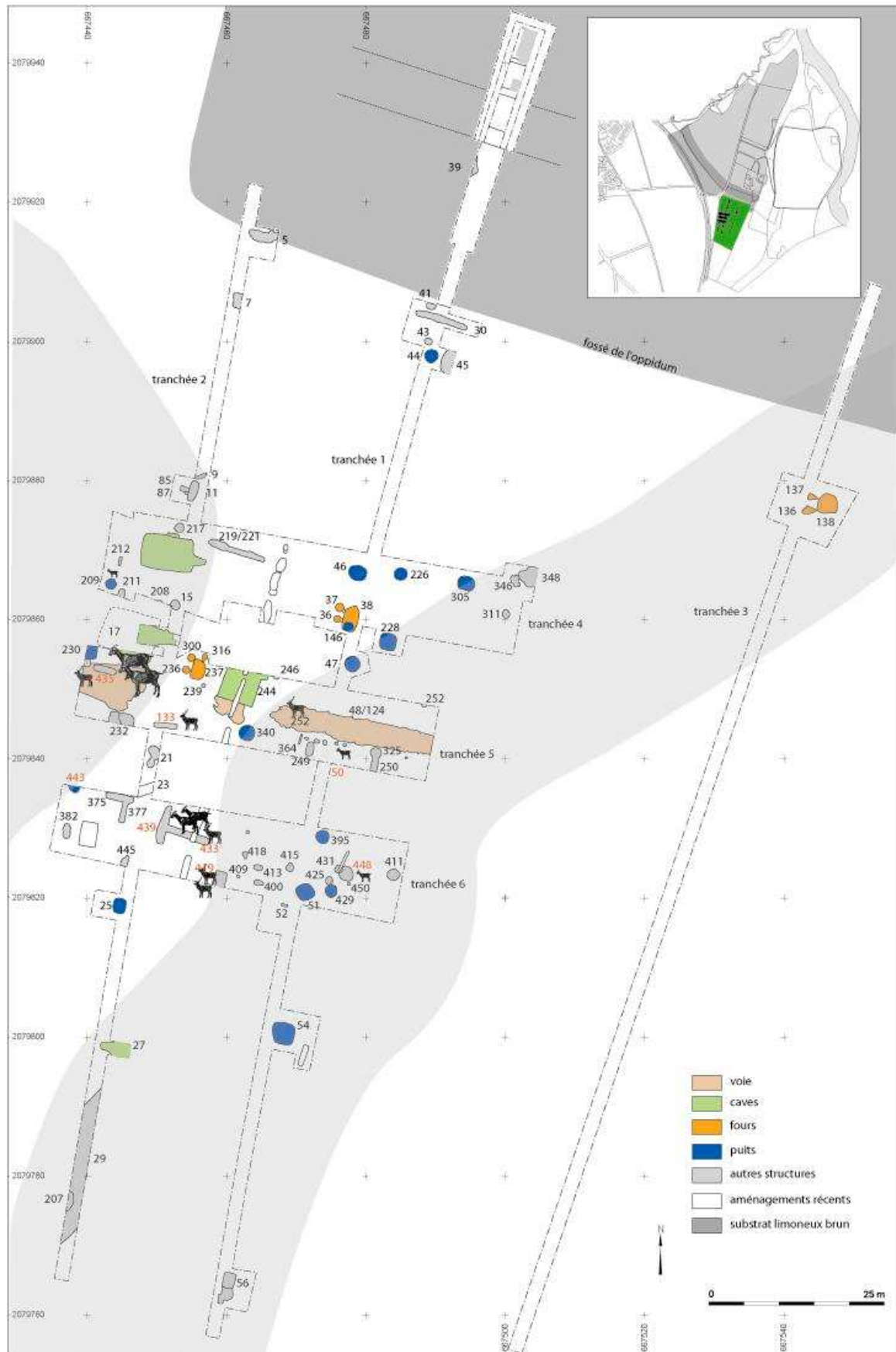


Fig. 74 : répartition des vestiges caprins et sauvages parmi les structures étudiées

exclue mais reste à confirmer. Ces vestiges d'oiseaux, principalement des tibiotarses ou tarsométatarses, portent les traces de consommations.

3.7.2. Bilan intermédiaire

Encore inachevée, l'étude des restes osseux animaux témoigne d'un faciès évoquant les vestiges fauniques propres aux agglomérations. Le porc y est dominant, destiné à la boucherie et à la consommation carnée, les bœufs occupent une place importante sans que l'on puisse encore bien déterminer leur utilisation sur le site. La place des caprinés est majeure, ces animaux sont probablement destinés en partie à la boucherie et peuvent avoir été utiles aux activités artisanales du site.

A ce stade de l'étude, il semble que deux faciès fauniques se distinguent : d'une part les vestiges constituant vraisemblablement des rejets détritiques, pour beaucoup liés à des activités de consommation, d'autre part des restes issus d'animaux impliqués dans les activités artisanales du site, comme la chèvre ou le cerf.

La poursuite des investigations archéologiques et de l'étude faunique devra encore venir confirmer ces premières appréciations.

3.8. Analyses paléoenvironnementales (YD)

Comme l'an passé une politique de prélèvement en vue d'étude paléoenvironnementales a été conduite sur le site. Répartis en fonction des potentialités des structures 29 prélèvements ont été effectués selon les modalités suivantes :

- analyse des microfaunes : 14 structures ont été échantillonnées avec un tamisage sur site aux mailles 0,5 cm et 0,3 cm d'un volume de sédiment de 1020 litres, les résultats positifs sont limités à deux structures (poisson et petits mammifères) ;
- carpologie et anthracologie : 14 structures ont été échantillonnées, les sédiments sont en cours de traitement (140 l).

Pour le moment, l'analyse des restes végétaux n'a pu être engagée faute de moyens suffisants. Une demande de financement spécifique a été faite pour 2007 afin de réaliser les analyses carpologiques et anthracologiques des échantillons déjà prélevés, tenter quelques prélèvements pour analyse palynologique et poursuivre l'analyse des restes animaux.

4. Synthèse

Cette première année de ce programme triennal permet de confirmer la mobilisation importante des abords de l'oppidum qui apparaissent, au moins pour la partie explorée, comme très structurés. La forme de l'occupation mise en évidence semble assez peu différer de celle en perçue, essentiellement à partir des clichés aériens, pour la zone interne de l'oppidum. La diversité des vestiges mis au jour (caves surmontées d'une construction, bâtiment sur poteaux, puits, fosses, sol construit, voie...) renvoie à un mode d'occupation que l'on a coutume de rencontrer sur les sites proto-urbains de type agglomération ouverte ou oppidum. Ici, ce « quartier » de la ville gauloise semble plus particulièrement tourné vers la production artisanale, faisant de ce secteur un véritable faubourg artisanal du site de Gondole. Sa présence permet de poser la question de la définition même des limites de l'oppidum (fig. 66).

L'analyse du corpus mobilier, qui repose sur un échantillon qui s'étoffe progressivement, nous permet de proposer un *terminus post quem* aux années 80/70 av. J.-C. pour le début de l'occupation (présence de Dressel 1B, d'un as républicain frappé en 86 av. J.-C., de fibules attribuables à La Tène D2...) et un *terminus ante quem* aux années 30/20 av. J.-C. pour l'abandon du site (absence d'amphores, d'objets de parure, de vaisselle d'importation et de monnaies attribuables à la période augustéenne...). Cette abondante série mobilière, relativement bien datée, offre un potentiel important pour la caractérisation des faciès de cette partie centrale du Ier s. av. J.-C. qui reste encore très mal connue en Basse-Auvergne.

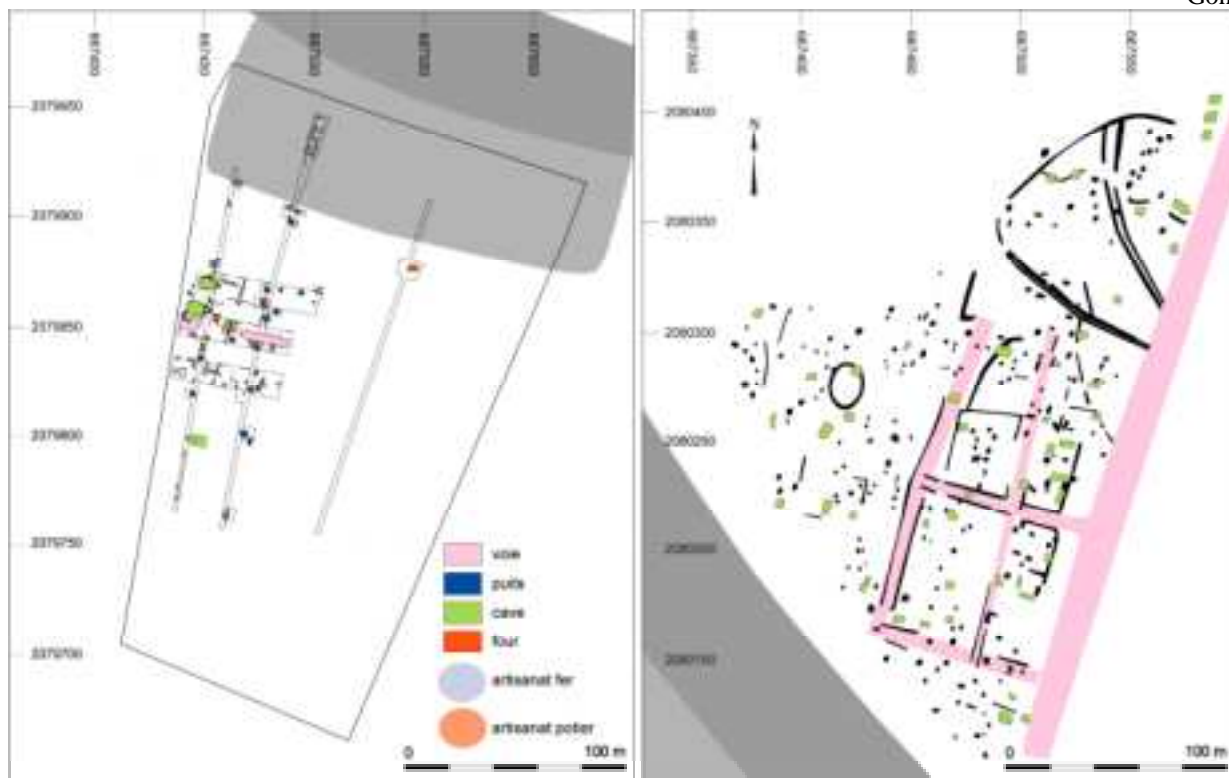


Fig. 66 : comparaison entre les occupations de la zone interne et externe du site (plan restitué d'après photos aérienne pour la partie interne).

Les autres mobiliers nous permettent de présenter sommairement le panel des activités pratiquées sur le site. L'écrasante majorité du mobilier renvoie à la sphère domestique : céramique de stockage, culinaires et de table, rejets de faune consommée, plaques de foyer et soles démantelées ou en place, torchis, petit outillage domestique (pelle à feu, seau, couteau, rasoir, force...), objets de parure usagés, navette et pointe en os (tissage), mortiers (8 ex.) et meules rotatives (2 ex.)... Les éléments attestant la présence de constructions sont également très nombreux et composent le gros du corpus « petit mobilier » (clous, rivets, crampons, clé...).

Les vestiges liés à l'artisanat sont assez diversifiés mais très variablement représentés d'un point à l'autre du site. Une activité de forgeage du fer est attestée par la présence d'un bloc-tuyère, de culot de forge (17 kg), de plusieurs chutes de barres et tiges tranchées à chaud et d'un possible tas. L'ampleur de cette pratique est difficile à évaluer, la zone décapée en 2006 n'ayant certainement pas concerné le lieu d'exercice de cette activité. L'artisanat potier est signalé par la présence de fours de potiers (7 laboratoires de cuisson), de très abondants ratés de cuisson rejetés dans des tessonniers (22 823 restes) et de quelques outils (5 lissoirs/polissoirs faits de bois, trois cas de haches polies réutilisées). La fouille de cette année a également permis la découverte de déchets liés à la fabrication d'anneaux en os (9 restes) et de quelques fragments de bois de cervidés présentant des traces de sciages qui témoignent d'une activité de tabletterie d'ampleur limitée. La présence de quelques concentrations de cheville osseuse de bœuf et chèvre peut indiquer un artisanat sur étui corné. Il est également possible que le secteur ait été le lieu d'un artisanat des métaux fusibles dont l'ampleur est difficile à apprécier. On en veut pour preuve la présence d'un mobilier, découvert essentiellement sur et à proximité de la voie, qui comprend plusieurs gouttes et billes de bronze fondu (15 ex.), un ou deux jets de coulé et plusieurs fragments de tiges et tôles en alliage cuivreux martelées (19 ex.). S'ajoute à cette série deux « galettes » (environ 160 g chacune) et une goutte de plomb. L'atelier associé à ces déchets n'a pas été localisé.

Enfin, certains d'objets « détonent » par rapport à ce que l'on pourrait s'attendre à trouver sur un site artisanal gaulois. Il s'agit en premier lieu de plusieurs instruments de toilette – une palette à fard, deux spatules en fer, une sonde en alliage cuivreux, un cure-oreille, un cure-angle, plusieurs fragments de

miroir- que l'on associe à plusieurs nodules de pigments ocre, rouge et rose. Ces objets, qui sont présents aussi bien dans les ensembles de La Tène D2a que dans ceux de La Tène D2b, sont généralement rares avant la Conquête même s'ils sont rencontrés ponctuellement sur certains oppida. On notera également une bonne représentation des armes (20 NR) souvent présentes de façon très fragmentaire à l'image de ce que l'on rencontre sur les sites d'habitat. A noter toutefois la découverte d'un casque en fer, quasiment complet, appartenant au type Port. Sa mise au jour, dans un secteur du site qui a par ailleurs livré d'autres éléments renvoyant à la même thématique (deux fragments d'épée, un fer de lance) dont plusieurs *militaria* complètes avérés (agrafe de *spathae*, boucle trapézoïdale) ou supposés (pointe d'épieu, hache-herminette) permet de reconstituer une panoplie militaire assez fortement romanisée comparable à celle connues dans certaines sépultures aristocratiques de Gaule interne. L'association avec quelques éléments liés au joug et au char (anneau passe-guide, renfort de caisse de char, bandage de roue) finit de souligner le caractère particulier de cette occupation installée hors l'oppidum. Les trois bagues en fer (toutes incomplètes) initialement pourvues d'un chaton décoré (conservé pour deux d'entre-elles) et dorées à la feuille (également deux d'entre-elles) trouvent également leur place dans ce contexte privilégié fortement romanisé.

La présence de ce mobilier, relativement exceptionnel, associée à celle d'un mobilier d'importation abondant et diversifié permet de poser la question du statut des occupants de ce secteur du site. En se basant sur ces vestiges matériels, on peut supposer que cet ensemble, pourtant situé à l'extérieur de l'oppidum, a été le lieu de résidence d'une population privilégiée, portant les armes, ayant des contacts étroits avec le monde romain : des membres d'une élite guerrière ayant servi dans les troupes auxiliaires probablement au moment de la Guerre de Gaules. L'association de ces vestiges aux témoins d'une pratique artisanale développée montre que ces mêmes élites guerrières exercent un contrôle direct sur ces activités à forte implication économique. On soulignera à cet égard que les productions céramiques de Gondole, qui peuvent être associées chronologiquement à cet ensemble particulier de mobilier, comportent, à côté d'un fond indigène très présent, toute une série de formes directement issues du monde romain comme par exemple les plats à enduit rouge interne. Il est toutefois à souligner que si la forme de ces récipients est assez fidèlement reproduite, l'usage en est tout de suite détourné puisque ces plats sont, dès le départ, réservés au service de la table et non à la préparation culinaire (par soucis d'indépendance sans doute !).

Bibliographie :**Blaizot, Milcent 2003 :**

F. Blaizot, P.-Y. Milcent, L'ensemble funéraire Bronze final et La Tène A de Champ-Lamet à Pont du Château (Puy de Dôme), Société Préhistorique Française, Travaux 3, Paris 2003, 164 p., 34 fig., 8 tabl., 47 pl.

Boudet 1996 :

R. Boudet, Rituels Celtes d'Aquitaine, Paris, Ed. Errance, 1996.

Bruzek (J.) 1991 :

J. Bruzek, Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'Homme fossile, Thèse de Doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris, 431 p. et 102 p. d'annexes.

Bruzek, Castex, Majo 1995 :

J. Bruzek, D. Castex, T. Majo, Tests intra- et inter-observateurs à partir des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal : approche pour une proposition d'une méthode de diagnose sexuelle, « Méthodes d'études des sépultures : du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires », Colloque GDR 742 du CNRS 1995, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, tome 8, 3-4, p. 479-490.

Buchsenschutz, Guillaumet, Ralston 1999 :

O. Buchsenschutz, J.-P. Guillaumet, I. Ralston, Les remparts de Bibracte : recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications, Bibracte, 3, Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 1999, p. 213-216.

Cabezuelo, Dunkley 2002 :

U. Cabezuelo, J. Dunkley, Contournement sud-est de l'agglomération clermontoise, communes de la Roche Blanche, Orcet et le Cendre, rapport de l'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique, Clermont-Ferrand, 2002

Cabezuelo, Brizard, Caillat 2004 :

U. Cabezuelo, M. Brizard, P. Caillat, Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 1, "Les Piots", rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand, 2004.

Cabezuelo, Dunkley 2004

U. Cabezuelo, J. Dunkley, Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 2, rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand, 2004.

Cabezuelo, Brizard 2004 :

U. Cabezuelo, M. Brizard, Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 3, rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand, 2004.

Cabezuelo, Caillat, Méniel à paraître :

U. Cabezuelo, P. Caillat, P. Méniel, La sépulture multiple de Gondole, dans C. Mennessier-Jouannet, L'Auvergne à l'âge du Fer (Actes du XXVIIe colloque international de l'AFEAF Clermont-Ferrand 2003), MAM, à paraître.

CAG 63/2 :

M. Provost, C. Mennessier-Jouannet, CAG 63/2 : Le Puy-de-Dôme, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994.

Colin 1998 :

A. Colin, *Chronologie des oppida de la Gaule non-méditerranéenne : contribution à l'étude des habitats de la fin de l'Age du Fer*. Paris : MSH, 1998, 200 p. (DAF ; 71)

Collis 1989 :

J. Collis, Campagne de fouille de 1989 sur l'oppidum de Gondole, rapport inédit déposé à l'ARAF, Mirefleurs, 1989.

Deberge, Guichard 2000 :

Y. Deberge, V. Guichard, Nouvelles données archéologiques sur la bataille de Gergovie. RACF 39, 2000, p. 83-111.

Deberge 2002 :

Y. Deberge, Courmon, Sarliève, puits 2474/2485 (La Tène D2a), dans C. Mennessier-Jouannet (ed.), Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne, 2002, 136-155.

Deberge, Loughton 2002 :

Y. Deberge, C. Mennessier-Jouannet, Courmon, Sarliève (Puy-de-Dôme), puits 2474/2485 (La Tène D2a), dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), Chronotypologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne, rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche, 2002, 1 vol (multigraphié).

Deberge, Collis, Dunkley 2002 :

Y. Deberge, J. Collis, J. Dunkley (dir.), Le site du "Pâtural" à Clermont-Ferrand : évolution d'un établissement agricole gaulois (IIIe-IIe s. avant J.-C.) en Limagne d'Auvergne, DFS, Clermont-Ferrand, SRA/AFAN/ARAF, 2002 (multigraphié, 4 volumes).

Deberge et al. 2002a :

Y. Deberge, V. Guichard, D. Lallemand, L. Orengo, M.-E. Loughton, Détermination des phases récentes de La Tène : le IIe s. avant J.-C., dans Mennessier-Jouannet, C. (ed.), Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne, 2002, 35-61.

Deberge et al. 2002b :

Y. Deberge, V. Guichard, D. Lallemand, L. Orengo, M.-E. Loughton, A. Wittmann, L. Izac-Humbert, D. Pasquier, Détermination des phases récentes de La Tène: le Ier s. avant J.-C., dans C. Mennessier-Jouannet (ed.), Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne, 2002, 62-98.

Deberge et al. à paraître :

Y. Deberge, L. Étant, M.-E. Loughton, G. Verrier, La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du IIIe au Ier avant notre ère, dans C. Mennessier-Jouannet, L'Auvergne à l'âge du Fer (Actes du XXVIIe colloque international de l'AFEAF Clermont-Ferrand 2003), MAM, à paraître.

Deberge, Vermeulen, Collis à paraître

Y. Deberge, C. Vermeulen, J. Collis, Le complexe de "Gandaillat/La Grande Borne" : un état de la question, dans C. Mennessier-Jouannet (ed.), Les âges du Fer en Auvergne (actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF tenu à Clermont-Ferrand, mai-juin 2003), MAM, à paraître.

Deberge et Orengo à paraître :

Y. Deberge et L. Orengo, Les mobiliers funéraires en Basse Auvergne du IIIe au Ier s. av. n. è., in C. Mennessier-Jouannet (ed.), Les âges du Fer en Auvergne (actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF tenu à Clermont-Ferrand, mai-juin 2003), MAM, à paraître.

Debord 1996 :

J. Debord, Les fibules de Villeneuve-saint-Germain, *Revue Archéologique de Picardie* 1-2, 1996, p.99-151.

Debord 1998 :

J. Debord, Le mobilier en bronze du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *RAP*, 3/4, 1998 : 53-91.

Desbat 2005 :

A. Desbat, Lugdunum, naissance d'une capitale, Lyon, Infolio, 2005.

Deschamps 1997 :

I. Deschamps, La vaisselle céramique méditerranéenne d'importation de l'oppidum de Gergovie (Puy-de-Dôme). Clermont-Ferrand : Université Blaise-Pascal, 1997. (mémoire de maîtrise multigraphié).

DICOCER :

M. Py (dir.), *DICOCER : dictionnaire des céramiques antiques de Méditerranée nord-occidentale*, Lattes : ARALO, 1993, (Lattara ; 6).

DICOCER² :

M. Py (dir.), *DICOCER : corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes*. Lattes : ARALO, 2001, (Lattara ; 14).

Endert (Van) 1991 :

D. Van Endert, Die Bronzefunde aus Dem Oppidum von Manching : Kommentierter Katalog, Römisch-Germanische Kommission, Stuttgart, 1991.

Fauduet 1983 :

I. Fauduet, « Les fibules des oppida du centre de la Gaule » in J. Collis, A. Duval et R. Périchon (éd.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Université de Sheffield, Centre d'Etudes Foréziennes, St Etienne, 1983, p 255-277.

Fauduet

I. Fauduet, Les fibules du Musée Bargoin, Clermont-Ferrand.

Ferrière, Villard 1993 :

A. Ferrière, A. Villard, La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges, *RACF*, supp. 7, Saint-Marcel, 1993.

Feugère 1985 :

M. Feugère, Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C., RAN supp. 12, Paris, 1985.

Fichtl 1996 :

S. Fichtl, Les fortifications de Gaule Belgique à La Tène finale : une approche des entités régionales, dans Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (somme) : la chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord, RAP 3/4, Amiens, 1996, p. 223-232.

Fichtl 2000 :

S. Fichtl, La ville celtique : les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C., Paris, Errance, 2000.

Fichtl 2003 :

S. Fichtl (dir.), Les oppida du Nord-Est de la Gaule à La Tène Finale, *Archaeologia Mosellana*, 5, 2003.

Foucras 2004 :

S. Foucras, Des animaux chez les Arvernes (Ve – Ier siècles av. J.-C.) : la faune du second Age du Fer en grande Limagne d' Auvergne. Approches préliminaires. Mémoire de DEA inédit, Université Lyon II, 2004.

Guichard et al. 1993 :

V. Guichard, P. Pion, F. Malacher, J. Collis, A propos de la circulation monétaire en Gaule Chevelue aux IIème et Ier siècles av. J.-C., dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 32, 1993, p. 25-55.

Guichard, Orengo, Loughton 1999 :

V. Guichard, M. Loughton, L. Orengo, Ensembles funéraires du Ier s. avant J.-C. à "Chaniat", Malintrat, dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR, Mirefleurs, 1999, p. 113-148.

Guichard, Loughton 2000 :

V. Guichard, M. Loughton, Le Cendre, *oppidum* Gondole, dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR, Mirefleurs, 2000, p. 230-241.

Guichard, Leguet, Tournalonias 2001 :

V. Guichard, D. Leguet, D. Tournalonias, La Roche Blanche, *oppidum* de Gergovie, dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR, Mirefleurs, 2001, p. 193-208.

Guilhot, Lavendhomme et Guichard 1992

J.-O. Guilhot, M.-O. Lavendhomme, V. Guichard, Habitat et urbanisme en Gaule aux IIe et Ier s. avant J.-C. : l'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire), dans G. Kaenel, P. Curdy, Les Celtes dans le Jura, XVe colloque de l'AFEAF (Pontarlier-Yverdon, 1991), Lausanne (Cahiers d'Archéologie romande, 57), 1992 : 239-261.

Hamm 2003 :

G. Hamm, La fabrication de la fibule de Nauheim au Fossé des Pandours, dans S. Fichtl (dir.), Les oppida du Nord-Est de la Gaule à La Tène Finale, *Archaeologia Mosellana*, 5, 2003, p. 161-178.

Henig, Collis, Chopelin 1987 :

M. Henig, J. Collis, C. Chopelin, L'intaille d'Aulnat (Puy-de-Dôme), *RACF*, 26, 1987, 207-209.

Hesnard et Lemoine 1981 :

A. Hesnard, C. Lemoine, Les amphores du Cécube et du Falerne, Prospections, typologie analyses, *Mélanges de l'École Française de Rome*, 93, p. 243-295.

Kern 1996 :

E. Kern, Les fours de potiers archéologiquement « entiers » du monde celtique et gallo-romain, dans S. Plouin, P. Jud, Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer, actes du XXe colloque de l'AFEAF, RAEZ, 20, Colmar, 1996, p. 163-168.

Lallemant 2003 :

D. Lallemant, Oppidum de Cordes-Chateloi à Hérisson (Allier), Rapport de fouille programmée annuelle, Clermont-Ferrand, SRA d'Auvergne 2003.

Lallemant 2004

D. Lallemand, Découverte d'une porte monumentale sur l'oppidum de Cordes-Chateloi à Hérissou, RACF, 43, 2004 : 247-251.

Lavendhomme 1997 :

M.-O. Lavendhomme et V. Guichard, Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois, Documents d'archéologie française, 62, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1997, 369 p.

Lejars 1996 :

T. Lejars, L'armement des celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise, RAP, 3/4, 1996, p. 79-103.

Liégard et Fourvel 1996 :

S. Liégard, A. Fourvel, Le site de Maréchal à Romagnat (Puy-de-Dôme), DFS de Sauvetage, Clermont-Ferrand : SRA Auvergne, 1996, 306 p.

Loison 1991 :

G. Loison, J. Collis, V. Guichard, Les pratiques funéraires en Auvergne à la fin du second âge du Fer, nouvelles données, dans Revue Archéologique du Centre de la France, 30, 1991, p. 97-111.

Loughton 2000 :

M.-E. Loughton, La morphologie des amphores républicaines en Auvergne, dans Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du Congrès de Libourne, 2000, p. 243-256.

Loughton à paraître a :

M.-E. Loughton, The Arverni and Roman wine. Republican amphorae from Iron age sites in the Auvergne, Central France: morphology, chronology, deposition, fabrics and stamps, Oxford, British Archaeological Reports International Series, à paraître.

Loughton à paraître b :

M.-E. Loughton, The Republican amphora stamps from the Auvergne, SFECAG, Actes du Congrès de Blois, à paraître.

Mathieu 1862 :

P.-P. Mathieu, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne, Clermont-Ferrand 1862, Thibaud, 134 p., ill.

Mathieu 1864 :

P.-P. Mathieu, Nouvelles observations sur les camps romains de Gergovia, Mémoires de l'Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, Tome VI, Clermont-Ferrand, 1864.

Marguerie 1992 :

D. Marguerie, Evolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques, Travaux du laboratoire d'Anthropologie de Rennes, n°40, Université de Rennes I, 1992, U.P.R. n°403 du CNRS 312 p.

Marinval, Foucras à paraître :

M.-C. Marinval et S. Foucras, ressources et productions animales en Auvergne (Ve –Ier av. J.-C.). Etat des lieux des données générales actuelles. Actes du colloque de l'AéaF, Clermont-Fd, 2003, à paraître.

Martin-Kilcher 2003 :

S. Martin-Kilcher, Fish-sauce amphorae from the Iberian peninsula: the forms and observations on trade with the north-west provinces, Journal of Roman Pottery Studies, 10, 2003, p. 69-84.

Masset 1982 :

C. Masset, Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes, Thèse de doctorat d'Etat en sciences naturelles, Paris VIII, multigraphiée, 301 p.

Menessier-Jouannet 1991 :

C. Menessier-Jouannet, Un four de potier de La Tène finale à Lezoux (Puy-de-Dôme). *Revue archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, p. 113-126.

Méniel 1988 :

P. Méniel, Les animaux dans l'alimentation des gaulois. *Anthropozoologica*, 2nd n° spécial. p 115-122.

Méniel 1989 :

P. Méniel, Les animaux dans les pratiques religieuses des gaulois. *Anthropozoologica*, 3^{ème} n^o spécial. p 87-97.

Méniel 2001 :

P. Méniel, Les Gaulois et les animaux : élevage, repas et rites. Ed. Errance, Paris 2001.

Metzler, Waringo, Metzler-Zens 1991 :

J.-R. Metzler, R. Waringo, N. Metzler-Zens, Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique, Luxembourg: Dossiers Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art.

Metzler 1996 :

J.-R. Metzler, La chronologie de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine en pays trévire, *RAP*, 3/4, 1996, p. 153-163.

Metzler 1995 :

J. Metzler, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg, Band I*, Luxembourg, 1995, p. 178-308. (Dossiers d'archéologie du musée national d'Histoire et d'Art III).

Metzler et Méniel 1999 :

J.-R. Metzler-Zens, P. Méniel (dir.), Lamadelaine : une nécropole de l'oppidum du Titelberg. Luxembourg: Dossiers Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 6, 1999.

Orengo 2003 :

L. Orengo, Forges et forgerons dans les habitats laténiens de la Grande Limagne d'Auvergne, Fabrication et consommation de produits manufacturés en fer en Gaule à l'Âge du fer, *Monographie Instrumentum*, 26, édition M. Mergoïl, Montagnac, 2003, 325 p.

Paunier et Luginbühl 2004 :

D. Paunier, T. Luginbühl (dir.), Bibracte Le site de la Maison 1 du Parc aux Chevaux (P1) des origines de l'oppidum au règne de Tibère, *Glux-en-Glenne, Bibracte*, 8, 2004.

Pion 1996 :

P. Pion, Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du Fer en Gaule nord-orientale, La Tène C2-période Augustéenne précoce IIe-Ier siècles av. J.-C., Thèse de doctorat l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1996

Pion 1996 :

P. Pion, Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second Age du Fer en Gaule nord-orientale, dans M. Tuffreau-Libre, A. Jacques, La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines, de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (actes de la table-ronde d'Arras, 1996), *Nord-Ouest Archéologie*, 9, 1999, p.

Poux, Sellès 1998 :

M. Poux, H. Sellès, Vin Italique en pay Camute. A propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse.

Poux 1999 :

M. Poux, Un puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat) : une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce. Ed. Monique Mergoïl, *Protohistoire Européenne*, 4, 1999.

Poux 2002a :

M. Poux, Y. Deberge, S. Foucras, J. Gasc et D. Pasquier (avec la collaboration de V. Guichard et F. Malacher), L'enclos cultuel de Coirent (Puy-de-Dôme), festins et rites collectifs, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 41, 2002.

Poux et al. 2002 b :

M. Poux, S. Foucras, M. Garcia, J. Gasc, Coirent – Festins et pratiques religieuses (II), Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Coirent, Rapport de la campagne 2002, Mirefleurs/Clermont-Ferrand : ARAFA/SRA Auvergne, 2002.

Poux et al. 2003 :

M. Poux, M. Demierre, M. Garcia, J. Gasc, G. Verrier, Coirent – Festins et pratiques religieuses (III), Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Coirent, Rapport de la campagne 2003, Mirefleurs/Clermont-Ferrand : ARAFA/SRA Auvergne, 2003.

Poux et al. 2004 :

M. Poux, M. Demierre, M. Garcia, J. Gasc, G. Verrier, Coirent – Festins et pratiques religieuses (IV), Fouille programmée

du sanctuaire du Puy-de-Corent, Rapport de la campagne 2003, Mirefleurs/Clermont-Ferrand : ARAFA/SRA Auvergne, 2004.

Poux, Feugère, Demierre à paraître :

M. Poux, M. Feugère, M. Demierre, Autour de Gergovie : découvertes anciennes et récentes, dans Actes de la table-ronde sur les militaria, collection Bibracte à paraître.

Rancoule 1970 :

G. Rancoule, Ateliers de potiers et céramique indigène au Ier s. av. J.-C., RAN, III, 1970, 33-70.

Riha 1986 :

E. Riha, Römische Toiletgerät und medizinische Instrument aus Augst un Kaiseraugst, Forschungen in Augst, band 6, Augst, 1986.

Riquier 2004 :

S. Riquier, La nécropole gauloise de Vaugrignon à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), RACF, 43, 2004, p. 21-113.

Rousset, Lallemand, Guichard 2002 :

V. Rousset, D. Lallemand, V. Guichard, Une fosse de la fin de La Tène Finale au lieu-dit "les Chazoux", à Gannat, dans C. Mennessier-Jouannet (ed.), Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne, 2002, 179-209.

Schopfer 2004 :

A. Schopfer, Les amphores, D. Paunier, T. Luginbühl (dir.), Bibracte Le site de la Maison 1 du Parc aux Chevaux (P1) des origines de l'oppidum au règne de Tibère, Glux-en-Glenne, Bibracte, 8, 2004.

Schmitt 2005 :

A. Schmitt, Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, n.s., t. 17, 1-2, sous presse.

Vaxelaire 2003 :

L. Vaxelaire, L'oppidum de Besançon : fouilles récentes (1999-2002), dans S. Fichtl (dir.), Les oppida du nord-est de la Gaule à La Tène finale, *Achaeologia Mosellana*, 5, Metz : Herausgegeben von, 2003, p. 187-198.

Vermeulen et al. 2002

C. Vermeulen, F. Blaizot, V. Forest, V. Guichard, M. Loughton, C. Mennessier-Jouannet, Clermont-Ferrand "Gandaillat" (Puy-de-Dôme), DFS, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2002, 2 vols. (multigraphié).

Vernet à paraître

G. Vernet (dir.), Courmon "Sarliève /Grande Halle d'Auvergne", DFS de sauvetage, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand à paraître.

Vitali 1997 :

D. Vitali, Etude stratigraphique du quartier occidental de la Pâture du Couvent, dans Rapport annuel d'activité scientifique 1997 du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, CAEMB, 1997 p. 83-112.

Vitali 1998 :

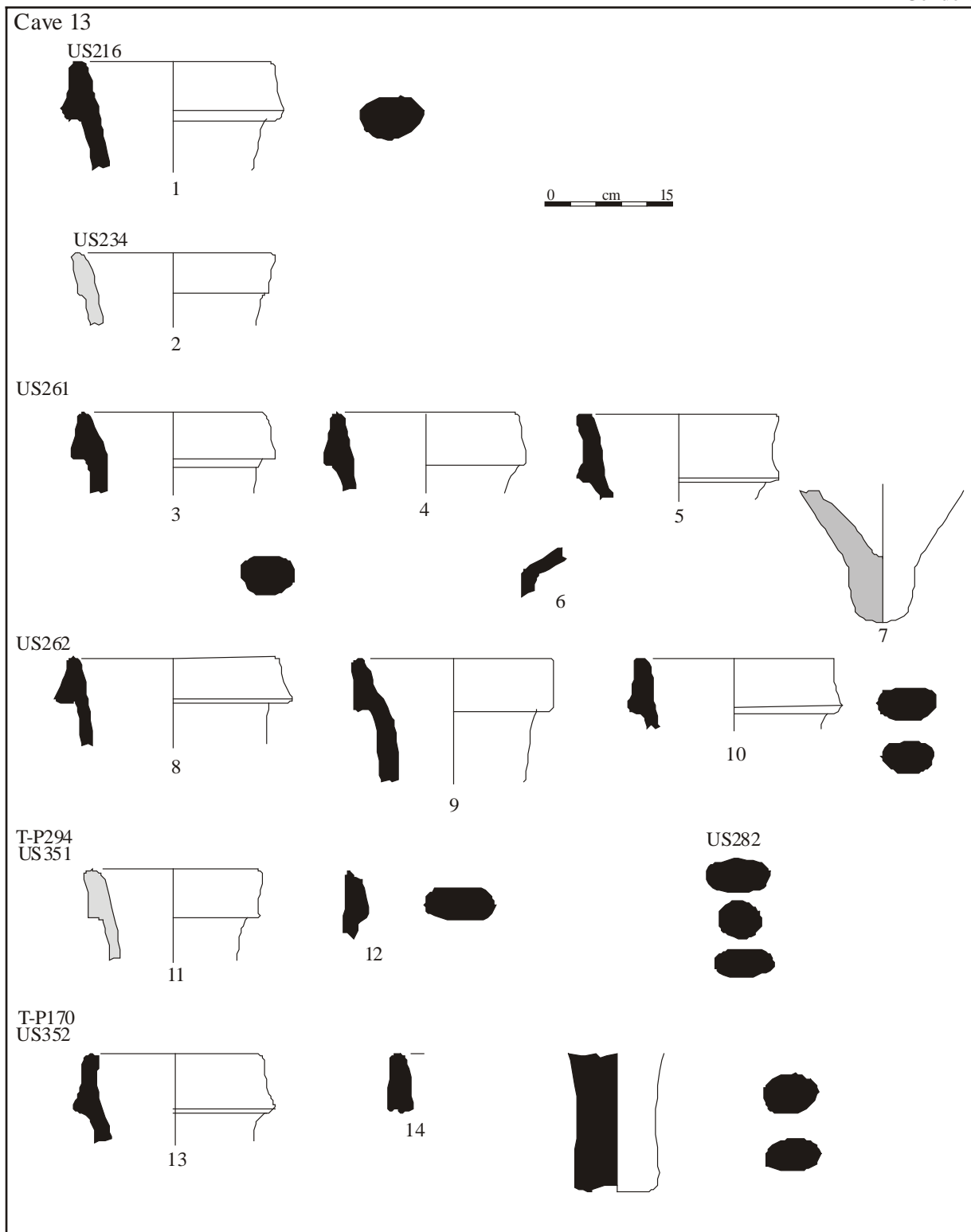
D. Vitali, Etude stratigraphique du quartier occidental de la Pâture du Couvent, dans Rapport annuel d'activité scientifique 1998 du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, CAEMB, 1998 p. 71-78.

Wittmann 2002 :

A. Wittmann, Courmon, Sarliève, Puits 2249/2487, dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne, rapport intermédiaire du PCR, Mirefleurs, 2002, p. 210-229.

Planches de mobilier

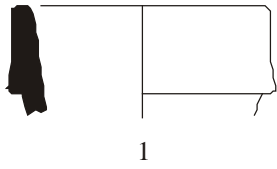
Le mobilier céramique est présenté au 1/3, les amphores au 1/5^e et le petit mobilier au 1/2 sauf les éléments de grande dimension.



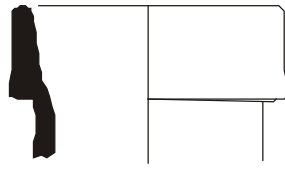
Pl. 1 : Republican amphorae from the cave 13. 2 : Haltern 70, 7 : Lamboglia 2, 11: granitic fabric.

Fosse 230

US491



1



2



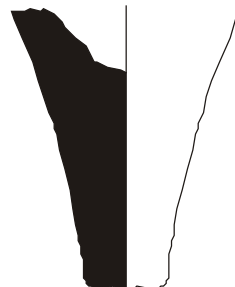
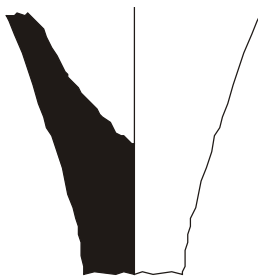
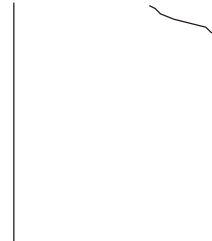
3



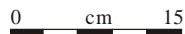
US496



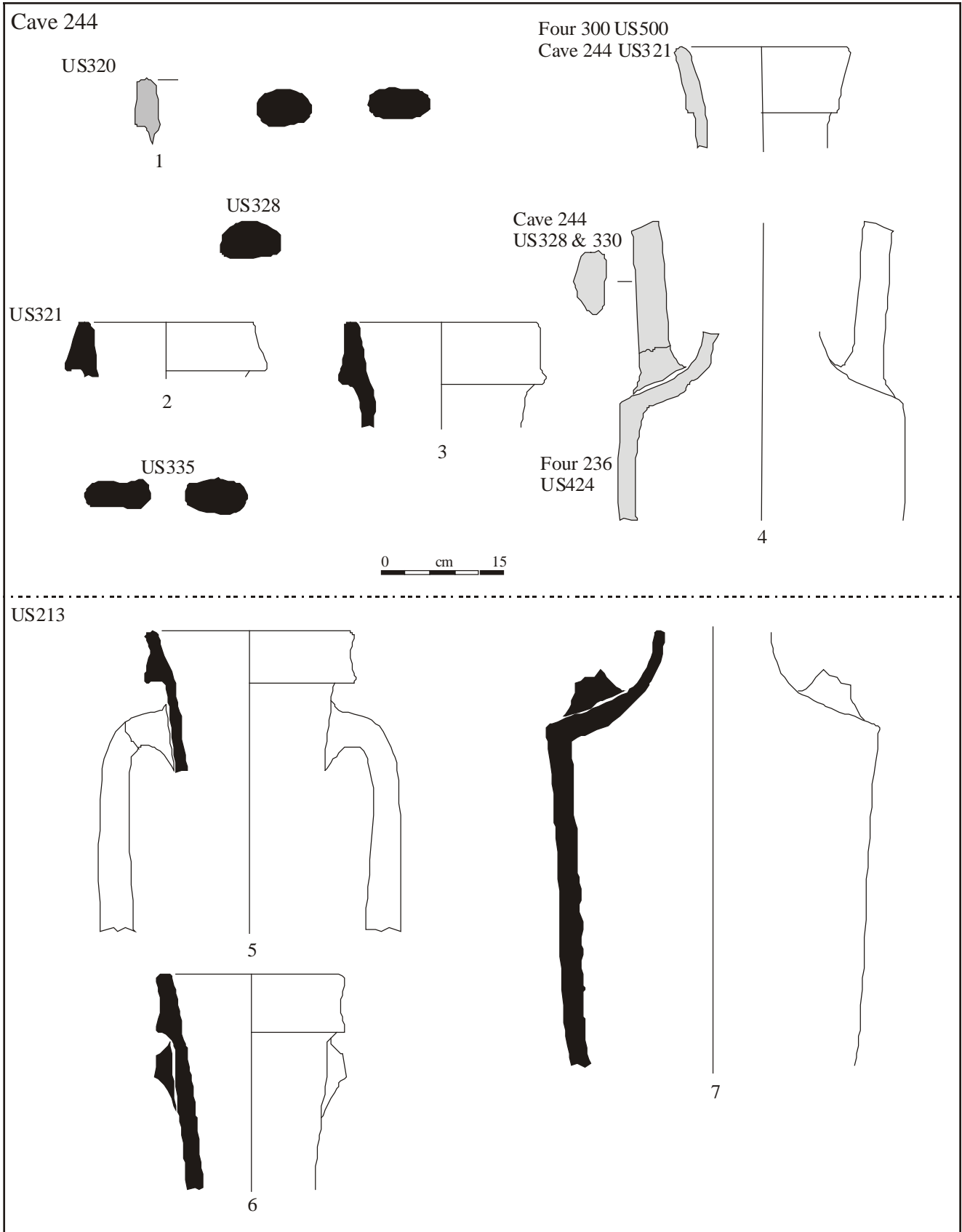
4



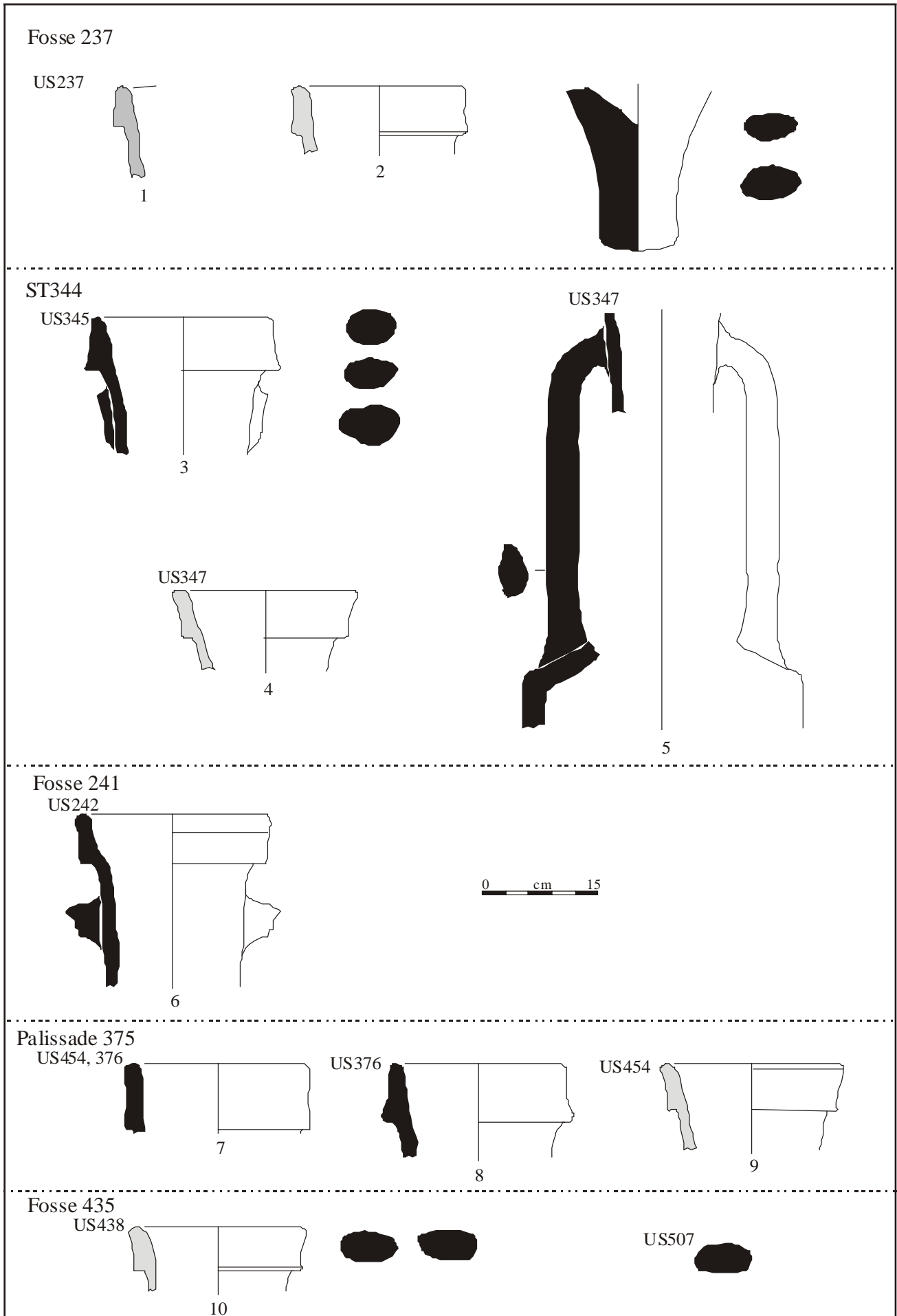
5



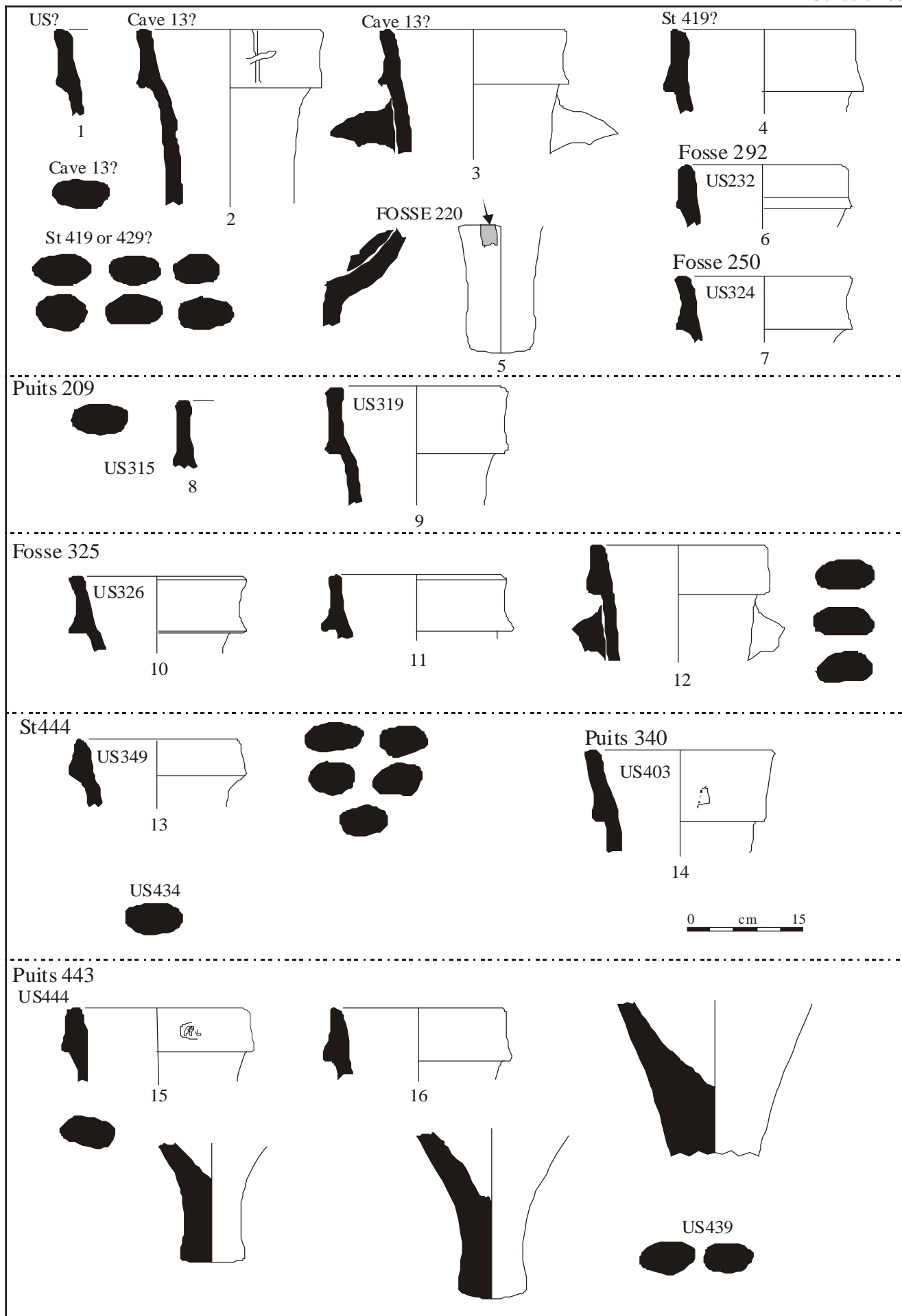
Pl. 2 : Republican amphorae from pit 230. 3: stamped sherd, 5 : Lamboglia 2.



Pl. 3 : Republican amphorae from the cave 244 and structure 213. 1: Lamboglia 2.

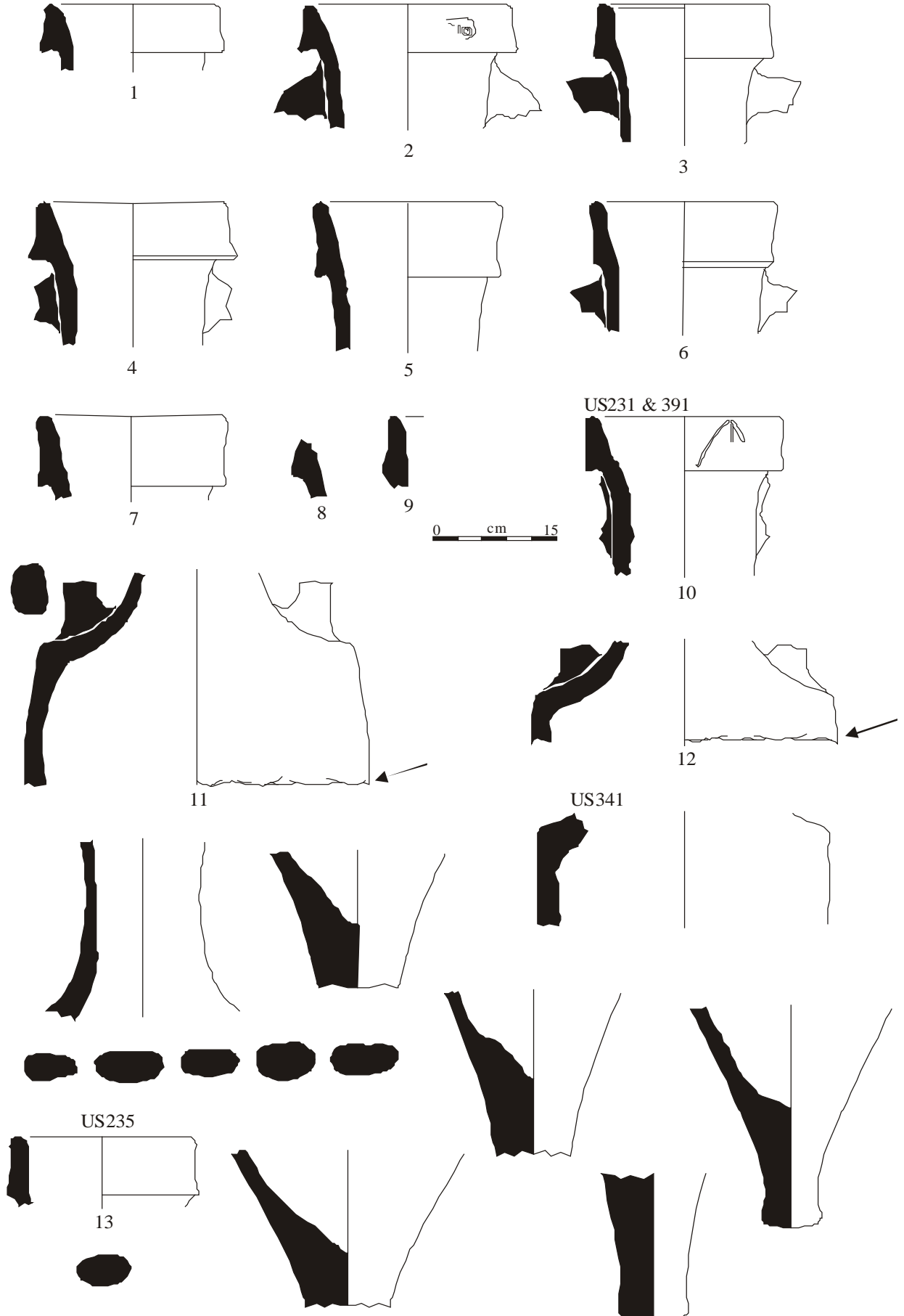


Pl. 4 : Republican amphorae from the pit 237, structure 344, pit 241, palissade 375 and pit 435. 1: Lamboglia 2, 2, 4, 9-10: brown granitic fabrics.

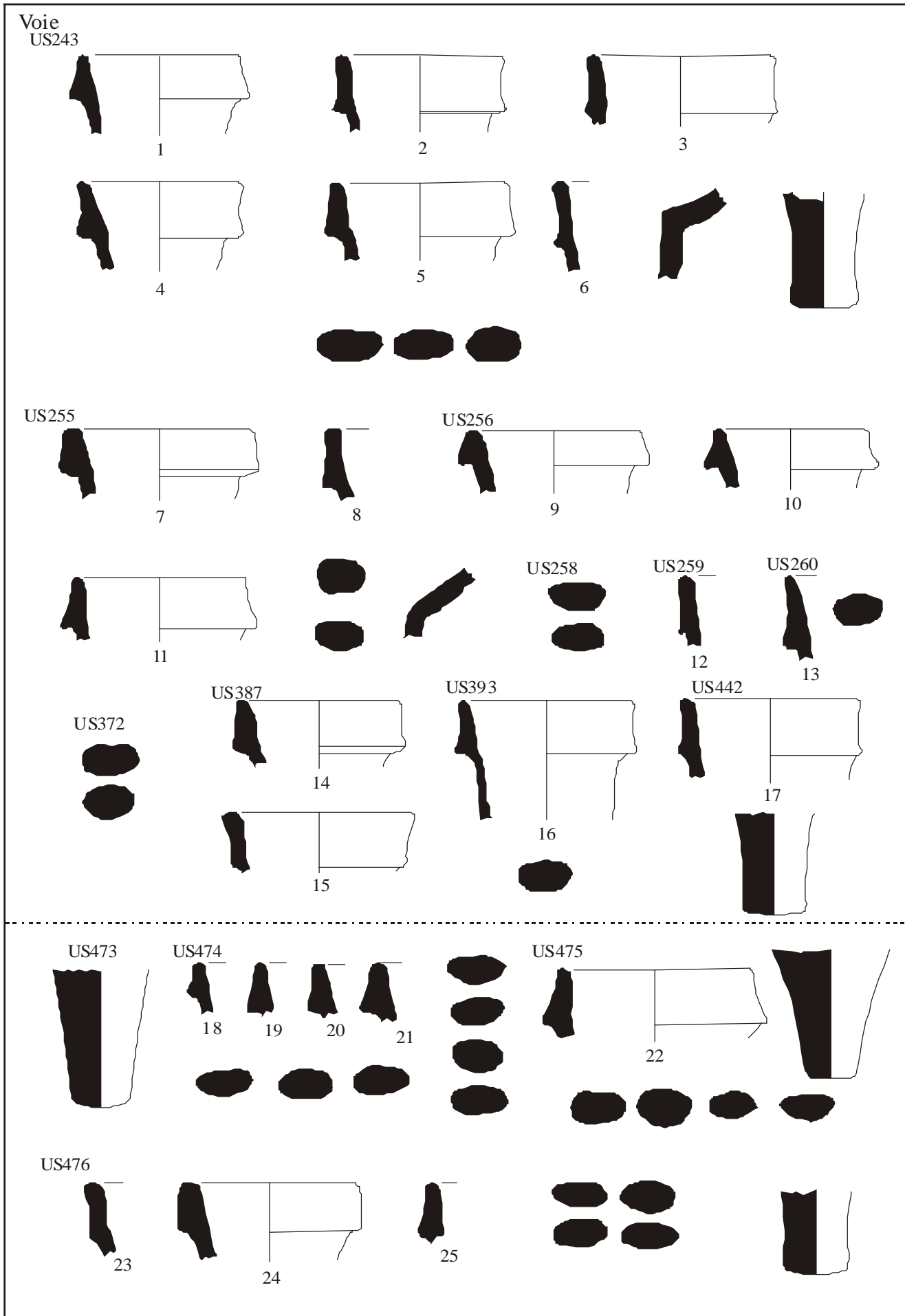


Pl. 5 : Republican amphorae from various structure. 14, 15 : stamped sherds.

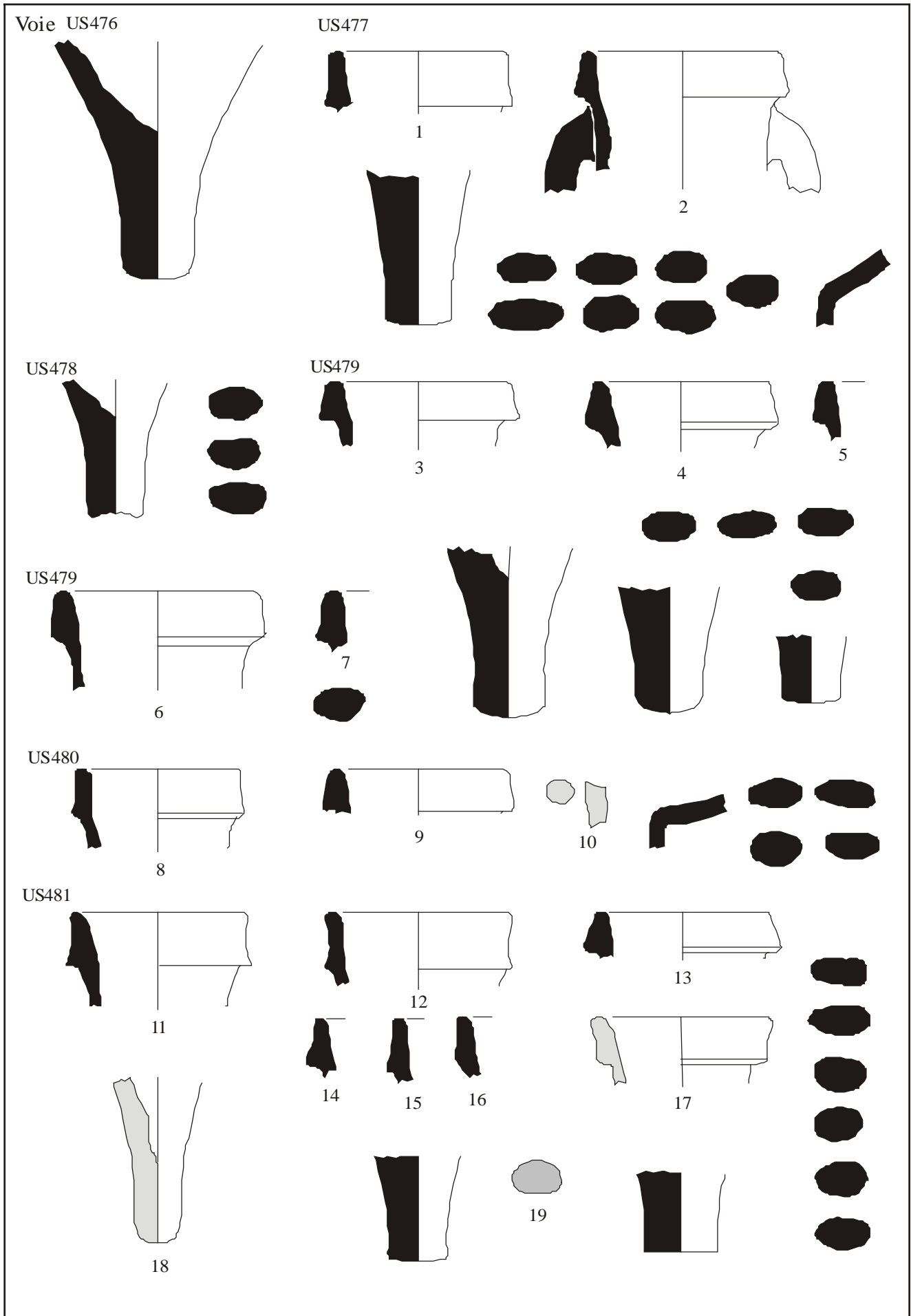
Fosse 249
US391



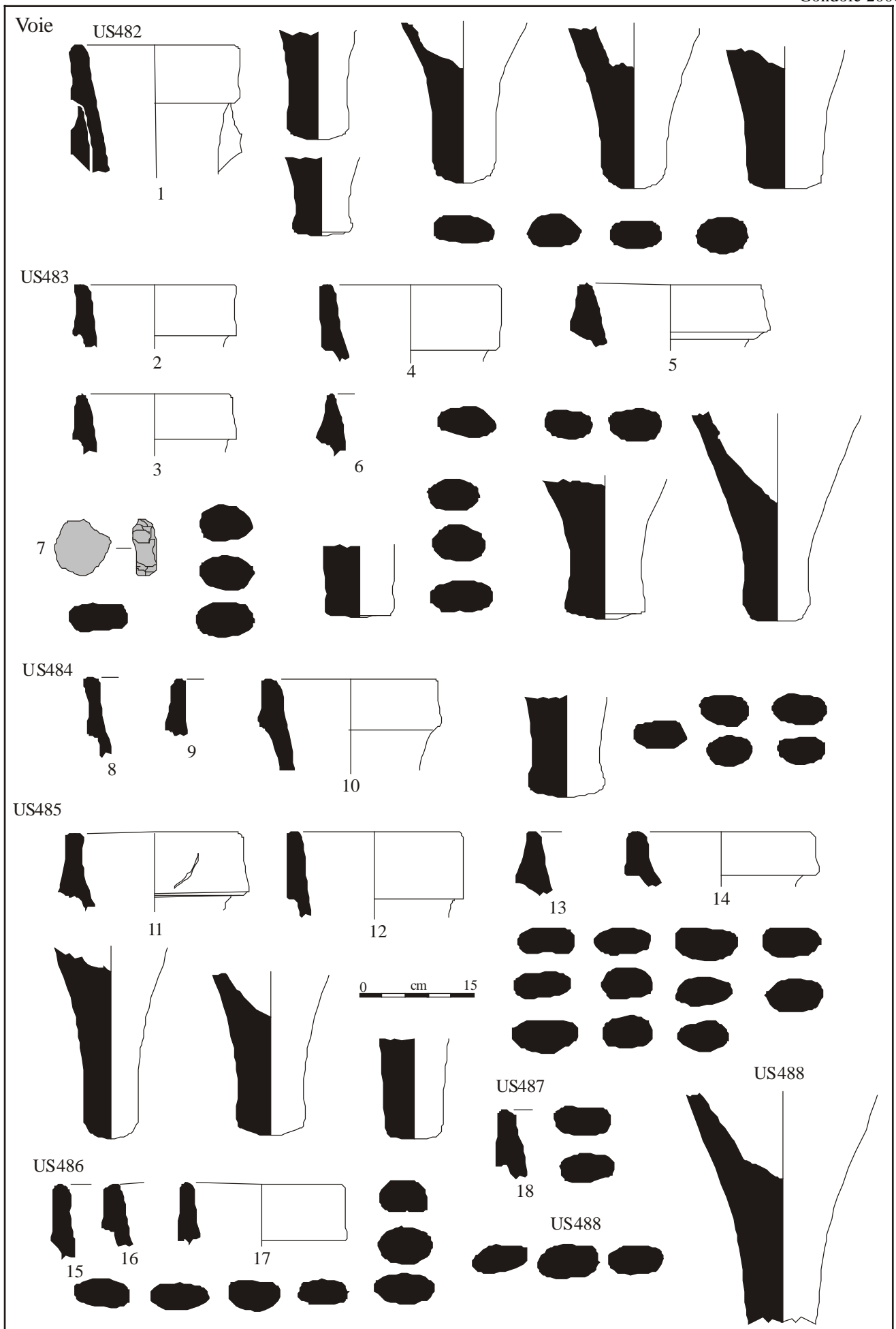
Pl. 6 : Republican amphorae from pit 249. 2 : stamped sherd.



Pl. 7 : Republican amphorae from the trackway.



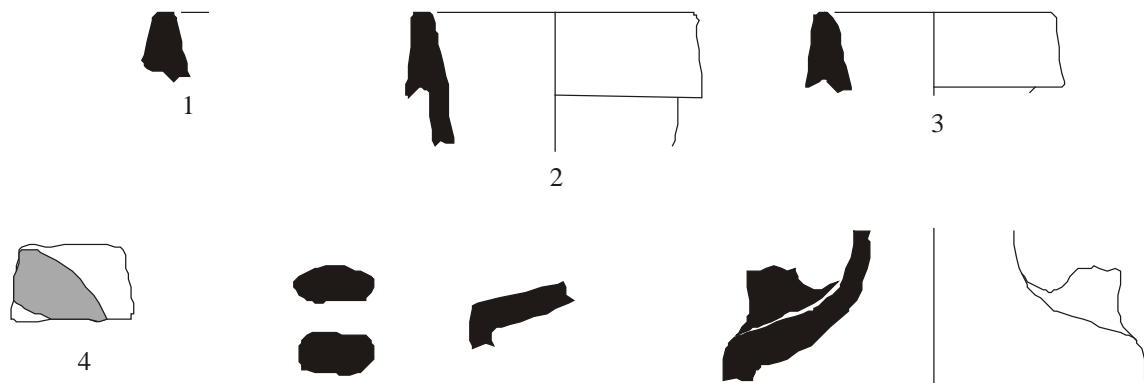
Pl. 8 : Republican amphorae from the trackway. 10 : Rhodian ?, 17: brown granitic fabric, 19: Lamboglia 2.



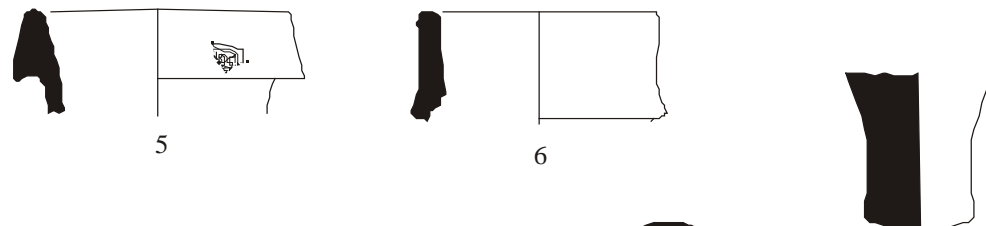
Pl. 9 : Republican amphorae from the trackway. 7 : amphora disc.

Puits 226

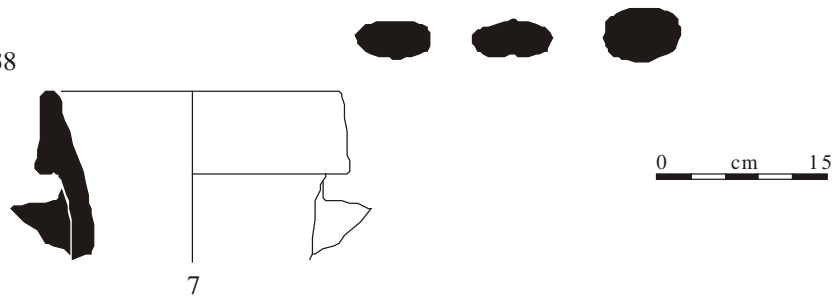
US227



US285

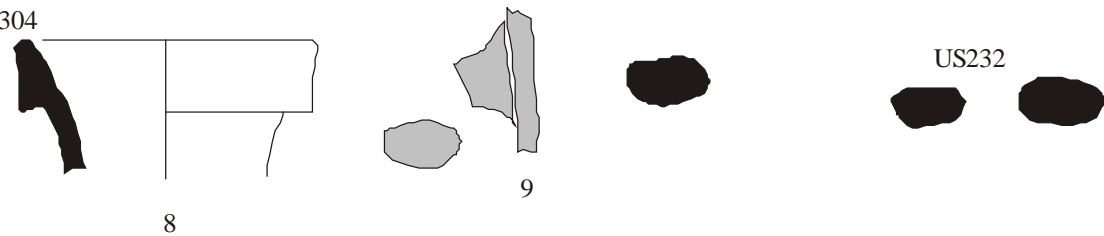


US338

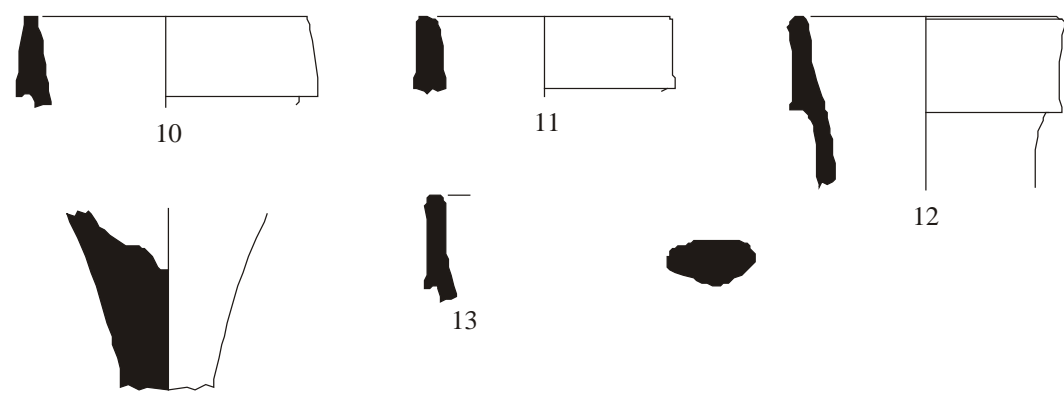


Puits 229

US304

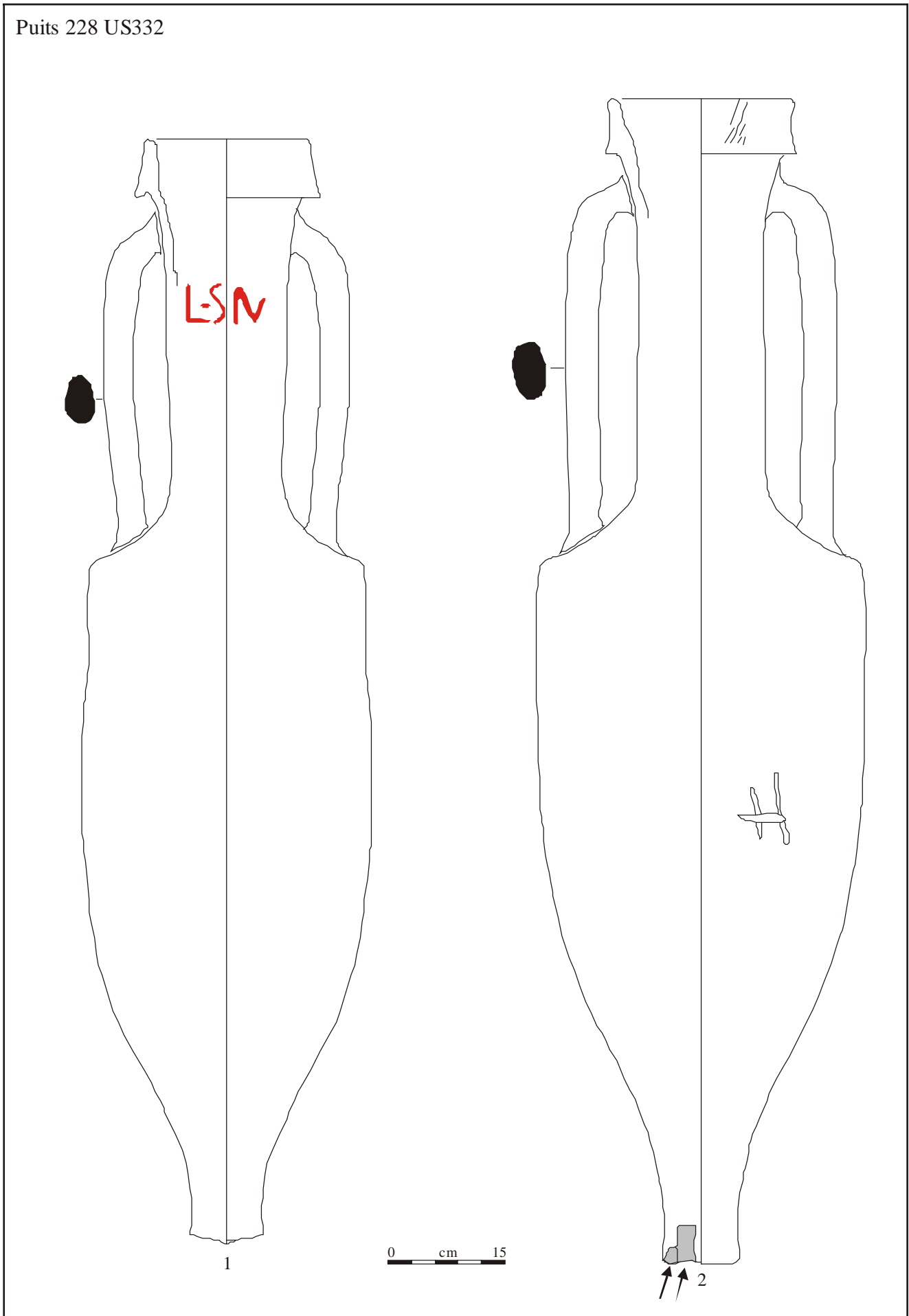


Fosse 305 US306

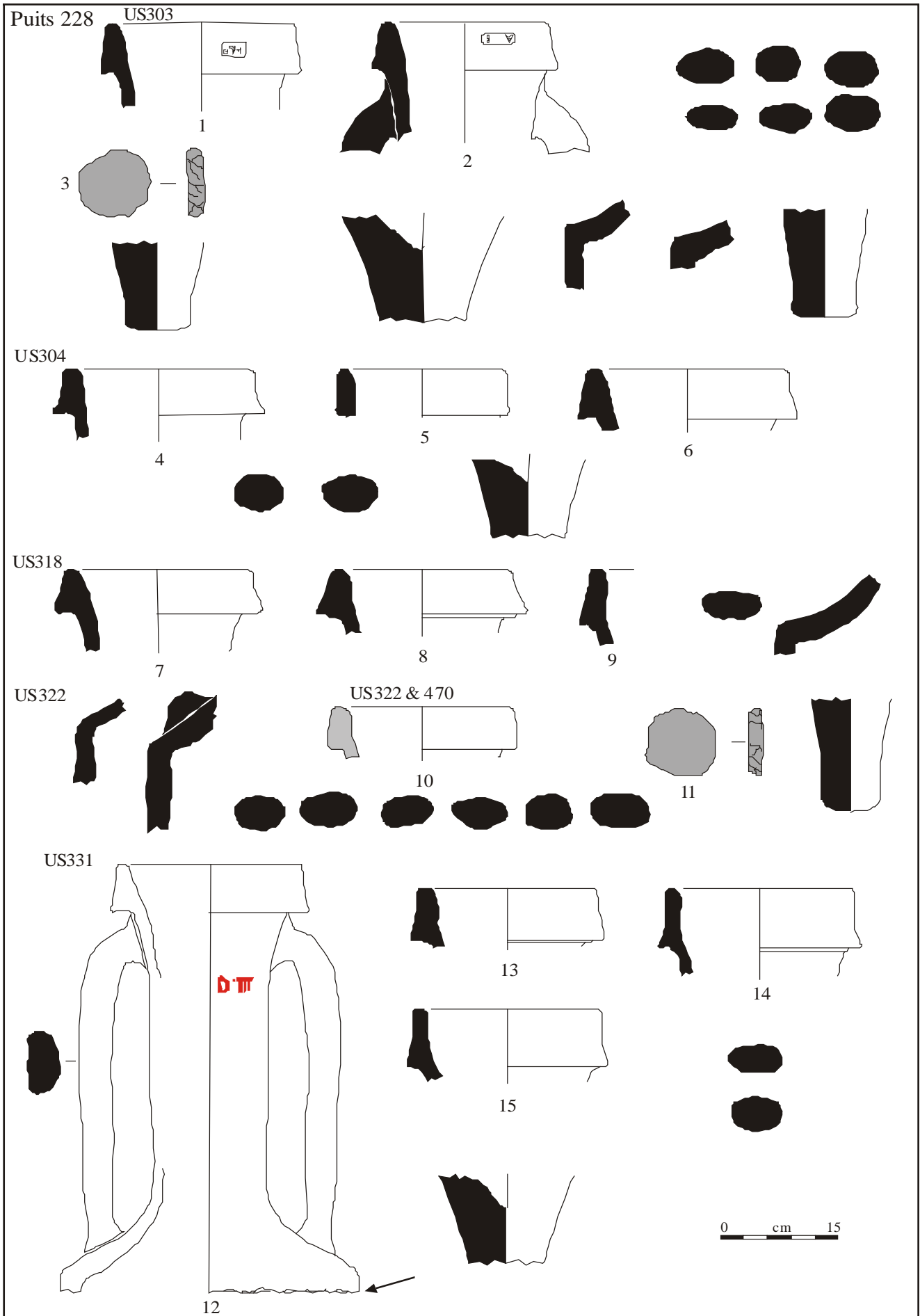


Pl. 10 : Republican amphorae from well 226, well 229 and pit 305. 4 : sherd with burn mark, 5 : stamped sherd, 9 : Lamboglia 2.

Puits 228 US332



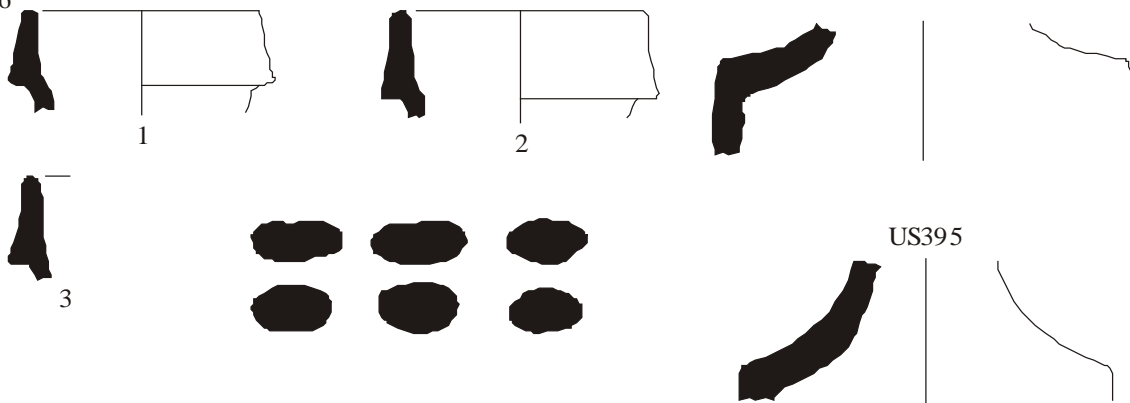
Pl. 11 : Complete Republican amphorae from the well 228. 1 : vessel with painted inscription, 2 : vessel with impact marks and graffiti.



Pl. 12 : Republican amphorae from the well 228. 1-2: stamped sherds, 3, 11: amphora discs, 10: Lamboglia 2, 12: painted inscription.

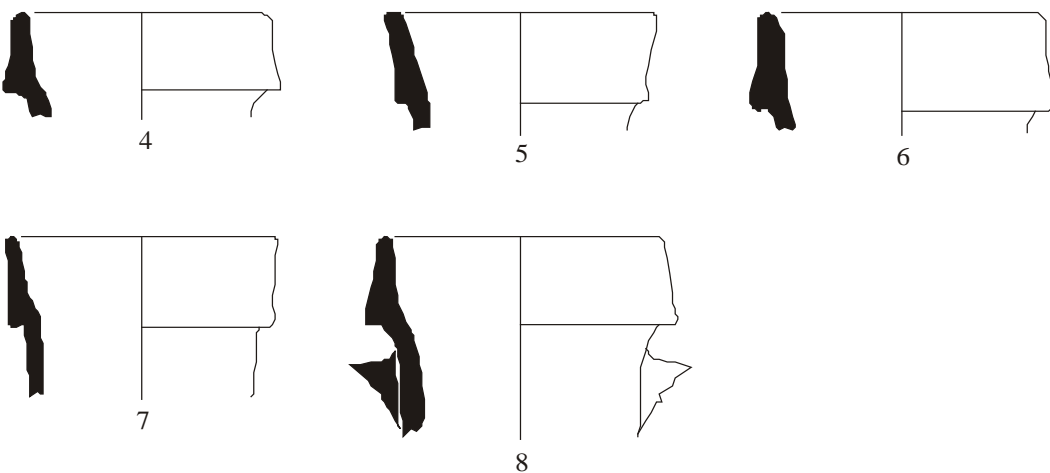
Puits 395

US396

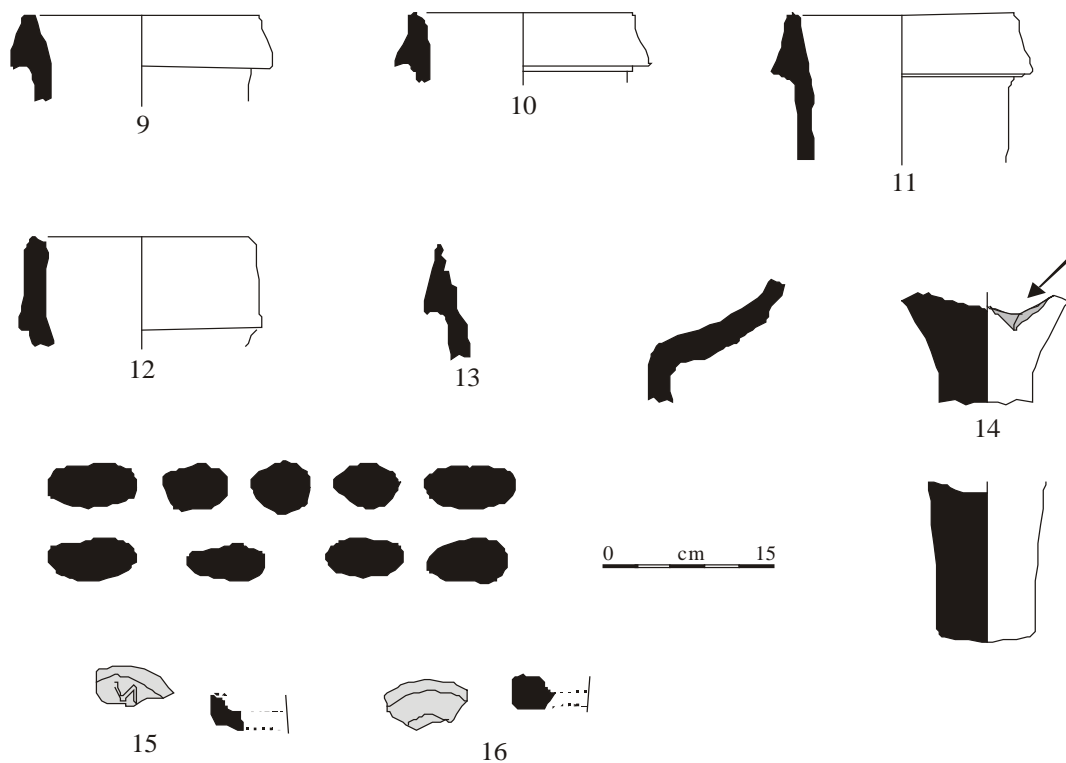


Fosse 419

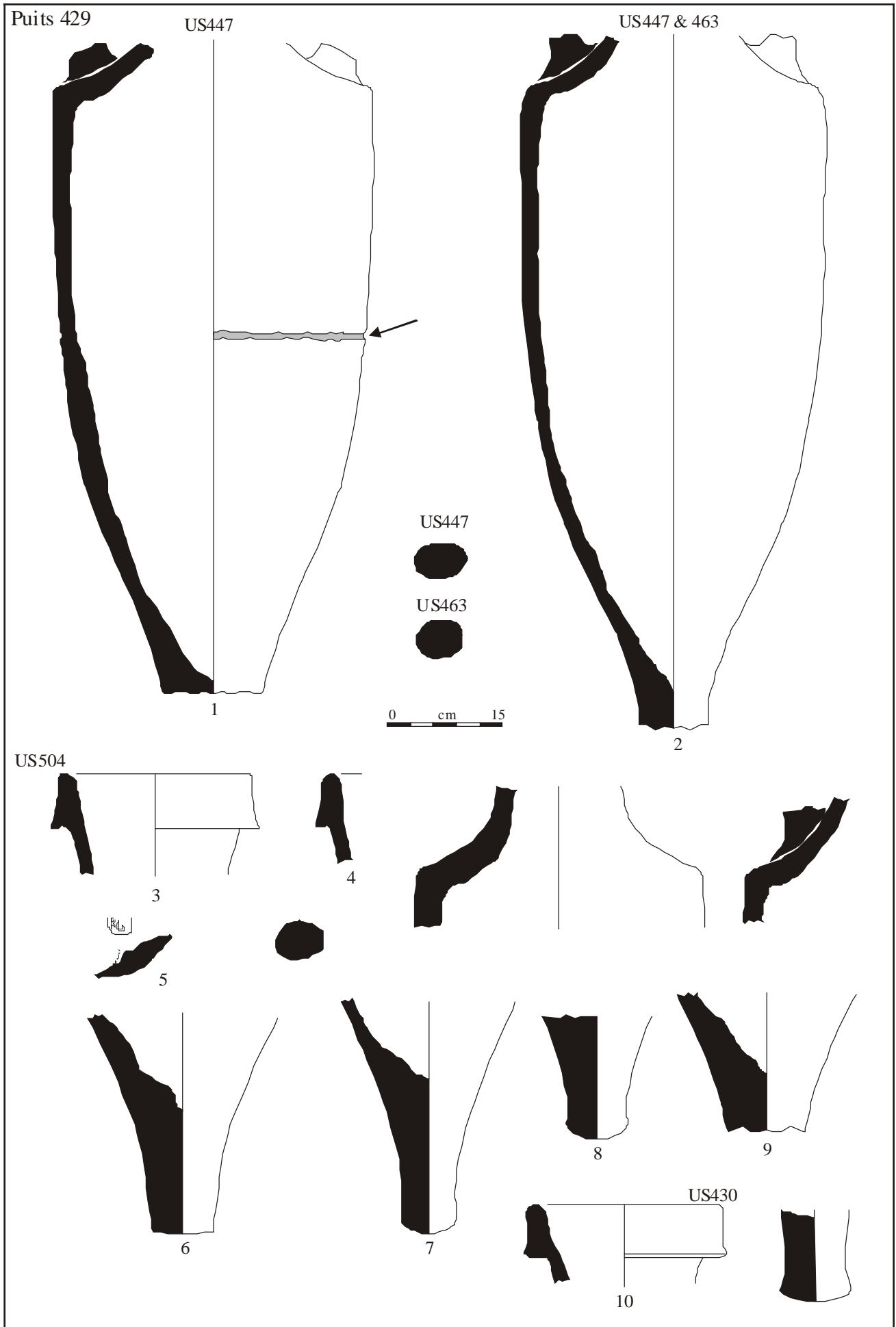
US420



US437

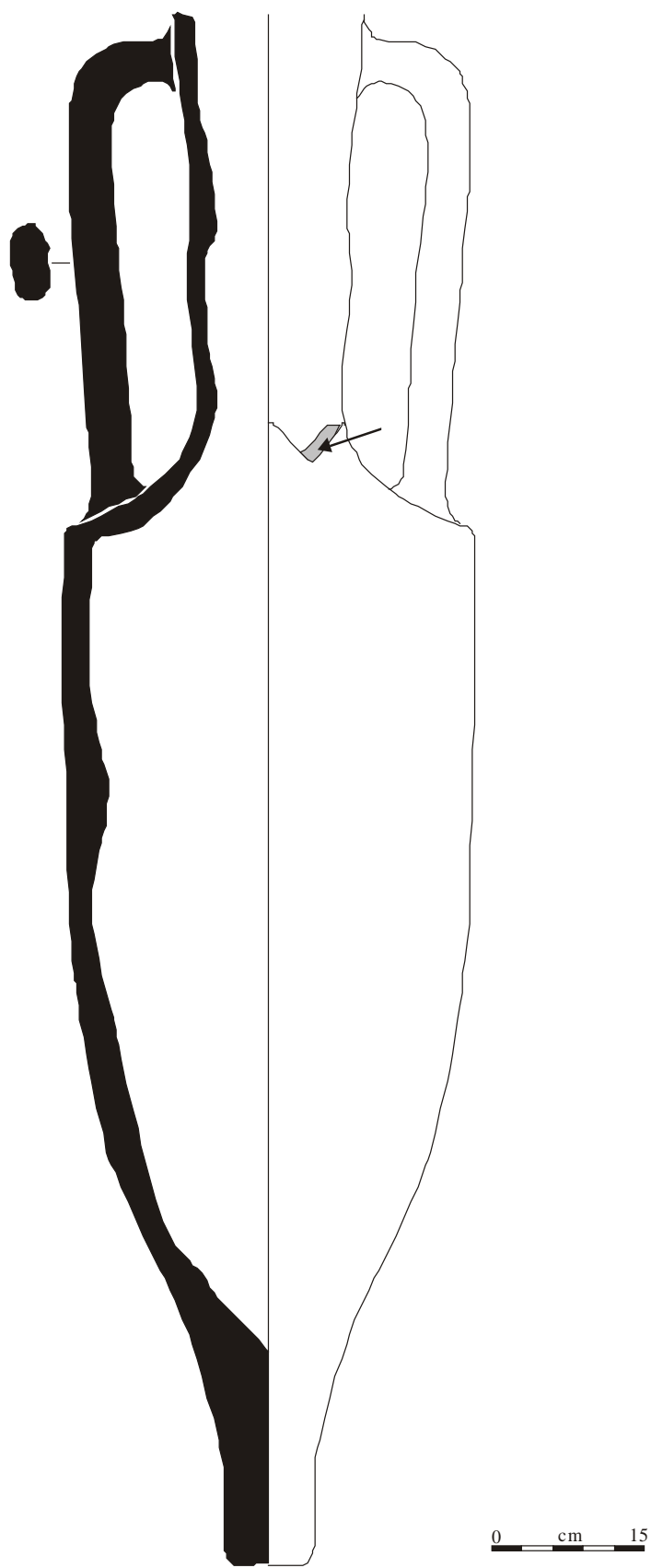


Pl. 13 : Republican amphorae from the well 395 and pit 419. 14: base with impact mark, 15-16: cement seals.



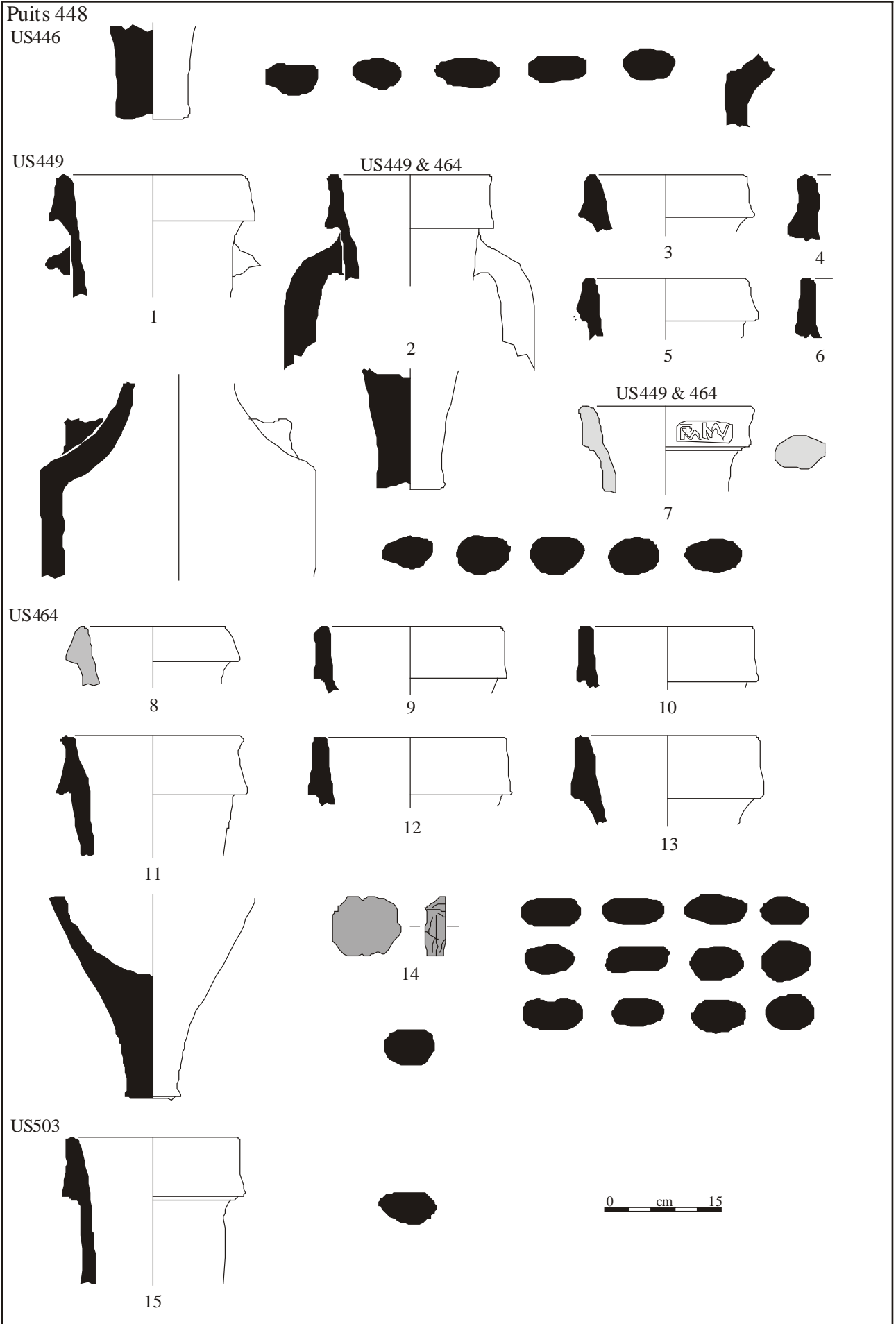
Pl. 14 : Republican amphorae from the well 429. 5: stamped sherd.

Puits 429 US447 & 463



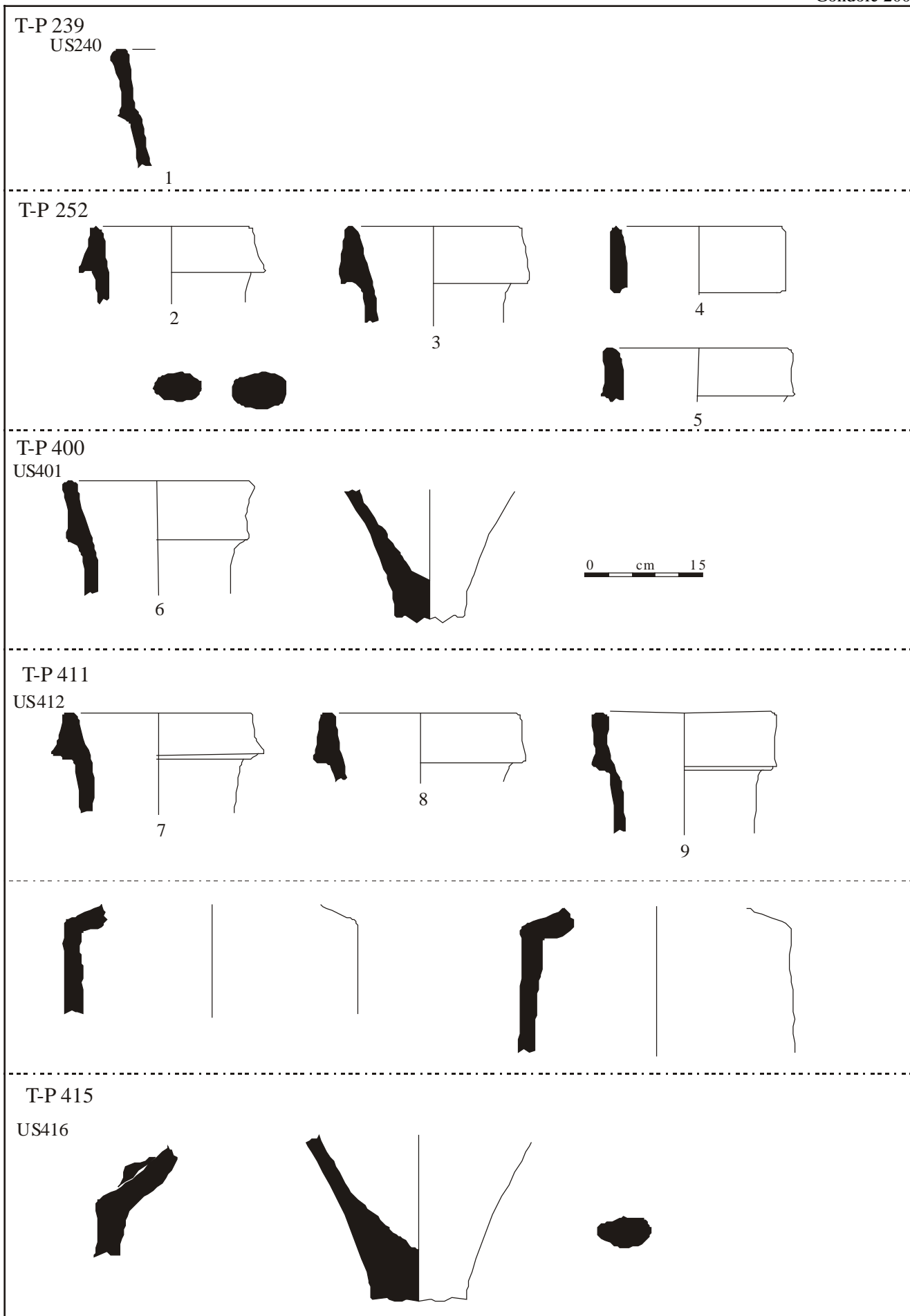
15 : Republican amphora from the well 429 with decapitation mark.

Pl.

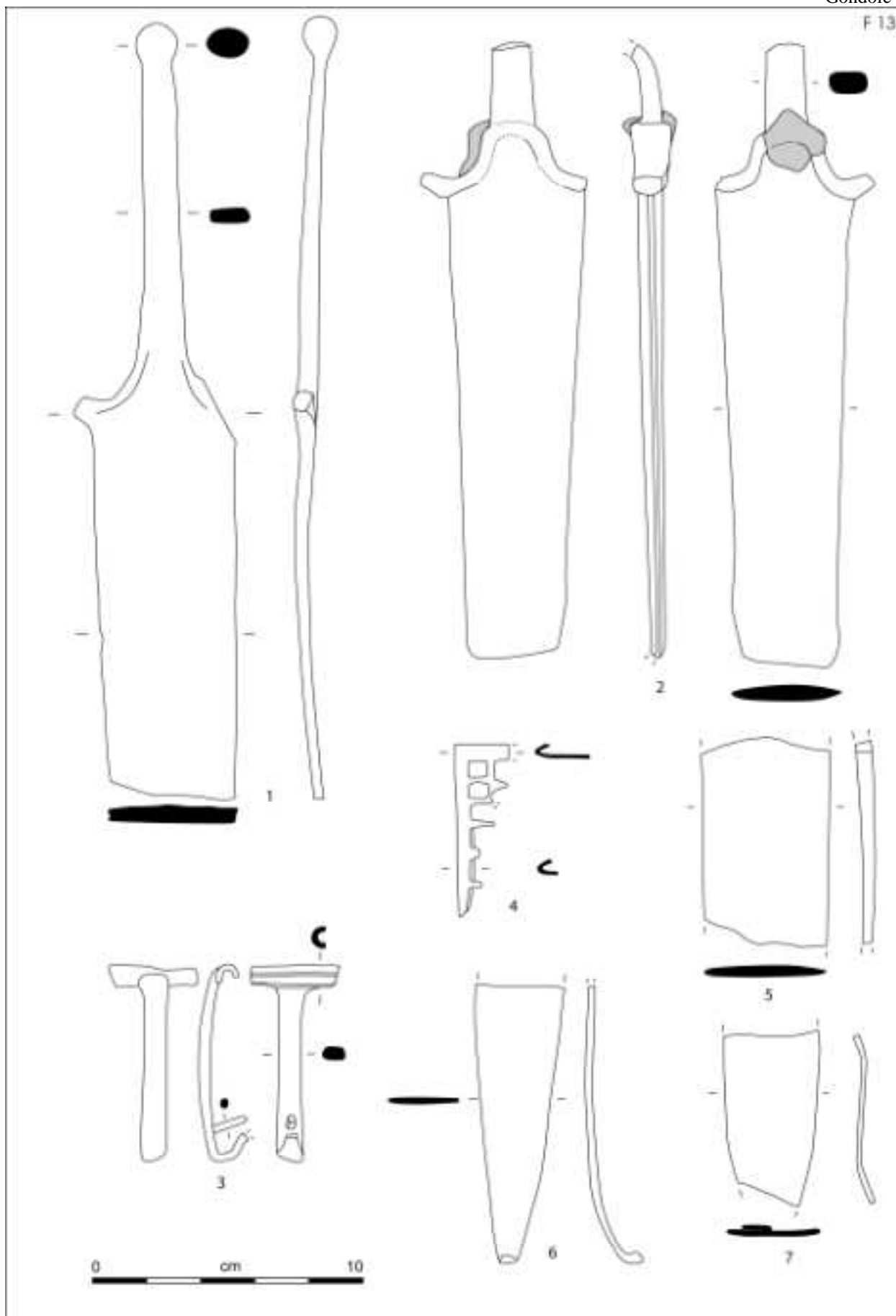


Pl.

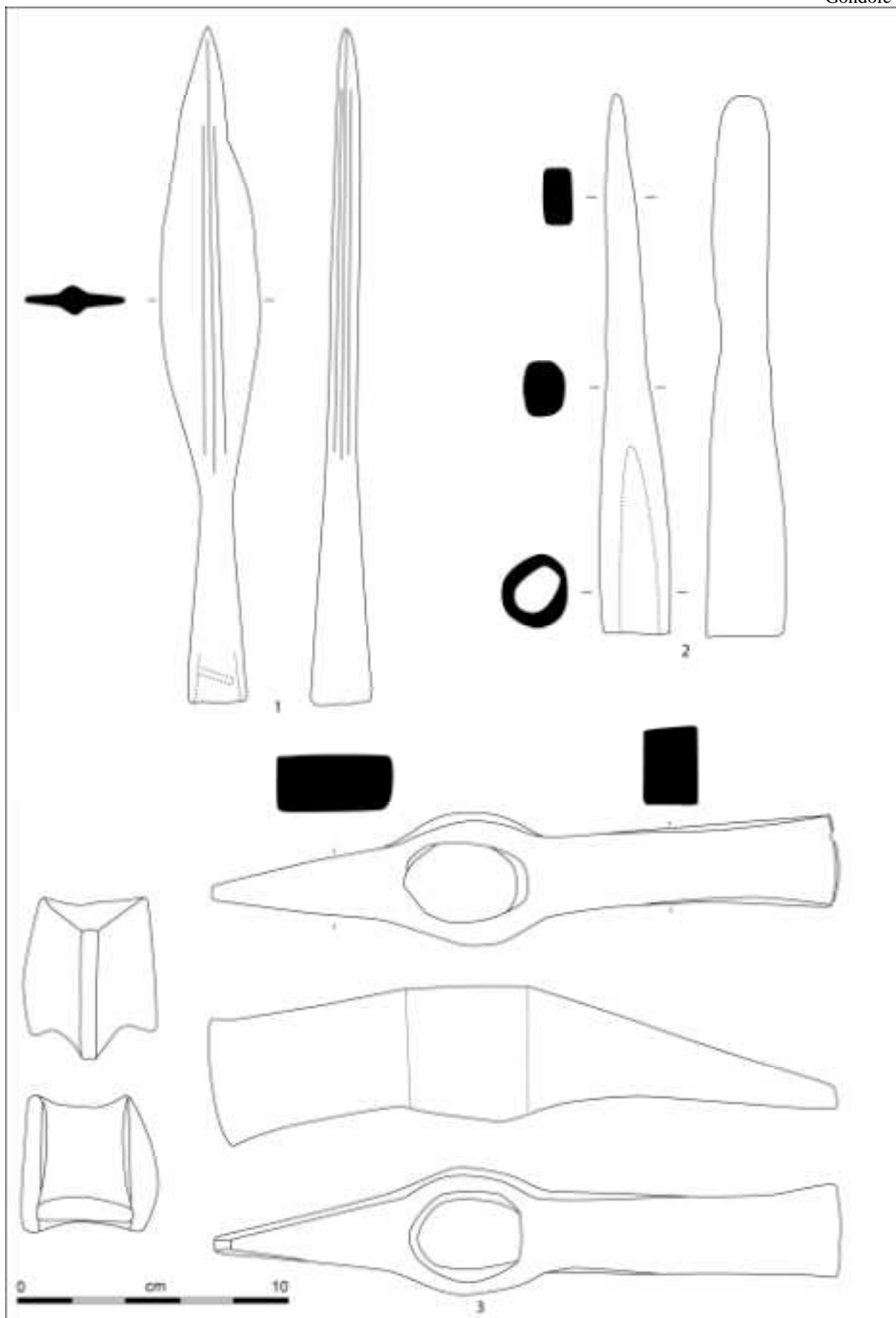
16 : Republican amphorae from the well 448. 7: stamped sherd, 7: brown granitic fabric, 8: Lamboglia 2, 14: amphora disc.



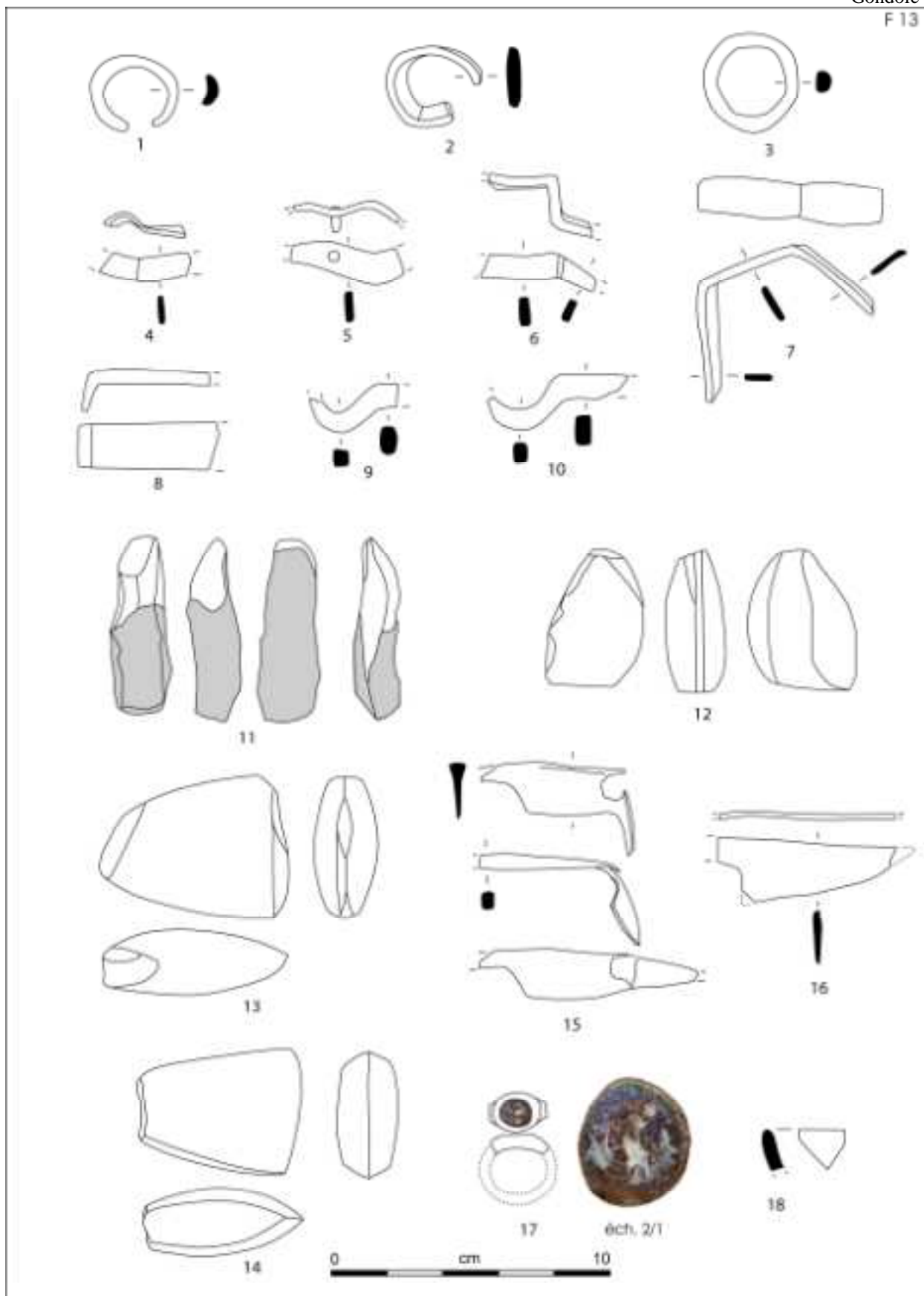
Pl. 17 : Republican amphorae from various post-holes.



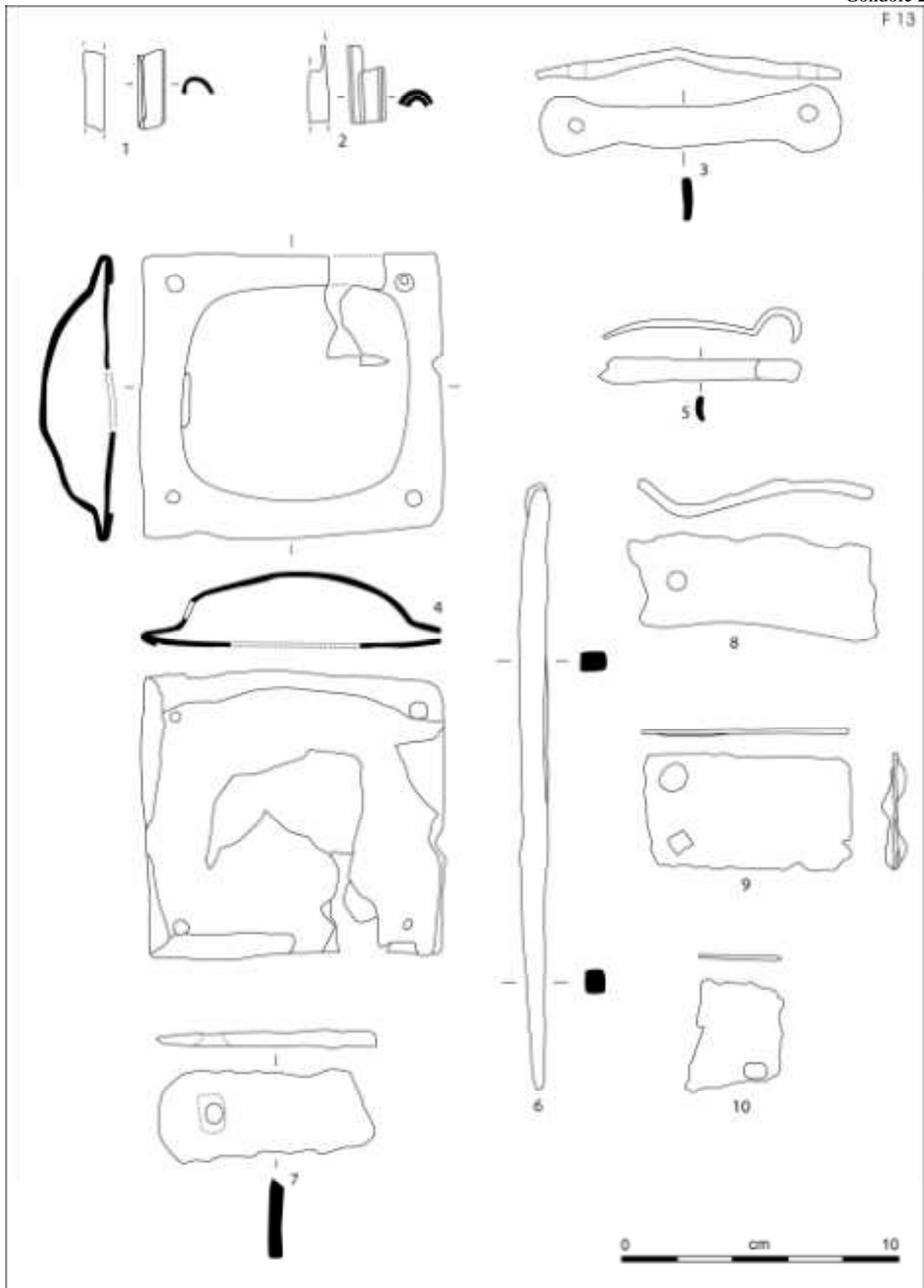
Pl. 18 : mobilier en fer.



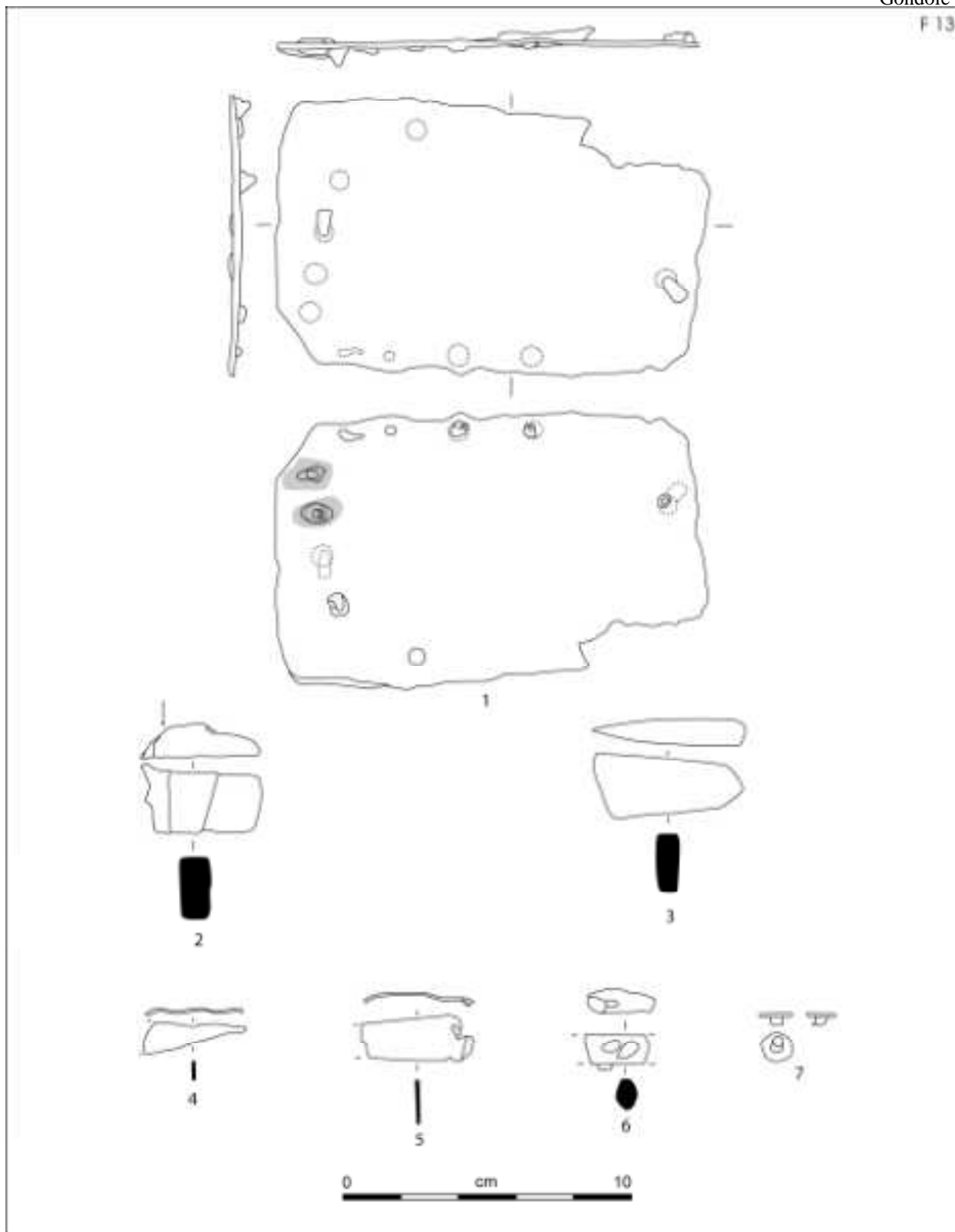
Pl. 19 : mobilier en fer.



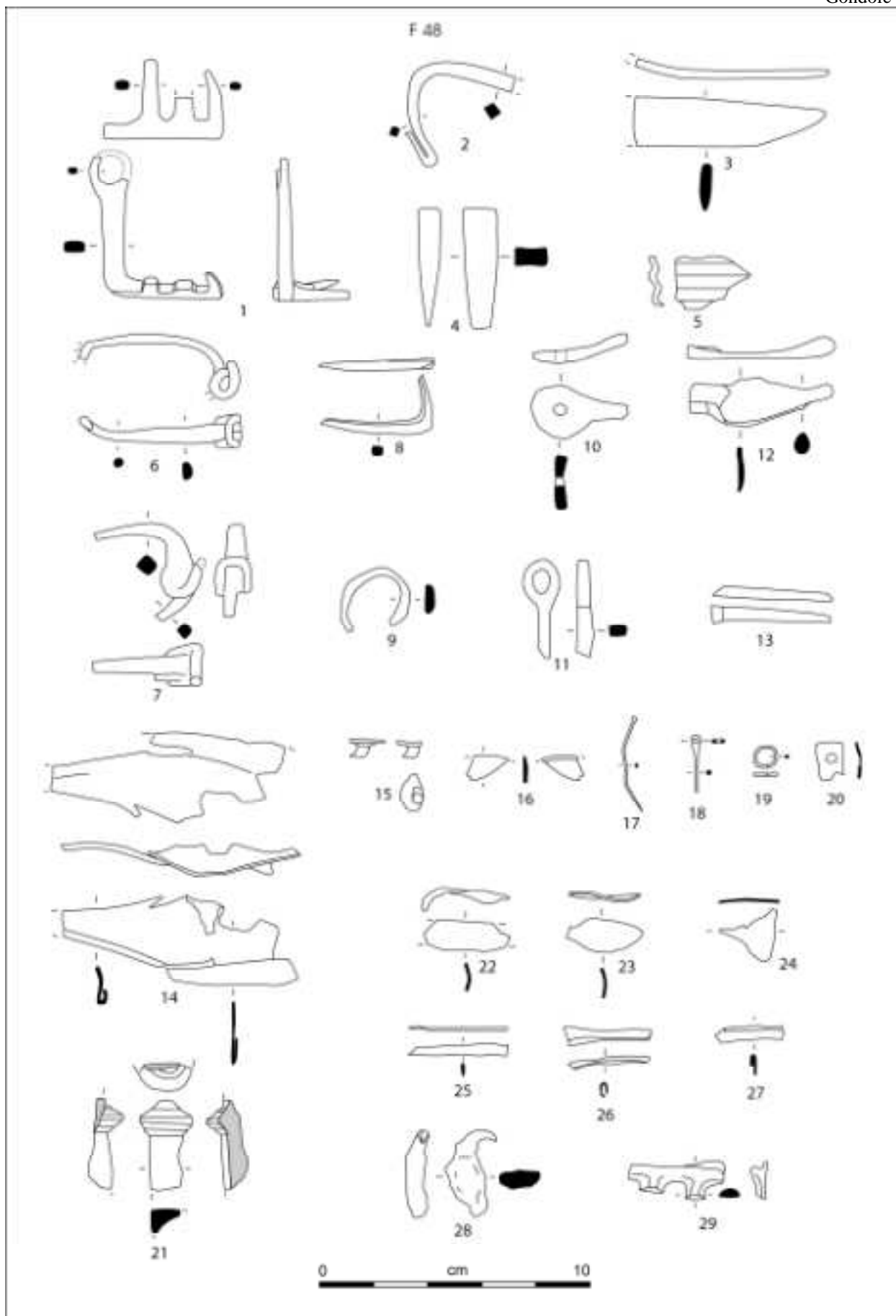
Pl. 20 : mobilier en fer sauf 11 à 14 en roche , 17 en pâte de verre (chaton) et 18 en verre (coupe).



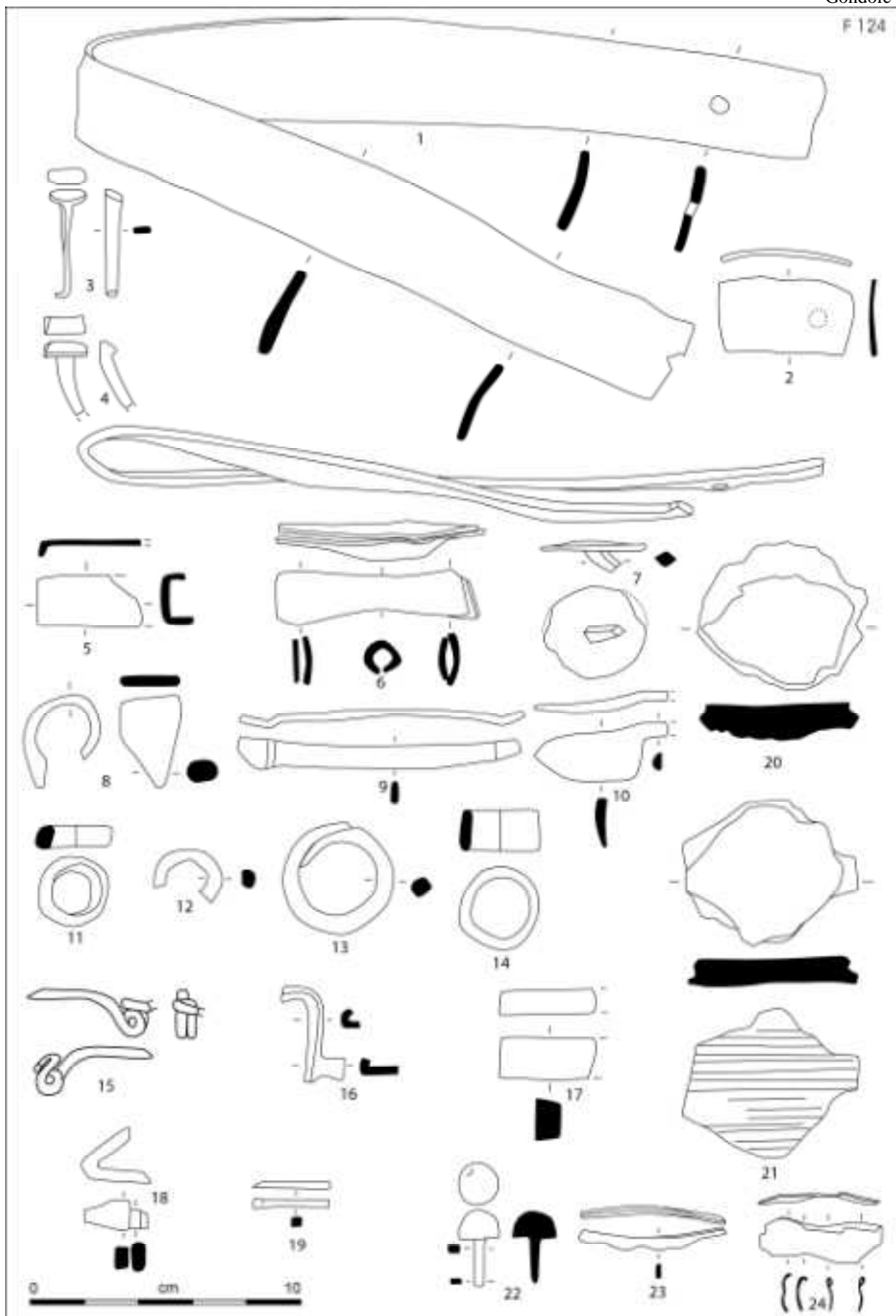
Pl. 21 : mobilier en fer.



Pl. 22 : mobilier en fer sauf 4-7 en alliage cuivreux.

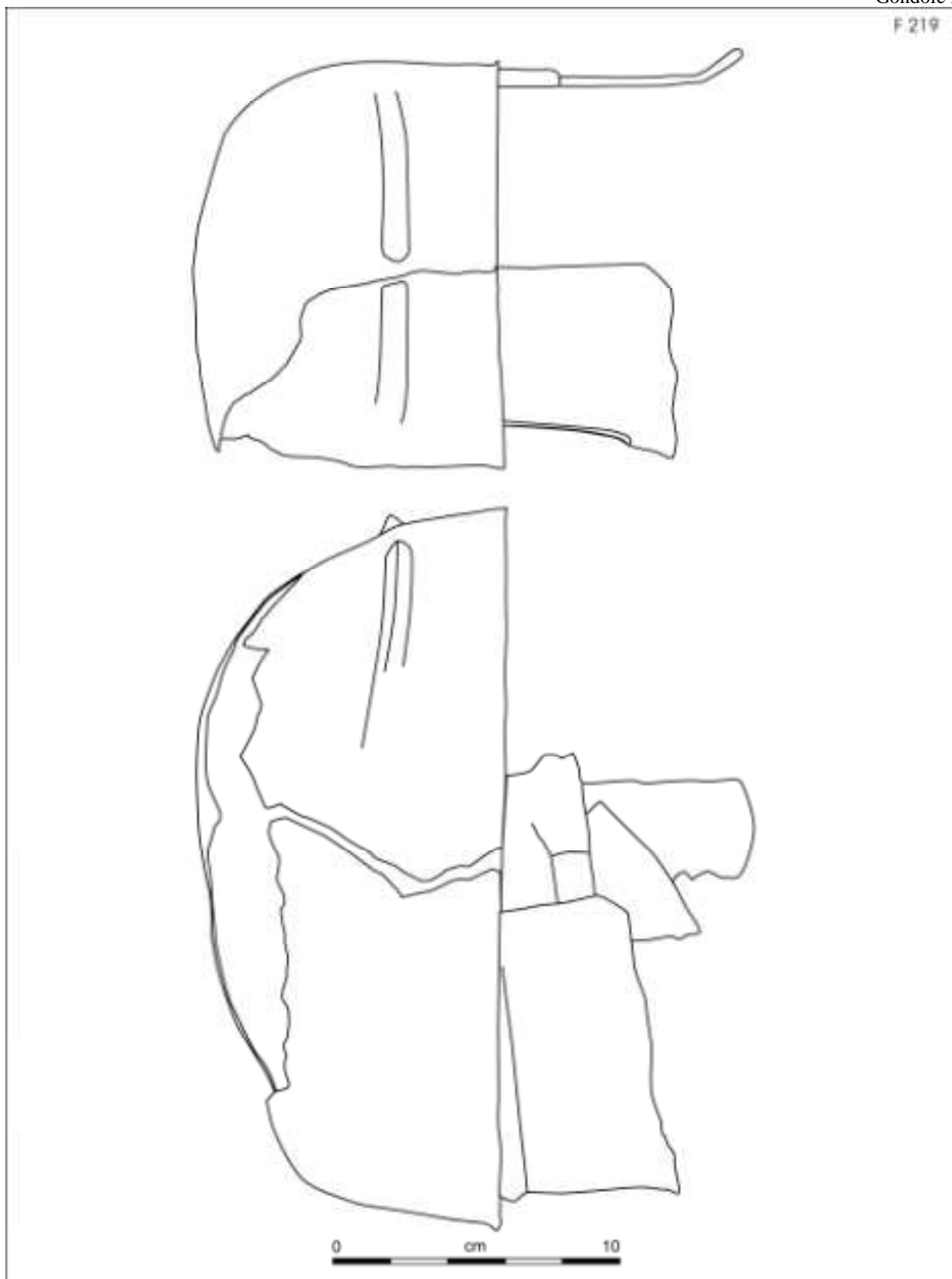


Pl. 23 : mobilier en fer sauf 14-29 en alliage cuivreux.

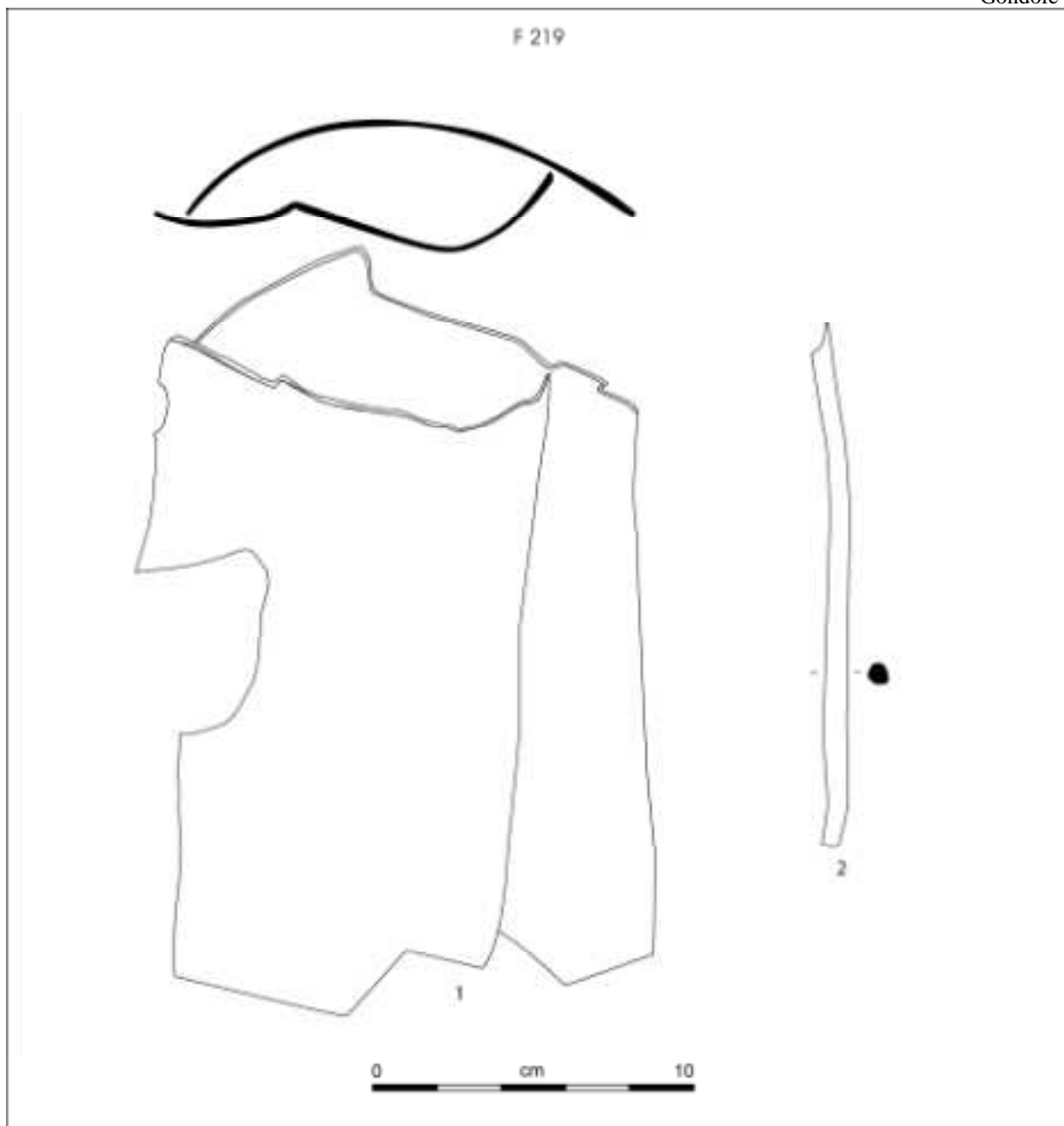


Pl. 24 : mobilier en fer sauf 20-21 en plomb et 22-24 en alliage cuivreux.

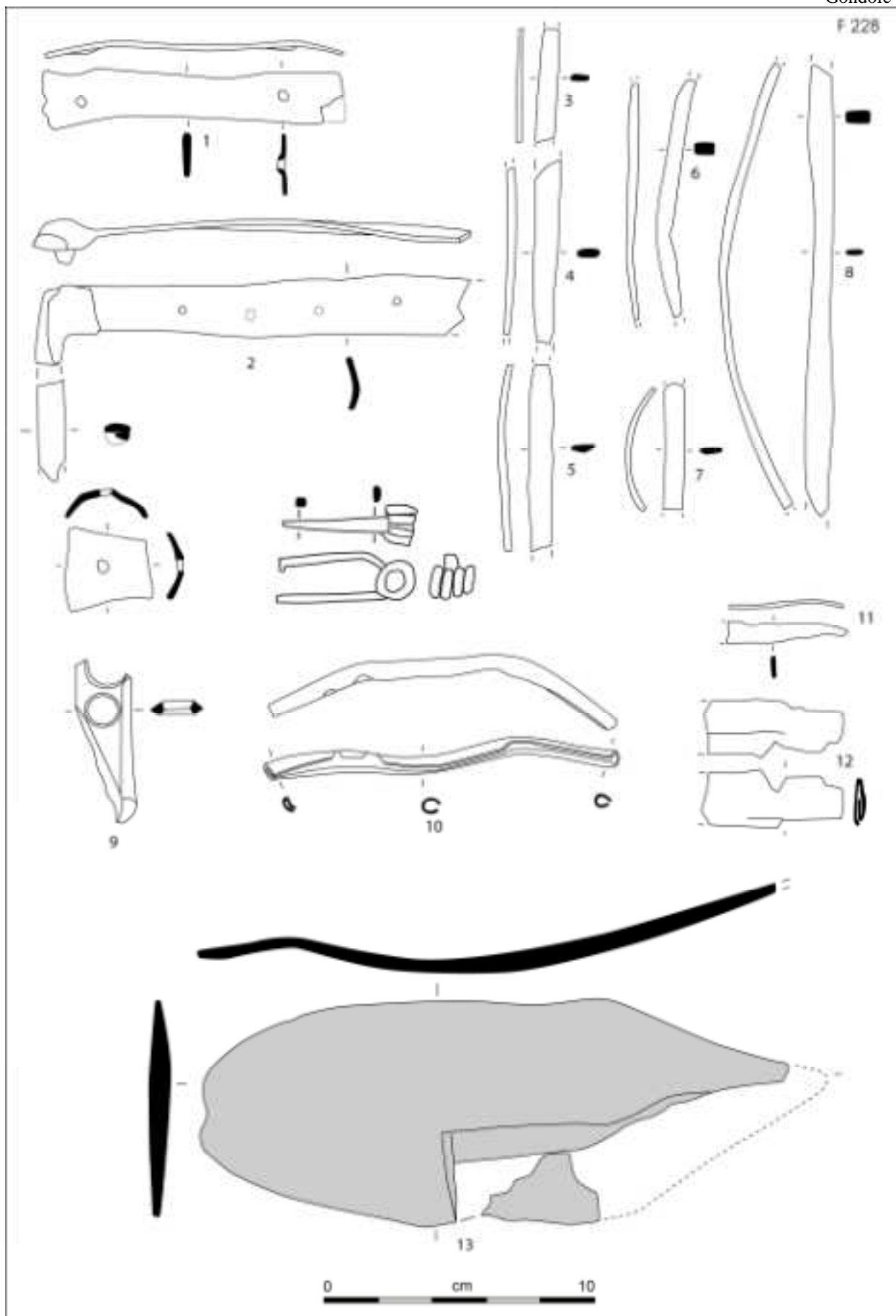
F.219



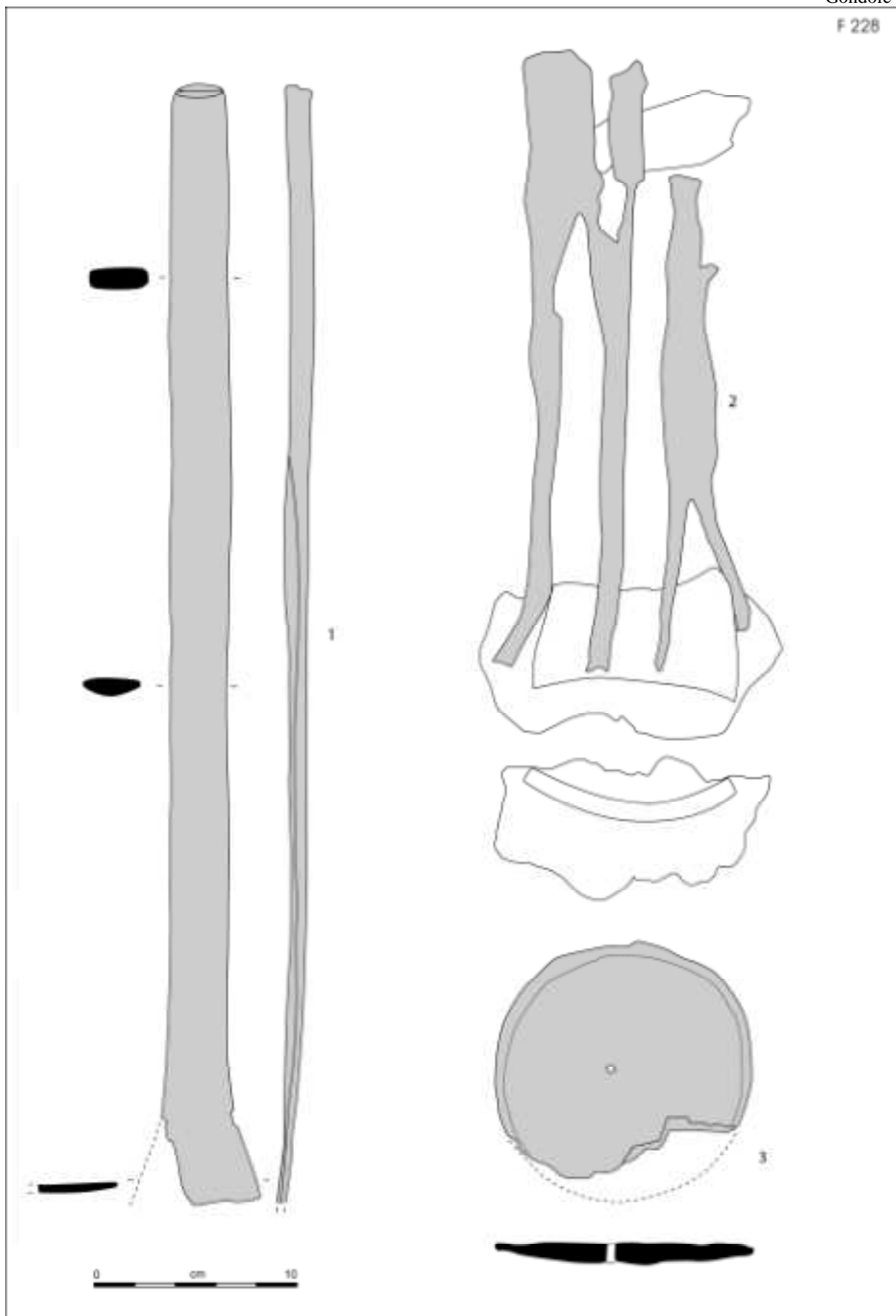
Pl. 25 : mobilier en fer.



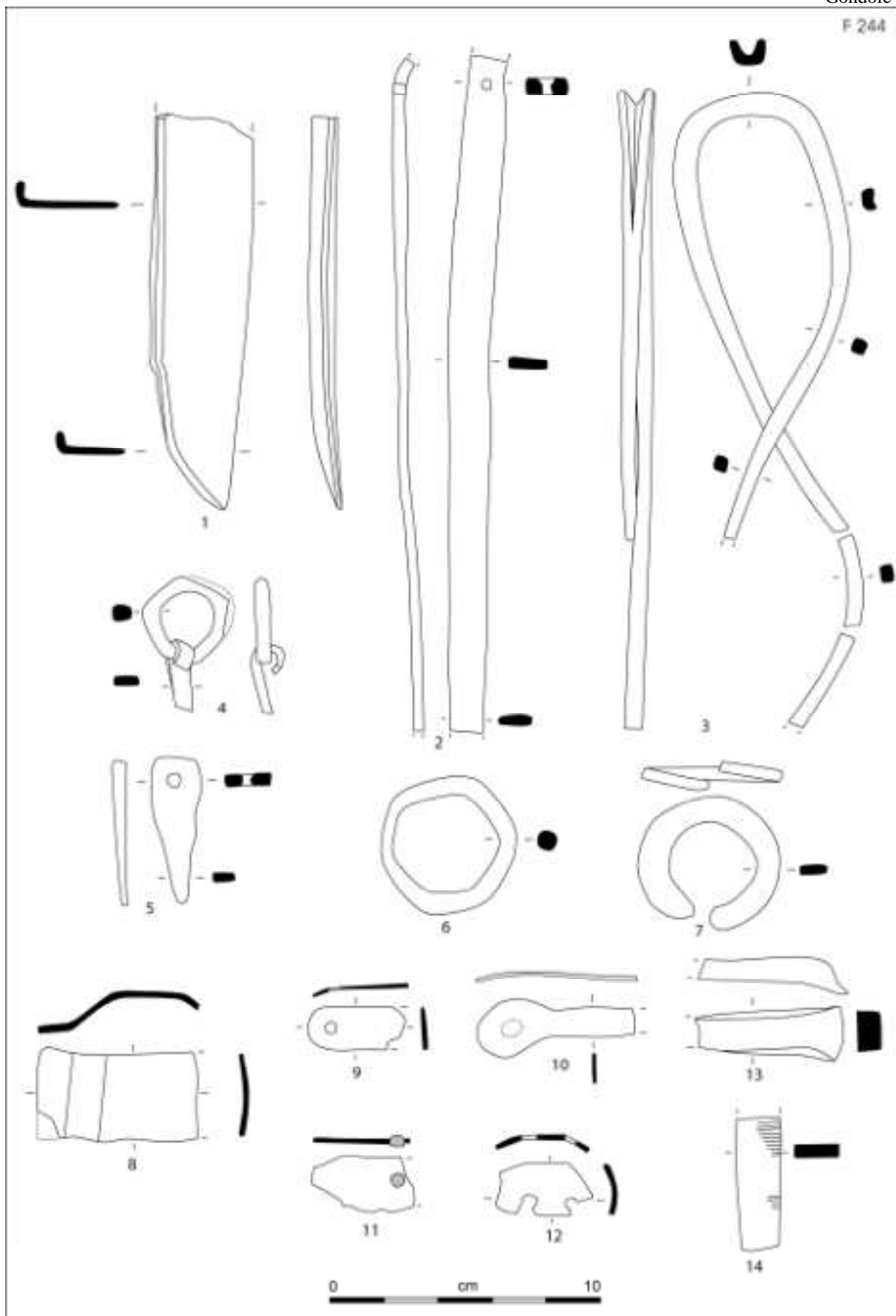
Pl. 26 : mobilier en f er.



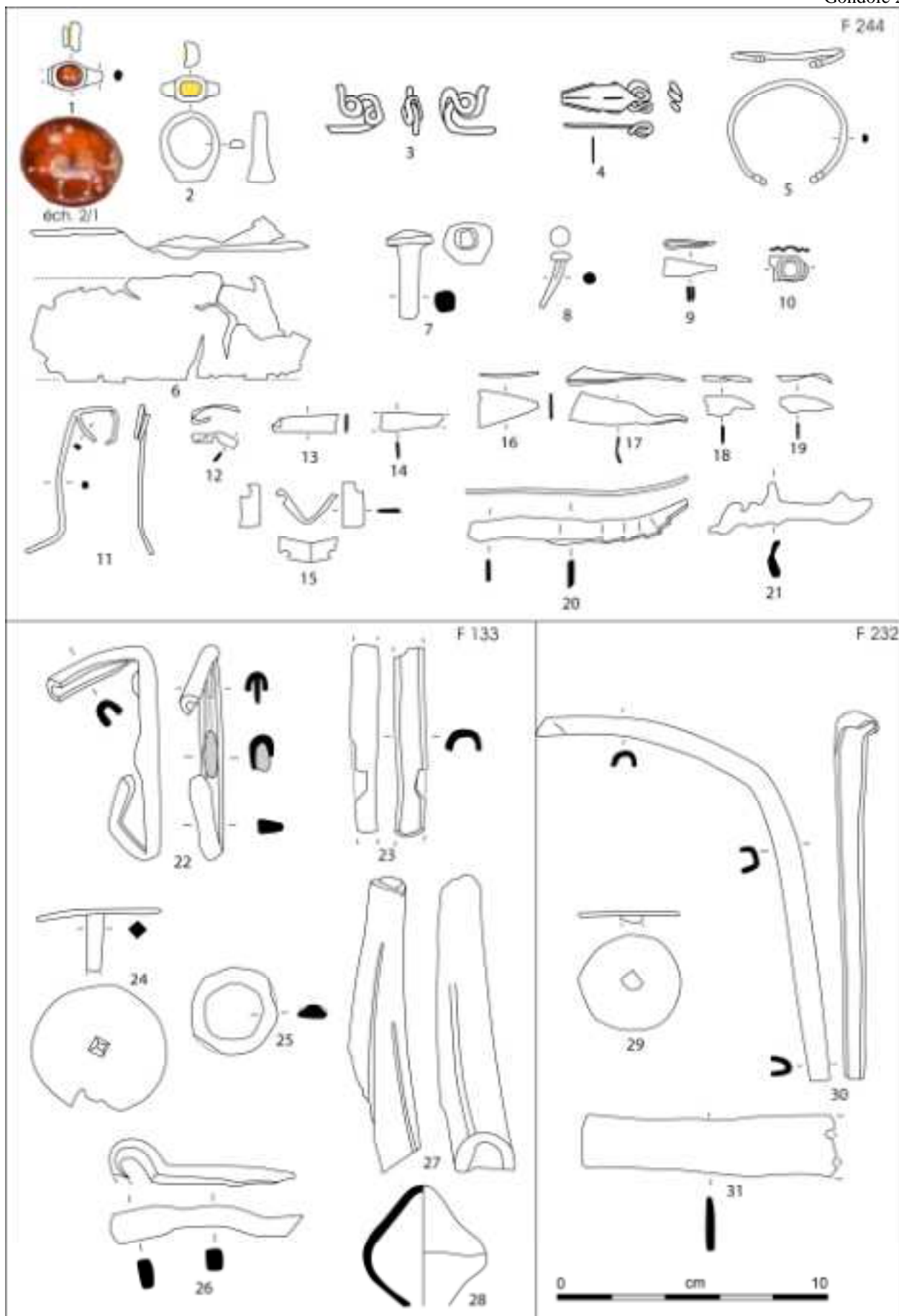
Pl. 27 : mobilier en fer sauf 10-12 en alliage cuivreux et 13 en bois.



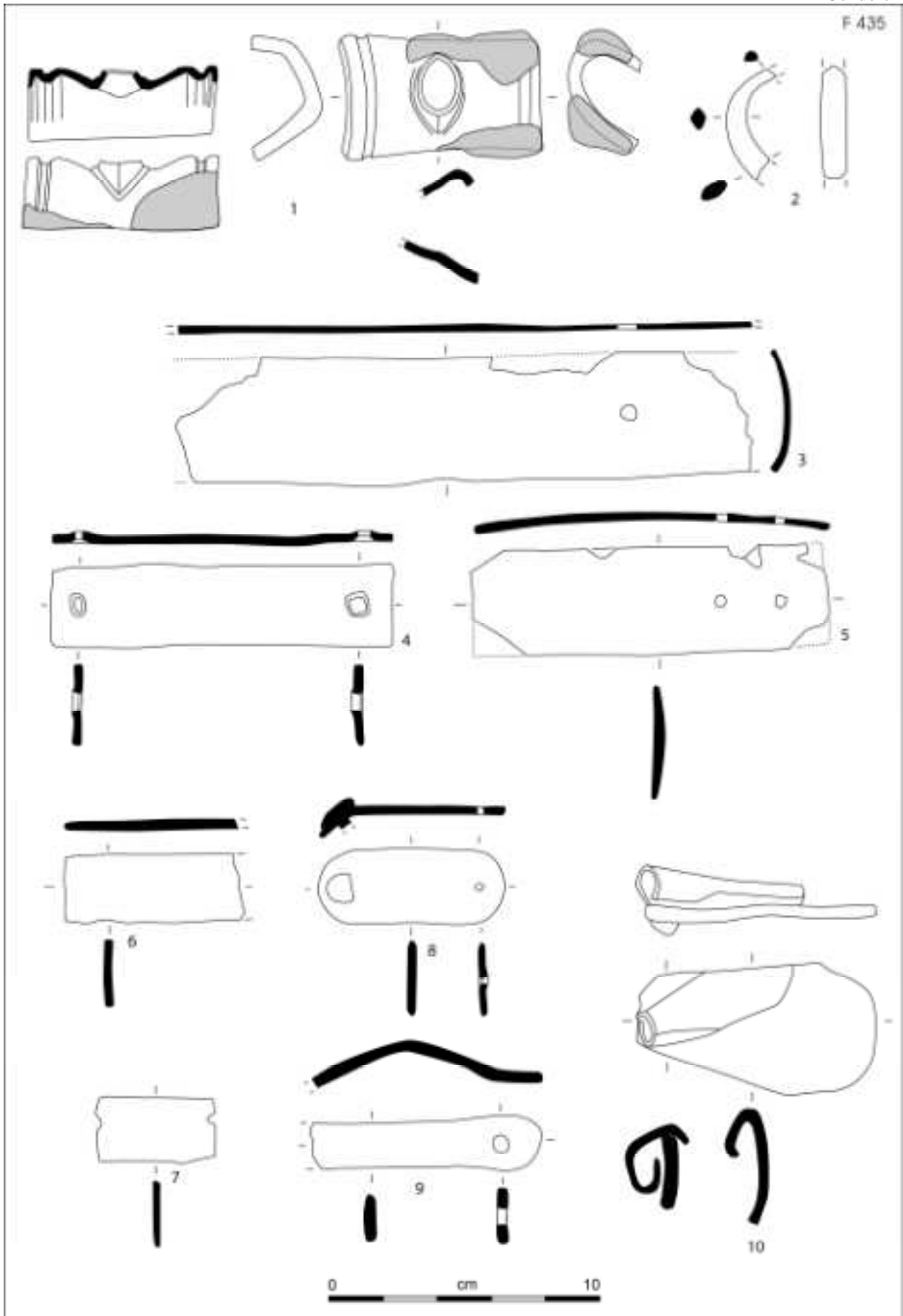
Pl. 28 : mobilier en bois et fer (2).



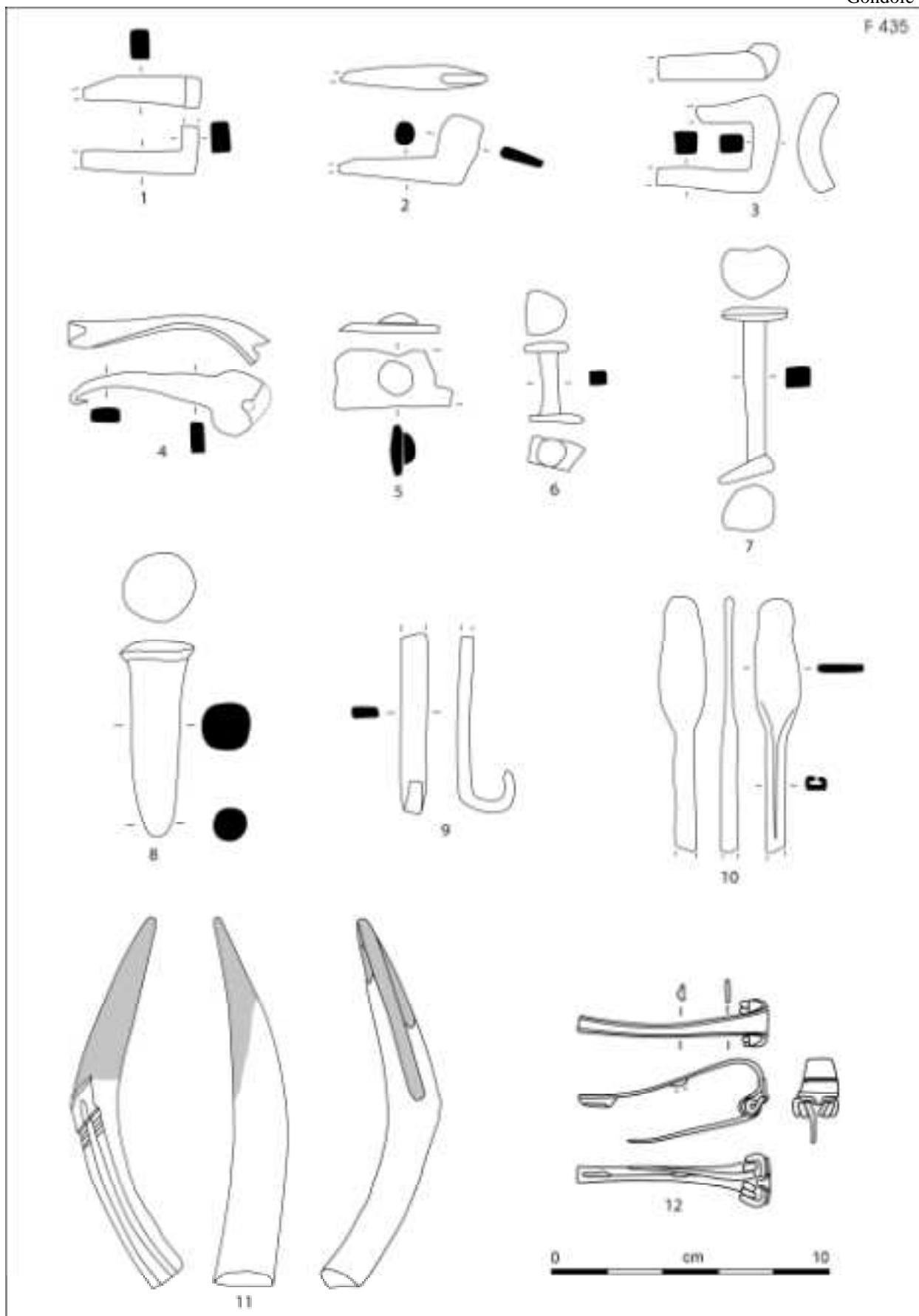
Pl. 29 : mobilier en fer.



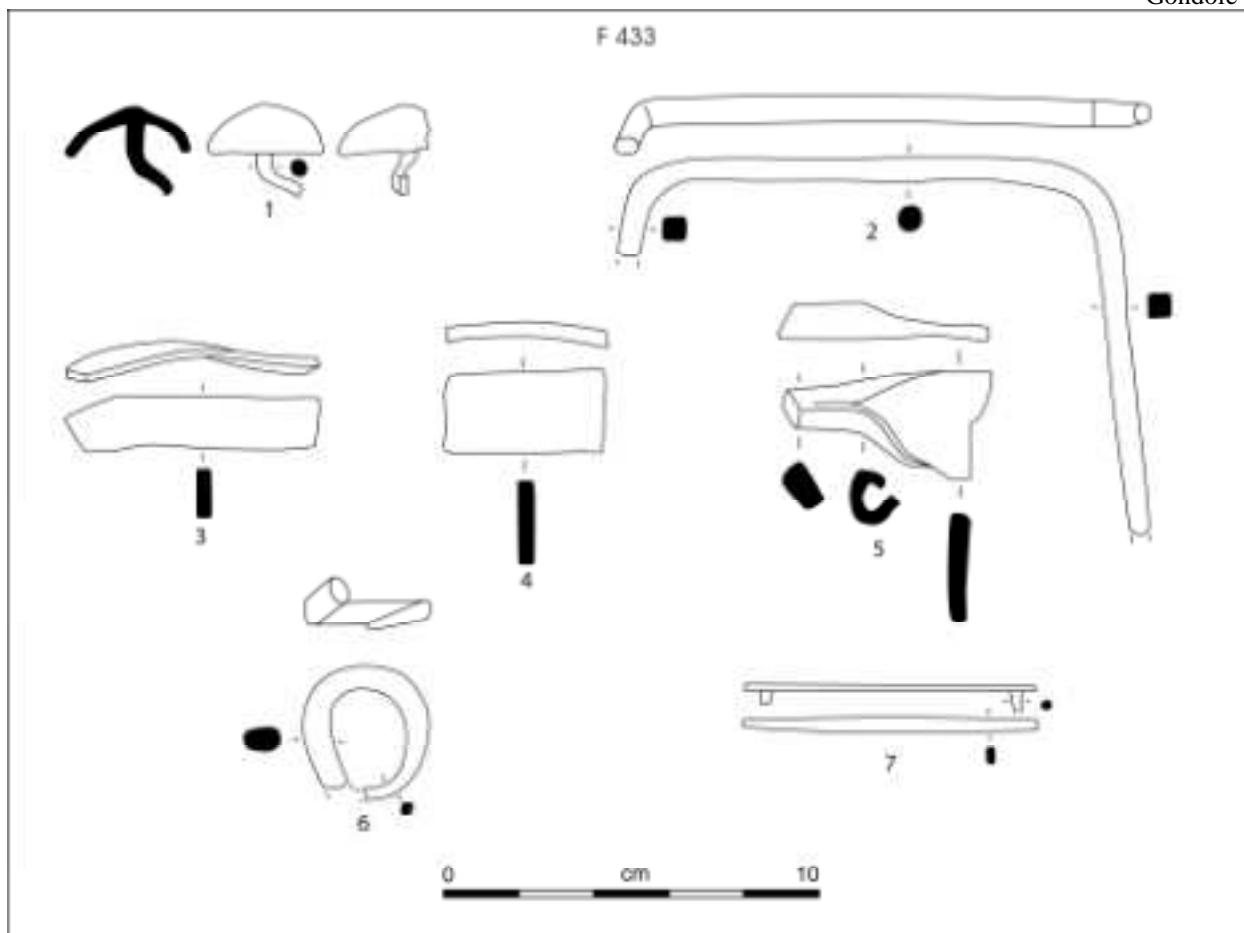
Pl. 30 : mobilier en fer (1-3, 22-26, 29-31), en alliage cuivreux (4-21), en os (27), en terre cuite (28) et en or et cornaline (1 et 2).



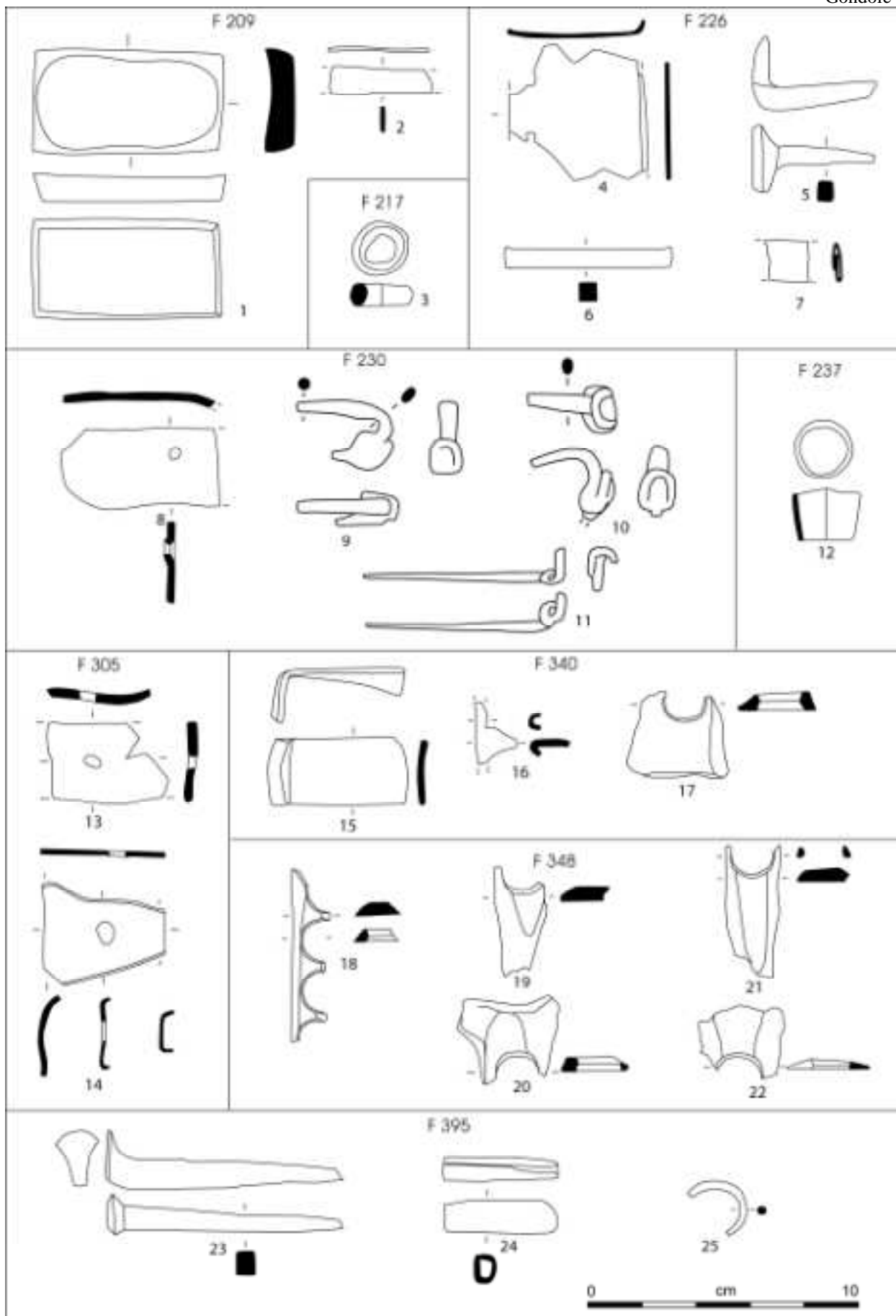
Pl. 31 : mobilier en fer.



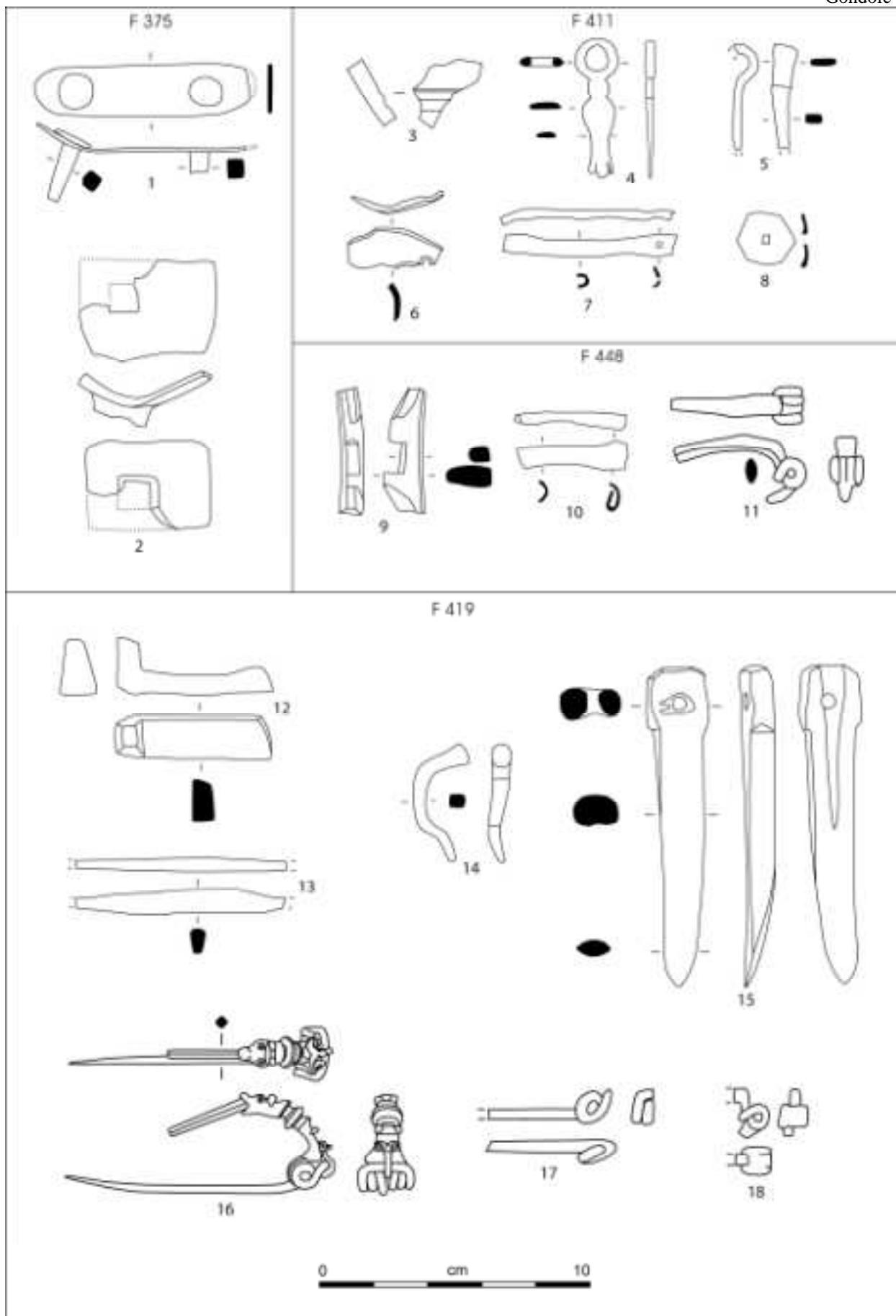
Pl. 32 : mobilier en fer sauf 11 en os et 12 en alliage cuivreux.



Pl. 33 : mobilier en fer.



Pl. 34 : mobilier en fer (4-6, 8-16, 23), alliage cuivreux (2-3, 7, 24-25), roche (1) et os (18-22).



Pl. 35 : mobilier en fer (1-2, 5, 11, 12-13, 17, 18), alliage cuivreux (4, 6-8, 10, 14, 16), en verre (3) et en os (9 et 15).